

*La forme des interrogatives
dans le Corpus suisse de SMS en français.
Étude multidimensionnelle.*

Thèse présentée pour l'obtention du grade
de Docteur ès Lettres de l'Université de Neuchâtel
et du grade de Docteur en Sciences du Langage
de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Par

Alexander GURYEV

Faculté des lettres et sciences humaines
Institut des sciences du langage et de la communication
Chaire de linguistique française

Le 20 mars 2017

Sous la codirection de

Professeure honoraire Marie-José BEGUELIN

(Université de Neuchâtel)

et

Professeure Florence LEFEUVRE

(Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

Membres du jury :

Aidan COVENEY, Professeur, Université d'Exeter

Pierre LE GOFFIC, Professeur émérite, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Elisabeth STARK, Professeure, Université de Zurich

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Marie-José Béguelin, co-directrice de thèse, professeure honoraire, Université de Neuchâtel ; Mme Florence Lefeuvre, co-directrice de thèse, professeure, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle ; M. Aidan Coveney, professeur, Université d'Exeter ; M. Pierre Le Goffic, professeur émérite, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle ; Mme Elisabeth Stark, professeure, Université de Zurich, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Alexander Guryev en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 20 mars 2017

note Le doyen
Hédi Dridi

Antonio Iannaccone
(ANTONIO IANNA CCONE)

La forme des interrogatives dans le Corpus suisse de SMS en français.

Étude multidimensionnelle.

La présente thèse s'inscrit dans le projet FNS Sinergia 136230 "SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country". Elle a pour but d'étudier la variabilité formelle des questions dans le Corpus suisse de SMS en français, en montrant comment l'analyse des données en provenance des interactions informelles autres que l'oral spontané – telles que messagerie instantanée, SMS, WhatsApp, etc. – peut nous permettre d'élargir les horizons et de porter un nouveau regard sur les phénomènes de la variation syntaxique. En effet, le français est réputé pour la variété importante de structures interrogatives : trois variantes pour la question totale (*Tu vas au cours ?*, *Vas-tu au cours ?*, *Est-ce que tu vas au cours ?*), et au moins six ou huit pour la question partielle (*Tu vas où ?*, *Où tu vas ?*, *Où vas-tu ?*, *Où va ton frère ?*, *Où est-ce que tu vas ?*, *Qui va au cours ?*, *Où c'est que tu vas ?*, *C'est où que tu vas ?*). Cette thèse vise, en conséquence, à comprendre comment les scripteurs de messages sont amenés à choisir entre les différentes variantes à disposition. L'hypothèse que nous faisons dans cette thèse est fonctionnaliste : elle postule que sous la pression de différents types de contraintes, aussi bien linguistiques que non linguistiques, le scripteur choisit telle variante qui lui permet de parvenir au mieux à ses fins communicatives. Afin d'identifier les différents types de contraintes ou de facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le choix des variantes, nous appliquons un modèle d'analyse multidimensionnel qui s'intéresse simultanément aux paramètres grammaticaux, interactionnels et sociolinguistiques.

Mots-clés : langue française, variation syntaxique, structures interrogatives, communication par SMS, français informel

A corpus-driven study of French interrogative structures in Swiss SMS messages

This thesis is part of the project FNS Sinergia 136230 "SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country". The aim of the thesis is to provide analysis of the variety of French interrogative structures in the Swiss SMS Corpus. It also attempts to show how the data originating from spontaneous electronic interaction (instant messaging, texting, WhatsApp, etc.) allows us to broaden the scope and to take a new look at the phenomena of syntactic variation. The French language is known for the wide variety of interrogative structures: 3 variants for yes/no questions (*Tu vas au cours ?*, *Vas-tu au cours ?*, *Est-ce que tu vas au cours ?*), and at least six or eight variants for wh- questions (*Tu vas où ?*, *Où tu vas ?*, *Où vas-tu ?*, *Où va ton frère ?*, *Où est-ce que tu vas ?*, *Qui va au cours ?*, *Où c'est que tu vas ?*, *C'est où que tu vas ?*). Therefore, our goal is to understand how SMS writers make the choice between available French interrogative structures. The hypothesis of this study is functionalist: it postulates that under the pressure of various linguistic and non-linguistic constraints, the SMS writer chooses that variant which allows him to best achieve given communicative goals. In order to identify different types of constraints or factors that may influence the choice of variants, a multidimensional analysis model is applied which focuses simultaneously on grammatical, interactional and sociolinguistic parameters.

Key-words: French language, syntactic variation, interrogative structures, SMS communication, informal French

À Olga, ma chère épouse, et notre fille Eva

Remerciements

La présente thèse a été rédigée dans le cadre d’une cotutelle officielle, sous la direction de Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel) et de Florence Lefeuve (Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle). Elle fait partie des sept thèses inscrites dans le cadre du projet FNS Sinergia “SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country”, dirigé par Elisabeth Stark (Université de Zurich), projet qui implique également les universités de Berne, Neuchâtel et Leipzig (Allemagne). L’objectif de ce projet Sinergia, qui a pris fin le 30 septembre 2015, était d’enquêter sur les aspects linguistiques de la communication par SMS (angl. *Short Message Service*) dans le contexte linguistique de la Suisse, et ceci dans le cadre de trois sous-projets :

- (i) The “big languages” of Switzerland: Morphological and syntactic variation in SMS communication;
- (ii) The “small languages” of Switzerland and language contact phenomena in SMS communication;
- (iii) “Many languages in Switzerland”: Plurilingualism and code-switching in SMS communication.

La présente étude s’inscrit dans le premier sous-projet et s’intéresse à la variabilité formelle des questions dans les écrits SMS, avec pour objectif de comprendre le poids des différents facteurs qui pèsent sur l’occurrence des interrogatives en français. Il aurait été impossible de réaliser ce projet sans le soutien financier généreux du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Je remercie également la Conférence des Recteurs des Universités Suisses qui m’a accordé un subside dans le cadre du programme « Cotutelles de thèse ». Ce subside a beaucoup facilité la mise en place des activités de recherche et des réunions de travail dans le cadre de la collaboration entre les universités de Neuchâtel et de Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Il n’aurait pas été possible non plus de réaliser cette thèse sans le soutien précieux de mes proches, de mes amis et collègues qui m’ont accompagné tout au long de mon chemin de doctorant-chercheur.

J'adresse ici tout d'abord mes remerciements à mes directrices de recherche : Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel) et Florence Lefevre (Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle). Je leur suis reconnaissant, de tout mon cœur, non seulement de m'avoir accordé leur temps mais aussi d'avoir fourni des efforts importants, tant au plan scientifique qu'au plan administratif et humain, dans la réalisation de ce long projet. Je garderai un beau souvenir de nos nombreuses rencontres, qui ont eu lieu dans des endroits très différents (France, Suisse, Grande-Bretagne), et des moments que nous avons passés ensemble à discuter autour de questions de recherche et de la vie quotidienne de tous ceux et de toutes celles qui contribuent à l'avancement des sciences du langage. Merci beaucoup de votre confiance et de votre encouragement !

J'adresse en outre tous mes chaleureux remerciements d'avoir accepté d'examiner cette étude aux membres du jury : Aidan Coveney (Université d'Exeter), Pierre Le Goffic (Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle) et Elisabeth Stark (Université de Zurich). Leurs commentaires, remarques et suggestions m'ont été très précieux et ont tous influencé à leur façon le contenu de ce travail. Je tiens à remercier Elisabeth Stark de tous ses conseils et du temps accordé à ce projet de recherche. Si ce travail met en lumière, entre autres, le rôle des paramètres morphosyntaxiques dans la réalisation des interrogatives, c'est qu'il doit beaucoup à nos discussions avec Elisabeth Stark. Je remercie également Aidan Coveney de son magnifique accueil lors de mon séjour scientifique en Angleterre, où j'ai eu la chance de discuter avec lui de mes questions de recherche et de suivre son cours en sociolinguistique. Certaines de mes idées sur les problèmes de variation ont largement bénéficié de nos discussions avec Aidan Coveney. Enfin, j'exprime ici également ma reconnaissance à Pierre Le Goffic, professeur émérite de linguistique française, qui était directeur de recherche de mes travaux de mémoire de Master et qui m'a initié, à l'époque, lors de mes études à l'Université de Paris 3, aux problèmes de recherche en sciences du langage. Cela me fait d'autant plus plaisir que Pierre Le Goffic ait accepté de faire partie de mon jury de thèse.

J'adresse aussi tous mes remerciements à Olga Inkova, chargée de cours à l'Université de Genève, d'avoir soutenu financièrement la fin des travaux de ma thèse, ce qui m'a permis de concrétiser ce travail dans des conditions plus sereines.

Mes remerciements particuliers vont aussi à François Delafontaine et à Emmanuelle Narjoux, tous les deux ayant contribué par leur savoir-faire informatique et linguistique à la rédaction de cette thèse. Ce travail aurait été pour ainsi dire impossible sans l'expertise

informatique de François Delafontaine, qui m’a été d’une aide indispensable et précieuse lors du traitement informatique et du codage des données en provenance du Corpus suisse de SMS. De même, n’étant pas de langue maternelle française, il aurait été difficile de réaliser ce travail sans l’expertise d’Emmanuelle Narjoux, qui a aimablement accepté de le relire.

Je voudrais encore remercier tous les participants du projet Sms4science en Suisse, avec qui nous nous sommes réunis maintes fois à l’occasion des ateliers de recherche et des activités scientifiques : Beat Siebenhaar, Claudia Bucher et Cédric Krummes (Université de Leipzig), Christa Dürscheid, Elisabeth Stark, Karina Frick, Aurélia Robert-Tissot, Charlotte Meisner, Beni Ruef et Simone Ueberwasser (Université de Zurich), Matthias Grünert, Claudia Cathomas, Nicola Ferretti, Anne-Danièle Gazin et Adrian Stähli (Université de Berne). Sachez que j’ai beaucoup apprécié nos rencontres et votre soutien, et que cette expérience a été très enrichissante pour ma formation linguistique. Je suis aussi reconnaissant à l’équipe du projet Sms4science de l’Université de Neuchâtel, Simona Pekarek Doehler, Marie-José Béguelin et Étienne Morel, avec qui nous avons organisé des journées d’étude autour des problèmes de CMO (communication médiée par ordinateur). L’une de ces conférences a notamment accueilli des spécialistes de référence : Josie Bernicot (Université de Poitiers), Marc Bonhomme (Université de Berne), Marc Relieu (Telecom Paristech), et John Paolillo (Université de l’Indiana).

Enfin, j’exprime ma profonde reconnaissance à mes collègues en linguistique française aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg, qui m’ont apporté leur soutien dans mes questionnements scientifiques et m’ont initié aux problèmes de recherche sur le français parlé. Je remercie ainsi Alain Berrendonner, Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Virginie Conti, Gilles Corminbœuf, Frédéric Gachet, Laure Anne Johnsen, Pascal Montchaud et Géraldine Zumwald Kuester, d’avoir participé à ma formation doctorale de linguiste.

Si ce travail a vu le jour, il doit aussi beaucoup au soutien de ma famille : mes parents et mes sœurs. Je vous remercie d’être à mes côtés. Et je remercie de tout mon cœur Olga et Eva qui ne cessent de m’inspirer en apportant du soutien et de l’encouragement à chaque moment de ma vie.

Table des matières

Remerciements.....	iii
Introduction	1
Préambule.....	5
CHAPITRE 1 : La question en tant qu'acte de langage : aspects énonciatifs et pragmatiques	6
1. La notion de modalité et les problèmes qu'elle soulève	6
1.1. L'inventaire des modalités énonciatives en français	6
1.2. La modalité interrogative est-elle universelle ?	9
2. La question en tant qu'acte de langage : Modèle standard.....	10
3. La question comme « assertion non assumée » (Berrendonner 2005)	14
3.1. Des différents types de la question aux routines discursives.....	16
3.2. Sur l'importance de relativiser les frontières entre les modalités assertive et interrogative	20
Bilan du chapitre	22
CHAPITRE 2 : L'interrogative : inventaire et schémas formels	24
1. Inversion du sujet clitique.....	26
1.1. Propriétés syntaxiques.....	28
1.2. Aspects fonctionnels	32
2. Le tour interrogatif <i>est-ce que</i>	38
2.1. Propriétés syntaxiques.....	39
2.2. Aspects fonctionnels	45
3. Structure interrogative par maintien de l'ordre SV	49
3.1. Le rôle de l'intonation dans la reconnaissance de la question	50
3.2. Aspects fonctionnels : Demande de confirmation <i>vs</i> Interrogation dubitative.....	53
Bilan du chapitre	57
CHAPITRE 3 : Le mot interrogatif	59
1. Le mot interrogatif en tant que variable	59
2. Contraintes sur l'occurrence des interrogatives selon un type de mot interrogatif	63
2.1. Couple <i>que/quoi</i>	63
2.1.1. Couple <i>que/quoi</i> employé en tant que Sujet	64

2.1.2. Couple <i>que/quoi</i> employé en tant qu'Objet.....	66
2.2. <i>Qui</i>	69
2.3. <i>Quel</i>	71
2.4. <i>Quand</i>	73
2.5. <i>Où</i>	74
2.6. <i>Comment</i>	75
2.7. <i>Combien</i>	76
2.8. <i>Pourquoi</i>	77
3. Autres contraintes linguistiques	80
Bilan du chapitre	83
CHAPITRE 4 : Bref parcours historique des formes d'interrogation en français	86
1. L'évolution historique des interrogatives totales	86
1.1. Inversion du sujet comme point de départ	87
1.2. La particule <i>-ti (-t-y)</i>	88
1.3. Le tour interrogatif <i>est-ce que</i>	90
1.4. La structure interrogative SV	91
2. L'évolution historique des interrogatives partielles.....	93
2.1. Le tour interrogatif Q <i>est-ce que</i>	94
2.2. La structure interrogative QSV	95
2.3. La structure interrogative Q <i>c'est que</i> SV	97
2.4. La structure interrogative SVQ.....	98
3. Sur quelques contextes favorisant la configuration interrogative <i>in situ</i> VQ en diachronie.....	100
3.1. Type 1 : [V non-fini + mot Q]	101
3.2. Type 2 : [V fini] ^{Clause1} + [mot Q] ^{Clause2}	102
3.3. Type 3 : [V fini + mot Q]	104
3.4. Quel fonctionnement pour SVQ en français d'aujourd'hui ?.....	106
Bilan du chapitre	110
CHAPITRE 5 : Tendances actuelles dans l'emploi des formes d'interrogation en français	112
1. Réalisation des interrogatives totales.....	113
2. Réalisation des interrogatives partielles	116
Bilan du chapitre	121
CHAPITRE 6 : Le SMS comme genre textuel	123

1. Projet FNS “SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country”	123
2. Intérêt des données.....	124
3. Aspects graphiques	126
4. Paramètres énonciatifs (Koch & Cesterreicher 2001)	127
5. Contraintes liées à l’interaction par SMS	130
Bilan du chapitre	133
CHAPITRE 7 : Problématique des phénomènes variationnels	134
1. Approches générativistes	135
1.1. La grammaire générative et phénomènes variationnels	135
1.2. Modèle diglossique	141
1.3. Approche modulaire.....	145
2. Approche variationniste.....	150
2.1. L’approche variationniste : phénomènes variationnels comme reflet de la diversité sociostylistique.....	151
2.2. Variation dans les structures interrogatives du français	153
2.3. Limites de l’approche variationniste	155
3. Approche fonctionnaliste	156
3.1. Fonctionnalisme et phénomènes variationnels	156
3.2. Approche en termes de concurrence	159
Bilan du chapitre	160
CHAPITRE 8 : Méthodologie :	
traitement des données du Corpus suisse de SMS	162
1. Codage des paramètres via MMAX 2 (logiciel d’annotation à des niveaux multiples).....	162
2. Tri des données	167
3. Analyse multidimensionnelle.....	170
Bilan du chapitre	172
CHAPITRE 9 : Tendances dans la sélection des variantes de l’interrogation totale selon les paramètres morphosyntaxiques	173
1. Observations préliminaires.....	173
2. D’un type de configuration syntaxique à la sélection des variantes	179
2.1. Configuration syntaxique.....	179
2.2. Environnement morphosyntaxique	180
3. La sélection des variantes de l’interrogation totale.....	181
3.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité nulle.....	181

3.2. Répartition des configurations syntaxiques selon le type de construction verbale.....	182
3.3. Constructions verbales [V + Inf].....	185
3.3.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible	185
3.3.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable	186
3.4. Constructions verbales [V1]	187
3.4.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible	187
3.4.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable	189
Bilan du chapitre	196
CHAPITRE 10 : Tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation partielle selon les paramètres morphosyntaxiques.....	197
1. Observations préliminaires	197
2. La sélection des variantes de l'interrogation partielle.....	203
2.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité nulle	203
2.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible	205
2.3. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable.....	207
Bilan du chapitre.....	210
CHAPITRE 11 : L'incidence des paramètres externes sur le choix des variantes.....	212
1. Incidence des paramètres communicatifs	212
2. Incidence des paramètres sociodémographiques	220
Bilan du chapitre.....	228
CHAPITRE 12 : Synthèse des observations	229
Conclusions générales	234
Références bibliographiques	241
Annexes : schémas d'annotation	256

Tout système connaît un taux d'erreur de 5 à 10%, c'est ainsi qu'il peut rester flexible.
(Martin Fussenegger)

Introduction

Si l'interrogation, en français, constitue un objet d'intérêt particulier pour les linguistes, c'est que cette langue est marquée par l'existence de toute une panoplie de structures interrogatives directes qui sont à disposition du locuteur pour produire la question. Dans cette étude qui porte sur les emplois des interrogatives dans les messages textuels en provenance d'un corpus suisse de SMS, nous avons été amené à distinguer trois variantes de l'interrogation totale (*Tu vas au cours ?*, *Vas-tu au cours ?*, *Est-ce que tu vas au cours ?*), et jusqu'à huit variantes de l'interrogation partielle (*Tu vas où ?*, *Où tu vas ?*, *Où vas-tu ?*, *Où est-ce que tu vas ?*, *Où va ton frère ?*, *Qui va au cours ?*, *C'est où que tu vas ?*, *Où c'est que tu vas ?*).

La variabilité dans la forme des questions a été étudiée par le passé dans plusieurs perspectives, centrées tantôt sur les aspects formels (Kayne 1972, Danjou-Flaux & Dessaux 1976, Obenauer 1981, Jones 1996, Rowlett 2007), tantôt sur les aspects sociolinguistiques (Coveney 1996¹ = 2002²: 105-113), tantôt sur les aspects fonctionnels (Weinrich 1989, Hansen 2001, Berrendonner 2005, Abeillé *et al.* 2012). D'autre part, certains analystes se sont intéressés aux interactions qui sont susceptibles d'intervenir entre les divers paramètres qui favorisent l'occurrence des variantes (Ashby 1977, Coveney 1996, Quillard 2000). C'est dans le cadre de ce dernier courant – l'analyse multidimensionnelle – que nous abordons dans cette étude la variation des structures interrogatives dans le Corpus suisse de SMS, qui comporte quelque 4 619 messages français (Stark, Ueberwasser & Ruef 2009-2014). L'étude de la variabilité dans la forme des questions en français, dans un genre textuel encore peu exploré, l'interaction par SMS, a pour but de préciser la façon dont s'articulent entre elles les différentes contraintes (linguistiques et externes), qui pèsent sur l'occurrence des interrogatives, et d'en tirer des enseignements en vue d'une meilleure compréhension de la variation syntaxique en général.

Le besoin de recourir à un modèle multidimensionnel dans le traitement des structures interrogatives s'explique entre autres par le fait que la sélection d'un paramètre unique risquerait de négliger des observations importantes faites par d'autres linguistes et de rencontrer par-là ses limites. Par exemple, dans une perspective purement syntaxique, on aborde l'étude des structures interrogatives en lien avec les contraintes grammaticales (ou linguistiques) qui sont censées imposer au locuteur des règles restrictives qu'il doit respecter afin de produire des énoncés grammaticalement acceptables. C'est ce qu'on appelle en l'occurrence le domaine de la *compétence* : le locuteur dispose d'un nombre « fini » de moyens lui permettant de produire un nombre « infini » d'actes de langages (Chomsky 1957¹ = 2002², 1965). De la sorte, les approches syntaxiques formelles permettent par excellence d'établir, ou de décrire, les contraintes structurelles constitutives de la grammaire dans la production des interrogatives. Or, en considérant la structure de la langue comme abstraite et indépendante des contraintes externes, l'approche syntaxique, du moins telle qu'elle est proposée dans sa version classique, ne tient pas compte des paramètres externes ou situationnels qui sont susceptibles d'influencer le choix de formes grammaticales : elle ignore le fait que la *grammaire*, en tant que système linguistique, est avant tout sensible aux besoins du locuteur et fait preuve d'une certaine souplesse, n'étant pas exploitée de la même façon dans différents genres de discours ou types d'interaction.

Quant aux approches sociolinguistiques classiques, elles cherchent essentiellement à définir des corrélations entre telle ou telle variante interrogative et des facteurs diastratiques (sociodémographiques) et diaphasiques (stylistiques) (Coveney 1996¹ = 2002² : 105-113 cf. Pohl 1965, Terry 1970, Behnstedt 1973, Ashby 1977, Lefebvre 1981, Lafontaine & Lardinois 1985). Par exemple, selon cette perspective, certaines formes interrogatives relèveraient d'un registre « familier » ou « relâché », alors que d'autres, au contraire, seraient considérées comme « formelles » ou « neutres » (Coveney 2011¹ = 2015²). Cependant, cette répartition n'est pas sans défaut. Comme le remarque à juste titre Dewaele (1999 : 5), il faut se garder de poser une corrélation stricte entre les valeurs sociostylistiques et les variantes interrogatives, les variantes dites « soutenues » pouvant apparaître comme des emplois familiers en fonction du contexte de l'énonciation. D'autre part, comme le remarque dans sa thèse Quillard (2000, 2001), il arrive que les locuteurs fassent usage des interrogatives soutenues dans un contexte d'interaction informelle : « Quant aux structures plus “formelles”, correspondant aux structures par inversion [...], elles sont présentes dans des

contextes jugés “non formels”, uniquement pour exprimer des demandes d’acceptation d’offre, qui s’avèrent être des formules figées » (2001 : 66). Dans notre corpus, en effet, il arrive que des scripteurs âgés de 15 à 28 ans (si l’on se fie au questionnaire qu’ils ont rempli) fassent usage de la variante dite soutenue dans un contexte d’énonciation manifestement familier, voire « relâché ».

À la différence des approches syntaxiques et sociostylistiques, les fonctionnalistes privilégient les facteurs pragmatiques et voient un rapport direct entre les éléments structurels de la langue et les usages qu’en font les locuteurs (Frei 1929, Berrendonner 1987, Haspelmath 1999, Gadet 2007). En principe, selon eux, « à toute différence de forme » correspondrait « une différence de sens » (Blanche-Benveniste 1997 : 20). L’approche fonctionnaliste a ainsi pour avantage de rendre compte des productions du locuteur dans lesquelles coexistent plusieurs formes en concurrence, le registre étant le même. Cheshire (2005) et Gadet (2007 : 78) insistent de surcroît sur la nécessité de considérer les variantes syntaxiques à partir de leur influence sur l’organisation discursive. Cela semble être particulièrement pertinent dans le cas de l’interrogation, laquelle, « constituant un point d’enjeu dans les rapports interpersonnels, [...] requiert souplesse et variété de formes » (Gadet 1997 a : 15).

Cependant, malgré les avantages de l’analyse fonctionnelle, elle pourrait largement bénéficier d’observations sociologiques en vue de mieux expliquer l’emploi des variantes et leur rapport avec « le social ». Les études de Quillard (2001) montrent ainsi qu’il y aurait une corrélation entre les facteurs sociaux et l’emploi de certaines variantes : par exemple, la structure interrogative *in situ* *Vous faites quoi ?* semble être privilégiée par les moins de 35 ans ; corollairement, la structure par inversion du sujet clitique *Que faites-vous ?* apparaît plus souvent chez les plus de 35 ans. Quillard conclut que, « malgré les renseignements précieux que nous apporte la pragmatique sur le fonctionnement du système interrogatif, il [...] semble maintenant nécessaire de ne pas se limiter à cet unique courant et de ne pas perdre de vue les dimensions diastratiques et diaphasiques » (*op. cit.* : 70).

Pour notre part, nous pensons de même qu’en traitant la variation syntaxique dans les structures interrogatives il est essentiel de tenir compte de la pluralité des facteurs. L’étude de la variation, de fait, gagnera donc à ce que soient tirés les enseignements des différentes écoles. Cette étude a ainsi pour but d’illustrer la variété des structures interrogatives relevées dans le Corpus suisse de SMS et de comparer la répartition des formes aux observations qui

ont été faites par d'autres chercheurs à partir d'autres corpus d'étude, et ce compte tenu de trois types de facteurs – linguistiques, interactionnels et sociostylistiques – qui pèsent sur le choix des interrogatives. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux aspects théoriques du système interrogatif du français, en considérant tantôt les aspects énonciatifs de la question **(Ch. 1)**, tantôt les propriétés grammaticales et fonctionnelles des interrogatives directes **(Ch. 2, 3)**, ou encore leur évolution diachronique **(Ch. 4)**. Nous verrons également les tendances actuelles propres à l'usage des interrogatives en français de tous les jours **(Ch. 5)**. Il sera d'autant plus intéressant de voir ce qu'il en est, sachant que la norme scolaire préconise l'usage des interrogatives par inversion et que, très souvent, les locuteurs natifs considèrent cette forme d'interrogation comme étant plus correcte que les autres. Dans un deuxième temps, nous montrerons quelques particularités du SMS en tant que genre de discours **(Ch. 6)** et initierons le lecteur à la problématique des phénomènes variationnels **(Ch. 7)**, avant d'analyser, dans un troisième temps, les emplois des interrogatives françaises dans le Corpus suisse de SMS. Nous élaborerons notamment, au cœur de ce travail, une méthodologie **(Ch. 8)** et considérerons l'incidence des facteurs internes (linguistiques) sur le choix des interrogatives directes totales **(Ch. 9)** et partielles **(Ch. 10)**. Nous nous intéresserons ensuite au rôle des facteurs externes (interactionnels et sociodémographiques) dans la sélection des variantes d'interrogation **(Ch. 11)**. Enfin, nous achèverons notre étude avec une synthèse des observations **(Ch. 12)** et quelques conclusions d'ordre générale.

Préambule

Avant de nous lancer dans le vif du sujet, nous ferons quelques ultimes remarques. Tout d’abord, ce travail s’intéressera uniquement aux interrogatives du français informel d’Europe, du fait même que plusieurs études montrent que, par exemple, comparée au français parlé d’Europe, la variété du Québec atteste davantage de variabilité dans la réalisation des interrogatives (Lyster 1996, Dewaele 1999, Elsig & Poplack 2006, Elsig 2009, De Cat 2005). Deuxièmement, nous utiliserons souvent dans ce travail le terme de *variantes* pour désigner différentes structures interrogatives directes. Mais ce terme sera employé ici au sens large, sans vouloir dire que les variantes renvoient à des unités fonctionnellement interchangeables (voir à ce sujet, par exemple, le Ch. 7, qui rend compte des difficultés actuelles concernant la théorie de la variation syntaxique). Troisièmement, cette étude ne cherche pas à préconiser un courant théorique quelconque, mais elle se réserve le droit de recourir à différentes observations et théories linguistiques en quête d’une meilleure compréhension du fonctionnement des interrogatives et des mécanismes de la variation. Ce faisant, nous n’aurons pas pour objectif de privilégier un courant théorique particulier, mais en revanche aurons constamment recours à différents concepts linguistiques. Enfin, avant d’ouvrir cette étude, il nous reste à mentionner les corpus utilisés. Si le Corpus suisse de SMS nous sert de données quantitatives dans cette étude, notre corpus comprend aussi des exemples tirés du corpus « 88milSMS » (Panckhurst *et al.* 2014), de Frantext (fr), de Google Livres (gl), de la base électronique atilf, avec l’apport de quelques exemples pertinents en provenance du Web (w) et d’autres travaux linguistiques.

Chapitre 1

La question en tant qu'acte de langage : aspects énonciatifs et pragmatiques

NOUS ouvrirons cette étude par les aspects énonciatifs de la question, à savoir comment celle-ci peut être envisagée en tant qu'*acte de langage*. On reconnaît de façon générale que, quelle que soit la langue, elle dispose d'une modalité interrogative, celle-ci étant l'une des modalités énonciatives de base. Cependant, le concept de *modalité* n'est pas non plus sans difficulté. Par exemple, nous verrons ci-dessous que les linguistes sont loin d'être unanimes quant à un éventuel inventaire de modalités énonciatives. Nous verrons encore que d'aucuns vont même jusqu'à affirmer que la catégorie de l'interrogation n'existe que sur le plan discursif, du fait que différents critères formels impliqués dans sa construction ne sont pas l'exclusivité de l'énonciation interrogative. Ci-dessous, nous discuterons de ces problèmes à travers l'examen de plusieurs points de vue.

1. La notion de modalité et les problèmes qu'elle soulève

On sait bien que le concept de *modalité* constitue l'une des notions clés en linguistique contemporaine. Elle renvoie à une attitude du sujet parlant envers son dit, représente des actes de langage essentiels et donne traditionnellement lieu aux trois types de phrases : *déclaratif*, *interrogatif* et *impératif*. Ci-dessous, nous verrons cependant que le concept de *modalité* est sujet à discussion. D'une part, les linguistes ne s'accordent pas toujours sur son inventaire. D'autre part, s'agissant encore de l'énonciation interrogative, certains linguistes postulent que celle-ci peut se réaliser sans qu'il y ait aucune distinction formelle entre la phrase déclarative et interrogative.

1.1. L'inventaire des modalités énonciatives en français

On admet en principe que, quel que soit le type d'énoncé, il peut être réalisé sous différentes *modalités*, chacune d'elles exprimant une attitude particulière du locuteur envers son dit. Il

est possible d'en distinguer au moins quatre, à savoir les modalités *assertive* (1), *interrogative* (2), *injonctive* (3), et *exclamative* (4). Dans cette perspective, le locuteur pourrait réaliser le même contenu propositionnel *P* sous les modalités suivantes :

- (1) Tu es raisonnable.
- (2) Es-tu raisonnable ?
- (3) Sois raisonnable !
- (4) Comme tu es raisonnable !

En effet, chaque énoncé, au sens de Bally (1950 : 36), est le produit d'un assemblage entre le *dictum* (sa « représentation » ou son contenu propositionnel *P*) et le *modus* (« l'expression de la modalité », ou l'attitude du locuteur envers son dit) :

La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex. la pluie, une guérison) ; nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le *dictum*.

L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal ; tous deux constituent le *modus*, complémentaire du *dictum*. (Bally 1950 : 36, cité également dans Desclés & Guentcheva 1997)

Notons toutefois que cet inventaire qui est censé représenter les principaux actes de langage n'est pas repris de la même façon chez tous les linguistes. Ainsi, dans plusieurs ouvrages de référence, on distingue essentiellement trois actes « basiques » : *assertion*, *interrogation* et *injonction* (Kerbrat-Orecchioni 1991a : 5 ; Wilmet 2010 : 556 ; Van Raemdonck & Detaille 2011 : 62-63 ; Büyükgüzel 2011 : 135) :

Ce sont ainsi trois principaux types de phrases, correspondant aux trois principales fonctions pragmatiques du discours, que la langue (sans doute pourrait-on même dire : toutes les langues) offre à ses utilisateurs [...]. (Kerbrat-Orecchioni 1991a : 5)

Devant l'énonciateur s'ouvre la patte d'oie : (1) de l'*assertion*, (2) de l'*interrogation*, (3) de l'*injonction*, qui, s'excluant l'une l'autre, déterminent un ordre des mots – assertif, interrogatif ou injonctif – et l'intonation – assertive, interrogative ou injonctive – de la phrase. (Wilmet 2010 : 556)

Il semble ainsi que, dans la tradition grammaticale, on ne parle que de trois types d'énonciations principales ou de « trois types de phrases fondamentaux : **assertif**, **interrogatif** et **impératif** » (Riegel *et al.* 2003 : 386). En effet, si l'exclamation n'est pas mentionnée en tant que l'une des modalités essentielles, c'est que sa réalisation, comparée aux trois modalités de base, est assez particulière et, pour résumer les propos tenus par

Kerbrat-Orecchioni (1991a : 5-6), Wilmet (2010 : 556) et Riegel *et al.* (2003 : 387), se distingue sur au moins deux points : (i) elle se superpose à d'autres modalités et y apporte de l'expressivité, alors que les modalités de base sont mutuellement exclusives ; (ii) sa structure morphosyntaxique, qui connaît une variation importante, prend souvent la forme des modalités de base et imite tantôt l'assertion : *Il fait beau !*, tantôt l'interrogation : *Est-elle mignonne ! L'aime-t-il sa petite femme !* (< Wilmet), *Quel spectacle ! Qu'est-ce qu'elle fume !* (< Riegel *et al.*).

D'autres ouvrages de référence procèdent à un classement différent et rangent l'exclamation parmi les modalités d'énonciation principales (Arrivé *et al.* 1986 ; Le Goffic 1993) :

La *modalité* définit le statut de la phrase, en tenant compte de l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé et du destinataire. On distingue généralement les modalités de l'assertion (elle-même répartie entre affirmation et négation), de l'interrogation, de l'exclamation et de l'ordre. (Arrivé *et al.* 1986 : 390)

Toute phrase suppose une mise en relation d'un sujet et d'un prédicat, d'une façon telle que cette relation est, par exemple, posée, affirmée (*La terre est ronde*, assertion), ou mise en question (*Tu viens ?*, interrogation) : l'assertion et l'interrogation sont des **modalités de phrase**, comme l'exclamation ou l'injonction. (Le Goffic 1993 : 17)

Enfin, dans la tradition anglo-saxonne, Huddleston (2002 : 853) distingue jusqu'à cinq types de phrases principaux, qu'il nomme en anglais « clause type ». Ainsi, en plus des phrases assertive (déclarative), exclamative et impérative, il distingue deux types de phrase interrogative : « question fermée » *Are you generous?* (angl. “closed interrogative”), qui fait office d'interrogation totale ; et « question ouverte » *How generous are you?* (angl. “open interrogative”), correspondant à une interrogation partielle. À ce sujet, voir également Marchello-Nizia (2003), qui emploie aussi, outre les termes d'interrogation totale et d'interrogation partielle, les termes de *question fermée* pour référer à la première : *Viens-tu ?* et de *question ouverte* pour désigner la deuxième : *D'où viens-tu ?* Dans le même temps, concernant la classification des interrogatives, il peut y avoir différentes façons de répartir la catégorie de la question en différentes sous-catégories, ce qui mène vers l'usage de termes linguistiques variés d'un travail à l'autre (Kerbrat-Orecchioni 1991a : 18-25).

Au vu de ces observations, nous pouvons conclure qu'il n'est pas toujours aisé de procéder à un inventaire des modalités énonciatives : d'une part, la *modalité exclamative* a un statut « flou », d'autre part, il peut y avoir différentes nuances dans le classement des types de phrase de base.

1.2. La modalité interrogative est-elle universelle ?

Nous avons vu que les linguistes semblent unanimement s'accorder sur le fait que le français dispose d'une *modalité interrogative*. Il serait ainsi difficile d'imaginer un ouvrage de référence de grammaire française qui ne la mentionnerait pas. Selon Kerbrat-Orecchioni, la question aurait même « une position centrale » au sein des autres modalités énonciatives et serait « en quelque sorte *le maillon intermédiaire entre l'ordre, et l'assertion* » (1991a : 6).

Mais, là encore, même sur le terrain de l'interrogation, qu'on aurait pu penser incontestablement solide, certaines études menées dans une perspective typologique montrent que les choses sont loin d'être claires. D'une part, Sadock & Zwicky (1985 : 195) remarquent qu'en théorie un langage humain pourrait se passer d'énonciation interrogative en ayant recours à d'autres types d'énonciation afin de recréer les effets propres habituellement à la question. D'autre part, assez curieusement, Levinson (2010) et Krifka (2011 : 3) rapportent le cas de la langue papoue yélî dnye, qui ne semble faire aucune distinction – en tout cas, au niveau syntaxique et prosodique – entre une interrogation totale et une énonciation déclarative.

En deux mots, il semble que la plupart des langues humaines, connues par les linguistes, disposent bien de *la modalité interrogative*, même si les critères de reconnaissance ne sont pas les mêmes et sont sujets à variation. C'est ainsi que dans son étude qui considère jusqu'à 842 langues différentes, Dryer (2008) a relevé un seul cas où l'interrogation manquerait des critères de reconnaissance formel ou intonatif (cité dans Levinson 2010 : 2742).

En ce qui concerne le français, certains linguistes, comme Moignet (1966) ou Berrendonner (1981), vont jusqu'à refuser de voir attribuer à la catégorie de l'interrogation quelque marque syntaxique que ce soit ; de ce point de vue, pour ces linguistes, la catégorie de l'interrogation serait plutôt un fait d'ordre discursif et non pas d'ordre formel ou syntaxique :

L'interrogation fait donc intervenir une grande variété de moyens linguistiques divers, et ce fait pourrait inciter à penser qu'elle n'existe que dans le plan du discours, qu'elle ne constitue pas une catégorie linguistique. (Moignet 1966 : 51)

On en arrive alors à se demander ce qui, dans la structure des questions directes, peut être considéré comme une marque explicite et spécifique de l'acte de langage « interrogation ». Et la réponse est : apparemment *rien*. (Berrendonner 1981 : 57-58)

En effet, les moyens intonatifs ou morphosyntaxiques déployés dans l'interrogation ne se limitent pas à cette catégorie. Prenons, par exemple, le cas d'une intonation ascendante :

bien que celle-ci soit traitée dans certains travaux comme propriété intrinsèque de l'interrogation totale, il arrive qu'elle ne soit pas régulièrement sollicitée par les locuteurs ou même qu'elle s'emploie en dehors des questions (cf. Ch. 2, § 3.1). En ce qui concerne l'emploi du matériel morphosyntaxique habituellement utilisé dans les constructions interrogatives – comme l'inversion du sujet clitique, *est-ce que*, et mots en Q –, là-encore, il peut apparaître dans les constructions non interrogatives (cf. Ch. 2, § 1-2 ; Ch. 3, § 1).

Mais, dans ce cas-là, faute de pouvoir définir la question en s'appuyant uniquement sur les critères formels, comment devrait-on envisager l'acte de question, celui-ci constituant l'un des principaux actes de langage dans la communication humaine ? Nous verrons ci-dessous quelques pistes proposées par les linguistes afin d'identifier la question au niveau énonciatif, sachant que les indices intonatifs ou morphosyntaxiques ne constituent pas en soi des critères formels auto-suffisants dans la reconnaissance de la question.

2. La question en tant qu'acte de langage : Modèle standard

Du point de vue pragmatique, il est possible de distinguer au moins deux types de modèle qui essaient de rendre compte du fonctionnement discursif de la question (Berrendonner 2005 ; cf. Kerbrat-Orecchioni 1991a). Le premier type de modèle, souvent répandu dans des analyses conversationnelles, conçoit l'acte de question comme une interaction entre deux participants : le locuteur (L₁) interroge son interlocuteur (L₂) dans le but d'obtenir une information. Quant au deuxième type de modèle, il considère que l'interaction entre L₁ et L₂ passe par l'intermédiaire de la mémoire discursive, concept développé dans le cadre des travaux du Groupe de Fribourg (2012) et qui renvoie aux « représentations publiquement partagées ». Le fonctionnement de la question est ainsi expliqué en termes d'opérations appliquées à la mémoire discursive (*infra* § 3).

Selon le premier type de modèle, dit aussi « standard » et souvent utilisé dans le cadre de l'analyse conversationnelle, l'acte de question a pour vocation d'agir sur son destinataire dans le but d'obtenir une information. Ainsi, lorsque le locuteur (L₁) produit un énoncé dont le contenu propositionnel est doté d'une force illocutoire de question, il agit directement sur son destinataire (L₂), qui à son tour répond à la question et, partant, complète le tour de parole. En accord avec cette conception, la question peut être définie en tant qu'« énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de L₂ un apport d'information »

(Kerbrat-Orecchioni 1991a : 14). Selon ce modèle, (i) *la question* provoque un « effet conatif » et nécessite donc d'être complétée par (ii) *la réponse*, de sorte que question et réponse forment une paire de répliques adjacentes, ce qui peut être représenté sous forme d'un syntagme discursif binaire « question ↔ réponse » (Berrendonner 2005 : 148, 149) :

Forme de phrase qui s'oppose à l'assertion, à l'ordre, et à l'exclamation, l'*interrogation* est généralement une demande d'information, ce qui permet de la définir comme première partie d'un couple question-réponse (*vient-il ? oui*). (Arrivé et al. 1986 : 347)

One of the most noticeable things about conversation is that certain classes of utterances conventionally come in pairs. For instance, questions and answers; greetings and return greetings; or invitations and acceptances/declinations. [...] Basically, these are pairs of utterances which are *ordered*, that is, there is a recognizable difference between first parts and second parts of the pair; and in which given first pair parts require particular second parts (or a particular range of seconds). (Hutchby & Wooffitt 2006 : 39)

Cependant, comme le montre dans son article Berrendonner (2005), ce modèle n'est pas sans défaut et rencontre ses limites. Tout d'abord, ce qu'on appelle l'effet conatif de la question et qui a pour vocation d'agir sur l'interlocuteur n'est pas l'exclusivité de la question. Ainsi, de manière générale, toute hésitation ou incertitude exprimée par le locuteur est susceptible de provoquer un apport d'information (*op. cit.* : 149). C'est le cas des exemples suivants où le locuteur manifeste son incertitude par le biais de divers moyens, tels que l'emploi du verbe *ignorer* (5) ou le recours à une modalité dubitative *on dirait que* (6) :

- (5) - Mais maman, il me tenait [...] Ce n'est pas ma faute, il avait l'air si méchant... *Moi j'ignore ce qu'il faut faire.*
- Ce qu'il faut faire, *elle demande ce qu'il faut faire* ! Eh ! Ne vous ai-je pas dit cent fois le ridicule de vos effarouchements ! [Zola] (< Berrendonner 2005)
- (6) - *On dirait que* vous êtes malade...
- Non, ce n'est rien. [Bazin] (< Berrendonner 2005)

Autrement dit, la question est loin d'être le seul moyen de déclencher un apport d'information. Mais le désir d'apporter une information manquante à autrui peut être dû à ce que Berrendonner appelle *une norme de coopération* :

[...] les interactions communicatives sont soumises à une norme de coopération très générale qui prescrit à chaque participant de secourir de ses propres connaissances un partenaire en panne de savoir. (*op. cit.* : 150)

Notons encore que ce *principe de coopération* est aussi observé quand les interlocuteurs contribuent à deux à la production d'un même énoncé, si bien que toute hésitation du côté

du locuteur déclenche potentiellement une intervention de l'interlocuteur, celui-ci pouvant continuer l'énonciation initiée par le premier (Sabio 2006 : 130 ; cf. Jeanneret 1999) :

- (7) L₁ : on faisait venir les
L₂ : les copains les copines
L₁ : tous les gamins les gamines du quartier tous les bons copains (< Sabio)

De ces observations, nous pouvons conclure que la question n'est pas seule à provoquer un apport d'information, dans la mesure où l'interlocuteur est généralement sensible à l'incertitude du locuteur et s'offre normalement à y remédier par ses propres connaissances. En effet, le fait de ne pas s'accorder sur le statut des *objets-de-discours*¹ (de sorte qu'on ne peut trancher sur sa validité) est susceptible de déstabiliser le bon déroulement du discours. Par conséquent, pour reprendre les propos de Berrendonner, « rien ne distingue le contenu littéral d'une question de celui d'une assertion d'ignorance ou d'incertitude... » (*op. cit.* : 150). Une alternative assez proche de ce raisonnement serait de considérer la question, à l'instar des propos de Krifka (2011), comme une expression du « manque d'information » :

[...] the various uses of unembedded or root questions can be reduced to one basic pragmatic function, namely, expressing lack of information of a specified type. (Krifka, *op. cit.* : 4)

L'autre argument qui va à l'encontre de l'analyse classique de la question concerne la prétendue exigence de complétude discursive, l'acte de question nécessitant d'être complété par la réponse : « question ↔ réponse ». Or il existe des cas de questionnement qui ne cherchent guère à obtenir une information de la part de l'interlocuteur (Berrendonner *op. cit.* : 151 ; Krifka *op. cit.* : 3). Sans mentionner le cas des questions rhétoriques, il peut d'abord y avoir toutes sortes de questions dites à « réponse autolocutée » (Bonhomme 2005 : 196). C'est notamment le cas de la question introspective (8) ou encore de la question qui crée des attentes en projetant une action subséquente, spécifiée lexicalement dans un deuxième temps (9) :

- (8) a. [...] maintenant, sur la surface en verre de la table, le léger choc du briquet au pied protégé par un disque de feutre. *Va-t-il se lever ?* L'idée m'en fait chanceler. À présent, aussi, arrivent les accords lointains d'un piano. Une sonate de Beethoven, je crois. *Laquelle ?* Je ne sais plus. C'est l'été. De l'autre côté de la rue, un veilleur écoute un disque en sourdine, fenêtres ouvertes. J'avance. *Que vais-je faire ?* Il vaudrait mieux reculer. (fr, Chaix, 1979)

¹ Le concept d'*objet-de-discours* est compris ici au sens du Groupe de Fribourg (2012 : 22) et réfère aux « représentations publiquement partagées » dont l'état évolue constamment au cours de l'interaction. Les définitions utiles figurent dans § 3, Ch. 1.

b. Je posais une question, elle est restée sans réponse, d'autres questions l'ont recouverte, peut-être plus importantes. *Veux-je, en 1998, renouer avec mon vieux néant pour prendre plaisir aux substances sensuelles qui virtuellement le flanquaient ?* (À Noël 1952, je suis entré dans la paroi de Saint-Paul-de-Vence nocturne. (fr, Lucot, 2001)

(9) a. Et puis il est agaçant avec son air de je ne sais quoi. *Tu sais quoi ?* J'aimerais lui tirer les cheveux et qu'il crie, cet homme, qu'il crie une fois, comme un mortel ! (fr, Cohen, 1930)

b. « Il a écrit : "Encore cent ans de journalisme, et les mots pueront." *Et tu sais quand ?* En 1882. » Donc acte. (gl, Barbier, 2012)

Outre le questionnement à réponse autolocutée, nous citerons également le cas des questions qu'on rencontre dans le discours journalistique ou scientifique. Ces questions, en réalité, ne s'adressent pas à quelqu'un, mais elles montrent plutôt qu'on a du mal à accorder un statut quelconque, valide ou non valide, à l'objet-de-discours sur lequel porte l'interrogation. D'où la capacité de ces questions à créer les débats sur un sujet controversé ou d'annoncer un événement à l'issue incertaine, comme c'est le cas des questions utilisées dans les titres d'émissions (10a), de journaux (10b), d'articles (10c), ou encore dans les commentaires sportifs (10d) :

(10) a. Ce soir, eh bien, on va essayer de répondre à cette grande question : *peut-on vivre dans un monde sans frontières ?* (w, émission « Les grandes questions » sur France 5)

b. Déjeuner avec Fillon : *Jouyet est-il condamné à démissionner ?* (w, *Le Nouvel Observateur*)

c. Les commentaires sportifs télévisés sont-ils un genre au sens de la « grammaire des genres » ? (titre de l'article de Deulofeu 2000).

d. *Iker Casillas sera-t-il menacé par ce corner ?* (des commentaires sportifs lors de la diffusion d'un match de foot en direct)

Il s'ensuit que le modèle standard est confronté à plusieurs difficultés quand il définit la question comme un acte de parole qui, par le biais de l'effet conatif, vise à influencer l'interlocuteur afin d'obtenir de sa part un apport informationnel. Nous avons vu, ainsi, suite aux réflexions de Berrendonner (2005), que, d'une part, ce qu'on appelle l'« effet conatif » n'est pas la seule exclusivité de l'interrogation, que, d'autre part, la *question* n'appelle pas nécessairement une réponse de la part de L₂. Mais comment définir la question dans ces conditions ?

3. La question comme « assertion non assumée » (Berrendonner 2005)

La solution alternative au modèle standard consiste à affirmer, implicitement ou explicitement, la dépendance de l'*interrogation* par rapport à l'*assertion*, comme en témoignent les propos de certains linguistes à ce sujet :

La valeur illocutoire matricielle de la question, à la fois générique et en amont, peut tenir en une proposition : *une question, c'est l'expression adressée d'un doute sur une assertion ou un fait.* (Bonhomme 2005 : 195)

L'interrogation totale met en débat l'assertion correspondante [...]. L'interrogation *partielle* présuppose la vérité de l'assertion correspondante. (Wilmet 2010 : 557-558)

L'**indicatif** est le **mode du jugement, de l'assertion** (affirmative ou négative), c'est-à-dire le mode par lequel le locuteur s'engage en présentant comme certain ce qu'il dit. [...] L'indicatif est aussi le mode sur la base duquel se développe l'interrogation [...] : **il n'y a pas de "mode interrogatif"**. Cela indique que l'interrogation part d'une assertion, qu'elle remet en question (c'est une sorte de débat sur la validité d'une assertion), ou qu'elle appelle à compléter. (Le Goffic 1993 : 93)

Il nous semble que cette conception est aussi proche de celle de Borillo (1981), qui parle quant à elle, de la mise en doute de la *vérité de P* :

En principe, le fait d'interroger sur P est de la part du locuteur l'expression d'une incapacité – fondée sur l'ignorance – d'affecter à P une valeur positive ou négative ; cependant par le jeu de l'implication pragmatique, cela peut vouloir signifier non pas qu'il ignore mais qu'il met en doute la vérité de P (Borillo 1981 : 5-6).

Compte tenu de ces observations, la *question* ne constitue pas en soi un acte de langage sémantiquement indépendant ou autosuffisant, mais prend bel et bien pour point de départ l'*assertion*. D'autres arguments vont encore en faveur de cette vision. D'une part, comme le rapportent Sadock & Zwicky (1985:181), dans certaines langues, une énonciation interrogative ne se distingue de l'assertion que par la marque intonative, à savoir une intonation finale montante. D'autre part, plusieurs linguistes ont observé des effets propres aux énoncés qui assertent à propos « des savoirs retenus par son destinataire », connus dans la terminologie de Labov & Fanshel sous le nom de « B-events » (1977 : 100). Ces énoncés sont jugés comme ayant le potentiel de déclencher une réponse de la part du destinataire (Kerbrat-Orecchioni 1991b : 93 ; Fontaney 1991 : 129 ; Levinson 2010 : 2742 ; Krifka

2011 : 3). Il suffit par exemple de dire à quelqu'un *Tu as l'air tout content*, pour que celui-ci juge nécessaire d'apporter des précisions en confirmant ou en rejetant cette affirmation.

Mais, dans la mesure où la question se résume à une « assertion non assumée », Berrendonner (2005) conclut qu'il n'y a pas lieu à proprement parler d'un acte d'interrogation. En revanche, il propose de traiter la question en termes d'opérations appliquées à la Mémoire discursive (M), concept développé dans le cadre du modèle pragma-syntaxique proposé par un groupe de chercheurs des universités de Fribourg et de Neuchâtel (Groupe de Fribourg 2012).

Selon le modèle fribourgeois, M désigne un ensemble de connaissances ou de savoirs partagés considérés comme valides par L₁ et L₂, dont l'état subit des changements au cours de l'interaction. Il s'ensuit que (i) toute interaction entre L₁ et L₂ passe par l'intermédiaire de M, et (ii) que toute énonciation provoque des changements dans l'état initial de M : soit elle y introduit un objet-de-discours et le valide, soit elle l'en retire et annule sa validité. Le concept d'objet-de-discours (désormais O) doit être compris ici au sens large, référant à toutes sortes de faits et d'événements dénotés.

Dans la perspective indiquée par le modèle fribourgeois, les sujets parlants, au lieu d'interagir tour à tour (comme le prétendent d'autres modèles d'analyse du discours), réagissent en réalité aux changements provoqués dans M par des énonciations qu'ils produisent au cours de l'interaction. En phase avec ce positionnement, produire une énonciation se résume à un couple d'opérations :

- (i) *Opération primaire* qui consiste à asserter un fait quelconque : soit on valide O, soit, au contraire, on le réfute ;
- (ii) *Opération secondaire (-méta)* qui consiste à traduire, par le biais des indices posturaux (intonation, gestes, mimiques), le degré de confiance attribué à son action.

Pour donner un exemple, une énonciation assertive *Je le connais bien* consiste (i) à valider O par le biais de l'actualisation d'un signe verbal et (ii) à en assumer pleinement la responsabilité par le biais d'un « commentaire modal » (indices posturaux)². Ensuite, L₂ peut

² Cette vision sur le fonctionnement d'un acte énonciatif semble aussi trouver écho dans d'autres travaux, mais avec certaines nuances. Ainsi, Krifka (2011) signale un modèle de Stenius (1967) selon lequel il y aurait deux composantes à l'origine de l'énonciation : (i) "a sentence radical denoting a semantic object", et (ii) "a sentence mood indicator or illocutionary operator that turns this semantic object into a communicative act" (2011).

accepter la validité de O dénoté : l'état de M se transforme en M^{i+1} ; ou au contraire il peut rejeter sa validité, ce qui revient à dire que l'état de M est resté inchangé et tel qu'il était initialement.

Berrendonner (2005 : 161-163) étend ce modèle à l'analyse de l'énonciation interrogative, qui est analysée comme suit :

- (i) Une énonciation interrogative du type *Tu viens au cours ?* accomplit en même temps une opération primaire consistant à asserter ou valider O et une opération secondaire traduisant un refus de garantir sa validité ;
- (ii) Ce double comportement provoque une instabilité dans M ; on a du mal à se décider à propos du statut de O. Il en résulte une situation paradoxale³ : d'un côté, « l'assertion primaire [...] accrédite sa validité » et, de l'autre, « la réfutation secondaire [...] milite en faveur de son invalidité » (*op. cit.* : 163).
- (iii) C'est afin de remédier à cette instabilité de l'état de M qu'intervient alors L_2 . En un mot, l'obligation de répondre à la question n'est donc qu'une conséquence émanant de *la norme de coopération* « qui prescrit à tout sujet parlant, s'il est confronté à un état non consistant de M, d'intervenir dans la mesure de ses moyens pour en rétablir la consistance » (*op. cit.* : 163).

Pour plus de détails sur cette approche de la question, nous renvoyons le lecteur aux travaux de Berrendonner (2005, 2018), mais nous pensons que ce modèle permet de mettre en lumière plusieurs points majeurs dans la théorie de la question. Ci-dessous, nous essaierons de montrer comment le modèle proposé par Berrendonner (2005) permet d'arriver à la meilleure compréhension du fonctionnement de la question dans ses différentes manifestations.

3.1. Des différents types de la question aux routines discursives

Tout d'abord, l'approche proposée par Berrendonner permet de rendre compte de plusieurs types de question, le cas de la question la plus répandue, qui provoque la réponse chez L_2 , n'étant finalement qu'un cas parmi d'autres. Cette position est aussi reflétée par Bonhomme

³ Ainsi Berrendonner conclut que, sur ce point, la question se rapprocherait des autres figures à caractère de « double jeu énonciatif » tel que l'ironie, le paradoxe, la syllepse, etc. (*cf.* Berrendonner 2002a).

(2005 : 195) : « [...] la demande d'information ne constitue qu'une variation de question parmi d'autres, certes statistiquement dominante dans les énoncés et dans notre perception idéologique de la langue ». Nous pensons donc que l'intérêt de l'approche pragma-syntaxique consiste à proposer une approche unifiée du phénomène de la question. En effet, à partir du moment où cette approche envisage un acte d'énonciation en termes de « schéma d'actions appliqué à la mémoire discursive » (Groupe de Fribourg 2012 : 188), il devient possible de classer différents types de questions sur la base de leur contribution à l'organisation du discours. Plusieurs scénarios ou « routines » (dans le langage fribourgeois) sont désormais possibles...

Nous avons vu que dans le cas le plus banal de la routine – celle qui suscite la réponse chez L₂ – la question, à force de vouloir à la fois asserter un élément et lui amputer sa validité, crée dans un premier temps une instabilité dans M ; ce paradoxe étant résolu dans un deuxième temps par L₂ qui ne tolère pas l'état incohérent de M et valide, ou réfute, l'élément sur lequel on interroge.

En ce qui concerne les questions à réponse autolocutée, elles peuvent être abordées comme « de simples routines d'autocorrection, exploitables au besoin pour ménager un petit effet de suspense ou de progressivité dans la délivrance de l'information » (Berrendonner 2005 : 166) :

- (11) a. à tout moment elle taille euh pour faire | _ | des photos elle est formidable chaque fois que | _ | on va à une place et ben euh | _ | elle fait oh **qu'est-ce que je veux dire en tout cas** | _ | cent cinquante deux cents photos et mais peut-être même plus (ofrom)
- b. avec des copains du village justement | _ | euh je suis allée en Égypte | _ | euh je suis allée beaucoup euh faire du | camping euh en France | _ | euh **où est-ce que je suis encore allée** | _ | je suis allée euh au Sénégal | _ | et je suis allée en République Dominicaine | _ | là j'y retourne | _ | en début de l'année prochaine (ofrom)
- c. oh moi j'aime j'aime bien les comédies j'aime bien | les thrillers j'aime bien euh | _ | **qu'est-ce que j'aime bien** euh j'aime bien les | bon les j'aime bien le t/ tu parles de cinéma là | _ | ou bien théâtre (ofrom)

... ou encore comme des routines spécialisées dans la création des attentes dans le discours et utilisées à des fins de projection d'une action subséquente, spécifiée lexicalement dans un deuxième temps (Guryev 2016) :

- (12) a. Mais je le ferai pas. Parce que **tu sais quoi ?** J'vais me reprendre en main. (w)
- b. J'ai peur **de tu sais quoi ?** j'ai peur tout simplement que tu me remplaces, que tu m'oublie... (w)

c. Maman, je viens de te dire que j'habite chez une amie. Je ne sais pas quand je... **Tu sais quoi ?** C'est sans importance. Pourquoi est-ce que Mark était chez toi lorsque j'ai appelé la semaine dernière ? (gl, Lindsey Kelk)

Dans les deux types d'exemple, les structures interrogatives interviennent dans des schémas à caractère de *parenthèse*, permettant la « continuation du programme » (11-12a), la « reprise littérale » (11-12b), ou encore l'« abandon avec reprogrammation » (11-12c) (Berrendonner 2008).

Mais si, dans les exemples (11-12), c'est le locuteur lui-même qui apporte les réponses et rétablit l'état consistant de M, il peut y avoir une autre routine dans laquelle la question a pour fonction de déstabiliser l'état de M en mettant la validité de O en débat pour n'exclure *a priori* aucun scénario :

- (13) a. La question du cancer. Le cancer est-il contagieux ? (titre dans un travail scientifique datant de 1891)
- b. Montebourg votera-t-il pour Hollande en 2017 ? (w, titre sur le site d'une chaîne de télévision française, datant du 7 octobre 2014)

Dans de pareils cas, le statut de O restera donc incertain ou en suspens tant que toutes les conditions favorables ne seront pas réunies pour le valider ou le réfuter définitivement. Mais les questions de ce type s'apparentent aussi à un autre cas de la question qui se fait souvent dans le discours journalistique ou scientifique (14) :

- (14) a. Régionales 2015 - **Comment a-t-on voté en Alsace ?** (w, un titre de journal français datant du 6 décembre 2015)
- b. [Titre d'un article :] **Baisse du chômage : François Hollande a-t-il réussi son pari ?**
Le chômage a fortement baissé en mars : le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a reculé de 1,7 %. Petite victoire pour la gauche, méfiance du côté de la droite. [...] (w, titre sur le site d'une chaîne de télévision française, datant du 27 avril 2016)

La particularité de la question de ce type est que le locuteur met en débat le statut de O et ouvre les débats dans un premier temps (ce qui provoque l'instabilité dans l'état de consistance de M) et apporte lui-même la réponse dans un deuxième temps, en relatant des événements ou en évoquant des arguments en faveur ou contre sa validation (ce qui a pour effet de rétablir l'état inconsistant de M).

Enfin, il peut encore y avoir un autre schéma, propre à la réalisation de la question rhétorique, dans laquelle L₁ feint de mettre en débat la validité de O, mais en réalité ne fait que l'éliminer de M, en validant un autre objet-de-discours dont la valeur est tout le contraire de O éliminé. Nous prolongeons ici les réflexions de Borillo (1981) :

[...] on peut voir un effet d'implication pragmatique dans (13) ou (14) :

13. Est-ce bien le moment d'en parler ? → À mon avis, ce n'est pas...

14. N'est-ce pas le moment d'en parler ? → Je crois que c'est...

C'est bien par ce mécanisme que fonctionne la question rhétorique. Dans la gamme des schémas possibles d'interrogation, elle constitue le cas extrême où disparaît toute sollicitation et attente de réponse. Elle est le cas où le locuteur, fort de son jugement sur la proposition qu'il émet, pourrait très bien ne pas la présenter sur le mode interrogatif mais carrément l'asserter, et puisque nous parlons du mode interpositif, l'asserter négativement. (Borillo 1981 : 6)

Dans son travail, Borillo montre que nombreux sont les moyens linguistiques qui peuvent être déployés dans la question rhétorique. Nous citons, entre autres, le cas des éléments de quantification ou d'intensité qui ne font qu'accentuer à leur façon « une inversion de polarité entre la forme d'une interrogation et sa portée significative » (Borillo *op. cit.* : 6). Ainsi, si nous prenons le cas des adverbes d'intensité de haut degré, nous verrons qu'il s'instaure des relations diamétralement opposées entre ce qui est postulé sous forme de question (tentative de valider +O), et ce qui est réellement impliqué par L₁ (-O) :

(15) Est-ce (bien + vraiment...) utile de revenir là-dessus ? (< Borillo)

Il importe de souligner, toutefois, comme le fait aussi Borillo, que cette implication est pragmatique. En termes d'opérations appliquées sur M, L₂ infère que la visée communicative de L₁ va à l'encontre du contenu propositionnel de la question, car selon l'état normal des choses dans M, il serait hors de propos de valider O en question avec une intensité maximale sur une échelle quantitative :

En effet, sachant qu'un maximum est rarement atteint, interroger sur ce maximum reviendrait par l'insistance que cela traduit, à communiquer d'une manière plus explicite encore l'idée d'un point de vue négatif. (Borillo *op. cit.* : 10)

Une autre stratégie pour nier la validité de O sur lequel porte l'interrogation serait de recourir aux éléments scalaires qui expriment la quantité minimale :

(16) Est-ce que tu as eu le moindre regret ? (< Borillo)

Ce faisant, L₁ élimine d'un coup toute proposition dont le degré d'intensité serait supérieur à celui de O énoncé (*le moindre regret*), ce qui veut impliquer finalement au niveau pragmatique *tu n'as eu aucun regret* :

L'interprétation existentielle repose sur l'implication suivante : en niant l'existence d'une qualité à son plus bas degré, on évoque la quantité nulle et par là-même on suggère la non-existence de la chose à laquelle elle s'applique. (Borillo *op. cit.* : 30)

Dans un autre cas, la question rhétorique révèle que L₁ a du mal de trancher sur le statut de O en question, alors qu'en réalité L₁ et L₂ savent tous les deux que cet objet-de-discours a déjà été validé dans M et qu'il serait difficile de lui amputer sa validité (17) ou, au contraire, que cet objet-de-discours ne saurait être validé sans transgresser l'ordre normal des choses établi dans M (18) :

(17) Zerbinette. - Toi aussi, *est-ce que tu n'as pas joué dans la pièce du temps de Monsieur de Molière, et n'est-ce point de cette main auguste que tu as reçu des coups de bâton qui font la fierté de ton existence ?*

L'Aubergiste. - c'est pour cela que je n'ai point envie d'en recevoir d'autres. (fr, Claudel, 1952)

(18) - Tu veux pas réfléchir ?

- Si. Je sais pas si je veux être l'oiseau.

- Mais est-ce que tu crois qu'on a le choix ? *Est-ce qu'on peut se transformer en aigle si on naît cabri ? Ou en cabri si on naît ours ?* Peut-être qu'on est tous programmés à l'avance. Ce serait nul, tu trouves pas ? (gl, Desmarteau, 2012)

Si nous nous référons aux propos de Borillo (*op. cit.* : 16) pour commenter ces exemples, nous verrons qu'elle emploie le terme d'*expression des hypothèses irrecevables*. En d'autres termes, à partir du moment où L₂ sait que la validation de O ne serait pas en phase avec l'état actuel de M, il déduit qu'il a affaire à une question rhétorique :

De telles interrogations sont bien des questions rhétoriques dès lors qu'on interprète la proposition concernée avec une valeur de vérité inverse : il n'est pas possible que P, cela ne se peut pas que P, la notion de possible étant ici d'ordre épistémique, c'est-à-dire en liaison avec le jugement ou la connaissance [...] (Borillo *op. cit.* : 16)

Nous espérons avoir montré ici les avantages du traitement de différents types de questions en termes d'opérations appliquées à la mémoire discursive. En un mot, les différents types de questions peuvent être classés sur la base de leur apport informationnel dans la structuration discursive.

3.2. Sur l'importance de relativiser les frontières entre les modalités assertive et interrogative

Dans un deuxième temps, l'approche proposée par Berrendonner permet de s'interroger sur le bien-fondé des frontières entre les modalités *assertive* et *interrogative*, dans la mesure où le degré de confiance que L₁ attribue à son action *O⁴ n'est pas en soi une mesure absolue,

⁴ Par commodité, et à l'instar de Berrendonner (2005), nous utilisons ici l'étoile pour référer à l'une des opérations : validation de O (+O), ou sa réfutation (-O).

mais, en revanche, est susceptible de recevoir beaucoup des valeurs intermédiaires qui se situent sur l'échelle entre 0 et 1 (Berrendonner 2005 : 157, 160). Dans l'idéal, lorsque L_1 est en mesure d'accorder à son action primaire un degré de confiance maximale (sa valeur étant égale à 1), cela donne lieu à ce qu'on appelle communément *une énonciation assertive*. Et, à l'inverse, lorsqu'il refuse de prendre en charge son action *O, le degré de confiance est égal à 0, ce qui entraîne *une énonciation interrogative*. Mais une interaction humaine n'étant pas mécanique, il y a des cas d'énonciation où l'on a du mal à trancher sur son statut : s'agit-il d'une assertion ou d'une interrogation ? À ce propos, citons par exemple Kerbrat-Orecchioni (1991b) :

[...] si certains énoncés peuvent sans problème être catégorisés comme réalisant un acte d'assertion, ou un acte de question, d'autres se situent dans l'entre-deux, et se localisent quelque part sur l'axe graduel reliant l'assertion et la question, constituant ainsi une sorte d'acte-valise. (Kerbrat-Orecchioni 1991b : 104)

En un mot, il peut y avoir des cas où « le dosage de question et d'assertion dans un énoncé est tel qu'on ne sait pas bien auquel des deux actes on est censé s'adresser en priorité » (Fontaney 1991 : 158). La structure de ces énoncés correspond à celle d'un énoncé déclaratif, mais leur intonation « est identique à celle qui est employée pour les assertions non marquées » (Fontaney 1991 : 129 ; cité également par Berrendonner 2005 : 155) :

(19) a. « Ils habitent par là, hein, mes anciens patrons ? » **derémandpondadit-il** (< Kerbrat-Orecchioni, Queneau).

b. Toi, tu n'étais pas là, tu ne pouvais pas être là, puisque NUL ne pouvait prévoir ce qui allait arriver et que je vois encore la mine étonnée du chirurgien venu à 3h30 voir comment elle allait, que **j'entends sa question posée sur un ton affirmatif** à son collègue de médecine générale appelé d'urgence en consultation : « **mais ce n'est pas sérieux ?** » (fr, Doubrovsky, 1977)

L'existence-même de ce type d'exemple semble dénoncer le caractère idéal de la répartition du système de modalités, tel qu'on le conçoit traditionnellement dans les grammaires de référence. Dans la même veine, il peut y avoir des cas où la structure interrogative SVQ connaît une interprétation « quasi-assertive », le locuteur ayant dans un premier temps asserté le prédicat SV et faisant usage dans un deuxième temps d'un mot interrogatif Q, faute de pouvoir établir une référence à un objet de verbe :

(20) Léonide tourna le bouton : des flots de commentaires fiévreux envahirent la salle à manger. Politiciens, journalistes, français, anglais. Hitler, par surprise, aurait envoyé Ribbentrop à Moscou. Coup de génie. *Les deux ennemis mortels allaient se partager...* **quoi ?** Léonide de s'écrier :

- Ils verront, ces deux monstres ! (fr, Schreiber, 1996)

En revanche, en ayant recours à un mot Q , L_1 valide dans M les paramètres fonctionnels de O (non-humain, complément d'objet direct), même si ce dernier reste lexicalement sous-spécifié.

Bilan du chapitre

L'approche de la question en termes d'opérations appliquées à la mémoire discursive nous invite à repenser le rôle qu'on accorde habituellement aux moyens déployés dans la structuration des énoncés interrogatifs. En suivant notamment les raisonnements de Berrendonner (1981, 2005), il semble préférable de ne pas restreindre l'image de la question aux critères formels quelconques. Nous verrons, par exemple, dans les Ch. 2 et 3, que différents moyens morphosyntaxiques ou intonatifs ne se limitent pas seulement à l'expression de la question mais investissent également des constructions non interrogatives. En revanche, il serait plus avantageux d'envisager la question comme une « assertion non assumée » dont le contenu propositionnel « se trouve revêtu d'indécidabilité » et se présente « comme étant à la fois vrai et faux » (Berrendonner 2005 : 169). Il suffit par conséquent que L_1 ait du mal à trancher sur le statut de l'objet-de-discours (*est-il valide ou non ?*) pour que cela puisse provoquer l'intervention de la part de L_2 , qui y voit la nécessité de « rétablir la consistance » de l'état de la mémoire discursive (Berrendonner 2005 : 163). Bref, c'est le principe de la coordination interactionnelle ou de la coopération qui fait réagir L_2 , et non pas en soi la « force illocutoire » de la question. De ce point de vue, pour reprendre les propos de Moignet (1966 : 51), le concept de *question*, en tant que telle, n'existe que dans le discours et ne peut être saisie à partir des seuls critères formels. En outre, l'approche que préconise Berrendonner (2005) permet des généralisations assez intéressantes : quel que soit le type de question, elle a pour vocation de montrer l'indécidabilité de L_1 quant à la validité de O . Mais ce fonctionnement de la question peut être exploité à des fins pragmatiques très différentes. Dans le cas le plus banal, L_2 , qui infère que L_1 a du mal à trancher sur la validité de O , intervient afin de remédier par ses propres connaissances à l'état non-consistant de M . Dans le cas de questions autolocutées, exploitées souvent comme des routines d'autocorrection (Berrendonner 2005 : 166), c'est L_1 lui-même qui rétablit l'état de M . S'agissant des questions employées dans le discours journalistique et scientifique, elles sont censées déstabiliser l'état de M et mettent en suspens la validité de O : la question reste ouverte, tant qu'on n'aura pas davantage de clarifications ou de précisions pour pouvoir

trancher sur la validité de O sur lequel porte l'interrogation. Enfin, dans le cas de question rhétorique, L₁ prétend de mettre en débat la validité de O, mais ne fait que l'éliminer de M. Autrement dit, on infère qu'il s'établit des relations inverses entre ce qui est postulé sous forme de question (tentative de valider +O), et ce qui est réellement impliqué (-O).

D'autre part, l'acte de questionnement pouvant être réalisé par un tas de formes différentes, nous sommes bien conscient que son inventaire serait difficile d'établir (*cf.* Ch. 8, § 2). Nous voulons ainsi insister que dans cette étude nous suivons une approche sémasiologique ("form-to-function approach"), et non pas une approche onomasiologique ("function-to-form approach") (Hansen 2001 : 480). Nous nous intéresserons donc dans ce travail uniquement aux structures interrogatives directes, dont l'inventaire sera présenté et discuté tout à l'heure dans le Ch. 2. Ainsi, même si nous insistons sur la nécessité de ne pas restreindre l'image de la *question* aux seuls critères formels, notre travail s'inscrit plutôt dans une tradition linguistique et se veut prolonger les réflexions des travaux antérieurs centrés sur l'analyse des formes de l'interrogation directe.

Soulignons encore ici que pour référer aux formes d'interrogation discutées dans les Ch. 2 et 3, nous utiliserons parfois le terme de *variantes*, qui doit être compris ici au sens large et réfère à différentes structures grammaticales sous la forme desquelles peut être réalisée la question ; sans forcément qu'il y ait une interchangeabilité fonctionnelle entre différentes options (*cf.* Ch. 7, § 3.2).

Chapitre 2

L'interrogative : inventaire et schémas formels

EN FRANÇAIS, le locuteur dispose d'une riche variété de structures grammaticales pour poser une question. Par exemple, dans le seul cas de l'interrogation totale – qui porte sur l'ensemble du contenu d'un énoncé interrogatif –, nous trouvons au moins trois, quatre structures différentes :

(21) *Elle va au cours ?*

(22) *Est-ce qu'elle va au cours ?*

(23) a. *Va-t-elle au cours ?*

b. *Marie va-t-elle au cours ?*

Parmi ces structures, nous pouvons donc distinguer celles qui se construisent par :

- (i) Le maintien de l'ordre canonique Sujet-Verbe et dont le marquage se fait exclusivement par l'intonation ou par la ponctuation (21) ;
- (ii) Le recours à un tour interrogatif *est-ce que* (22) ;
- (iii) L'inversion du sujet clitique, simple (23a) ou complexe (23b) ;
- (iv) 23b), en cas d'un sujet SN (*Marie, cet étudiant, ton frère, etc.*) ou Pro SN (*cela, tout, celui-ci, etc.*) ;

S'ajoutent éventuellement à ces possibilités des particules interrogatives *-ti* et *-tu* :

(24) a. *T'as-ti tout ?* (< Coveney)

b. *Le chat, à matin, c'tait-tu le chat de Marie-Sylvia ?* (< Wilmet, Tremblay)

S'agissant de la particule *-tu*, elle est régulièrement utilisée en français du Québec (24b). En ce qui concerne la particule *-ti*, c'est une variante du français d'Europe qui est principalement réservée à quelques parlers régionaux de France ou « à de plaisantes reproductions de langage populaire » (Gadet 1997 b : 109, cf. Coveney 2011¹=2015²). Elle n'est pas systématiquement citée dans tous les travaux, son usage s'associe en effet au registre populaire et elle est plutôt jugée

comme obsolète. Par exemple, nous n'en avons retrouvé aucune occurrence dans nos données du Corpus suisse de SMS.

S'agissant de l'interrogation partielle – qui porte sur une partie spécifique de l'énoncé, exprimée par la variable en *Qu-* (désormais mot *Q*) {*qui, que/quoi, où, quand, combien, comment, quel, pourquoi*} –, son inventaire remonte encore à une dizaine de formes différentes :⁵

- (25) *Elle va où ?*
- (26) *Où elle va ?*
- (27) *Où est-ce qu'elle va ?⁶*
- (28) a. *Où va-t-elle ?*
b. *Où Marie va-t-elle ?*
- (29) *Où va Marie ?*
- (30) *Qui va au cours ?*
- (31) a. *C'est où qu'elle va ?*
b. *Où c'est qu'elle va ?*
c. *Où qu'elle va ?*

Parmi ces nombreuses possibilités (Coveney 2011¹=2015²), nous retrouvons notamment les structures qui se construisent par :

- (i) Le maintien de l'ordre Sujet-Verbe avec la position *in situ* du mot interrogatif (25), ou son antéposition (26) ;
- (ii) Le tour interrogatif *est-ce que* (27) ; à noter que dans cette structure, le mot interrogatif ne saurait apparaître en position *in situ* : **est-ce que tu vas où ?* ;
- (iii) L'inversion du sujet clitique, simple (28a) ou complexe (28b) ; dans cette structure non plus, le mot interrogatif ne peut apparaître en position finale : **vas-tu où ?* ;
- (iv) L'inversion du sujet non-clitique nominal (désormais SN) ou pronominal (désormais pro-SN) ; ce type d'inversion est parfois appelé stylistique (29) ; la seule position du mot interrogatif qui soit possible dans cette structure est l'antéposition : **va Marie où ?* ;

⁵ Voir aussi Quillard (2000), qui retient jusqu'à seize variantes de l'interrogation partielle.

⁶ Il semble que dans certains cas, il y a une possibilité d'inversion du sujet nominal : *Qu'est-ce que fait cet homme ici ?*

- (v) L'emploi du mot interrogatif en tant que sujet (30). Certains auteurs ont noté que son usage s'accompagne parfois de l'inversion du sujet clitique ; on parle ainsi du phénomène de l'hypercorrection, le marquage étant redondant (Coveney 2011¹=2015²: 4) : *De ces fillettes, lesquelles sont-elles les tiennes ?* (Mauger < Coveney) ; *Bonjour, qui peut-il me dire si je peux passer un SMS à partir de mon PC vers un téléphone mobile ?* (Gachet & Zumwald 2015 : 24). D'autre part, si la position du mot interrogatif dans son fonctionnement de sujet est canoniquement antéposée, il peut y avoir de rares exceptions où le mot interrogatif, assumant la fonction de sujet, se place en position *in situ* (Lefevre 2006 : 103) : *À cela s'ajoute quoi ?*
- (vi) Diverses structures focalisantes, telles que dispositif clivé *c'est Q que SV* (31a), *Q c'est que SV* (31b), et *Q que SV* (31c) (Coveney 2011¹=2015²: 3).

Nous voyons donc à quel point est complexe le système des interrogatives en français. Ce n'est donc pas étonnant que le monde linguistique ait vu apparaître beaucoup de travaux qui ont étudié dans le détail cette particularité du français. Parmi de nombreuses études, celles qui étaient menées dans une perspective d'analyse multifactorielle (Coveney 1996¹=2002² ; Quillard 2000) ont notamment pointé la nécessité de tenir compte de plusieurs types de facteurs, aussi bien internes (linguistiques) qu'externes (non linguistiques), afin de comprendre comment les locuteurs sont amenés à choisir telle ou telle variante.

Ci-dessous, nous considérerons différents types de schémas formels impliqués dans la structuration des énoncés interrogatifs. Nous traiterons encore séparément les formes d'interrogation totales (21-23), avant de considérer dans le Ch. 3 les formes d'interrogation partielle (25-31).

1. Inversion du sujet clitique

Selon Sadock & Zwicky (1985 : 181), la formation de la question à l'aide de la variation dans l'ordre des mots est un procédé grammatical assez répandu dans les langues européennes, mais plutôt rare dans d'autres langues du monde. En ce qui concerne le système des interrogatives du français, il connaît aujourd'hui deux types d'inversion :

- (i) *Inversion du sujet clitique* : V-Scl (= Verbe - Sujet clitique) ;
- (ii) *Inversion du sujet SN ou Pro SN* : V SN (= Verbe - Sujet SN ou Pro SN).

L'emploi des deux n'est pas comparable sur le plan grammatical. Tout d'abord, leur emploi ne se fait pas dans les mêmes conditions grammaticales, selon qu'il s'agisse de

l'interrogation totale – qui porte sur l'ensemble du contenu propositionnel et appelle la réponse en *oui/non* – ou de *l'interrogation partielle* – qui porte sur un constituant exprimé par le mot interrogatif en *Qu-*, la réponse étant appelée à spécifier la nature de ce constituant (Arrivé *et al.* 1986 : 347-348). De cette façon, l'inversion du sujet SN (32a) ou pro-SN (32b) est seulement limitée à l'interrogation partielle (nous désignerons désormais cette structure comme QV SN)...

(32) a. Comment est **son nom** ?

b. D'où vient **cela** ?

...alors que l'emploi de V-Scl se fait dans les deux types d'interrogation, totale (33a) et partielle (33b) :

(33) a. Vas-**tu** au cours ?

b. Quand vas-**tu** au cours ?

Deuxièmement, à cause des différences dans le statut du sujet (Sujet SN vs Scl), les deux types d'inversion n'affichent pas les mêmes propriétés grammaticales. Ainsi, à la différence du sujet nominal (34a), le sujet clitique ne peut être séparé du verbe fini (34b), ce dernier étant son « hôte » et lui servant donc de « point d'appui » (35) :

(34) a. Comment était alors fabriqué **le budget** ? (w)

b. *Comment était alors fabriqué **il** ?

(35) Comment (le budget) était-il alors fabriqué ?

En effet, les éléments clitiques ne peuvent pas occuper les positions syntaxiques réservées aux constituants SN ou pro-SN (Creissels 1995 : 23 ; Berrendonner 2011) :

(36) a. Tu as vu qui ? – *Paul / toi / *tu*

b. Il m'a parlé de *Paul / toi / *tu*

c. *Paul et moi / *je* étions très contents

d. *Paul / lui / *il* aussi était très content

Puisque l'emploi des deux n'est pas égal sur le plan formel, ci-dessous il sera uniquement question de V-Scl (33), alors que l'emploi de QV SN (32) sera traité plus loin dans les parties consacrées au mot interrogatif (*cf.* Ch. 3 : § 2.1.2, § 2.3, § 2.8, § 3).

En outre, si nous avons commencé cette étude des interrogatives par l'inversion du sujet clitique, c'est essentiellement pour deux raisons. D'un côté, on la traite souvent comme un point de départ dans l'évolution historique du système des interrogatives du français (*cf.* Ch. 4, § 1.1). D'un autre côté, la langue française étant sensible à la norme, c'est d'habitude cette

forme qui est considérée par beaucoup de natifs comme structure interrogative de référence (même si c'est loin d'être le cas dans son usage effectif) (cf. Ch. 5, § 1-2).

1.1. Propriétés syntaxiques

Dans la littérature linguistique, l'inversion du sujet clitique est aussi abordée sous les termes d'*inversion pronominale* (Riegel et al. 2003, Tseng 2008), de *suffixation d'une proforme sujet* (Dagnac 2013) ou encore de *postposition du sujet clitique* (Fuchs 1997, cf. Quillard 2000 : 36). Dans ce dernier cas, le terme de *postposition* s'oppose à l'*inversion* et laisse entendre qu'il ne s'agit pas d'une simple dérivation formelle qui consisterait à déplacer le sujet clitique de sa place normale (Fuchs 1997 : 7).

Sur le plan formel encore, V-Scl peut être *simple* (37), en cas de sujet clitique ou pronom conjoint {*je, tu, il/elle, on, nous, vous, ils/elles, ce, il impersonnel*}...

(37) (Quand) **vas-tu** au cours ?

... ou *complexe* (38), en cas de sujet SN (*Paul, ton frère*, etc.) ou Pro SN (*cela, quelqu'un, tout le monde*, etc.) :

(38) a. (Quand) **Paul va-t-il** au cours ?

b. (Comment) **cela** passe-t-il ?

Comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, le sujet pronominal, qui a le statut d'un élément clitique, ne saurait être normalement séparé du verbe à forme finie, qui est son « hôte ». Cependant, le sujet pronominal jouissait autrefois de davantage de souplesse dans sa mobilité et était plus libre par rapport au verbe, son comportement jusqu'au XV^e siècle (Dufresne 1995 : 86) étant apparenté à celui du sujet nominal (cf. Ch. 4, § 1.1) :

(39) Qu'avez trouvé **vous** ? - Bien. - Et quoy ? - Cartage. (frantext, anonyme, Le roman d'Eneas, 1160)

Selon Dufresne (1995 : 92), ce n'est que plus tard, après le XV^e siècle, que les sujets pronominaux personnels se transforment en pronoms clitiques :

Ainsi en français de la Renaissance, la série des pronoms atones qui peuvent encore être accentués au XV^e siècle se transforme pour devenir une série de pronoms clitiques. Les pronoms toniques et les pronoms atones appartiennent dès lors à deux paradigmes syntaxiques différents.

Ainsi, les productions de ce type ne sont plus grammaticales en français d'aujourd'hui (40), le sujet clitique devant se placer en règle générale après la forme finie du verbe (41) :

(40) *Qu'**avez** trouvé **vous** ?

(41) Qu'**avez-vous** trouvé ?

Ceci dit, il peut y avoir des exceptions ou quelques rares scénarios où le sujet clitique se trouve séparé de son verbe-hôte. Par exemple, dans sa thèse, Zumwald (*in prep.*) illustre des cas où le sujet clitique est séparé de la base verbale par un adverbe *donc* :

(42) - Puis-je vous aider Madame ?

- Euh, peut-être oui, sauriez-vous où se trouve l'office du tourisme ?

- Qu'est-ce donc que cela, **n'auriez donc vous** pas abusé d'une boisson trop alcoolisée ?

- Non je suis parfaitement sobre... je ne bois jamais d'alcool. (< Zumwald, gl, Léa Cortinovis)

En revanche, comme l'indique Zumwald (*in prep.*), on trouve plus fréquemment des cas dans lesquels le sujet clitique est séparé du verbe, quand il est proclitique ou s'emploie dans la position préverbale. En l'occurrence, dans (43), le sujet proclitique est séparé de son verbe par le matériel *parenthétique* :

(43) a. Depuis ce jour, tout a pourri. **Je**, François Besson, vois la mort partout. (< Zumwald, fr, Le Clézio, 1966)

b. **Je**, volontaire, substitue ma réflexion ondulante à l'ondulation de l'histoire, laquelle serait une ondulation de notre esprit... (< Zumwald, fr, Lucot, 2001)

c. Il écoutait d'une oreille phonographique les propos du traditaire de plus en plus connement confidentiel. **Il**, le traditaire, déplorait d'avoir à subir le joug d'un gamin fort ignare d'ailleurs pour ce qui était de la langue étrangère (...) (< Zumwald, fr, Queneau, 1948)

d. Coucou,ca va?jiji il t'à dit?**ils** nous,parmi d'autres,invitent avec leo le 24 oct pour leur départ à l'armée boire un verre au kalaya,faut leur donner réponse assez vite!ca te dis?je t'aime fort,bon aprem (corpus suisse de sms, 11591)

Mais les cas qui relèvent de (43) constituent plutôt des exceptions à la règle générale, et il y a plusieurs arguments pour considérer que le sujet enclitique – celui qui se fait dans la position postverbale – bénéficie d'un statut bien différent de celui du sujet proclitique, celui qui se fait dans la position préverbale (Rowlett 2007 : 204) :

A number of facts suggest that the immediately postverbal element found in PI/CI [Inversion du sujet clitique/Inversion complexe] is *not* the same as the preverbal subject proform

Premièrement, comme le montre Rowlett (2007), contrairement au sujet enclitique (45), le sujet proclitique commute avec le sujet nominal (44a) et peut être optionnellement omis dans la construction coordonnée, ayant été introduit précédemment (44b) (les exemples ci-dessous sont cités par Rowlett *op. cit.* : 205) :

(44) a. Jean/il est parti.

b. Il va au bar et (il) commande une bière.

(45) a. Est-il/*Jean parti ?

b. Va-t-il au bar et commande*(-t-il) une bière ?

Deuxièmement, à la différence de l'enclitique *il*, sa contrepartie proclitique ne saurait normalement reprendre ni l'infinitif, ni les Pro SN comme *cela* et *tout* (Le Goffic 1993 : 157) :

(46) a. Cela va-t-il bien ?

*Cela il va bien ?

b. Voyager est-il devenu un luxe inaccessible? (w)

*Voyager il est devenu un luxe inaccessible ?

Selon Tseng (2008), le fait que les sujets de ce type (46) ne peuvent pas être repris par le proclitique montre que « le pronom inversé n'est pas un élément référentiel, mais plutôt un marqueur d'accord » (2008 : 2634).

Troisièmement, dans son travail Tseng (2008) montre que les sujets enclitique et proclitique ne sont pas exposés aux mêmes contraintes d'ordre *phono-syntaxique*. D'une part, la liaison est facultative pour le sujet inversé, comme c'est le cas avec les pronoms *nous* et *vous* (47), ou même exclu, comme c'est le cas, par exemple, avec le pronom *on* (48) (les exemples ci-dessous sont cités par Tseng *op. cit.* : 2632) :

(47) a. Sommes-nous [z] arrivés ?

b. Avez-vous [z] entendu ce bruit ?

(48) *Qu'a-t-on [n] appris ?

D'autre part, si l'élision du « schwa » est obligatoire avec les pronoms *je* et *ce* dans la position préverbale, cela n'est plus le cas dans la position postverbale. Comme le note Tseng (*op. cit.* : 2632), même si l'élision dans la position postverbale reste « extrêmement fréquente », en revanche, « elle n'est pas notée orthographiquement » (les exemples ci-dessous sont cités par Tseng *op. cit.* : 2632-2633) :

(49) a. « Puis-je avoir » ([Z(ə)av-]) vs « *Je avais »

b. « J'avais » vs « *Puis-j'avoir »

L'autre différence majeure entre les deux types de clitiques, dans la position préverbale vs postverbale, concerne encore l'insertion du *t* épenthétique avec certaines formes verbales à la troisième personne (*va-t-il...*, *arrivera-t-elle...*, *cherche-t-on...*, *etc.*), qui constituerait, selon Tseng (2008 : 2631), « le signe le plus visible du lien étroit qui existe entre le verbe et le pronom dans les structures inversées ». Par ailleurs, le *t* épenthétique est susceptible

d'apparaître de façon assez surprenante dans certains contextes linguistiques, tels que des emplois par coordination (50) (Zumwald *in prep.*), ou encore par « hypercorrection » (51) :

- (50) a. Voici le top question que l'on me pose dans le domaine de la voyance en amour : – Vais-je trouver l'âme soeur ? – Mon ex va **t'il ou t'elle** revenir ? – Mon compagnon m'a t'il trompé ? (< Zumwald, w)
- b. Monsieur et Madame Duziel ont 3 filles et 2 garçons comment s'appellent **t-ils et t-elles** ? réponse : Betty Baba Noël Candice Sandra Duziel... (< Zumwald, w)
- (51) a. La France **peut-t-elle** se passer d'une véritable révision de son dispositif ? (w, titre d'un article scientifique, *Journal du droit des jeunes*, 2001/7)
- b. Coucou va tu au match? Si oui **est t il** possible de venir avec toi? Bisous Natalya (corpus suisse de sms, 19180)

Notons encore qu'au cours de son histoire *-t-il* a été réanalysée et a donné lieu à une autre forme d'interrogation, à savoir la particule interrogative *-ti* (*ça va-ti* ?) (cf. Ch. 4, § 1.2) :

À l'oral cela se transforme en un marqueur autonome : *-ti, eti*, très utilisé jusqu'au XIX^e siècle où les grammairiens le considéraient comme le marqueur par excellence de l'interrogation à l'oral. (Marchello-Nizia 1999 : 63)

Enfin, si l'on réfère aux réflexions de Blanche-Benveniste (1996 : 110) à propos de la structuration du discours en français parlé, il n'est pas rare de voir le sujet parlant produire des « séquences de plusieurs pronoms sujets » où le clitique précède le verbe :

- (52) a. on a fait ce concert et pis c'était c'était vraiment euh | _ | ouais moi **je je je** garde un souvenir euh | _ | euh incroyable de cette journée-là c'était vraiment très émouvant quoi euh (ofrom)
- b. Ma belle-sœur Simone, vous l'avez rencontrée, c'est celle qui habite Viroflay, est venue lui faire une visite. était-ce ce jour-là où le lendemain ? Oui, **je je je** crois, je ne suis pas sûr. Ce devait plutôt être le lundi. (fr, Mauriac, 1961)

Or, il serait assez difficile d'imaginer des situations dans lesquelles ces séquences seraient composées de plusieurs sujets dans la position postverbale :

- (53) Elles protestèrent : « Reste avec nous, on t'aime bien ! On est bien ensemble ! » En vain. Voulais-**je** / [**voulais je je je*] vraiment me « rééduquer » ou prendre la fuite ? (fr, Brière-Blanchet, 2009)

De façon générale, nous pensons que ce contraste dans le fonctionnement linguistique entre les deux types de sujet, enclitique et proclitique, résulte surtout du degré de proximité différent que chacun d'entre eux établit avec le verbe-hôte. En effet, ces différences qu'on observe dans les propriétés des deux donnent à croire que le premier, le sujet enclitique, aurait des relations davantage privilégiées avec le verbe, alors que le deuxième, le sujet proclitique, serait au bénéfice d'une certaine mobilité par rapport au verbe.

Sans aller dans le détail, l'objectif de ce travail n'étant pas de proposer un modèle d'analyse formelle, nous aimerions juste signaler à notre lecteur que le statut des clitiques en français est un sujet très complexe qui donne actuellement lieu à plusieurs théories et débats (cf. Gachet & Zumwald 2015 ; Choi-Jonin & Lagae 2016).

1.2. Aspects fonctionnels

En français, les structures inversées ne sont pas l'apanage de l'interrogation et peuvent être utilisées dans les constructions non interrogatives. Ainsi, l'usage de l'inversion – à part ses emplois dans l'incise⁷ – se rencontre dans plusieurs types de propositions subordonnées :

(54) a. Subordonnée hypothétique :

Viendrait-il maintenant (que) ça ne changerait rien à l'affaire (< Chuquet)

b. Subordonnée à valeur d'itération temporelle :

Les enfants étaient-ils un peu tristes, aussitôt leur mère les consolait (GMF < Béguelin & Corminbœuf 2005)

c. Subordonnée à valeur de concession :

M'aurait-il proposé une fortune, je ne lui aurais pas vendu ce terrain (< Béguelin)

d. Subordonnée à valeur de supposition :

Aucun visionnaire **si grand soit-il** n'aurait parié avant 2005 sur le niveau actuel du marché des mobiles (w)

e. Subordonnée à valeur temporelle avec adverbe 'à peine' :

À peine est-il arrivé, il prend tout en main (< Le Goffic)

Outre ses emplois dans la protase, l'inversion du sujet clitique se fait aussi dans la proposition principale, où elle s'emploie dans la phrase exclamative (55)...

(55) Nous en a-t-il dit, des sottises ! (< Foulet)

... ou se rencontre encore dans les constructions où elle est déclenchée par toutes sortes d'adverbiaux (56) :

(56) a. **sans doute** est-elle comme ça et elle a pas forcément voulue te blesser ! (w)

b. **Peut-être** as-tu inversé 2 chiffres... ou trop bu, trop fumé... j'sais pas moi, trouve une excuse, car sinon je vois pas ! (w)

c. **Encore** es-tu chanceux d'avoir eu une réponse de Norco rapidement ! (w)

⁷ C'est encore un autre emploi de l'inversion. Comme le montre Tseng (2008), d'un côté, le phénomène d'incise se fait avec les deux types du sujet, nominal (« On va à Paris » dit **Paul**) et pronominal (« On va à Paris » dit-il), et de l'autre côté, il n'admet pas d'inversion complexe : *« On va à Paris » **Paul** dit-il.

- d. Tantôt il existe une dépendance Homme-Nature, où l'Homme est élément réceptif, **tantôt** y voit-on un rapport analogique entre la Nature et l'homme (copie de bac < Berrendonner)
- e. **Apparemment** a-t-il eu à l'occasion de l'une ou l'autre fête publique (Messager des sciences historiques, 1835 < web < Berrendonner 2012)
- f. **Aussi** suis-je dans l'impossibilité de vous répondre (< Le Goffic)
- g. **Décidément faut-il** définitivement admettre que Nicolas Sarkozy n'est et n'a jamais été qu'un agent d'Israël et de l'impérialisme américain. Consternant ! (< Zumwald & Guryev)
- h. Virginie ne m'a pas blessé quand elle m'a rappelé mon aveuglement devant les amandiers, je me sentais jubilant et **volontiers l'aurais-je** plainte, si j'avais osé... (< Zumwald & Guryev, fr, Berry)
- i. **Tout juste** les participants ont-ils expliqué vouloir se rendre compte « par eux-mêmes » de la situation dans la péninsule. (w, *Le Monde*)

Du fait qu'en français le rôle d'asserter est habituellement attribué à l'ordre SV, il y a eu plusieurs tentatives d'analyser le procédé de V-Scl en termes de « remise en question de l'assertion » (Le Goffic 1993 : 156), de « l'assertion en débat » (Fournier 2001 : 94) ou d'« un indice de non-assertion » (Borillo 2008 : 12). Par exemple, en phase avec ce positionnement, Jones (1999) propose une hypothèse qui essaie de rendre compte de la diversité d'emplois syntaxiques propres à l'inversion du sujet clitique. Selon cette hypothèse, l'usage de V-Scl devient possible dans les énoncés ou dans les phrases qui n'assertent pas de façon explicite un fait quelconque :

A common property of all of the sentence types which show SCI [subject clitic inversion] – direct questions, hedged statements introduced by adverbs like *peut-être* and conditional or concessive clauses – is that they do not express straightforward statements of fact. (Jones 1999 : 187)

En effet, cette vision se justifie par le fait que, de façon générale, contrairement au maintien de l'ordre SV, l'inversion du sujet clitique n'est pas compatible avec la modalisation du type *je crois, j'espère, je suppose*, etc. :

(57) *es-tu là ce soir, **je crois** ? vs tu es là ce soir, **je crois** ?

Cependant, les travaux du Groupe de Fribourg (Gachet & Zumwald 2015, Berrendonner 2018) montrent que l'analyse de l'inversion du sujet clitique en termes d'*indice de non-assertion* n'est pas sans difficultés. Dans leur travail, Gachet et Zumwald (*op. cit.* : 20-21) distinguent quatre types de variations spécifiques des emplois de l'inversion du sujet clitique : (i) interrogations, (ii) emplois avec adverbes, (iii) incises, et (iv) constructions concessives en *si* + Adj. S'agissant ainsi du deuxième type d'emploi, on peut trouver des cas dans lesquels l'inversion du sujet clitique s'interprète comme un emploi assertif (Gachet & Zumwald *op. cit.* : 16) :

(58) a. Si un vieillard peut être rajeuni, à **plus forte raison pourrai-je** moi qui suis jeune encore, retrouver ma virilité (< Gachet & Zumwald, fr, Queneau)

b. **Ainsi** tout être humain **peut-il**, *je crois*, se morfondre d'être un jour tombé amoureux d'une personne à la moralité douteuse (w)

Par ailleurs, cette observation qui suggère qu'on peut trouver un emploi assertif de l'inversion du sujet clitique est aussi renforcée par la possibilité d'insérer un élément modalisant du type *je crois* (58b), l'emploi interrogatif de V-Scl étant agrammatical avec ce dernier :

(59) ***Viens-tu** au cours, *je crois* ?

En ce qui concerne encore d'autres emplois, où l'inversion est précédée par des éléments adverbiaux antéposés, leur modalité peut être celle de l'expression d'incertitude ; mais là encore, comme le montre Berrendonner (2018), il s'agit d'un emploi autre qu'interrogatif :

(60) a. *Peut-être/*sans doute/*probablement l'animal était-il mort, oui ou non (< Berrendonner)

b. L'animal était-il mort, oui ou non ? (< Berrendonner)

Ainsi, dans (60a), la modalité est celle de l'incertitude, d'où cette incompatibilité avec « la clause oui ou non » (Berrendonner *op. cit.* : 90). En revanche, lors de l'interrogation (60b), L₁ refuse d'assumer le rôle d'expert quant à la validité de l'objet-de-discours en question, d'où la possibilité de procéder à l'insertion d'un opérateur *oui ou non*. Considérez, par exemple, à ce propos les commentaires de Berrendonner (2018) :

[...] la modalité de [60b] n'est pas une modalité d'incertitude. En énonçant [60b], le locuteur qualifie son contenu propositionnel d'indécidable ; il se montre incapable de l'envisager comme vrai ou faux, et reste en deçà de toute prise de position pour ou contre. Tandis qu'à l'aide des Adv^{mod-i} [trait modal d'incertitude, 60a], il ne fait que mitiger une affirmation. Il présente son contenu propositionnel sinon comme valide, du moins comme candidat à validation, et le propose à l'assentiment de l'allocutaire (Berrendonner *op. cit.* : 90-91)

Par ailleurs, dans ce type de constructions à adverbe antéposé, l'emploi de l'inversion du sujet clitique se prête à l'alternance avec la complétive *que P* (61), et peut même parfois être cumulée avec celle-ci (62) (Gachet & Zumwald 2015 : 16, 21) :

(61) **Peut-être que je n'espère** plus rien pour moi, **peut-être ai-je senti** un sol nouveau, avec ses crevasses de terre brûlée, sa nudité terrible, son paysage de bout du monde (< Gachet & Zumwald, fr, Huguenin)

(62) a. **Peut-être que** ses réticences à l'égard du P.C. **étaient-elles** aussi futiles (< Gachet & Zumwald, Beauvoir < Grevisse)

b. Et **peut-être qu'**après cet entretien public, et particulier à la fois, **serons-nous** les meilleurs amis du monde (< Gachet & Zumwald, fr, Gibeau)

À noter que dans ces constructions, l'inversion du sujet clitique peut être déclenchée par des éléments autres que des adverbes, tels que le SN circonstanciel (63), l'adjectif (64), ou même le pronom relatif (65) (Gachet & Zumwald 2015) :

- (63) a. Des Empires ont étendu leur pouvoir sur son territoire étroit, l'Histoire a marqué sa montagne et sa côte unique de son empreinte depuis des siècles, des millénaires, mais **une seule fois a-t-il connu** un événement militaire exceptionnel, une bataille qui se classe dans les faits historiques exceptionnels. (< Zumwald & Guryev, w)
- b. Quelque chose dans le tréfonds de sa nature a besoin d'être acculé au désastre : **à ce prix seulement peut-il** se devenir à lui-même ce spectacle incomparable, souverain, qu'il y eut toujours pour lui dans le mot *Untergang* (< Gachet & Zumwald, fr, Du Bos)
- (64) **Innombrables sommes-nous** qui avons connu cette division au fond de nous-mêmes. (< Gachet & Zumwald, Guéhenno)
- (65) Le jour J, je dois avouer que je stressais un peu mais la bonne ambiance qu'il y avait entre nous m'a fait vite oublier ce stress. Adeline et moi (Adeline : la fille **avec qui ai-je fait** le jeu de rôle) sommes passées deux fois. (Gachet & Zumwald, w)

Le point majeur de tous ces emplois est que l'inversion est ici non interrogative et assume le rôle d'une contremarque du placement d'un constituant en position frontale (Berrendonner 2018). Assez curieusement, si dans ces constructions l'inversion du sujet clitique est déclenchée par la présence des éléments antéposés, elle peut aussi être « favorisée par un adverbe en position non-initiale » (Gachet & Zumwald 2015 : 29) :

- (66) Bourreau de travail, Lully dirigeait en outre l'opéra du Palais-Royal à Paris. **Est-il peut-être** nécessaire de rappeler que l'opéra était à l'époque une entreprise privée, non subventionnée par l'État (Gachet & Zumwald : Encyclopédie alpha)

S'agissant de l'emploi interrogatif de l'inversion du sujet clitique, il s'oppose dans son fonctionnement sur plusieurs points à celui de la structure par maintien de l'ordre canonique SV *Tu viens au cours ?*. Tout d'abord, à la différence de SV, l'emploi de V-Scl est exclu de la proposition complétive *que P* :

- (67) a. - Sherlock, *je suppose **que tu as** quelque chose à partager avec la classe ?* La voix de Mme Hudson coupa l'air. - Ah, je ne souhaite pas frimer, Mme Hudson, dit-il en prononçant son nom avec dédain. (gl, Emecz, 2013, traduction de l'anglais)
- b. *Je suppose **qu'as-tu** quelque chose à partager avec la classe ?

Dans la même veine, contrairement à SV, l'emploi de V-Scl est incompatible avec la modalisation du type *je crois, je pense, j'imagine, j'espère* (Borillo 1982, Abeillé et al. 2012). Ces verbes d'opinion, qui sont, au sens de Blanche-Benveniste, des « recteurs faibles » (1988, cité aussi par Boone 1996 : 48), ont tous pour point commun de pouvoir se

construire avec la complétive, assumant pleinement le rôle du recteur (67), ou sans complétive, assumant le rôle d'incise (68) :

(68) a. Tu vas au cours, *je crois* ?

b. *Vas-tu au cours, *je crois* ?

À noter toutefois qu'il semble y avoir des exceptions. Nous en avons ainsi trouvé une dans des écrits de Musset, où l'emploi de V-Scl dans la forme négative est modalisé par *je suppose* :

(69) Peut-être serait-ce un heureux hasard s'il se trouvait par là, dans la ville, quelque jolie et coquette fille à qui on sût qu'il fit la cour. *N'êtes-vous pas dans ce cas, **je suppose*** ? (fr, Musset, 1835)

Deuxièmement, l'opposition dans le fonctionnement SV vs V-Scl concerne aussi la place du mot interrogatif Q. Celui-ci se situe obligatoirement dans une position frontale avec V-Scl (70), alors qu'il peut être antéposé ou *in situ* avec SV (71) :

(70) **Où** vas-tu ?/*Vas-tu **où** ?

(71) **Où** tu vas ?/Tu vas **où** ?

Notons encore ici que d'après les travaux des chercheurs du Groupe de Fribourg (Gachet & Zumwald 2015, Berrendonner 2018), l'interrogation partielle présente le même type de phénomènes que les constructions dans lesquelles l'inversion est déclenchée par la présence des éléments antéposés. Ainsi, en suivant la logique de ces chercheurs, dans l'interrogation partielle ce serait le mot interrogatif Q qui déclenche V-Scl.

Troisièmement, contrairement à SV, l'emploi de V-Scl ne peut pas apparaître avec des constituants détachés focalisés (72) (Rossari & Gachet 2014), ou avec des renforçateurs⁸ du type *tag*, tels que *non*, *pas vrai*, *hein*, etc. (73) :

(72) a. **Une bêtise** il a fait ?

b. ***Une bêtise** a-t-il fait ? (< Rossari & Gachet)

(73) a. Tu l'aimes ton métier, **non** ? (fr, Gavalda)

b. *L'aimes-tu ton métier, **non** ?⁹

Nous pensons que ces contraintes résultent du fait que, contrairement à l'interrogation par SV qui oriente la réponse vers une issue quelconque, l'interrogation par V-Scl s'interprète

⁸ Voir Druetta (2009 : 211) pour le terme *renforçateur*.

⁹ Cependant, un relecteur remarque qu'il serait possible de produire un exemple comme suit : *Ne l'aimes-tu pas ton métier, non* ? Sur le plan fonctionnel, cet exemple se rapproche de l'exemple (69).

habituellement comme davantage « dubitative » et est donc, de manière générale, incompatible avec l'interrogation biaisée ;¹⁰ d'où cette impossibilité d'avoir recours aux éléments qui orientent la réponse vers une issue quelconque (68, 72, 73).

D'autre part, nous pensons que si l'interrogation par V-Scl est sentie comme plus « polie » ou « dépersonnalisée » (si l'on utilise la terminologie de Lavandera 1978 : 180), ce n'est qu'une conséquence de son fonctionnement dans le discours : à partir du moment où L₂ infère que L₁ refuse d'assumer le rôle d'expert quant à la validité de l'objet-de-discours en question, le recours à V-Scl permet de traduire une distance interpersonnelle. En d'autres termes, si l'interrogation par V-Scl peut être exploitée à des fins de politesse, c'est que son fonctionnement discursif va à l'encontre de l'assertion et s'associe *ipso facto* à une énonciation « dubitative » du type [*je ne saurais dire si...*] (Berrendonner 2005) :

[...] l'inversion fonctionne comme une marque d'enchâssement sous modalité, l'absence de matrice préfixée étant interprétée conventionnellement comme une modalité de refus d'assertion [Ø ≈ *Je ne saurais dire si...*] (Berrendonner *op. cit.* : 162)

Enfin, nous pensons que les subordonnées hypothétiques construites à l'aide de l'inversion du sujet clitique sont à rapprocher de ses emplois interrogatifs, l'inversion du sujet clitique pouvant commuter avec la subordonnée introduite par le morphème *si* (Berrendonner 1981) :

(74) S'il avait un instant, il allait au cinéma
Avait-il un instant, il allait au cinéma (< Berrendonner)

(75) S'il est bête, je l'ignore
Est-il bête ? Je l'ignore (< Berrendonner)

Notons encore que cette correspondance régulière entre l'emploi interrogatif de V-Scl et les séquences en *si* peut parfois donner lieu à des productions linguistiques marquées par le phénomène d'« hypercorrection », où l'inversion du sujet clitique est cumulée avec la subordonnée interrogative introduite par *si* (dans les exemples ci-dessous, l'orthographe « non standard » est donnée telle qu'elle était originellement) :

(76) a. par contre vous connaissez le niveau secret avec riki et meme ala fin le boss cest le ga au flingue et **je me demandai si pouvait on** l'avoir autrement qavec les codes (w)
b. Bonjour voila **je voudrais savoir si peut-on** faire un travail avec les animaux marins surtout avec les requins ? (w)

¹⁰ Dans les termes d'Asher & Reese (2007 : 3), les interrogatives biaisées “convey an expectation, or bias, on the part of the speaker toward a specific answer to the question.”

Au vu des observations ci-dessus à propos du marquage de l'interrogation par l'inversion du sujet clitique, nous pouvons provisoirement conclure que, même si cette structure est traditionnellement considérée comme l'outil principal d'interrogation en français, son usage reste large et ne se limite pas uniquement aux constructions interrogatives. Par conséquent, il sera intéressant de voir plus bas si d'autres types de schémas formels – qui sont identifiés le plus souvent dans les grammaires ou les ouvrages de référence comme des structures interrogatives directes – n'échappent pas non plus à cette situation.

2. Le tour interrogatif *est-ce que*

Avant de considérer le fonctionnement de *est-ce que* et sa place en français d'aujourd'hui, il sera intéressant de noter que ce moyen d'interrogation était déjà utilisé en ancien français (cf. Ch. 4 : § 1.3, § 2.1), où ses emplois sont d'abord attestés avec les pronoms interrogatifs *que* et *qui* (Coveney 1996¹=2002² : 100 ; Marchello-Nizia 1999 : 64 ; Marchello-Nizia 2003 : 77 ; Rouquier 2003) :

(77) a. **Que** est ce que vos dites ? (< Marchello-Nizia : *Tristan*, XIII^e siècle,)

b. **ki** est ce qui si bien m'avoie ? (< Rouquier : Garçon et aveugle 22, Jensen : § 486 ; XIII^e)

Ce n'est seulement que plus tard, au XV^e (Marchello-Nizia 2003 : 76) ou au XVI^e siècle (Foulet 1921 : 264-268), que la structure par *est-ce que* commence à investir les interrogatives totales :

(78) *N'esse pas cëans que je suis*

Chez maistre Pierre Pathelin ? (< Marchello-Nizia, fr, auteur anonyme, *La Farce de maître Pierre Pathelin*, 1456)

Dans (78), *est-ce que* figure sous la forme d'une agglutination orthographique *esse*. Selon Rouquier (2003 : 353), cette agglutination graphique de *être* et *ce* est déjà attestée au XIII^e siècle et perdure jusqu'à la première moitié du XVI^e siècle. Dans le même temps, la présence de cette forme agglutinée dans les textes écrits témoignerait pour certains linguistes que la structure par *est-ce que* est devenue inanalysable ou « figée ». En attestent, notamment, comme le montre dans son travail Fromaigeat (1938), les propos de Vaugelas, au XVII^e siècle :

VAUGELAS trouve « Quand est-ce qu'il viendra ? » fort bon pour « quand viendra-t-il ? » et sa recommandation « Il ne faut pas dire : Pourquoi fut-ce que les Romains firent telle et telle chose, mais pourquoi est-ce » prouve qu'à son époque (au XVII^e s.) « est-ce » est devenu une simple formule interrogative et que le sujet parlant n'a plus conscience de la signification littérale des éléments qui la composent. (Fromaigeat 1938 : 37-38)

Si nous acceptons cette idée selon laquelle beaucoup d'emplois de *est-ce que* sont perçus aujourd'hui, en français informel du moins, comme des éléments « figés », il convient toutefois d'insister sur le fait que la réalité est plus complexe. Il peut ainsi y avoir des emplois de *est-ce que* dans lesquels sa configuration fait allusion à l'inversion de *c'est que*, étant sujette à une certaine variation et s'interprétant alors comme un dispositif focalisant ou une clivée :

(79) a. **était-ce que** le désir se trouvait par trop localisé pour ne contraster point avec certaine indifférence au fond ? (fr, Crevel, 1925)

b. **Est-ce donc que** j'ai la terre entière ?

Est-ce donc que je possède le monde ? (fr, Havet, 2003)

D'ailleurs, la remarque de Gadet (1989 : 139) est aussi instructive à ce propos quand elle suggère que l'emploi de *est-ce que* est susceptible encore aujourd'hui d'« être senti comme une inversion ».

Nous verrons ci-dessous deux lectures concurrentes possibles de *est-ce que*.

2.1. Propriétés syntaxiques

Plusieurs analyses linguistiques montrent qu'originellement cette structure est ressentie comme une inversion de *c'est que* (Langacker 1972 ; Arrivé *et al.* 1986 : 350 ; Le Goffic 1993 : 102 ; Jones 1996 : 473 ; Riegel *et al.* 2003 : 393 ; Rowlett 2007 : 209) dont la valeur « emphatique » se ferait encore sentir en français contemporain en « indiqu[ant] l'affectivité, l'intensité ou l'inquiétude de l'interrogation » (Fromaigeat 1938 : 40 ; Poletto & Pollock 2009 : 245) :

(80) Mais Papa, **qu'est-ce qu'on va faire** ? On a vendu ton appartement,
on n'a plus tes affaires, tu n'as plus d'argent! **Mais qu'est-ce que tu vas faire**?

Il regarde encore ailleurs et dit :

- Je vais refaire ma vie à Vierzon. (fr, Guattari, 2012)

Selon Marchello-Nizia (1999), l'apparition de la structure *est-ce que* a été motivée largement par la tendance du français d'adopter l'ordre SV(O) dans des énoncés interrogatifs :

Il permet [...] d'étendre davantage encore aux structures interrogatives l'ordre désormais dominant SVO : en effet, c'est *est ce* qui porte l'inversion, et non plus le prédicat lui-même (*op. cit.* : 63).

Il semble pourtant que l'usage de *est-ce que* est devenu progressivement grammaticalisé, cette structure n'étant plus analysée comme un dispositif focalisant (Le Goffic 1993 : 102 ; Marchello-Nizia *op. cit.* : 63 ; Druetta 2003). Par ailleurs, dans son étude, Druetta (2003) montre que l'un des indices de sa grammaticalisation constitue la présence de la variante /*es*/

vs la forme « source » /esk/, où l'on ne voit plus aucune trace du morphème *que*. Comme le souligne Druetta (2003 : 23), ceci ne concerne pas seulement l'emploi de *qu'est-ce que*, mais se fait aussi avec d'autres mots interrogatifs. Ci-dessous, nous reprenons les exemples de Druetta (2003) ; nous les avons modifiés graphiquement à des fins d'illustration :

- (81) a. **qu'est-ce** Ø tu veux ?
 b. **combien est-ce** Ø tu as perdu ?
 c. **quand est-ce** Ø vous partirez pour Versailles ?
 d. **comment est-ce** Ø vous faites ça ?
 e. **pourquoi est-ce** Ø vous riez si fort ?

De notre côté, nous trouvons des cas parallèles dans le Corpus suisse de SMS, qu'il s'agisse des interrogatives totales ou partielles :

- (82) a. Cc ptite puce ! **Qu'est-ce** t'as attrapé comme vilains microbes ? Tu viens demain ?... Moi pas :) te fais des gros bisous guérisseurs tem fort ! (corpus suisse de sms, 13485)
 b. Hello, comment va l'archi à LS ? Connais-tu un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math ? **Est-ce** tes soeurs connaissent qq ? Merci d'av. Simone (corpus suisse de sms, 9575)

Pour Druetta (2003 : 24), cette *apocope* que subissent certains emplois de *est-ce que* s'expliquerait par le stade avancé de sa grammaticalisation, l'évolution de cette structure ayant passé par différents stades ; dans son étude, Druetta réfère au travail de Melis & Desmet (1998).

Donc, parmi les critères principaux en faveur du traitement de *est-ce que* en tant que morphème grammaticalisé ou inanalysable, les linguistes citent surtout les indices qui font ressortir l'opposition de fonctionnement entre l'énoncé déclaratif *c'est que* et sa contrepartie interrogative par inversion *est-ce que*. On part ainsi, dans un premier temps, de l'hypothèse de base selon laquelle la deuxième structure (84) serait un produit dérivé de la première (83) (Langacker 1972 ; Jones 1996 ; Rowlett 2007) :

- (83) **C'est que** tu dois travailler demain
 (84) **Est-ce que** tu dois travailler demain ?

Et l'on montre, dans un deuxième temps, que cette analyse pose plusieurs difficultés, les deux structures n'étant pas sensibles au même titre envers différents types de contraintes. Pour commencer, l'emploi de *est-ce que* peut être cumulé avec *c'est que*, alors qu'on ne tolère pas l'usage consécutif de deux structures en *c'est que* (Langacker *op. cit.* : 58 ; Jones *op. cit.* : 473) :

- (85) **Est-ce que** c'est que tu dois travailler demain ?

(86) ***C'est que** c'est que tu dois travailler demain

Cela montre donc que, dans la mesure où la structure *est-ce que* n'entre pas en conflit avec l'emploi de *c'est que*, elle n'est pas analysée comme l'inversion de cette dernière structure (85) : l'interrogation porte sur le verbe de la proposition introduite par *que*, et non sur *est-ce*. Au contraire, on voit que dans (86), il y a un conflit entre les deux *c'est que* : les deux structures étant analysées comme « emphatiques » ou « causales », cela produit un effet de redondance.

Deuxièmement, la structure *est-ce que* ne saurait normalement ni varier en temps ni être modifiée par l'opérateur de négation (87) ; alors que la structure *c'est que* peut subir ce type de changements et donc varier dans ses paramètres (88) (Langacker *op. cit.* : 53 ; Jones *op. cit.* : 473) :

(87) a. *Qu'**était**-ce qu'il voulait ?

b. *Qui **n'est**-ce **pas** qui est là ? (< Langacker)

(88) a. C'**était** une femme qu'il voulait

b. Ce **n'est pas** Jeanne qui est là (< Langacker)

Troisièmement, contrairement à *c'est que* (90), la structure de *est-ce que* ne peut en principe pas être normalement modifiée par l'insertion de matériel lexical (89), tel que *donc*, *peut-être*, *finalement*, etc. (Obenauer 1981 : 102 ; Jones *op. cit.*) :

(89) *Est-ce **peut-être** que tu dois travailler demain ?

(90) C'est **peut-être** que tu dois travailler demain

Le cas échéant, l'insertion de ce type de matériel entre *est-ce* et *que* invite à une interprétation comme clivée (Obenauer *op. cit.*) :

(91) *Est-ce **donc** que je possède le monde ?*

Enfin, comme le signale Jones (*op. cit.* : 474), ces propriétés grammaticales de *est-ce que* (observées dans les exemples ci-dessus) ont amené certains linguistes à postuler que cette structure a acquis le statut d'une particule ou d'un élément figé qui assume désormais le rôle du complémenteur. En effet, pour Rowlett (2007 : 212-213), en français parlé, l'emploi de *est-ce que* est devenu comparable au complémenteur (angl. "atomic complementiser") pouvant apparaître tantôt dans la subordonnée interrogative partielle (92), tantôt dans la subordonnée interrogative totale, où son emploi alterne avec *si* (93) :

(92) Je me demande quand **est-ce que** le train arrivera (< Rowlett)

(93) a. Il demande **est-ce qu'**il pleut (< Rowlett)

b. Je me demande **est-ce que** nous connaîtrons quel que s un (sic, < Pierrard < Frei 1929 : 214)

Au vu de ces observations, il serait raisonnable de conclure que la structure de *est-ce que* est devenu inanalysable, n'étant plus sentie comme l'inversion de *c'est que* et qui, formant un seul « bloc » lexicalisé /ɛsk/, donnerait encore éventuellement lieu, au sens de Lefebvre (1989 : 354)¹¹, à une série de mots interrogatifs « complexes », parallèle à l'inventaire « standard » : “qui /ki/” vs “qui est-ce qui /kisk/”, “quoi /kwa/” vs “qu'est-ce que /kesk/”, “où /u/” vs “où est-ce que /usk/”, “quand /kã/” vs “quand est-ce que /kãsk/”, etc. Dans son travail, Lefebvre (1989) montre que les locuteurs de Montréal peuvent en faire usage dans la subordonnée interrogative. Mais on peut aussi trouver des occurrences de ces mots « complexes » où elles servent à introduire la proposition relative (l'exemple ci-dessous est en provenance du français québécois) :

- (94) [Mon père], lui, il est d'une école **où est-ce qu'**il pouvait retourner dans le même secteur forestier deux, trois fois dans leur vie. [...] On prend la ressource, puis *that's it*. Ce n'est pas fait [l'indépendance du Québec]. Pourtant, tu sais, s'il y avait une place **où est-ce que** la souveraineté aurait pu être faite, c'est bien dans les ressources naturelles, c'est à nous autres.
(w)

L'usage de ce type où *est-ce que* investit la proposition relative est également attesté en français d'Europe. Par exemple, Coveney (2011¹=2015² : 9) parle de « l'emploi non standard de *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* comme formes relatives » (cf. Berrendonner 2011 : 137, Gadet 1989 : 156) :

- (95) a. Enfin, j'ai fini **qu'est-ce que** j'avais à faire [o] (< Berrendonner)
b. ça me rappelle un peu le quartier **où est-ce que** c'est que j'habite, à Rome (< Gadet)

Cependant, même avec ces arguments en faveur du « figement » de *est-ce que*, certains auteurs comme Le Goffic (1993 : 102) et Rowlett (2007 : 211-212) pointent qu'il peut y avoir des cas dans lesquels les emplois de *est-ce que* sont « défigés » :

- (96) a. **Ets-ce donc que** vous m'en voulez ? (< Le Goffic)
b. **Ne serait-ce pas plutôt que** vous n'osez pas le dire ? (< Le Goffic)
c. **Quand sera-ce que** nous serons petits ? (< Rowlett)¹²
d. **Pourquoi fut-ce que** les Romains firent telle chose ? (< Rowlett)

¹¹ Précisons toutefois que l'étude de Lefebvre (1989) porte sur le français de Montréal.

¹² L'un des relecteurs m'a fait une remarque que les exemples (96 c-d) présentent un caractère peu naturel. De notre côté, nous ferons une remarque que le caractère authentique des exemples choisis dépend en général des objectifs d'un programme de recherche. Cf. Ch. 7 pour plus de détails.

D'autre part, Jones (1996) considère que l'un des arguments contre le figement de *est-ce que* serait la présence de la proforme *qu'est-ce qui* en cas de sujet inanimé vs *qu'est-ce que* objet, où le *que* final devient *qui* : *Qu'est-ce **qui** est arrivé ?* vs *Qu'est-ce **que** tu fais ?* (Jones 1996 : 474). Enfin, Poletto & Pollock (2009 : 246) donnent un autre argument qui va à l'encontre de l'idée de figement : selon ces auteurs, cette conception ne permet pas d'expliquer pourquoi ces proformes « figées » ne s'emploient jamais en position *in situ* :

(97) *Tu fais **qu'est-ce que** ? / *Tu habites **où est-ce que** ? / *Tu vas à Paris **quand est-ce que** ?
Mais quoi qu'il en soit, le fait qu'il existe en synchronie des cas comme dans (96) ont amené certains linguistes à postuler que le français est caractérisé par la présence des deux variantes de *est-ce que*, chacune étant analysée différemment (Druetta 2003 ; Rowlett 2007 : 212-213). De cette façon, la première variante est analysée en un seul « bloc » lexicalisé [*est-ce que*] (/ɛsk/), le verbe *être* reste alors invariable, et il n'est pas possible d'insérer un élément lexical entre la partie *est-ce* et *que* :

(98) a. Qui [*est-ce que*] c'est que tu vois ? (< Rowlett)

b. *Qui *est-ce **donc** que* c'est que tu vois ?

Pour reprendre les propos de Druetta (2003 : 26), dans son emploi lexicalisé, *est-ce que* « forme un bloc unique, sans allongement sur /ɛs/ ; ses éléments ne peuvent être séparés ni par une pause ni par l'insertion d'un élément lexical, et le verbe *être* est invariable ». À son tour, une fois que *est-ce que* acquiert le statut d'un segment inanalysable, il devient exposé « à l'usure phonétique » (Fromaigeat 1938 : 38), ou atteint l'étape de « chute » (Druetta *op. cit.* : 30-31), d'où les variations syntactico-phonétiques, comme l'aphérèse (la chute du *ɛ* initial résultant en /sk/) (99), ou l'apocope (la chute du *k* final résultant en /ɛs/) (100) :

(99) a. oùsque t'es ? (< Druetta : Maupassant, Contes, *Les Sabots*)

b. Quance qui vient, M. Renaud ? (< Druetta : Willy et Colette, *Claudine en ménage*, p. 217)

c. Ce qu'il y a encore un patelin avant les tranchées ? (< Damourette et Pichon (1934 : 340) : R. Dorgelès. *Les Croix de bois*, X, p. 183)

(100) a. qu'est-ce il attend ? (< Druetta : Belle de Mai 53,2)

b. et qu'est-ce on a après ? (< Druetta : Belle de Mai 65,9)

c. qu'est-ce vous avez pas fait comme d.habitude ? (< Druetta : Basket 3, 5)

Pour Druetta (*op. cit.* : 31), la possibilité d'avoir ces variations syntactico-phonétiques fait office de la grammaticalisation de *est-ce que*, car les parties affectées *est* et *que* assument le rôle central dans la contrepartie non grammaticalisée. Cette dernière s'interprétant comme un dispositif de clivage, le verbe *être* ne saurait être omis puisqu'il est recteur :

(101) Où **est-ce** donc que tu vas ? > *Où **Ø** ce donc que tu vas ?

... et on ne saurait omettre non plus le connecteur *que*, puisqu'il sert à introduire la seconde partie de la proposition clivée :

(102) Où est-ce donc **que** tu vas ? > *Où est-ce **Ø** donc tu vas ?

Au contraire, s'agissant de la deuxième variante, elle est analysée comme l'inversion de *c'est que*, « le verbe *être* peut varier en temps, en mode et en personne » (Druetta *op. cit.* : 26), comme c'est le cas dans (103), et il est aussi possible d'insérer un élément lexical (104) :

(103) Qui **serait-ce** que tu veux me présenter ?

Où **était-ce** précisément qu'il aimait déjeuner ?

Seraient-ce tes parents que j'ai rencontrés hier ? (< Druetta)

(104) a. Qu'est-ce **donc** qui t'aura prévenue d'émuler les héros des intrigues canoniques de cette société ? (frantext, Garréta, *Pas un jour*, 2002)

b. Tia Campanita

et qu'est-ce **alors** qui est important ?

Mariana

l'âme, madame : ne le savez-vous pas ? (fr, Montherlant, 1947)

Il est encore intéressant de noter que Rowlett (2007), afin de résoudre ce paradoxe de la coexistence de deux lectures différentes de *est-ce que* en synchronie, propose une solution assez originale qui consiste à dire que sa variante non grammaticalisée (l'inversion de *c'est que*) ferait partie du français « standard », alors que sa variante grammaticalisée relèverait du français parlé. Cette solution permet ainsi de rendre compte des emplois « non standard » de *est-ce que* dans les subordonnées interrogatives indirectes (92-93) (Rowlett *op. cit.* : 212-213).

En contrepartie, la solution proposée par Rowlett suggère que le français actuel serait caractérisé par la situation diglossique, où les locuteurs alternent deux grammaires différentes, la première relevant du français « standard » (en termes de Rowlett “modern French”) et la deuxième faisant référence au français « parlé » ou « spontané » (“contemporary French”). Alors que la première est acquise au sein des institutions scolaires et utilisée dans les situations formelles, la deuxième est acquise à travers les situations ordinaires et informelles de tous les jours. Certes, cette représentation – qui rend justice à l'état « hétérogène » et « variable » du français d'Europe en synchronie – permet de montrer que certaines structures grammaticales, qualifiées ordinairement de « familières » ou « populaires », sont bel et bien grammaticales, même si traditionnellement, à force d'échapper à la norme scolaire, elles étaient traitées comme « maladroites » ou

« incorrectes ». C'est aussi, par exemple, le cas des formes relatives exprimées par *est-ce que* (95). Toutefois, comme nous le verrons plus loin, l'hypothèse diglossique, aussi séduisante qu'elle soit, n'est pas sans défauts et rencontre ses limites. D'un côté, bon nombre des faits empiriques vont à l'encontre du postulat diglossique, et de l'autre, à l'instar de certains modèles grammaticaux, il est possible de rendre compte des faits linguistiques aussi bien « standard » que « non standard » comme étant générés par le seul système de *grammaire* (cf. Ch. 7 : § 1.3, § 3).

2.2. Aspects fonctionnels

Aujourd'hui, l'emploi de *est-ce que* est plutôt considéré comme ayant une valeur sociostylistique neutre (Coveney 2011¹=2015² : 10 ; Adli 2015 : 194). Par ailleurs, comme nous l'apprend Quillard (2000 : 296) – dans son travail, elle analyse les emplois des interrogatives dans le corpus de français parlé dans différents types de situations (aussi bien formels qu'informels) –, l'emploi de *est-ce que*, contrairement aux modèles par intonation (*infra* § 3) et par inversion, n'est pas en corrélation avec les caractéristiques sociales des locuteurs.

Il paraît cependant que sa valeur stylistique était autrefois associée au parler « populaire ». Voir par exemple, à ce propos, Lanusse et Yvon (1930, § 301, cité dans les travaux de Fromaigeat (1938 : 33) et de Terry (1967 : 816)) : « Les tournures *quand est-ce que*, *comment est-ce que*, *où est-ce que*, dans lesquelles *est-ce que* suit un adverbe interrogatif, appartiennent à la langue familière et négligée. » Mais, là encore, les jugements sont assez contradictoires : ainsi, pour Damourette et Pichon (1934 : 340), « l'interrogation particulière avec *est-ce que* appartient à la parlure normale et à la langue écrite la plus classique ». En revanche, pour les auteurs – c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui –, ce sont les variations syntactico-phonétiques de *est-ce que* (99-100) qui s'associent à « la parlure vulgaire ».

Mais si, de façon générale, la valeur stylistique de *est-ce que* est sentie comme neutre, c'est que, comme nous le pensons, son emploi permet d'« épauler » la structure par inversion du sujet clitique dans certaines configurations syntaxiques où cette dernière devient agrammaticale (105), risque de devenir maladroite (106) ou encore complexe comme procédé (107) :

- (105) a. Est-ce que **ton frère** vient ce soir ? vs *Vient **ton frère** ce soir ?
- b. Est-ce que **ça** te va ? vs *Te va-**ça** ?

(106) Est-ce que **je** viens ? vs ? Viens-**je** ?

(107) Est-ce que **tout le monde** va bien ? vs **Tout le monde** va-t-il bien ?

Nous voyons donc que, contrairement à *est-ce que*, la réalisation de V-Scl est sensible envers un type de sujet : quand le sujet est un nom ou un pronom démonstratif *ça*, son emploi est agrammatical ; donc, la seule possibilité est d'employer *est-ce que*, l'emploi de l'inversion pouvant se faire en revanche avec sujet clitique (108) :

(108) **Est-ce que ça** tombe vraiment, comme une pierre dont on n'entendrait même pas la chute, tant c'est profond, l'oubli ? Ou alors **est-ce que ça** s'efface plutôt, petit à petit, **est-ce que ça** fond comme une bougie, **est-ce que ça** diminue comme un feu qu'on n'entretient pas, **est-ce que ça** meurt lentement comme un amour qui meurt ? **Y a-t-il** quelque chose à faire pour retenir les choses au bord de l'oubli, qu'elles ne perdent pas l'équilibre – quelque chose à tendre au-dessus du vide pour éviter qu'elles n'y basculent ? (fr, Laurens, 2004)

À son tour, bien que, de manière générale, la réalisation de V-Scl soit grammaticale avec la série des pronoms clitiques, elle éprouve néanmoins des difficultés avec certaines formes verbales employées à la première personne au présent, étant encore tolérée avec les verbes courants (Coveney 2011, Wilmet 2011, Riegel *et al.* 2003) : *Suis-je ? Puis-je ? Ai-je ? vs ?? Prends-je ? Viens-je ? Trouve-je ? Trouvé-je ?*. Ainsi, l'emploi de *est-ce que* devient-il progressivement répandu dans les contextes linguistiques qui posaient des difficultés à l'emploi de l'inversion du sujet clitique, comme c'est par exemple le cas du pronom *je* :

Déjà au XVII^e siècle, l'Académie française et Thomas Corneille recommandent de prendre un autre tour que l'inversion et de dire p. ex. : Est-ce que je mens ? Les verbes de la première conjugaison ont bien une forme interrogative à la première personne du présent, mais le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle n'est pas usuelle dans la langue parlée. (Fromageat 1938 : 29)

C'est probablement cette particularité de *est-ce que* de substituer l'inversion là où celle-ci devenait « maladroite » qui a fait que son usage a cessé d'être senti par les francophones comme « populaire » ou « familier » :

[...] considéré comme familier au XVII^e siècle, il s'emploie aujourd'hui aussi bien à l'oral qu'à l'écrit [...] avec un sujet à la première personne du singulier, on préférera l'emploi de *est-ce que* à l'inversion du pronom *je*. (Riegel *et al.* 2003 : 393)

Encore, comme le pointe Coveney (1996¹ = 2002² : 191), tous les linguistes ne s'accordent-ils pas sur l'inventaire des verbes dont l'emploi serait accepté grammaticalement à la première personne du singulier au présent :

[...] we see that these grammarians are agreed on just four of the verbs: *suis*, *ai*, *puis* and *dis*, and that for all the others, at least one grammarian suggests that they are no longer in everyday use. Coveney (*op. cit.* : 191)

S'ajoute encore éventuellement à ces difficultés l'emploi de l'inversion dans la configuration *ce + être*, celle-ci s'employant encore librement quand le verbe est au présent *est* (Coveney *op. cit.* : 209 ; cf. Kayne 1972 : 121) :

(109) *Est-ce bien ? vs ? Était-ce bien ? Sera-ce bien ? Sont-ce des Anglais ?*, etc.

Enfin, les locuteurs semblent éviter l'usage des structures interrogatives complexes au profit de *est-ce que*, la production de cette dernière étant vraisemblablement plus économique en termes des opérations grammaticales. De ce point de vue, l'alternance entre les deux types de structures, ESV vs V-Scl, à l'intérieur de la même énonciation, est aussi instructive :

(110) a. En d'autres termes, **est-ce que tous les groupes nationaux** se dispersent indifféremment à travers tout le territoire de l'U.R.S.S., ou bien **existe-t-il** pour les diasporas des situations différentes ? (fr, Carrère d'Encausse, 1978)

b. **Est-ce que Georgette** savait ? **Avait-elle** appris la mort de Francis ? Mort pour rien, par erreur, par sottise... **Est-ce que tous les morts de la guerre** ne sont pas des morts pour rien ? (fr, Clavel, 1964)

c. Hello, comment va l'archi à LS? **Connais-tu** un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math ? **Est-ce tes sœurs** connaissent qq ? Merci d'av. Jojo (corpus suisse de sms, 9575)

En outre, cette alternance régulière entre les emplois de ESV et V-Scl semble suggérer que les deux sont interchangeables sémantico-pragmatiquement dans un bon nombre de contextes discursifs. Tout d'abord, les deux partagent les mêmes contraintes syntactico-discursives ; ainsi, tout comme V-Scl, l'emploi de *est-ce que* n'est pas grammatical avec la modalisation du type *je crois* (111), ni avec des constituants détachés sous la portée du focus (112), ni avec des éléments *tags* (113) :

(111) *Est-ce que tu as faim, **je crois** ?

(112) ***Une bêtise** est-ce qu'il a fait ? (< Rossari & Gachet)

(113) *Est-ce que tu l'aimes ton métier, **non** ?

Deuxièmement, tout comme l'inversion, l'emploi de *est-ce que* ne se limite pas uniquement aux constructions interrogatives, mais se fait aussi dans bon nombre de constructions non interrogatives (Zumwald *in prep.*). C'est, par exemple, le cas de ses emplois dans les propositions à adverbiaux antéposés :

(114) a. « Prenez votre temps », fis-je [...]. Elle ne répondit rien, n'interrompt pas son ascension, **probablement est-ce qu'**elle n'avait même pas entendu. (< Zumwald-Küster : Houellebecq)

b. Toutefois, **à peine est-ce que** je suis seul dans Briganne que l'envie de m'en remettre à la famille est là. (< Zumwald-Küster : w)

c. **Peut-être est-ce que** je me trompais. (fr, Forest, 1999)

d. **Sans doute est-ce que**, comme dans toutes les grandes mutations qui affectent les organismes, un changement opéré sur un point a entraîné nombre de changements sur d'autres points. (gl, Château, 1972)

De même, tout comme l'emploi de V-Scl, il commute avec les propositions introduites par *si*, qu'il s'agisse d'emplois à valeur hypothétique (115) (Zumwald *in prep.*) ou d'une interrogation enchâssée (116) :

(115) **Si j'ouvre la fenêtre**, il la ferme. **Est-ce que je la ferme ?** il l'ouvre (< Zumwald-Küster : Renchon)

(116) a. Il demande **est-ce qu'il** pleut (< Rowlett)

b. Je me demande **est-ce que** nous connaîtrons quel que s un (< Pierrard < Frei (1929 : 214))

Enfin, l'autre argument qui va en faveur du fonctionnement similaire des deux structures montre que l'emploi non interrogatif de ESV peut se cumuler avec l'inversion, ce qui donne lieu aux productions par « hypercorrection » (Gachet & Zumwald 2015 : 20) :

(117) On doit se poser la question de savoir **est-ce que le livre** qui est un bien économique enfin qui fait partie du d'un d'un marché économique mais qui est aussi un bien culturel **ne devrait-il pas** échapper euh à la loi sur les cartels ? (< Gachet & Zumwald : radio)

De cette façon, les structures par inversion du sujet clitique et en *est-ce que* partagent bon nombre de traits fonctionnels. Cela donne à penser qu'elles sont plutôt complémentaires, le locuteur préférant l'usage de *est-ce que* dans une interaction orale ordinaire, alors que V-Scl – souvent caractérisée comme ayant une valeur sociostylistique soutenue – est plutôt utilisée dans les situations marquées par une distance psychosociale entre les interlocuteurs. D'autre part, nous avons vu que l'usage de *est-ce que* permet de substituer l'inversion dans les contextes grammaticaux où celle-ci devient agrammaticale ou frôle les limites.

Nous verrons encore ci-dessous qu'à part l'interrogation par inversion du sujet clitique ou par *est-ce que* on distingue encore en français un autre type d'interrogation, à savoir par maintien de l'ordre SV *Tu viens au cours ?* Sa structure étant similaire à celle d'un simple énoncé déclaratif, on la nomme parfois « question déclarative » (Abeillé *et al.* 2012 ; Šafářová 2005 ; Beyssade 2006 ; Delais-Roussarie & Herment 2018).

3. Structure interrogative par maintien de l'ordre SV

L'essor de la structure par maintien de l'ordre SV (= Sujet Verbe) *Tu viens au cours ?* en français refléterait la logique évolutive du français, qui, pour reprendre les termes de Foulet, « a consisté principalement à faire triompher l'ordre sujet-verbe-complément » (1921 : 262). Selon Marchello-Nizia (2003 : 76) et Posner (1997 : 369), l'usage de SV se répand au XVII^e siècle, bien qu'il soit possible de retrouver occasionnellement son emploi en ancien français avec les questions « échos »¹³ ou exclamatives (Coveney 1996¹ = 2002² : 100, qui réfère lui-même à Grevisse 1986 : 648, 653 ; cf. Ch. 4, § 1.4).

En tout cas, c'est ce type de structure interrogative qui a fini par triompher dans une interrogation totale de tous les jours, si l'on se fie aux résultats de différentes études menées sur les corpus du français parlé (cf. Ch. 5, § 1). D'ailleurs, ces tendances semblent aussi marquer l'anglais parlé : d'un côté, Levinson (2010) affirme que, dans les corpus d'enregistrements parlés, au moins 50 % de toutes les questions totales sont réalisées sous la structure déclarative (Levinson *op. cit.* : 2742 réfère aussi à Stenström 1984, Geluykens 1988) ; et de l'autre côté, Šafářová (2005) remarque aussi que dans les grands corpus de l'anglais américain parlé la structure interrogative du type SV s'emploie plus fréquemment que d'autres types d'interrogatives.

Le fait que la structure par maintien de l'ordre canonique SV domine dans l'interrogation de tous les jours semble assez curieux, sachant que la structure syntaxique d'un tel énoncé interrogatif n'est guère différente de la structure d'un énoncé déclaratif. C'est ainsi que la tradition grammaticale, surtout dans une perspective d'enseignement du français langue étrangère (FLE), a vu dans l'*intonation montante* la marque spécifique de l'interrogation :

En ce qui concerne la langue française, par exemple, il n'est pas rare que des grammaires ou des manuels de FLE [français langue étrangère] insistent sur le fait que les énoncés interrogatifs sont réalisés avec une intonation montante. (Delais-Roussarie & Herment 2018 : 54)

¹³ Dans ce type de questions, on reprend littéralement une partie énoncée précédemment par son interlocuteur :

L1 : Paul, tu sais, demain *il va à Paris*

L2 : *Il va à Paris ?*

De son côté, Šafářová (2005) note que plusieurs études menées dans une perspective typologique ont tendance à associer l'intonation montante à une marque spécifique de questionnement :

In general, *yes/no*-questions are usually reported to be associated with a rising contour, presence of a high pitch and/or a high boundary and experimental evidence shows that rising contours facilitate questions recognition. It is thus rather tempting (and, in fact, common in many typological and semantic studies) to identify rising intonation with question intonation. (Šafářová *op. cit.* : 355)

Ci-dessous, nous nous intéresserons au rôle de l'intonation montante dans l'interrogation, avant d'envisager le fonctionnement sémantico-pragmatique de la structure interrogative SV.

3.1. Le rôle de l'intonation dans la reconnaissance de la question

En effet, comme le pointent Delais-Roussarie & Herment (2018), on trouve actuellement en linguistique deux points de vue différents concernant le statut de l'intonation montante. Selon le premier point de vue, le marquage par intonation aurait le rôle comparable à celui d'un outil formel ou d'un « morphème », puisque c'est l'intonation à elle seule qui servirait à distinguer des énoncés assertifs (118a) et interrogatif (118b) :

(118) a. Elle travaille à Lyon. ↘

b. Elle travaille à Lyon ? ↗

Ce point de vue est notamment défendu par Moignet (1966) et Arrivé *et al.* (1986) :

Toutefois, il y aurait danger à ne pas tenir compte du sentiment commun qui est très sensible au caractère interrogatif des phrases, qui ne s'y trompe que rarement, et qui utilise malgré tout une marque à peu près constante, qui est l'intonation interrogative : on peut reconnaître à cette intonation valeur de morphème, à prendre le mot dans son sens le plus large. (Moignet 1966 : 51)

L'interrogative se distingue de l'assertive correspondante par une intonation ascendante jusqu'à la dernière syllabe (et, à l'écrit, la présence d'un point d'interrogation) : *il pleut ? tu as des parents dans le Midi ?* (Arrivé *et al.* 1986 : 348-349)

En revanche, le deuxième point de vue postule « l'idée que l'intonation renseigne sur l'attitude du locuteur » (Delais-Roussarie & Herment 2018), sur le degré de son engagement ou de sa confiance envers son dit. À partir du moment où on accepte cette idée, il devient également possible de postuler que :

- (i) L'intonation n'est qu'un paramètre particulier parmi d'autres et qu'elle fait partie, au sens de Berrendonner (1981 : 43), d'« une caractéristique (gestuelle) de l'énonciation » ;
- (ii) L'interprétation de l'acte de questionnement devrait être attribuée aux inférences pragmatiques, et non pas aux marqueurs intonatifs (Levinson *op. cit.* : 2742).

De cette façon, selon cette analyse qui accorde le rôle important aux aspects pragmatiques, l'intonation ne constitue potentiellement qu'un indice parmi d'autres indices méta-analytiques qui aident à comprendre qu'on a affaire à un énoncé interrogatif. Plusieurs faits observés par les linguistes viennent défendre cette analyse.

Tout d'abord, une intonation montante ne va pas régulièrement de pair avec des énoncés interrogatifs. D'une part, Fontaney (1991 : 120-130) repère certains emplois des interrogatives qui attestent formellement des traits d'un énoncé interrogatif : « C'est ici le cas critique pour le statut de question, car le trait d'intonation préconisé pour marquer l'interrogation en l'absence de tout autre marqueur, le ton montant, manque » (1991 : 120). Ci-dessous, nous nous référons à quelques exemples de ces questions signalées par Fontaney (*op. cit.* : 120-121) comme « ayant l'intonation typique de l'assertion (intonation au niveau assez bas, peu contrastée, avec, à la fin de la phrase, une légère montée suivie d'une descente jusqu'au niveau bas ou inférieur) » :

- (119) [Interviewer] : Vous préférez avoir les gens directement
 [Agent] : Oui
 [Interviewer] : C'est à cause de la musique mais si y'a pas de musique vous les mettez pas
 [Agent] : Non (< Fontaney)

D'autre part, ces observations sont aussi renforcées par des études linguistiques menées sur d'autres langues. Par exemple, plusieurs études menées sur l'anglais montrent que l'usage d'une intonation montante est absente dans plus de 70 % des cas (Herment *et al.* 2014 cité par Delais-Roussarie & Herment 2018), et, même quand la forme des interrogatives était celle d'un énoncé déclaratif, c'était une intonation descendante qui était utilisée dans 75 % des cas (Stenström 1984 ; Geluykens 1988 cité par Levinson *op. cit.* : 2742). Enfin, dans une perspective contrastive, Levinson (*op. cit.* : 2742-2744) observe que dans une langue papoue yélî dnye c'est une intonation descendante qui se fait dans les interrogatives totales, le même type d'intonation étant utilisé dans les réponses. Dans le même temps, la question qui se pose est de savoir comment l'interlocuteur, en l'absence de tout critère formel ou intonatif, finit par interpréter ce type d'énoncé comme interrogatif, comme c'est le cas dans (119).

Pour certains linguistes (Kerbrat-Orecchioni 1991b ; Fontaney 1991 ; Levinson 2010), cette interprétation est due à ce qu'on nomme l'effet de « B-event », phénomène discursif mentionné par Labov & Fanshel (1977). Il suffit, paraît-il, d'asserter à propos « des savoirs retenus par son destinataire » pour que l'acte de parole soit compris par ce dernier comme ayant pour visée de l'interroger :

The main way to detect a yes/no question seems to be by ascertaining that the speaker is unlikely to know the information at issue, and has reason to think that the addressee may know it. (Levinson 2010: 2742)

À ce propos, notons encore que, même à l'écrit, il arrive que le scripteur ne fasse pas usage d'un point d'interrogation, celui-ci étant censé représenter une interrogation montante. C'est notamment le cas des échanges par SMS où les questions ne sont pas ponctuées régulièrement, malgré le fait que ce genre textuel relève du médium écrit et se fait en l'absence d'un marquage prosodique :

- (120) a. Bon ok je vien **mais t es sur que c est 5.**-tu va a quel heure? Et comment? (corpus suisse de sms, 20889)
- b. Coucou!**tu veux venir cet aprem avec joni et moi,**on va a frib fair les mag.grobisou (corpus suisse de sms, 9554)
- c. Coucou Tommy! Ça va tjs? **Ce soir tu pourrais prendre ton plat à gratin et le four à raclette stp.** merci bcp!gros becs (corpus suisse de sms, 14735)
- d. Fiorellino, c'est allé les biscuits ?! **Dis, tu penses avoir la voiture ce soir.** Car si oui, je suis pas obligé de rentrer chez moi avant d'aller au boulot... Redis moi. Tem (corpus de SMS suisse, 15573)

De cette façon, l'exemple (120) montre que, même dans le cas de la variante SV, dont la structure est celle d'un énoncé déclaratif, les questions ne sont pas toujours ponctuées. Dans les exemples de ce type, c'est surtout le contexte, éventuellement renforcé par d'autres moyens comme l'emploi de verbes modaux (*pouvoir, vouloir*) ou de marqueurs discursifs (*s'il te plaît, dis*), qui permet d'interpréter ces énoncés comme interrogatifs à valeur de demande de confirmation (120 a, d), offre (120 b), ou requête (120 c).

En outre, Fontaney (*op. cit.* : 117) et Kerbrat-Orecchioni (*op. cit.* : 90) citent une étude de Léon et Bhatt (1987) qui s'intéresse aux formes d'interrogation totale sans aucun marquage morphosyntaxique dans des entretiens radiophoniques : assez curieusement, certains énoncés interrogatifs ne sont plus ressentis comme tels en dehors d'un contexte d'interaction. Ceci semble montrer que le rôle de l'intonation dans l'interprétation des actes de question peut être contesté.

Enfin, dans son travail, Šafářová (2005) montre qu'une intonation montante est souvent interprétée comme ayant pour vocation de questionner non pas parce qu'elle est proprement dit « interrogative », mais parce qu'elle exprimerait à la base une modalité épistémique d'« incertitude » :

We suggest that the crucial properties of ↑-declaratives can be captured in a uniform way if we take the meaning of the final rise to be that of a modal expression of epistemic uncertainty. (Šafářová *op. cit.*: 362)

En phase avec ce positionnement, Šafářová (2005) montre que le ton montant peut être utilisé dans bon nombre de situations faisant allusion à l'« incertitude » de la part du locuteur, qu'il s'agisse de la question « biaisée » (angl. “biased questions”) (121), tentative d'assertion (“try-out statements”) (122), assertion « performative » (“checking statements”) (123a), assertion « informative » à fin de politesse (“informative statements”) (123b), question-écho (124) (tous les exemples ci-dessous sont cités par Šafářová *op. cit.*) :

- (121) you're leaving for vacation today ↑
- (122) Speaker A: John has to leave early
Speaker B: he'll miss the party then ↑
- (123) a. Speaker A: I put a sign-up sheet over on the board ↑
b. Speaker B: it's for Dad's Day ↑
- (124) a. Speaker A: that copier is broken
b. Speaker B: it is ↑ thanks, I'll use a different one

Si plusieurs des exemples ci-dessus peuvent être compris comme des questions, il peut y avoir des cas où l'usage du ton montant est utilisé à des fins de politesse ou montre le doute de la part du locuteur. De cette façon, Šafářová (*op. cit.*) conclut que ce n'est pas en soi une intonation montante qui déclenche un effet propre à l'interrogation, mais plutôt que cet effet est dû à sa valeur de base qui est celle d'une modalité épistémique d'« incertitude ». En d'autres termes, énoncer quelque chose sur un ton montant peut être compris comme une interrogation dans la mesure où l'on infère que le locuteur adresse un doute ou une incertitude quant à la validité de ses propos ou, le cas échéant, de son action.

3.2. Aspects fonctionnels : Demande de confirmation vs Interrogation dubitative

Concernant le fonctionnement sémantico-pragmatique de SV, plusieurs linguistes ont pointé que cette structure – du fait même qu'elle maintient l'ordre d'un énoncé déclaratif – est dotée d'un comportement bien différent, comparée à d'autres types de structures interrogatives

(Šafářová 2005 ; Beyssade 2006 ; Abeillé *et al.* 2012 ; Delais-Roussarie & Herment 2018). En effet, si l'on suit les réflexions de Gunlogson (2001, cité par Šafářová *op. cit.*). D'une part, l'emploi de SV *Tu viens au cours ?* s'interprète, à l'instar des autres interrogatives, comme une question normale, car le locuteur montre qu'il refuse d'assumer la responsabilité de ce qu'il avance ; c'est alors à son interlocuteur, à condition que celui-ci soit compétent en la matière, de prononcer sur la validité de l'objet-de-discours en question. D'autre part, à la différence des interrogatives « marquées » (par inversion ou avec *est-ce que*), la structure interrogative SV ne s'interprète pas comme une question dont l'orientation serait neutre, mais comme une « demande de confirmation ».

Ainsi, en rapport avec le deuxième point, l'usage de la structure SV est exclu d'une interrogation à caractère dubitatif prononcé, dans laquelle le locuteur prétend chercher la réponse en toute objectivité sans l'orienter vers une issue quelconque, ce type d'emploi étant réservé aux variantes V-Scl et ESV (Hansen 2001 : 471 ; Abeillé *et al.* 2013) :

- (125) Ce soir, eh bien, on va essayer de répondre à cette grande question : *peut-on vivre dans un monde sans frontières ?*
 / *est-ce qu'on peut vivre dans un monde sans frontières ?*
 / # *on peut vivre dans un monde sans frontières ?* (w, émission « Les grandes questions » sur France 5)

L'exemple (125) montre donc que le fonctionnement de SV vs V-Scl/ESV n'est pas égal au plan sémantico-pragmatique. C'est ainsi que, dans son travail, Hansen (2001 : 471-472) fait l'hypothèse que les structures V-Scl et ESV grammaticalisent le trait de « doute » et peuvent donc être traitées comme de vraies interrogatives. En effet, comme le remarque Bonhomme (2005 : 195-196), la question peut être définie de manière générale comme « expression adressée d'un doute sur une assertion ou un fait ». En revanche, selon Hansen (*op. cit.* : 471-472), la structure de SV ne grammaticalise pas le « doute », mais fait explicitement appel à l'interlocuteur et fonctionne comme un « try-marker ». D'une certaine manière, cela revient à dire qu'en sollicitant SV *Pierre habite à Paris ?*, le locuteur croit que son interlocuteur est en mesure de lui fournir une réponse ; et, à l'inverse, en faisant usage de V-Scl *Pierre habite-t-il à Paris ?* et de ESV *Est-ce que Pierre habite à Paris ?*, le locuteur admet que l'interlocuteur peut ne pas être en mesure de donner la bonne réponse (Hansen *op. cit.* : 474) :

The prediction is that, due to the declarative syntax of SV interrogatives and the try-marking nature of their intonation, questions featuring SV will tend to be questions about B-events, while questions using V-Cl and ESV will tend to be about other types of events. (Hansen 2001 : 474)

Mais s'il y a des différences dans le fonctionnement de SV vs V-Scl/ESV, c'est que ces interrogatives, selon Hansen (*op. cit.* : 467), sont dotées de différentes structures grammaticales. Par exemple, l'interrogation par SV peut s'accompagner des éléments morphosyntaxiques qui traduisent différents degrés de certitude de L₁ envers son dit et orientent par conséquent la réponse vers une issue quelconque :

Q-declaratives [interrogation par SV] are compatible with expressions of the speaker's epistemic attitude towards the content of the clause. In particular, they are compatible with markers expressing degrees of certainty, for instance *je crois*, *je présume*, *peut-être*, which are not felicitous in interrogatives. (Abeillé *et al.* 2012 : 72)

(126) a. Tu vas à Paris, *je crois* ?

b. Tu travailles lundi, *non* ?

En revanche, l'interrogation créée par V-Scl/ESV s'associe de manière générale à une interrogation « dubitative » et se trouve donc exclue de ces contextes linguistiques :

(127) a. *Vas-tu demain à Paris, *je crois* ? / *Est-ce que tu vas demain à Paris, *je crois* ?

b. *Travailles-tu lundi, *non* ? / *Est-ce que tu travailles lundi, *non* ?

Cette opposition dans le fonctionnement des variantes SV vs V-Scl/ESV se manifeste aussi dans un contexte linguistique où l'on a à avoir avec un objet disloqué à gauche qui est focalisé :

(128) a. **Une bêtise** il a fait ?

b. ***Une bêtise** a-t-il fait ? / *Une bêtise est-ce qu'il a fait ? (Rossari & Gachet)

Dans (128), si l'on suit les réflexions de Krifka (2008) à propos du statut du focus, l'objet-de-question qui est sous la portée du focus se présente comme l'alternative la plus pertinente ou privilégiée. Par conséquent, contrairement à l'interrogation biaisée associée à l'usage de SV, l'interrogation « dubitative », associée à l'usage de V-Scl/ESV, ne privilégie aucune alternative et est donc exclue de ce type de contexte. En outre, cela donne à croire que, contrairement aux variantes V-Scl et ESV, la variante SV fonctionne souvent comme une *demande de confirmation* : l'objet-de-discours en question ayant déjà été, implicitement ou explicitement, mentionné au cours de l'interaction précédente, L₁ cherche à confirmer la validité de cet objet. Ceci peut être notamment illustré dans (129), quand on s'intéresse au cas de la question écho :

(129) A. Je vais demain à Paris

B. Ah bon ? *Tu vas à Paris* ?

B'. # Ah bon ? *Vas-tu à Paris* ? / # *Est-ce que tu vas à Paris* ?

Dans cet exemple, l'objet-de-discours (*je vais demain à Paris*) ayant déjà été activé, il ne peut pas être question d'autres alternatives. Autrement dit, le taux de fiabilité que L₂ accorde à l'objet-de-discours étant déjà suffisamment élevé, L₁ ne peut que demander de confirmer la validité de cet objet. D'où vient aussi cette impossibilité pour les variantes V-Scl et ESV d'apparaître dans les questions écho, leur usage étant habituellement associé à une interrogation dubitative. En revanche, c'est ce fonctionnement particulier de V-Scl et ESV qui fait d'elles des formes de questionnement appropriées dans un discours journalistique (130) ou scientifique (131) :

- (130) a. Iker Casillas sera-t-il encore le portier du Real Madrid la saison prochaine ? La question reste en suspens et on ne connaîtra pas la réponse avant l'épilogue de la saison (w, journal en ligne <http://www.goal.com>)
 b. *Est-ce que la dégressivité des allocations chômage marche* ? La dégressivité des allocations chômage fait l'unanimité à droite. [...] (w, bfmtv.com)
- (131) a. *La forme de la Terre est-elle une preuve de la vérité du système newtonien* ? (w, l'intitulé de l'article)
 b. *Est-ce que tous les honnêtes gens ne s'entendent pas sur la nature du bien et du mal et, par conséquent, sur les caractères distinctifs du moral* ? (w, article en ligne)

Dans tous ces exemples, L₁ prétend ne pas connaître la bonne réponse et invite à débattre la pertinence de plusieurs alternatives, qui pourraient constituer de possibles réponses à sa question. Certes, le registre des discours journalistique ou scientifique étant neutre, on pourrait être amené à penser que le choix des interrogatives V-Scl et ESV soit en premier lieu motivé par des exigences stylistiques. Pourtant, en réalité, rien n'empêche l'emploi des interrogatives par inversion du sujet clitique ou par *est-ce que* dans un registre familier, comme c'est, par exemple, le cas des écrits électroniques :

- (132) a. un mec à mis 320 les deux flask donc j'ai décidé de garder mon stock *fais-je bien* ? car à ce prix je vendrais à perte... (w)
 b. *eske les mecs sortent avc des filles juste pour leur fisik o college* ? cc je sai ke c con comme kestion mai j'aimerai savoir si tous les mecs o college sortent avc des filles juste pour leur fisik.en tt cas ce se passe comme ca dans mon college et ca fout des complex incroyables.voila. jatten vos réponses!!!!bisous a tous! (w)

Ceci montre donc que les variantes V-Scl et ESV ne sont pas *per se* porteuses des valeurs stylistiques « formelle » ou « neutre », leurs occurrences pouvant figurer dans un contexte d'interaction informelle.

Bilan du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons vu qu'en français différents schémas formels qui sont à la source de l'interrogation peuvent être également déployés dans les constructions non interrogatives. En outre, si certains manuels de grammaire associent l'intonation montante à une marque spécifique de questionnement, nous pensons qu'au contraire qu'elle ne constitue pas en soi un critère fiable dans la reconnaissance de la question. En revanche, il y a de bons arguments pour croire que l'intonation doit être traitée comme faisant partie des *indices posturaux*, au même titre que gestes et mimiques ainsi que d'autres indices impliqués dans des inférences pragmatiques (Berrendonner 2002a) : avec des indices du type *méta*-, elle nous renseigne à propos d'un *commentaire modal* qui traduit le degré de confiance que le locuteur a envers son dit. D'une manière générale, les observations faites dans le Ch. 2 confirment les propos que nous avons avancés dans le Ch. 1 : d'une part, différents critères formels impliqués dans la structuration des énoncés interrogatifs ne sont pas exclusivement réservés à l'interrogation ; d'autre part, ce n'est pas la question en elle-même qui déclenche la réponse : en d'autres termes, si la question est comprise comme telle par L₂, c'est qu'il infère que L₁ se montre indécis sur la validité de l'objet-de-discours en question.

S'agissant des structures interrogatives totales, nous constatons que le fonctionnement des variantes V-Scl (*Viens-tu au cours ?*) et ESV (*Est-ce que tu viens au cours ?*) s'oppose à celui de la variante SV (*Tu viens au cours ?*). Premièrement, du point de vue grammatical, l'emploi de SV est plus vaste et peut se faire dans une variété de contextes linguistiques, et, au contraire, l'emploi de V-Scl/ESV est restreint, faisant l'objet de plusieurs contraintes structurelles :

- (i) Tu as faim, **je crois** ? *vs* *As-tu faim, **je crois** ? / *Est-ce que tu as faim, **je crois** ?
- (ii) **Une bêtise** il a fait ? *vs* ***Une bêtise** a-t-il fait ? / ***Une bêtise** est-ce qu'il a fait ?
- (iii) Tu aimes ton métier, **non** ? *vs* *Aimes-tu ton métier, **non** ? / *Est-ce que tu aimes ton métier, **non** ?

Deuxièmement, l'emploi des variantes SV *vs* V-Scl/ESV n'est pas non plus comparable au plan sémantico-pragmatique. Nous avons vu ainsi que la première peut s'associer à des demandes de confirmation, alors que les deux autres s'associent en général à une interrogation dubitative, lors de laquelle L₁ signale à L₂ qu'il n'est pas en mesure d'assumer le rôle d'expert quant à la validité de l'objet-de-discours en question. Ceci étant dit, il peut y avoir quelques exceptions. Nous avons vu, par exemple, l'emploi de V-Scl dans un contexte qui s'interprète comme une demande de confirmation :

Peut-être serait-ce un heureux hasard s'il se trouvait par là, dans la ville, quelque jolie et coquette fille à qui on sût qu'il fit la cour. *N'êtes-vous pas dans ce cas, je suppose ?* (fr, Musset, 1835)

Ce cas, qui est extrêmement intéressant, est assez éloquent et illustre la difficulté à laquelle on est confronté lorsqu'on s'intéresse au fonctionnement des interrogatives en français : l'inversion du sujet clitique étant normalement incompatible avec les éléments modalisant du type *je crois, je pense, je suppose*, fait ici exception à la règle générale.

Enfin, nous avons aussi vu dans ce chapitre que l'emploi de *est-ce que* peut remédier aux « insuffisances grammaticales » de l'inversion du sujet clitique, dans les cas où cette dernière devient agrammaticale (avec pronom démonstratif *ça* : *Est-ce que ça te va ?* vs **Te va-ça ?*), « maladroite » (avec certains verbes à la première personne du singulier au présent : *Est-ce que je viens ?* vs *Viens-je ?*), ou encore difficile à réaliser (l'usage de *Est-ce que tout le monde va bien ?* de préférence à l'inversion complexe *Tout le monde va-t-il bien ?*).

Chapitre 3

Le mot interrogatif

EN français, les mots interrogatifs peuvent entrer dans différentes combinaisons avec d'autres éléments morphosyntaxiques afin de donner lieu à plusieurs formes d'interrogation partielle. Ainsi, si nous considérons les constructions à forme verbale finie, il sera possible, suite au classement proposé par Coveney (2011¹=2015² : 3), de distinguer les structures suivantes :

- (133) a. SVQ (= Structure *in situ*) : Tu vas où ?
b. QSV (= Structure par antéposition du mot interrogatif) : Où tu vas ?
c. QV-Scl (= Structure par inversion) : Où (Marie) va-t-elle ?
d. QV SN (= Inversion du sujet nominal dite stylistique) : Où va cet étudiant ?
e. QESV (= Tour interrogatif *est-ce que*) : Où est-ce que tu vas ?
f. Q=SV (= Le sujet est un mot interrogatif) : Qui va au cours ?
g. QsekSV (= Variante « populaire » de *est-ce que*) : Où c'est que tu vas ?
h. QkSV (= Structure par complémenteur *que*) : Où que tu vas ?
i. seQkSV (= Structure par « clivage ») : C'est où que tu vas ?

Notons encore que ce classement peut être assez différent d'un travail à l'autre. Par exemple, Quillard (2000 : 45) retient seize structures, alors qu'Adli (2015 : 178) distingue encore deux sous-types de la structure *in situ*, à savoir avec un objet postposé (SVwhO) (134a) et sans (134b) :

- (134) a. Tu fais *quand le dessin* ?
b. Tu vois *qui* devant la fenêtre ?

1. Le mot interrogatif en tant que variable

S'agissant de l'inventaire des mots interrogatifs, Le Goffic (2002) distingue jusqu'à sept marqueurs interrogatifs propres au français. Ils relèvent tous historiquement « de la famille indo-européenne des termes en **k^w*- » et établissent, par le biais de l'expression des traits sémantiques, « une sorte de carte des catégories ontologiques fondamentales » (*op. cit.* : 320) :

Traits sémantiques	Marqueur	Exemple
+ humain	<i>qui</i>	<i>Qui a fait ça ?</i>
- humain	<i>quoi / que</i>	<i>Que fais-tu ? / Tu fais quoi ?</i>
entité N (± humain)	<i>quel</i> <i>lequel</i>	<i>Quel livre veux-tu ?</i> <i>Lequel veux-tu ?</i>
Lieu	<i>où</i>	<i>Où es-tu ?</i>
Temps	<i>quand</i>	<i>Quand reviendra-t-il ?</i>
Manière	<i>comment</i>	<i>Comment as-tu fait ?</i>
Quantité (Degré)	<i>combien</i>	<i>Combien ça coûte ?</i>

FIG. 1 :¹⁴ Marqueurs interrogatifs du français (Le Goffic 2002)

Cet inventaire est encore susceptible de varier d'un travail à l'autre : on pourrait, par exemple, y ajouter aussi *pourquoi* (domaine sémantique de cause). Mais cet inventaire n'est pas non plus identique d'une langue à l'autre. Alors que certaines langues peuvent n'avoir qu'un seul mot interrogatif (Krifka 2011 : 8), d'autres, comme la langue papoue yélî dnye (Levinson 2010 : 2746), peuvent comporter une dizaine de formes différentes.

À l'instar des réflexions de Le Goffic (2002 : 317 ; 2015), il serait possible dans un premier temps d'analyser les emplois des mots en *Q* sous terme de *variable*. Par exemple, si nous considérons n'importe quelle question partielle, il sera possible de l'analyser en termes d'équation mathématique, de sorte que la détermination du mot *Q*, ayant le statut d'un variable x , sera calculée à partir d'un paradigme de traits sémantiques auxquels il renvoie (fig. 1) :

(135) a. *Qui viendra ce soir ?*

x^{+h} viendra ce soir

b. *Tu vas où ?*

Tu vas x^{lieu}

c. *Tu reviens quand ?*

Tu reviens x^{temps}

¹⁴ Nous avons encore modifié ce tableau. Dans la version originale, Le Goffic traite en même temps les marqueurs exclamatifs, du fait que très souvent les deux types de marqueurs, interrogatifs et exclamatifs, se recouvrent.

Vue sous cet angle, toute opération exercée par l'interrogation consiste en un « balayage [...] des valeurs d'instanciation possibles de la variable » (Le Goffic 2002 : 319 ; qui cite aussi Culioli 1990 : 171).

D'autre part, les mots en *Q*, n'étant pas uniquement réservés aux fins de l'interrogation, Le Goffic (*op. cit.* : 317, 2015 : 112) propose d'étendre l'analyse en termes de variable à leurs autres emplois, qui apparaissent en tant que des proformes indéfinies (136) ou des propositions subordonnées percontatives (interrogatives indirectes) (137a), intégratives (relatives sans antécédent) (137b), relatives (137c) et complétives (137d) :

(136) Ils grimpèrent *qui* sur le toit *qui* sur un arbre (< Le Goffic)

(137) a. Je ne sais pas *comment* répondre à sa question

b. Tu me le diras, *quand* tu auras des nouvelles

c. L'homme *qu'*on a vu dans la rue n'était pas d'ici

d. Je comprends *que* vous ne pouviez pas venir avant

L'idée de Le Goffic est très intéressante, car elle permet de reconnaître une propriété commune à tous les emplois des termes en *Q*, aussi bien interrogatifs que non interrogatifs :

Une seule et même opération très abstraite, l'expression d'une variable, est à la source de phénomènes linguistiques variés, comme l'interrogation et la subordination, entre lesquels un rapprochement se crée par-dessus les divisions habituelles de la grammaire. (Le Goffic 2002 : 337)

Pour notre part, en prolongeant les réflexions de Le Goffic, nous pensons que le recours à la proforme *Q* permet au locuteur d'actualiser un objet-de-discours quelconque en lui accordant le statut d'un élément lexicalement sous-spécifié, et ce quel que soit le but pragmatique visé. Par exemple, si nous prenons le cas de la subordonnée « réduite au seul terme introducteur » en *Q* (Le Goffic 1993 : 266 ; cf. Lefeuve 2006 : 154 ; Rigaud 2013 : 187), nous verrons que l'interprétation sémantique de la proforme en *Q* est susceptible de varier d'un contexte à l'autre : tantôt ces usages s'associent, comme dans la question ordinaire, à l'« aveu d'ignorance » (138) (Béguelin 2009), tantôt ils font une référence allusive par appel à la connivence de son interlocuteur (139), tantôt ils fonctionnent comme des indéfinis existentiels spécifiques où le locuteur prétend connaître un objet spécifique, méconnu de son interlocuteur (140), tantôt ils sont introduits à des fins de projection d'une action subséquente (141) (Guryev 2016) :

(138) Te remarier ? Tu sais avec *qui* ?

- Avec Charles-Edmond.

- Quoi ? Cette grande mollusque ? (gl, Montbazou, 2008)

(139) « Vous m’avez déjà fait peur, une fois, M. Noël. Vous savez *quand*. » (fr, Sartre, 1937)

(140) Madame De C disait à M B : « j’aime en vous...

- Ah, madame ! Dit-il avec feu, si vous savez *quoi*, je suis perdu. » (fr, Chamfort, 1794)

(141) Remarque, je me sauverai à temps. Et tu sais *où* ? En Turquie. (fr, Schreiber, 1996)

Ainsi, le point commun de tous ces emplois est qu’ils ne spécifient pas lexicalement des objets-de-discours, ceux-ci étant éventuellement déterminés dans un deuxième temps par l’interlocuteur (138), ou par le locuteur lui-même (141).

Il s’ensuit que, si l’on s’abstrait de tout son usage, la valeur du terme Q peut être assez différente, l’interprétation interrogative n’étant que l’une des issues possibles. En effet, au plan pragmatique, la lecture des emplois de la proforme Q est susceptible d’osciller entre *indéfinition* et *interrogation*, avec parfois quelques difficultés de tracer les frontières entre les deux :

(142) On m’avait jouée ; je ne savais pas *qui* et j’en voulais à tout le monde. (fr, Beauvoir, 1960)

(143) Elle me demande de sortir. Maman : « Il peut rester, ça ne me gêne pas. » L’infirmière insiste : « Je ne sais pas *qui* c’est. » Maman : « C’est mon fils. Il a tété mon sein. » (fr, Simonet, 2010)

(144) a. [...] si vous saviez *qui* je suis, vous m’en chasseriez, je me serais laissé servir par des domestiques qui, s’ils avaient su, auraient dit : Quelle horreur ! (fr, Hugo, 1862)

b. Pour moi, je ne sais pas à *quoi* tu me prépares, mais tes mains de leçons ne me sont point avaries ; tu me traites sans doute en favori des cieux, car tu n’épargnes pas les larmes à mes yeux ! (fr, Lamartine, 1830)

À noter que les mêmes réflexions sont déjà trouvées chez Moignet (1966), qui traite le mot en Q comme « un refus de substance notionnelle » :

Pour nous, le mot en langue est une forme porteuse d’une matière subtile, qui n’est autre qu’un refus de substance notionnelle, pouvant se résoudre en discours, soit en appel d’information (fonction d’interrogatif), soit en indétermination (fonction d’indéfini), soit, encore, en instrument de translation nominalisatrice de phrase (fonction de relatif). (Moignet 1966 : 50)

Enfin, dans une perspective plus générale, ces observations sont corroborées par l’analyse de Zavitnevich-Beaulac (2005), qui fait l’hypothèse que l’interprétation sémantique des termes en Q se fait en fonction des paramètres linguistiques constitutifs d’une énonciation particulière :

We argue that wh-words contained in a language lexicon are the same cross-linguistically, in that they are wh-proforms whose quantificational force is underspecified. The semantics of a wh-element is determined in a computational space depending on what element a wh-word is combined with. (Zavitnevich-Beaulac 2005 : 76)

Par conséquent, ces observations donnent à croire que, tout comme d'autres moyens impliqués dans la production des énoncés interrogatifs (inversion du sujet clitique, *est-ce que*, intonation montante), les mots en Q ne sont pas *per se* des termes interrogatifs, pouvant être déployés dans d'autres types de construction. De son côté, Le Goffic (1997 : 17) signale aussi que « les termes en *qu-* sont fondamentalement des indéfinis, des opérateurs de parcours [...], et que l'effet interrogatif est la demande de recherche d'une "issue" à ce parcours ». Il semble donc que l'effet interrogatif, qui est appelé à induire la réponse de la part de L₂, ne soit pas une propriété intrinsèque du morphème Q, mais soit dû aux inférences au niveau pragmatique. En outre, si l'on suit les propos de Berrendonner, le terme en Q a le statut du focus et se présente dans son emploi interrogatif comme le constituant le plus proéminent, dont « l'apport informationnel [...] consiste à déclarer une inconnue ; d'où son effet inducteur de réponse » (2018 : 83-84).

2. Contraintes sur l'occurrence des interrogatives selon un type de mot interrogatif

L'occurrence des structures interrogatives partielles est soumise à plusieurs contraintes linguistiques, en fonction de divers paramètres. Ci-dessous, nous considérerons dans un premier temps les contraintes selon le type de mot interrogatif. À noter encore que dans cette étude, comme cela se fait aussi dans d'autres études multifactorielles (Coveney 1996¹=2002² ; Quillard 2000 ; Elsig 2009), nous nous sommes intéressé principalement à la variabilité dans l'emploi des interrogatives à forme verbale finie. Nous ne traitons donc pas en détail les emplois averbaux (*où ?*, *alors quoi ?*, *mais comment ?*, *etc.*) ou avec des infinitifs (*que faire ?*, *comment répondre à cette question ?*, *payer combien ?*, *etc.*).

2.1. Couple *que/quoi*

En étudiant les contraintes sur les manifestations des interrogatives partielles, nous pouvons constater tout d'abord que c'est surtout l'emploi des mots *que* et *quoi* qui fait l'objet de plusieurs restrictions. Le couple *que/quoi* s'associe sémantiquement à l'expression du « non-humain » (Le Goffic 2002 : 320) ou à « une catégorie ontologique « chose » » (Lefevre 2006 : 38).¹⁵

¹⁵ Comme le remarque judicieusement Lefevre (2006 : 38), « une catégorie ontologique "chose" [...] ne distingue pas la catégorie "humain" et [...] c'est seulement dans un contexte plus affiné, dans une étape

2.1.1. Couple *que/quoi* employé en tant que Sujet

Pour commencer, les emplois du couple *que/quoi* ne peuvent pas en principe couvrir la fonction de sujet (Blanche-Benveniste 1997 : 130) :

- (145) a. **que bouge ?* (< Blanche-Benveniste)
b. *? quoi bouge ?* (< Blanche-Benveniste)

Pour Arrivé *et al.* (1986 : 353), cette contrainte est liée aux carences dans le système, et plus concrètement au fait que « *qui* interrogatif est exclusivement animé (*qui vient ?*). La conséquence est un trou dans le système : il n’y a pas d’interrogation simple portant sur un sujet non animé [...] ».

Selon Lefevvre (2006 : 98), l’impossibilité des emplois de *quoi* en tant que sujet semble dater de l’ancien français. En ce qui concerne *que*, Lefevvre signale (*op. cit.* : 99) qu’il peut y avoir des emplois ambigus dans lesquels, selon l’analyse qu’on adopte, il pourrait être analysé comme sujet ou comme séquence d’un verbe impersonnel :

- (146) a. *Filz, que te sanble ?* (Kunstmann < Lefevvre)
b. *Que m’importe ? Que vous semble ?* (< Riegel *et al.*)

S’agissant de ce type d’emploi où *que* remplit, du moins au plan sémantique, le rôle du sujet, Le Goffic (1993 : 104) parle des « emplois archaïsants ». Quant à Riegel *et al.* (2003), ils considèrent ces séquences comme « des expressions toutes faites » et semblent les analyser, à l’instar d’autres constructions impersonnelles (147), comme des tournures dans lesquelles « le “sujet apparent” *il* est absent » (*op. cit.* : 395) :

- (147) a. *Que t’arrive-t-il ?*
b. *Il t’arrive quoi ?*

Dans le même temps, comme le signalent Le Goffic (*op. cit.* : 103) et Lefevvre (*op. cit.* : 103), il peut y avoir des exceptions à la règle lorsqu’on assiste à l’expansion de *quoi* par différents modificateurs (*donc, d’autre, de nouveau, etc.*) :

- (148) a. *Quoi donc t’étonne ?* (Flaubert, Grevisse < Lefevvre)
b. *Quoi de nouveau allait apparaître dans leur vie ?* (Barrès, Grevisse < Lefevvre)
c. *Quoi d’autre pourrait m’amener chez toi à cette heure ?* (Mirbeau, Grevisse < Lefevvre)

Ou c’est encore le cas du sujet dit « rhématique » (Lefevvre *op. cit.*) :

supplémentaire qu’intervient l’opposition animé/inanimé ou humain/non humain » (*cf.* Riegel *et al.* 2003 : 394).

(149) a. À cela s'ajoute *quoi* ? (< Lefeuve)

b. – Apparemment, ça [la semoule], ça se met au four à micro-ondes. – *Quoi* se met au four à micro-ondes ? (< Lefeuve : énoncé entendu, le 29 juillet 2005)

En revanche, l'occurrence du mot *que*, qui, contrairement à *quoi*, est clitique (Poletto & Pollock 2009), est exclue de ces contextes linguistiques :

(150) a. **Que* d'autre pourrait m'amener chez toi à cette heure ? (< Lefeuve, exemple modifié)

b. *À cela s'ajoute *que* ? (< Lefeuve, exemple modifié)

c. **Que* se met au four à micro-ondes ? (< Lefeuve, exemple modifié)

Mais, quoi qu'il en soit, il est admis en général par les grammairiens que les mots *que/quoi* ne peuvent pas normalement assumer la fonction de sujet. La solution consiste alors à passer par une tournure interrogative en *est-ce que*, en tout cas pour le mot *que* (Arrivé et al. *op. cit.* ; Le Goffic *op. cit.* : 115-116) :

(151) *Qu'est-ce qui tombe ?*

Dans le même temps, comme le précise Le Goffic (*op. cit.*), il s'agit « d'une interrogation "au deuxième degré" », dans laquelle le terme interrogatif *que* n'assume pas la fonction de sujet mais s'appuie sur le terme relatif *qui*, celui-ci ayant pour antécédent *ce*, qui se construit en tant que sujet avec *est*. Et, s'agissant encore du mot *quoi*, on saurait l'employer en tant que sujet, du moins sémantiquement, en passant par les variantes dotées de structures focalisantes, telles que *seQkSV* (152a), *QsekSV* (152b) et *QkSV* (152c) (Coveney 2011¹=2015² : 3 ; Blanche-Benveniste 1997 ; Le Goffic 1993 : 117 ; Lefeuve 2006 : 99) :

(152) a. *C'est quoi qui bouge ?* (< Blanche-Benveniste)

b. *Quoi c'est qui bouge ?* (< Blanche-Benveniste)

c. *Quoi donc qui t'arrive ?* (Vincenot, *Le Pape des escargots* < Lefeuve)

À noter toutefois que, dans tous ces emplois, la fonction de sujet est assumée indirectement : le pronom *quoi* est dans un premier temps focalisé à l'aide des dispositifs en *c'est* : *c'est quoi* (152a), *quoi c'est* (152b), ou encore éventuellement avec ellipse dans la construction [*c'est*] *quoi* (152c). Ce n'est que dans un deuxième temps, à l'aide du pronom *qui*, qu'on désigne sa fonction de sujet (Lefeuve *op. cit.*). En outre, les structures interrogatives focalisantes sont habituellement considérées au plan socio-stylistique comme des variantes « familières » et « populaires » (Coveney *op. cit.* : 10 ; cf. Le Goffic *op. cit.* : 116).

2.1.2. Couple *que/quoi* employé en tant qu'Objet

L'autre contrainte qui pèse sur les occurrences du couple *quoi/que* concerne leur emploi en position d'un complément régime. S'agissant du pronom *que*, il est clitique et doit par conséquent se rattacher au verbe, ne pouvant être séparé de celui-ci. Ainsi, son occurrence nécessite l'inversion du clitique sujet Q V-Scl (153), ou l'inversion stylistique QV SN (154) :

(153) **Qu'**est-ce ? vs ***Que** c'est ?

(154) **Que** fait ton père ? vs ***Que** ton père fait ?

À noter que, pour les mêmes raisons, l'emploi de *que* est normalement bloqué dans l'inversion complexe (156) ; mais il peut être éventuellement accepté avec le sujet pronominal *cela* (156a) (Coveney *op. cit.* : 193, qui cite aussi Grevisse 1986 : 645), ou quand il s'accompagne de la particule *diable* (156b) :

(155) ***Que** ton père fait-il ?

(156) a. **Que** *cela* veut-il dire ? (< Coveney, exemple attesté à la radio France Inter, 1.10.1988)

b. **Que** diable les états vous ont-ils fait ? (fr, Valéry, 1938)

S'agissant du pronom *quoi*, quelle que soit la structure interrogative, son emploi en tant que régime direct ne peut pas apparaître en position frontale (Lefeuve *op. cit.* : 89-90) :

(157) a. ***Quoi** tu fais ?

b. ***Quoi** fais-tu ?

c. ***Quoi** fait ton père ?

En revanche, son emploi est parfaitement grammatical en position frontale, quand *quoi* se construit avec un syntagme prépositionnel pour assumer la fonction d'un complément régime indirect (Blanche-Benveniste 1997 : 132) :

(158) a. **De quoi** tu parles ?

b. **À quoi** tu penses ?

c. **Avec qui** tu t'es promené ?

Nous constatons donc à travers l'examen des exemples (153), (154) et (157), que les pronoms *que* et *quoi* ont pour point commun de ne pas pouvoir s'employer en tant que compléments régimes directs dans la structure QSV (Blanche-Benveniste *op. cit.* : 133 ; Coveney *op. cit.* : 193) :

(159) a. ***Que** tu fais ?

b. ***Quoi** tu fais ?

Dans le même temps, selon Coveney (2011¹=2015² : 14), l'usage de *quoi* avec QSV peut se rencontrer chez les locuteurs canadiens. Mais il semble qu'en règle générale le couple *que/quoi*, sollicité en tant que régime direct, est exclu des usages avec la structure QSV. En effet, les deux ne s'emploient que dans des structures spécifiques, telle, par exemple, QV-Scl pour *que* (160), ou SVQ pour *quoi* (161) :

- (160) a. **Qu'**est-ce ?
 b. **Que** fais-tu ?
 c. **Que** t'arrive-t-il ?
- (161) a. C'est **quoi** ?
 b. Tu fais **quoi** ?
 c. Il t'arrive **quoi** ?

Là encore, employés en tant que compléments régimes directs, les deux assument de façon complémentaire (Le Goffic *op. cit.* : 104 ; Lefevre *op. cit.* : 89) les fonctions d'attribut (160-161a), d'objet direct (160-161b) ou de séquence (160-161c). Ce fonctionnement complémentaire dans le système des interrogatives résulte des propriétés structurelles de ces pronoms, qui « adoptent un comportement syntaxique fort différent par rapport au verbe tensé » (Lefevre *op. cit.* : 89). Ainsi, contrairement aux emplois du pronom disjoint *quoi*, qui peut commuter dans certains cas avec des constituants ProSN ou SN, les occurrences du pronom clitique *que* sont agrammaticales dans toutes les positions syntaxiques qui nécessitent des constituants disjoints. On peut notamment ressortir cette différence dans le comportement des pronoms *quoi* vs *que* en considérant les cas de dispositifs de clivage (162), de compléments prépositionnels (163), de structures *in situ* (164), de constructions réduites au mot Q (165), d'emplois coordonnés (166)¹⁶, ou encore d'emplois interro-exclamatifs isolés (167) (Lefevre *op. cit.* : 93) :

- (162) a. *C'est **que** qui t'arrive ? / *C'est **que** que tu fais ?
 b. C'est **quoi** qui t'arrive ? / C'est **quoi** que tu fais ?
- (163) a. *À **que** penses-tu ?

¹⁶ À noter que l'emploi non coordonné de *que* est grammatical avec l'infinitif, à condition qu'il occupe une position frontale : **Que** faire ? En revanche, l'occurrence de *quoi* est plus souple avec l'infinitif, pouvant apparaître dans les deux positions (Lefevre 2006 : 94) : **Quoi** faire ? (position frontale) ; Faire **quoi** ? (position *in situ*). Toutefois, les deux sont exclus avec la fonction de séquence, dont l'occurrence exige toujours le sujet (impersonnel) ; alors que celui-ci, comme n'importe quel sujet, ne peut pas apparaître avec l'infinitif (Lefevre, *ibid.*) : ***Que/quoi** se passer ?

- b. À **quoi** penses-tu ?
- (164) a. *Tu fais **que** ?
b. Tu fais **quoi** ?
- (165) a. *Elle a trouvé *je ne sais pas* **que**
b. Elle a trouvé *je ne sais pas* **quoi**
- (166) a. ***Que** et *comment* enseigner ?
b. **Quoi** et *comment* enseigner ?
- (167) a. *Que ?!
b. Quoi ?!

Comme le souligne Lefeuve (*op. cit.*), cette distribution n'est pas arbitraire mais découle du fonctionnement syntactico-sémantique des pronoms *que/quoi*. Pour elle, l'emploi du premier est davantage intégré dans le procès dénoté par le verbe, alors que le deuxième « est perçu comme extérieur au procès », d'où la possibilité d'emplois de *quoi* en positions coordonnée ou isolée (166-167).

Sinon, plusieurs chercheurs indiquent qu'une alternative qui permettrait de combler la lacune dans l'emploi du couple *que/quoi* régime direct en position frontale serait l'usage de la structure QESV (Le Goffic 1993 : 104 ; Coveney 2011¹=2015² : 5) :

- (168) **Qu'est-ce que** tu fais ?

Cette tournure semble aussi avoir l'avantage d'être perçue au plan sociostylistique comme plus neutre, comparée aux usages de Q V-Scl (**Que** *fais-tu* ?) ou SVQ (*Tu fais* **quoi** ?) (Le Goffic *op. cit.* : 104 ; Coveney *op. cit.* : 10). Plusieurs études montrent notamment que, comparé à ses usages mineurs avec d'autres mots interrogatifs (*qui*, *où*, *quand*, *comment*, etc.), l'usage de la structure QESV s'accompagne dans la majorité des cas de l'emploi du pronom *que* (Fromaigeat 1938 : 28 ; Ashby 1977 : 49 ; Quillard 2000 : 97 ; Dekhissi 2013 : 114 ; Adli 2015 : 191). Comme le note Coveney (*op. cit.* : 5), la haute fréquence avec laquelle s'emploie *qu'est-ce que* a incité certains linguistes à lui attribuer le statut de « terme unifié » ou de « morphème interrogatif [qui] a tendance à se figer » (Quillard *op. cit.* : 102). D'autre part, nous avons vu dans le Ch. 2 (§ 1.3) que tous les linguistes ne s'accordent pas sur cette analyse, selon laquelle le terme en *est-ce que* est devenu inanalysable. De son côté, Adli (*op. cit.* : 193) émet l'hypothèse que l'emploi de *est-ce que* serait aujourd'hui principalement limité au pronom *que*, du moins pour le français parlé, où il assumerait la fonction d'un « hôte morpho-phonologique » du pronom clitique *que* (angl. “morpho-phonological host”). D'autres indices semblent aussi montrer que la structure interrogative

QESV employée avec *que* se comporte de façon différente, si l'on compare ses emplois avec d'autres mots interrogatifs. Ainsi, comme le prétendent Obenauer (1981 : 111) et Poletto & Pollock (2009 : 249), à la différence de ses emplois avec d'autres mots interrogatifs (*qui est-ce que*, *où est-ce que*, *pourquoi est-ce que*, etc.), l'emploi du clitique *que* ne peut être séparé du tour interrogatif *est-ce que* :

(169) a. ****Que diable est-ce que*** vous cherchez ici ? (< Obenauer)

b. ****Que diable est-ce qui*** fait ce bruit ? (< Obenauer)

(170) a. ***Qui diable est-ce que*** tu as vu dans ce placard ?

b. ***Où diable est-ce que*** j'ai mis mes clefs ?

c. ***Pourquoi diable est-ce que*** tu me poses cette question ?

Toutefois, il est intéressant de noter qu'on atteste ce genre d'emploi en diachronie dans les écrits littéraires des XVIII^e et XIX^e siècles :

(171) a. il me repoussait toujours, en m'accablant de reproches. *mais **que diable est-ce que** tu lui contes donc ?* Reprit Titsikan (fr, Louvet de Couvray, 1787)

b. elle regarde et s'enfuit par une entrée pratiquée dans une cloison. « ***Que diable est-ce que ceci ?*** Est-ce un lutin ou un ange qui dit la messe des morts sur vous, monsieur ? et vous voilà sous vos draps comme dans un linceul. » (fr, Vigny, 1859)

Mais là-encore, même en synchronie, on peut retrouver occasionnellement ces occurrences sur Internet :

(172) a. Un ordre caché, qu'ils se sont mis en tête de décoder, coûte que coûte. « ***Que diable est-ce que tout ça veut dire ?*** » lance David Chudnovsky en se cognant la tête contre un mur. (w)

b. En arrivant à Bombay, tu te diras peut-être (comme cela m'est arrivé il y a 15 ans) --> *mais **que diable est-ce que** je viens faire dans cette galère* (foule, bruit, cuisine différente, pauvreté et bidonville entre l'aéroport et le centre ville [...]) (w)

Difficile donc de dire dans quelle mesure ces productions sont agrammaticales (? *que diable est-ce que...*), même si leurs occurrences seraient plutôt rares.

2.2. *Qui*

Comme l'observent Fromaigeat (1938 : 31) et Lefevre (2006 : 99, cf. Fournier 1998), le pronom *qui* pouvait être utilisé autrefois – jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles – en tant que sujet référant à un objet non animé :

Au XVII^e et au XVIII^e siècles on pouvait encore remplacer « qu'est-ce qui » par « qui ». Il en reste quelques traces au XIX^e siècle, mais je n'en ai pas trouvé d'exemple parmi les questions du XX^e siècle

que j'ai examinées. Il semble que même des formules telles que : « Qui me vaut l'honneur de cette visite ? » aient disparu de la langue usuelle de nos jours. (Fromageat 1938 : 31)

Si ce type d'emploi était alors disponible avec le pronom *qui* (173), nous avons déjà vu qu'il est réservé aujourd'hui à une interrogation renforcée par la tournure *est-ce que*, à savoir la tournure *qu'est-ce qui* (174) :

(173) *Qui fait l'oiseau ? C'est le plumage* (La Fontaine < Fournier < Lefeuve)

(174) *Qu'est-ce qui vous prouve qu'il a raison ?* (< Lefeuve)

Sinon, les emplois du pronom interrogatif *qui* couvrent la catégorie ontologique de l'animé, pouvant apparaître en plusieurs positions d'arguments (Blanche-Benveniste 1997 : 133). Employé en tant que sujet (175), *qui* apparaît en position antéposée et donne lieu à la structure interrogative partielle Q=SV :

(175) *Qui parle ?*

Certains auteurs ont encore indiqué que la structure Q=SV peut donner lieu à des productions redondantes ou par hypercorrection, caractérisées par l'occurrence de l'inversion du sujet clitique (Gachet & Zumwald 2015 : 24 ; Coveney 2011¹ = 2015² : 4) :

(176) a. Bonjour, *qui peut-il* me dire si je peux passer un SMS à partir de mon PC vers un téléphone mobile ? (< Gachet & Zumwald, w)

b. Dans l'histoire de l'Humanité, *qui a-t-il déjà eu* la présence d'esprit de renvoyer des notes de frais qu'on lui avait demandé d'avancer ? (< Gachet & Zumwald, w)

c. De ces fillettes, *lesquelles sont-elles* les tiennes ? (Mauger < Coveney)

À noter aussi que, tout comme avec le pronom *quoi*, le pronom *qui* est aussi tonique et peut par conséquent subir l'extraction, recevant une lecture sémantique comparable à la fonction de sujet :

(177) a. C'est *qui* qui a dessiné ça ? (fr, Gavalda, 2004)

b. *Qui* c'est qui vous a dit ça ? (fr, Gavalda, 2004)

c. *Qui* qui qu'a pris la jujupe à fifille ? (fr, Fallet, 1947)

L'autre trait commun est que les deux pronoms peuvent donner lieu à des proformes interrogatives complexes, dans lesquelles *que* et *quoi* sont suivis par différents modifieurs (*encore, d'autre, donc*, etc.) :

(178) a. *Qui encore* aurait un fiancé, un frère, un amant à la Milice ? (fr, Schreiber, 1996)

b. *Qui d'autre* l'aurait tracé sinon mon père à force de passages, selon l'usage primitif de marquer son empreinte sur le territoire, d'y écrire ses lignes de raison, sa logique d'arpenteur. (fr, Garat, 2013)

c. *Qui donc* ose poser cette question ? (fr, Garat, 2010)

Concernant les emplois de *qui* en tant que complément, non prépositionnel ou prépositionnel, ils apparaissent sans difficulté avec toutes les structures interrogatives partielles, dont l’inventaire déjà vu sous (133) (cf. Blanche-Benveniste *op. cit.*) :

- (179) a. SVQ : Tu attends *qui* ? / Tu parles *de qui* ?
 b. QSV : *Qui* tu attends ? / *De qui* tu parles ?
 c. QV-Scl : *Qui* attends-tu ? / *De qui* parles-tu ? / *Qui* cet homme attend-il ? / *De quoi* cet homme parle-t-il ?
 d. QESV : *Qui* est-ce que tu attends ? / *De qui* est-ce que tu parles ?
 e. seQkSV : C’est *qui* que tu attends ? / C’est *de qui* que tu parles ?
 f. QsekSV : *Qui* c’est que tu attends ? / *De qui* c’est que tu parles ?
 g. QkSV : *Qui* que tu attends ? / *De qui* que tu parles ?

Ajoutons encore à ces possibilités l’emploi avec la structure QV SN, qui se prête toutefois aux ambiguïtés, lorsque *qui* ne forme pas un syntagme prépositionnel (lecture du sujet vs celle du complément) (Le Goffic 1997 : 25) :

- (180) *Qui* a préféré Paul ? (< Le Goffic)

Employé en tant que complément prépositionnel, le pronom *qui* assume alors la fonction d’objet indirect (181a) ou encore de complément circonstanciel obligatoire (181b) :

- (181) a. Tu parles *à qui* ? / *À qui* parles-tu ? / *À qui* est-ce que tu parles ? etc.
 b. Tu vas *chez qui* ? / *Chez qui* vas-tu ? / *Chez qui* est-ce que tu vas ? etc.

Et, employé en tant que complément non prépositionnel, il peut assumer les fonctions d’objet direct (182a) ou d’attribut (182b) :

- (182) a. Tu vois *qui* ?
 b. *Qui* c’est ?

2.3. *Quel*

Au plan sémantique, le contenu du mot *quel* est en soi vide, mais ceci le rend en même temps extrêmement polyvalent : désignant ainsi une quelconque entité N [$\pm$ h] (Le Goffic 2002 : 320), il peut référer à n’importe quelle catégorie ontologique : *Lequel d’entre vous connaît la réponse* ? [+ h] ; *Quel livre as-tu lu* ? (-h) ; *À quelle époque l’avez-vous rencontré* ? [temps] ; *À quel endroit on se revoit* ? [lieu], *Dans quel endroit se trouve-t-elle* ? [lieu] ; *De quelle façon avez-vous réagi* ? [manière], etc.

Comme le note Coveney (2011¹=2015² : 16, cf. Quillard 2000 : 99), l’occurrence de *quel*, ayant la fonction d’attribut et employé avec le verbe *être*, ne peut être acceptée

grammaticalement qu'avec la structure QV SN, quand le sujet est SN ou Pro SN (183), ou qu'avec la structure QV-Scl, quand le sujet est clitique (184) :

(183) *Quels* sont les auteurs que vous aimez ? (< Coveney)

(184) *Quels* sont-ils ? (< Coveney)

Il paraît ainsi que cette configuration (*quel* + *est*) n'est pas acceptable avec d'autres structures interrogatives (tous les exemples sont cités par Coveney) :

(185) a. *Les auteurs que vous aimez sont *quels* ? (*SVQ)

b. **Quels* est-ce que les auteurs que vous aimez sont ? (*QESV)

c. **Quels* les auteurs que vous aimez sont ? (*QSV)

d. *Ils sont *quels* ? (*SVQ)

e. **Quels* est-ce qu'ils sont ? (*QESV)

f. **Quels* ils sont ? (*QSV)

En revanche, quand le pronom *quel* forme un syntagme Q + Nom, il s'emploie, paraît-il, sans difficultés avec plusieurs types de structure. Dans ce cas-là, la proforme interrogative Q + Nom peut assumer la fonction de sujet en figurant en position initiale (186)...

(186) *Quel* livre vous a plu ?

...ou assume encore la fonction d'objet direct ou indirect, en se plaçant dans les positions *in situ* (187) ou antéposée (188) :

(187) SVQ : Tu as lu *quel* livre ? / Tu parles *de quel* livre ?

(188) a. QSV : *Quel* livre tu as lu ? / *De quel* livre tu parles ?

b. QV-Scl : *Quel* livre as-tu lu ? / *De quel* livre parles-tu ?

c. QESV : *Quel* livre est-ce que tu as lu ? / *De quel* livre est-ce que tu parles ?

d. QV SN : *Quel* livre a lu Paul ? / *De quel* livre parle Paul ?

e. seQkSV : C'est *quel* âge que tu as ? / C'est *de quel* livre que tu parles ?

f. QsekSV : *Que* âge c'est que tu as ? / *De quel* livre c'est que tu parles ?

g. QkSV : *Quel* âge que t'as ? (< Coveney) / ? *De quel* livre que tu parles ?

Concernant encore l'occurrence de *quel* + N avec l'inversion dite complexe, Le Goffic (*op. cit.* : 25) observe qu'alors il peut ne pas être accepté dans un contexte grammatical (189), son emploi est toléré dans un autre (190) :

(189) * ? *Quel* âge votre fils a-t-il ? (< Le Goffic)

(190) *Quel* âge votre fils a-t-il maintenant ? (< Le Goffic)

En ce qui concerne les préférences de la proforme *quel* + *N* pour différents types d'interrogatives, Quillard (*op. cit.* : 105) observe dans son corpus qu'il a tendance à être réalisé par SVQ *Tu as quel âge ? C'est dans quel rayon ?*, étant beaucoup moins utilisé, par exemple, avec QSV *Quel âge tu as ?* et n'ayant, de façon assez surprenante, aucune occurrence avec d'autres structures interrogatives, V-Scl *Quel livre as-tu lu ?* ou QESV *Quel livre est-ce que tu as lu ?*.

Enfin, lorsque le pronom est de forme composée (*lequel, laquelle*), il s'emploie en principe sans difficulté dans plusieurs types d'interrogatives, pouvant assumer la fonction de sujet (191), de complément régime direct (192) ou de complément prépositionnel (193) :

- (191) a. Q=SV : *Lequel (lequel d'entre vous) prend cette opinion ?* (< Le Goffic)
- b. Q=S V-Scl (hypercorrection) : *De ces fillettes, lesquelles sont-elles les tiennes ?* (Mauger < Coveney)
- (192) a. QV-Scl : *Lequel Paul a-t-il choisi ?* (< Le Goffic)
- b. QV SN : *Lequel a choisi Paul ?* (< Le Goffic)
- c. SVQ : *Tu as choisi lequel ?*
- d. QSV : *Lequel tu as choisi ?*
- (193) a. QV-Scl : *Tu vas risquer ta vie pour aller chez cette femme.*
Il déplaça légèrement son épingle de cravate et dit avec simplicité :
- *de laquelle* parles-tu ?
- probablement de Paula. (fr, Duhamel, 1937)
- b. QV SN : *De laquelle* parle la carte ? (w)
- c. SVQ : *Tu parles duquel ?*
- d. QSV : *Duquel* tu parles ?

2.4. *Quand*

S'agissant de l'adverbe *quand*, son emploi semble rencontrer des difficultés avec la structure QSV (Coveney 1996¹ = 2002² : 194 ; Coveney 2011¹ = 2015² : 16-17) :

- (194) ?/* *Quand* ça commence ?
- ?/* *Quand* il arrive ? (< Coveney)

Selon Coveney (2011¹=2015², cf. Benzitoun 2006), l'incompatibilité de *quand* avec la structure QSV pourrait être due à une lecture concurrentielle, du fait que la configuration du type *quand* + SV investit une subordonnée circonstancielle de temps :

- (195) *Quand ça commence*, il devient inerte, il a l'air complètement écœuré de tout, il n'y croit plus. (fr, Gary, 1974)

Cependant, la contrainte rencontrée dans (194) est neutralisée, lorsque le terme *quand* entre dans des syntagmes prépositionnels pour former des locutions adverbiales composées, telles que *depuis quand*, *jusqu'à quand*, etc. :

(196) a. *Depuis quand* vous guérissez ? (fr, Guibert, 2007)

b. *Jusqu'à quand* il va faire le mort ? (fr, Salvayre, 1995)

Dans ces données, Quillard (2000 : 97) observe que l'adverbe *quand* s'emploie dans plus de la moitié des cas avec la structure interrogative SVQ *Tu rentres quand ?*, la deuxième place étant accordé à QESV *Quand est-ce que tu rentres ?*.

2.5. Où

De prime abord, à l'instar du comportement de l'adverbe *quand*, le mot interrogatif *où* semble aussi rencontrer des limites dans ses emplois avec la structure QSV :

(197) **Où* Jean va ? / **Où* l'inconvénient est ? (< Coveney)

En réalité, comme le montre Coveney (1996¹ = 2002², 2011¹ = 2015²), il s'agirait encore d'un autre type de restriction qu'on pourrait généraliser à tous les emplois de QSV, quel que soit le mot interrogatif. La contrainte en question postule que si le verbe est monosyllabique, et que le sujet est SN ou Pro SN, l'emploi de QSV tend à devenir maladroit. Par exemple, on peut observer cette restriction ci-dessous avec *lesquels* (Coveney 1996¹ = 2002² : 194) :

(198) **Lesquels* ton frère a ? (< Coveney)

D'autre part, l'emploi de l'adverbe *où* devient tout à fait acceptable dans ce type de configuration, lorsque le syntagme verbal est rallongé (Coveney 2011¹ = 2015² : 17) :

(199) a. *Où* Françoise va déjà ? (< Coveney)

b. *Où* l'inconvénient se trouve ? (< Coveney)

En revanche, l'emploi de *où* avec la structure QSV n'est pas soumis à la contrainte du type (198), lorsque le sujet est clitique :

(200) *Où* tu vas ? *Où* il va ? (< Coveney)

Enfin, l'adverbe *où* peut aussi investir les syntagmes propositionnels pour donner lieu aux locutions adverbiales composées, telles que *d'où* ou *jusqu'où*. Mais leur emploi semble faire l'objet des mêmes contraintes que l'emploi de *où* :

(201) ? *D'où* Marie vient ?

(202) a. *D'où* cet homme est originaire ? (w, *Le Parisien*)

b. *D'où* elle sort, cette fiche d'internement ? (fr, Férey, 2012)

Là-encore, Quillard (*op. cit.*) observe dans son corpus d'enregistrements oraux que, tout comme l'emploi de *quand*, l'adverbe *où* s'emploie dans la majorité des cas avec la structure *in situ* *Tu vas où ?* ; mais cette fois-ci la deuxième place appartient à QV-Scl *Où vas-tu ?*

2.6. *Comment*

L'emploi de l'adverbe *comment* semble être assez souple, s'employant sans difficulté apparente dans une variété de structures interrogatives, *in situ* (203) ou en position antéposée (204) :

(203) SVQ : *On appelle ça comment ?*

(204) a. QSV : *Comment on appelle ça ?*

b. QV-Scl : *Comment appelle-t-on ça ?*

c. QESV : *Comment est-ce qu'on appelle ça ?*

d. QV SN : *Comment va Paul ?*

Plusieurs études montrent cependant que la plupart du temps l'adverbe *comment* a aujourd'hui tendance à s'employer avec la structure QSV (Coveney 1996¹ = 2002² : 228, qui cite aussi Behnstedt 1973 : 166-167 ; Quillard 2000 : 117). Cette corrélation entre l'usage de *comment* et QSV est assez intéressante, quand on sait que d'autres adverbes interrogatifs (*quand*, *où*, mais aussi *combien* (*infra* § 2.7)) semblent montrer une préférence pour la structure SVQ (Quillard *op. cit.* : 97).

D'autre part, dans les configurations avec l'adverbe *comment*, le recours à la variante QSV permet de désambiguïser l'usage de SVQ :

(205) Salut ! *Vs allez comment ce soir ?* J'ai probablement une voiture et pourrais vs prendre à la gare vers 18h50 (ou plus tard) (corpus suisse de sms, 13894)

(206) *Cmt tu vas vieux crouton des Alpes ?* (corpus suisse de sms, 13583)

Par ailleurs, si l'on suit les réflexions de Bollinger (1978 : 131, cité par Coveney 1996¹ = 2002² : 223) et de Hamlaoui (2011), la structure *in situ* aurait plus de chance de s'employer dans les contextes où la question porte sur un objet-de-discours en lien avec les informations déjà connues ou établies (en linguistique, on utilise aussi le concept de « contextes présupposés » (Coveney 2011¹ = 2015² : 21)). Par exemple, dans (205) la question du locuteur serait actualisée en référence à l'objet-de-discours ponctuel qui est déjà valide dans la mémoire discursive (*Vous allez ce soir à Genève*) et recevrait donc la lecture suivante : *Vous allez comment à Genève ? (en bus, en train, en voiture, etc.)*. Et, au contraire, la question (206) serait actualisée en l'absence de ce contexte présupposé, s'interprétant

comme *Comment vas-tu ?*. À noter toutefois qu'il ne s'agit que de tendances (Coveney 2011¹ = 2015² : 21 ; Hamlaoui 2011), aucun type de lecture (contexte présupposé vs non-présupposé) n'étant l'exclusivité de l'interrogation *in situ* ou par antéposition du mot Q.

2.7. *Combien*

Visiblement, les emplois de l'adverbe *combien* sont assez souples, pouvant apparaître en positions *in situ* ou antéposée avec une grande variété de structures interrogatives :

(207) SVQ : *Ça coûte combien une auto comme ça ?* (fr, Duras, 1977)

(208) a. QSV : *Combien tu donnes ?* demande Pomzig, sourire abîmé et ton grave prêt-à-culpabiliser. (fr, Tenenbaum, 2008)

b. QV-Scl : *Et combien as-tu payé cette cochonnerie ?* (fr, Garat, 2000)

c. QESV : *Combien est-ce que j'ai perdu ce mois-ci ?* Voyons, dix mille... et puis cette affaire belge... (fr, Aragon, 1947)

d. QEV SN : Non, pourquoi, *combien est-ce que vous doit Georges exactement ?* (fr, Simon, 1958)

e. QV SN : *combien coûte une chambre de bonne à Paris et combien coûte une garde d'enfants quatre soirs par semaine.* (fr, Desplechin, 1998)

f. QkSV : Dites, Panisse, *combien que c'est que vous en avez, d'ouvrières?* (atilf, Pagnol, 1931)

Il se retourne vers Brunet : « *Combien qu'on est* » ? « Je ne sais pas. Peut-être dix mille, peut-être plus. » (atilf, Sartre, 1949)

Si, dans ces emplois, *combien* se comporte en tant que complément non prépositionnel, il peut encore assumer le rôle de sujet, occupant alors une position frontale :

(209) a. Q=SV : Mais, parmi eux, *combien voulaient entendre une nouvelle histoire et combien attendaient fébrilement de seulement pouvoir entrer de nouveau dans ce monde ?* (gl, Schell, 2010, traduit de l'anglais)

b. Q=SV : Elle connaissait les souffrances endurées par les femmes comme elle, dressées par le dress code, essayées par les hommes comme s'ils passaient une robe, homo-loguées. *Combien voulaient ressembler aux poupées mannequins des magazines, quand les poupées mannequins des magazines avaient elles-mêmes la face blême et la rigidité des poupées mannequins des vitrines ?* (gl, Flory, 2016)

En consultant la base de données grammaticale atilf, nous constatons par ailleurs que l'adverbe *combien* connaît une variété d'emplois pouvant se combiner avec d'autres éléments morphosyntaxiques : il est précédé par une préposition (210), suivi par un syntagme du type *de + N* (211) ou modifie l'adverbe (212) (tous les exemples ci-dessous sont cités par la base atilf) :

- (210) *À combien tirez-vous ?* – À 19 kilomètres 700. Ce matin j’ai tiré deux coups à 19 kilomètres 600 (Romains, 1938)
- (211) a. *En combien de temps l’armée rouge peut-elle être ici, au minimum?* Six jours ? (Malraux, 1928)
- b. *Bon. Saint-Maurice a combien d’habitants ?* (Romains, 1923)
- c. *Combien connaissez-vous de sortes de vin [...] ?* (Duhamel)
- (212) *Un homme injustement condamné, combien souvent cela s’est-il vu ? Combien souvent cela se verra-t-il encore?* (Clémenceau, 1899)

Mais, si les emplois de *combien* peuvent, au plan grammatical, apparaître avec une grande variété de structures interrogatives, ils ne montrent pas la même préférence pour toutes les possibilités. Ainsi, dans son corpus d’interactions à l’oral, Quillard (*op. cit.* : 97) observe que la majorité des emplois de *combien* est réalisée avec la structure SVQ (jusqu’à 71,7 %) (207) ou le cas échéant, avec QSV (20,7 %) (208a).

2.8. *Pourquoi*

Plusieurs auteurs ont indiqué qu’au plan grammatical l’emploi de *pourquoi* n’est pas toujours évident avec la structure QV SN (Le Goffic 1997 : 34 ; Coveney 1996¹ = 2002² : 195, 2011¹ = 2015² : 15) :

- (213) a. **Pourquoi a refusé Paul ?* (< Le Goffic)
- b. **Pourquoi vient Pierre ?* (Kleiber 1986 : 601 < Coveney)
- c. **Pourquoi sont partis les autres ?* (< Coveney)

Les linguistes ont notamment signalé qu’à la différence d’autres mots interrogatifs, *pourquoi* s’apparente dans son fonctionnement à un constituant extra-phrastique, « port[ant] sur la totalité d’un procès » (Le Goffic *op. cit.* : 34 ; Coveney 1996¹ = 2002² : 195). À noter que la relation de cause, traduite par *pourquoi*, peut être réalisée par d’autres moyens : par exemple, par *pour quelle raison*, mais cela n’annule pas son incompatibilité avec un sujet non-clitique postposé (Le Goffic *op. cit.*) :

- (214) a. **Pour quelle raison (à la suite de quelle catastrophe) pleure Jean ?* (< Le Goffic)
- b. *Pour quelle raison (à la suite de quelle catastrophe) Jean pleure-t-il ?* (< Le Goffic)

Cependant, comme le remarque Coveney (1996¹ = 2002² : 196), les productions de ce type ne sont pas forcément senties comme agrammaticales par tous les locuteurs, même si, de manière générale, la préférence est donnée à d’autres types d’interrogative :

- (215) *Pourquoi crie cet enfant ?* (< Foulet < Coveney)

Et là-encore, on peut en trouver des occurrences aujourd'hui (Coveney *op. cit.*) :

- (216) a. *Pourquoi donc ne devraient pas en faire autant les vénérables Pères du futur Concile œcuménique ?* (Libre Belgique, 19.3.1962, Renchon 1969 : 276, Coveney)
- b. Tu disais qu'une mère protège toujours sa fille, et plus encore lorsqu'elle l'aime. Ne m'aimes tu plus ? Mas tu seulement aimé ? *Pourquoi vient ce doute*, pourquoi cette idée ? (w)
- c. Si on le regarde même du point de vue des savants, c'est très beau. De lui, vient la lumière, *et pourquoi vient la lumière ?* Elle vient des sacrifices qu'il fait. (w)
- d. *Pourquoi vient cette infortune ?* dans chaque cas la raison est différente (w)

À noter que dans (216 c, d) l'emploi de *pourquoi* avec la structure QV SN semble facilité dans les énoncés qui fonctionnent comme questions autolocutées. Sinon, ce type de contrainte semble entièrement neutralisé, quand on a à faire avec des constructions interrogatives à multiples mots Q coordonnés :

- (217) a. *Comment et pourquoi donc ont fini chez nous **la 1 re, la iie, la iiie républiques** ?* (fr, De Gaulle, 1959)
- b. Le pont a déjà un nom. *D'où (de qui ?, pourquoi ?) vient **cette histoire de le renommer** ?* Qu'on le reconstruise à côté, ça reste le même pont, reliant les mêmes secteurs urbains et servant au même usage. (w)
- c. Et pourtant, de plus en plus de professeurs ont recours à la poésie pour enseigner la langue de Molière. *Comment et pourquoi se fait **un tel enseignement***, quelles sont les finalités et les pratiques utilisées dans cet objectif ? (w)

Toutefois, il importe de souligner que le fonctionnement de *pourquoi* est assez particulier, quand on le compare à celui des autres mots Q. Tout d'abord, le même procès verbal (*travailler avec son directeur*) qui est sous la portée de la négation, n'aura pas forcément le même présupposé, selon qu'il est actualisé avec *pourquoi* (extérieur au procès dénoté par le verbe) ou, par exemple, avec *quand* (incorporé dans un procès dénoté par le verbe) :

(218) C'est *quand* que Paul ne travaille pas avec son directeur ?

(219) C'est *pourquoi* que Paul ne travaille pas avec son directeur ?

Ainsi, étant actualisé avec *quand*, le procès verbal peut avoir pour présupposé : *il travaille d'habitude avec son directeur, mais certains jours il travaille avec d'autres collègues*. En d'autres termes, dans (218), on ne peut pas avoir pour présupposé *Paul ne travaille jamais avec son directeur* ; en tout cas, du point de vue de celui qui s'énonce. En revanche, quand le même procès est actualisé avec *pourquoi*, le présupposé risque de devenir plus ambigu (219) : soit (a) *Paul ne travaille jamais avec son directeur, et il faudrait savoir pourquoi* ;

soit (b) *Paul travaille d'habitude avec son directeur, mais pas aujourd'hui, et il faudrait encore savoir pourquoi.*

Deuxièmement, les constructions interrogatives avec *pourquoi* autorisent un enchaînement adversatif dans lequel un constituant interne peut être mis en contraste avec un autre élément du même rang :

(220) *Pourquoi* Mariton rallie **Juppé** (et pas **Fillon**) (w, *Libération*)

Les productions de ce type où on assiste à la mise en contraste de deux alternatives semblent pourtant impossibles avec d'autres mots Q. Par exemple, comparons (221) et (222) :

(221) *Pourquoi* vient elle ici et pas dans IVG? (w)

(222) **Quand* / **D'où* / **Comment* vient-elle ici et pas dans IVG ?

En un mot, si l'enchaînement adversatif est possible avec l'adverbe *pourquoi* et non pas avec d'autres mots interrogatifs, c'est que la relation de cause établit « une réalité extérieure au procès lui-même » (Le Goffic *op. cit.*). De ce point de vue, étant au bénéfice du statut d'un constituant externe, le mot *pourquoi*, qui a le statut de focus, n'entre pas en conflit avec un autre constituant interne qui reçoit également le statut de focus. Il en résulte que si d'autres mots Q n'autorisent pas l'enchaînement adversatif, c'est qu'ils sont eux-mêmes des constituants internes : par conséquent, les mots Q qui ont par défaut le statut de focus entrent en conflit avec tout constituant qui se comporte comme un élément rhématique, ou focalisé (222).

Troisièmement, cette particularité de *pourquoi*, d'être extérieur au procès dénoté par le verbe, semble notamment expliquer pourquoi son emploi tend à devenir maladroit avec la structure SVQ, dans laquelle le mot Q a un statut d'un constituant interne (Quillard 2000 : 123) :

(223) *Vous venez à la piscine pourquoi exactement* ? (Coveney < Quillard)

Pour Quillard (*op. cit.*), ce qui rend possible l'usage de *pourquoi* dans (223), c'est la présence de l'adverbe *exactement*. En son absence, selon Quillard (*op. cit.*), cette énonciation serait adéquate à condition d'avoir une proforme *pour quoi* (224) ou, le cas échéant, d'avoir une pause entre la réalisation d'une partie non interrogative SVO et celle de *pourquoi* (225) :

(224) Vous venez à la piscine *pour quoi* ?

(225) Vous venez à la piscine ~ *Pourquoi* ?

Enfin, les réflexions de Lefevre & Rossi-Gensane (2015) vont dans la même direction. Comme le signalent ces auteurs, *pourquoi* s’emploie rarement en position *in situ*, figurant dans la majorité absolue des cas en position frontale. Selon Lefevre et Rossi-Gensane (*op. cit.* : 13), « ceci est dû à la portée extra-prédicative de *pourquoi*, à l’opposé de *pour quoi* qui se distingue par une portée intra-prédicative et qui occupe sans problème la position *in situ* ». En effet, dans son corpus d’interactions à l’oral, Quillard (*op. cit.* : 97) observe que 73,3 % des occurrences de *pourquoi* ont été réalisées avec la structure QSV *Pourquoi tu travailles aujourd’hui dans la bibliothèque ?* De son côté, Adli (2015 : 192) observe aussi une corrélation très forte entre l’emploi de *pourquoi* et la structure interrogative QSV.

3. Autres contraintes linguistiques

Nous avons vu, jusqu’ici, que différents types de mots interrogatifs ne favorisent pas au même titre l’emploi des structures interrogatives partielles. Il existe cependant encore d’autres types de contraintes linguistiques qui ne semblent pas dépendre de l’identité du mot Q mais sont plutôt d’ordre général. Par exemple, nous avons déjà vu dans (197) et (198), que nous reproduisons ici sous forme de (226), que la structure QSV peut devenir maladroite quand le sujet est non clitique et que le verbe est monosyllabique (Coveney 1996¹ = 2002² : 194) :

- (226) a. **Lesquels* ton frère a ? (< Coveney)
 b. **Où* Jean va ? (< Coveney)
 c. **Où* l’inconvénient est ? (< Coveney)

L’autre type de contrainte concerne encore la structure QV SN et peut être formulée comme suit : toute réalisation d’un complément verbal dans une position adjacente à celle du sujet est susceptible de rendre difficile la réalisation de l’interrogative (Coveney *op. cit.* : 196 ; Le Goffic 1997 : 28) :

- (227) a. *Quand deviendra **ce comédien célèbre** ? (Kayne < Coveney)
 b. *Quand sera raisonnable **Jean** ? (Le Goffic)
 c. *À qui a donné **Jean un livre** ? (Le Goffic)
 d. *À qui a donné un livre **Jean** ? (Le Goffic)
 e. *Où gare sa voiture **votre frère** ? (Coveney)

À noter toutefois, comme le note Coveney (*op. cit.* : 197), cette contrainte ne semble pas concerner la production des énoncés au XVII^e, celle-ci jouissant davantage de souplesse :

(228) Où prend **mon esprit** toutes ces gentillesses ? (Molière, Grevisse < Coveney)

Nous pensons de notre côté que cette contrainte qui concerne le français moderne pourrait être encore généralisée. En effet, il semble aussi y avoir des difficultés du même ordre dans les propositions relatives ((229) vs (230)) :

(229) a. ? J'ai rencontré Paul à qui avait prêté **Jean** son livre

b. ? Il a vu une fille dont était **Jean** amoureux

(230) a. J'ai rencontré Paul à qui **Jean** avait prêté son livre

b. Il a vu une fille dont **Jean** était amoureux

Il semble donc que, de façon générale, à partir du moment où les deux arguments, sujet et complément, se situent dans une position adjacente, la structure informationnelle risque de devenir mal équilibrée, ce qui pourrait à son tour rendre plus difficile le traitement des informations encodées. Dans le même temps, cette contrainte peut être neutralisée, lorsque le comportement des constituants verbaux s'apparente à celui des éléments en détachement :

(231) a. *Ce livre*, Paul l'a lu quand ?

b. *Paul, ce livre*, il l'a lu quand ?

Mais, là-encore, même si de manière générale le sujet et le complément ont du mal à se retrouver dans une position adjacente, cette contrainte est aussi à relativiser. D'une part, la contrainte semble partiellement neutralisée, lorsque le complément assume la fonction d'attribut et suit directement le verbe (Coveney *op. cit.* : 196) :

(232) ? Quand deviendra célèbre **ce comédien** ? (Kayne < Coveney)

D'autre part, quand le sujet devient assez lourd au plan informationnel, l'énonciation semble être acceptée parfaitement (Coveney *op. cit.*, qui cite aussi Kayne 1972 : 70-72) :

(233) Quand deviendra célèbre **le comédien que nous avons vu si bien jouer l'autre jour à la télévision** ? (Kayne < Coveney)

Enfin, nous discuterons encore, ci-dessous, des contraintes caractérisant l'occurrence des structures *in situ*. L'emploi du mot Q en position *in situ* n'est pas disponible avec l'inversion du sujet, ou avec *est-ce que*, étant seulement grammatical avec le maintien de l'ordre canonique SV (234) :

(234) a. *Tu vas où* ?

b. **Vas-tu où* ? / **Va Paul où* ? / **Est-ce tu vas où* ?

Selon Kaiser & Quaglia (2015 : 92-93), dans les langues romanes, l'interrogation *in situ* est normalement réservée à des constructions interrogatives à plusieurs proformes Q (235) ou à des questions échos (236) :

- (235) a. *Qui fait quoi ?* (< Coveney 2011¹=2015² : 4)
 b. *Qu'est-ce que Jean a fait comment ?* (<Coveney *op. cit.*)
- (236) A. Paul est allé au cinéma.
 B. Paul est allé où ?

Concernant les emplois de la structure SVQ, il y a eu plusieurs discussions entre linguistes quant aux possibles conditions linguistiques et discursives de ses occurrences. Au plan linguistique, il a été rapporté par certains linguistes que l'emploi de SVQ n'est pas accepté dans les énoncés affectés par la modalité de négation (237) (Cheng & Rooryck 2000, cité par Adli 2006 ; Shlonsky 2012 : 243, Mathieu 2004 : 1093, cité par Kaiser & Quaglia *op. cit.*), par les constructions enchâssées (238) (Bošković 1998 ; Cheng & Rooryck 2000, cité par Adli *op. cit.* ; Shlonsky 2012 : 245, cité par Kaiser & Quaglia *op. cit.*), par les contextes modaux (239) (Chang 1997 ; Cheng & Rooryck 2000, cité par Adli *op. cit.*), ou encore dans les configurations comportant des éléments scalaires ou des quantifiants (240) (Hamlaoui 2011 : 35 ; cf. Cheng & Rooryck 2000, cité par Adli *op. cit.*) :

- (237) *Il **ne** voit **pas** *qui* ? (< Kaiser & Quaglia)
- (238) ?* Jean et Pierre croient **que Marie a vu** *qui* ? (Bošković < Adli)
- (239) *Il **peut** rencontrer *qui* ? (Cheng & Rooryck < Adli)
- (240) a. ***Certains** étudiants ont mangé *où* ? (< Hamlaoui)
 b. *Elle mange **souvent** *quoi* ? (< Hamlaoui)
 c. *Il a **probablement** mangé *quoi* ? (< Hamlaoui)

Pour d'autres linguistes, au contraire, ces contextes n'auraient rien d'agrammatical (Adli 2006 ; Poletto & Pollock 2009 : 224 ; Kaiser & Quaglia 2015 : 101 pour les structures *in situ* enchâssées) :

- (241) Je regardai mon voisin dans les yeux. Les autres arrêtaient de taper sur les parois. Sûr que ça devenait grave. Ils se serrèrent autour de moi.
 - Qu'est-ce tu nous biffes, mec ? *T'aimes pas* **pas** *quoi* ? Le rap ? Nos gueules ?
 - J'aime pas que vous me fassiez chier. (fr, Izzo, 1995)
- (242) - C'est juste qu'il... Il est sorti après que je sois rentré et il n'est toujours pas là. *Il t'a dit qu'il allait où* ? On n'a... En fait on n'a pas vraiment parlé. (gl, Couplière, *Silent Memories*, 2014)

(243) Le problème, c'est que rien d'autre ne l'attirait, aucun métier sauf, tout de même, celui de dessinateur de bandes dessinées. À l'embarrassante question : *tu veux faire quoi plus tard* ? il avait trouvé une réponse. (fr, Carrère, 2009)

(244) - C'est rien. C'est pas grave. C'est juste...écoutez, tout le monde le fait.

- **Tout le monde fait quoi ?**

- Boit, a répondu Sean (gl, Barclay, 2016, traduit de l'anglais)

S'agissant du plan discursif, il a été postulé par certains linguistes que l'occurrence de SVQ doit respecter certaines conditions pragmatiques, associée à des contextes présupposés, et qu'elle est incompatible en principe avec une réponse telle que *rien*, *nulle part*, etc. (Chang 1997 : 42-46 ; Cheng & Rooryck 2000, cités par Kaiser & Quaglia 2015 : 94) :

(245) a. Tu fais quoi ? – # Rien.

b. Tu vas où ? – # Nulle part.

En revanche, d'autres auteurs considèrent que cette lecture « présuppositionnelle » n'est pas intrinsèque à son emploi de SVQ (Adli 2006 ; Kaiser & Quaglia *op. cit.* : 95). Par exemple, pour Adli (*op. cit.* : 184), cette interprétation résulte du fait que la structure SVQ s'emploierait principalement dans une interaction informelle dans laquelle le degré du support contextuel est déjà élevé. Dans le même temps, Adli (*op. cit.*) semble postuler que l'interrogation *in situ* serait optionnelle : son usage s'opposerait à d'autres variantes seulement au plan sociostylistique, mais, en revanche, pas au plan pragmatique.

Bilan du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons vu que l'inventaire des mots interrogatifs *Q* renvoie, au sens de Le Goffic (2002, 2015), à différentes catégories ontologiques fondamentales : *qui* (humain), *que/quoi* (non-humain), *quel* (entité), *où* (lieu), *quand* (temps), *comment* (manière), *combien* (quantité ou degré). À leur tour, ces mots, en combinaison avec d'autres paramètres morphosyntaxiques (inversion du sujet clitique, inversion du sujet non clitique, *est-ce que*, maintien de l'ordre canonique, dispositif clivé *c'est Q que/qui*) peuvent donner lieu à une dizaine de structures différentes de l'interrogation partielle. Leur inventaire est encore susceptible de varier d'un travail à l'autre. Dans le même temps, les différents mots interrogatifs ne favorisent pas de la même manière le choix de structures interrogatives partielles. Nous avons vu, par exemple, que les mots *que/quoi* ont de la peine à s'employer dans les structures où le mot interrogatif assume la fonction de sujet ; sinon, c'est le recours à *est-ce que* qui permet leur emploi en tant que sujet. Pareillement, le mot *pourquoi* a du mal à

s'employer dans une position *in situ*, ou avec la structure QV SN. Mais il existe aussi d'autres types de contraintes qui ne dépendent pas d'un type de mot interrogatif. Pour ne citer qu'un exemple, dans les structures par inversion du sujet et *est-ce que*, le mot *Q* se met obligatoirement dans une position frontale : **Où** *vas-tu ? Où va cet étudiant ? Où est-ce que tu vas ?*, alors que dans la structure SV, il y a deux options : **Où** *tu vas ? Tu vas où ?*.

Enfin, nous avons vu que l'analyse des mots *Q*, dont les emplois oscillent entre *indéfinition* et *interrogation*, peut être envisagée en termes de *variable*. Selon Le Goffic, quel que soit l'emploi des mots *Q*, il est caractérisé par « une seule et même opération très abstraite, l'expression d'une variable » (2002 : 337, cf. 2015 : 112). De notre côté, en prolongeant ces réflexions, nous pensons que la propriété essentielle du mot *Q* est d'incorporer dans la mémoire discursive un objet-de-discours en lui accordant le statut d'un élément lexicalement sous-spécifié. Vu sous cet angle, l'effet interrogatif appelé à induire la réponse de la part de L₂ n'est pas une propriété intrinsèque du mot *Q*, mais est dû aux inférences au niveau pragmatique. Pour reprendre les propos de Moignet (1966 : 50), que nous avons cité plus haut dans ce chapitre (§ 1), le mot *Q* « n'est autre qu'un refus de substance notionnelle, pouvant se résoudre en discours, soit en appel d'information (fonction d'interrogatif), soit en indétermination (fonction d'indéfini) [...] ».

Nous ferons encore quelques remarques en guise de conclusion partielle, suite aux observations faites dans la première partie de la thèse (cf. Ch. 1-3). Nous avons déjà dit que comme tout autre moyen impliqué dans la structuration d'un énoncé interrogatif, les mots *Q* ne constituent pas en soi des critères formels fiables dans la reconnaissance de la question, la lecture interrogative étant le résultat des inférences pragmatiques. Mais, après tout, y a-t-il un point caractéristique, commun aux différents moyens impliqués dans les constructions interrogatives ? Nous pensons que oui. Pour nous, ils ont pour point commun de traduire, au sens Šafářová (2005), « a modal expression of epistemic uncertainty », ou, au sens de Berrendonner (2018), « une attitude épistémique d'indécision ». En outre, si nous montrons dans ce travail les avantages du modèle proposé par Berrendonner (1981, 2005, 2018), les réflexions de Šafářová (2005) vont dans la même direction. Pour elle, comme dans le modèle de Berrendonner, chaque fois que L₂ est dans la mesure d'assumer le rôle d'expert, il intervient dans l'interaction pour aider L₁ à identifier le statut de l'objet en question. Notamment, dans une perspective typologique, Šafářová remarque que certaines langues

font preuve de liens étroits entre les constructions qu'on trouve dans des énoncés interrogatifs et l'expression d'une modalité épistémique d'incertitude :

As noted by Palmer (1986), there are languages that use a 'dubitative' or 'uncertainty' morpheme to turn statements into questions: for example, in Hixkaryana, there are two ways to express non-past - certain and uncertain - and when the 'non-past uncertain' is used alone (without other modal particles), it expresses a question. What is relevant about these and other cases given by Palmer is that in various languages, questions appeared to be expressed with the help of a modal expression which, however, does not express interrogativity by itself or in general. (Šafářová *op. cit.* : 362)

La tradition veut certes qu'on leur attribue le statut d'« outils interrogatifs », alors qu'en réalité ils sont loin d'être les seuls privilégiés de l'interrogation. Ainsi, si nous prenons le cas des mots *Q*, Le Goffic (2015) attire l'attention sur le fait qu'on les traite essentiellement comme interrogatifs, même s'ils connaissent tous d'autres types d'emploi :

Dans notre tradition occidentale, mettre en avant les liens entre interrogatifs et indéfinis procède d'un savoir particulier (philologique) ou d'un effort d'analyse, dans une démarche qui ne peut guère se réclamer de l'évidence d'une intuition partagée ou d'un clair sentiment linguistique des locuteurs. Exactement inverse est la situation dans d'autres traditions linguistiques, en particulier d'Asie Orientale, pour lesquelles non seulement le rapprochement des interrogatifs et des indéfinis est une évidence, le point de départ étant constitué par les indéfinis, mais où même leur unité foncière est naturellement assumée, le problème étant alors plutôt de les différencier ! (Le Goffic *op. cit.* : 112)

Il y aurait ainsi plusieurs arguments pour croire que différents moyens linguistiques ou non linguistiques, déployés dans la structuration des énoncés interrogatifs, ne sont pas en soi « interrogatifs », mais se spécialisent dans l'expression d'*incertitude* ou d'*indécision*.

Après avoir passé en revue les aspects énonciatifs et linguistiques de la question, nous verrons par la suite comment ont évolué différentes formes d'interrogation dans l'histoire.

Chapitre 4

Bref parcours historique des formes d'interrogation en français

DANS ce chapitre, nous présenterons le parcours des formes d'interrogation dans l'histoire, avant de considérer, au Ch. 5, les tendances propres à leur usage en français parlé d'aujourd'hui. Nous verrons ainsi à travers ce chapitre comment ont évolué les structures interrogatives de l'ancien français à nos jours. Dans le même temps, nous essayerons de montrer à travers cet examen comment certains contextes syntactico-discursifs ont favorisé l'émergence d'interrogatives autres que l'inversion du sujet, cette dernière servant de point de départ dans l'évolution du système des interrogatives en français.

Pour présenter l'évolution des structures interrogatives en français, nous nous référerons principalement aux observations de Foulet (1921), Coveney (1996¹ = 2002²), Léard (1996), Posner (1997), Marchello-Nizia (1999, 2003), et Rouquier (2003). Cependant, nous aurons garde d'idéaliser ces observations, car faute d'autres sources elles sont faites à partir de l'examen de textes littéraires, alors qu'on sait que les tendances observées en français parlé ne sont pas forcément les mêmes que celles observées en français écrit (Coveney 1996¹ = 2002² : 99).

1. L'évolution historique des interrogatives totales

Malgré le prestige dont jouissent les formes inversées parmi les locuteurs natifs, le français actuel, du moins tel qu'on le pratique en français d'Europe et dans les situations de tous les jours, est marqué par deux tendances corrélées, et ce quel que soit le type d'interrogation (totale ou partielle) : (i) l'abondance des structures interrogatives du type SV, (ii) et la rareté des formes d'interrogation par inversion. Et pourtant, les études qui s'intéressent à l'histoire traitent ordinairement la forme inversée l'un des plus anciens instruments d'interrogation en français. Par conséquent, dans cette étude, nous prendrons ci-dessous l'inversion comme point de départ.

1.1. Inversion du sujet comme point de départ

Selon Marchello-Nizia (2003 : 73), c'est depuis l'ancien français (XI^e-XII^e siècle), qui ne disposait d'aucun marqueur morphologique prévu à cet effet, qu'on se sert de l'inversion dans l'ordre des mots afin de produire un énoncé interrogatif total. L'inversion, qu'on peut représenter formellement comme VS (= Verbe Sujet), ne se limite pas au seul sujet pronominal – on a vu précédemment que ce dernier n'avait pas encore à ce stade le statut de sujet clitique (246a) – mais se fait aussi librement avec un sujet SN ou pro-SN (= V SN) (246b) :

- (246) a. *Avrum **nos** la victorie del champ ?* (*La Chanson de Roland*, XII^e siècle < Marchello-Nizia)
« Aurons-nous la victoire ? »
b. *Set donc **Amors** mal faire ?*
« Amour sait-il faire souffrir ? » (Chrétien de Troyes, *Yvain*, fin XII^e siècle < Marchello-Nizia)

Répandue en ancien français, la structure V SN va néanmoins être concurrencée par l'autre type de structure. C'est ainsi qu'en moyen français, au cours des XIV^e-XVI^e siècles (Coveney 1996¹ = 2002² : 100, qui cite aussi Price 1971 : 267), elle a été supplantée par une structure du type SN V-Scl qui correspond, en français contemporain, à l'inversion complexe :

- (247) ***Mon frere** est **il** en ceste route ?*
« Mon frère est-il dans cette troupe ? » (Jean d'Arras, *Mélusine*, XV^e siècle < Marchello-Nizia)

Comme le signale Marchello-Nizia (*op. cit.* : 75, cf. Dufresne 1995 : 92), le prototype de la structure interrogative SN V-Scl, dont on atteste des emplois au XII^e siècle, serait au départ une structure par dislocation à gauche :

- (248) ***L'aveir Carlun**, est il apareilliez ?*
« Le trésor de Charlemagne, est-ce qu'il est prêt ? » (*La Chanson de Roland*, XII^e siècle < Marchello-Nizia)

Là encore, si nous nous référons aux propos tenus par Posner (1997 : 368), le sujet pronominal, dans une position inversée, perd son accent tonique au XIV^e siècle, ayant été réanalysé comme une « marque d'interrogation ». En conséquence, la forme d'interrogation SN V-Scl, qui s'emploie alors de plus en plus fréquemment, n'est plus analysée comme une structure disloquée. Selon Marchello-Nizia (*op. cit.* : 75), cette variante, qui s'emploie plus fréquemment au XV^e siècle, devient la façon ordinaire d'énoncer l'interrogation totale dès

le XVII^e siècle, dans le cas où le sujet est nominal. En outre, l'abandon de la structure du type V SN au profit de la structure SN V-Scl se serait produit par analogie avec l'ordre des mots dans un énoncé déclaratif qui adopte au cours des XIV^e et XV^e siècles le schéma moderne SVO (Marchello-Nizia *op. cit.* : 68-70, 75 ; *cf.* Foulet 1921 : 262 ; Léard 1996 : 119 ; Druetta 2011). Ainsi, le français tend à placer le sujet devant le verbe et l'objet après, et ce non seulement dans l'énoncé déclaratif, mais aussi dans l'énoncé interrogatif. On passe ainsi progressivement au schéma SVO, qui a fini par être considéré comme canonique et constitutif de l'énoncé déclaratif en français moderne.

Posner (1997 : 356) considère que la grammaticalisation de SVO a pu s'accomplir vers le XV^e siècle. Il résulte de ces changements que la structure V SN n'est plus grammaticale après le XVI^e siècle (Marchello-Nizia *op. cit.* : 75 ; *cf.* Rouquier 2003 : 340 ; Dufresne *op. cit.* : 91). Quant à Coveney (1996¹ = 2002² : 101), il indique que l'exemple ci-dessous pourrait bien être l'une des dernières attestations de cet emploi :

(249) *Viendra jamais le jour qui doit finir ma peine ?* (Desportes, XVI^e siècle < Grevisse ; Marchello-Nizia ; Coveney)

Mais le passage par la structure SN V-Scl n'était qu'un premier pas vers des changements plus radicaux, le français introduisant progressivement les formes d'interrogation par maintien de l'ordre SV, comme la particule en *-ti* (*infra* § 1.2), le tour interrogatif *est-ce que* (*infra* § 1.3), ou encore la structure par maintien de l'ordre SV (*infra* § 1.4).

1.2. La particule *-ti* (*-t-y*)

Les linguistes semblent s'accorder pour voir à l'origine de cette forme dans l'inversion du sujet clitique *-t-il* réanalysée en *-ti* (*-t-y*), étendue par la suite aux autres personnes que la troisième¹⁷ (Foulet *op. cit.* : 269 ; Le Goffic 1993 : 157 ; Léard *op. cit.* : 112 ; Marchello-Nizia *op. cit.* : 76) :

(250) a. JANOT : Oh que non ! je les ferons descendre ; je boirons
de ce bon petit vin de briolet que vous aimez tant [...] : *vous en souvenez-vous-ti* ? (fr, Dorvigny, 1779)

b. - *Je peux-t-y courir, moi qui suis boiteux ?* dit Léonard, faudra bien que j'arrive le dernier par force ; mais j'vas d'abord sonner le tocsin. (fr, Sand, 1844)

¹⁷ Je remercie M.-J. Béguelin de cette remarque.

c. Marie Belhomme se penche vers elle et lui dit, avec une sympathie tumultueuse : « ben, ma vieille, je crois qu'on va te râbâter chez toi. *Tu disais-t-y beaucoup de choses dans tes lettres ?* » (fr, Colette, 1900)

d. Mais quand il parla, ce fut pour dire :

- *vous avez-t-y appelé le curé ?* Il est venu... et quand c'est qu'il doit revenir ?

Demain : c'est correct. (fr, Hémon, 1916)

Pour Léard (1996, cf. Foulet *op. cit.* : 271), l'usage de *-ti* avec extension aux différents types de sujet date du XVI^e siècle et était répandu en français populaire au XVII^e siècle, mais se faisait encore « au début du XX^e siècle en France, y compris dans la langue correcte » (*op. cit.* : 113-114). À noter que la particule *-ti* est devenue rare aujourd'hui en français européen, son usage étant principalement réservé à des fins ludiques (Coveney 2011¹=2015² : 11) :

(251) a. 8 mars

Suis-je vierge ou ne le suis-je-t-y plus ?

Il faudra que j'en parle franchement à Mary pour en avoir le cœur net. (fr, Queneau, 1962)

b. - Ben c'est pour ma prothrombine, comme tous les mois... Le Docteur Sachs n'est pas là, d'après ce qu'on m'a dit ?

- Oui, je le remplace toute la semaine.

- *Ça va-t-y, sa dame ?*

- Euh... Je crois. (fr, Winckler, 1998)

En revanche, son homologue du Québec *-tu* maintient bien sa position dans cette variété (Léard *op. cit.* ; Coveney 1996¹=2002² : 95 ; Elsig & Poplack 2006 ; Elsig 2009) :

(252) a. – Y pue, ton lunch ! *T'as-tu pris ça dans les poubelles ?* (gl, Grégoire, 2014)

b. Là moi j'tais sur les nerfs..., juste le regard de madame G. j'shakaïs de même ! Là, la travailleuse sociale : « *Pis ça va-tu ?* » (gl, Dufour, 2005)

Quant au passage de *-ti* en *-tu*, il pourrait être dû, selon Léard (*op. cit.* : 113), à un changement phonétique, découlant de leur proximité et/ou éventuellement au fait que l'interrogation se fait souvent à la deuxième personne. Donc, si l'usage de son homologue *-tu* demeure productif en français québécois, les linguistes s'accordent de façon générale pour dire que l'emploi de *-ti* est très rare en français d'Europe, quand bien même il y aurait plus de chances de documenter ses emplois dans certaines variétés régionales. Ainsi, selon Dagnac (*in prep.*), on la retrouve encore dans « divers dialectes d'oïl, par exemple en picard, en gallo, en normand ». Quant à Coveney (1996¹ = 2002²), il n'en a relevé aucune occurrence dans son corpus du français parlé, enregistré lors de son séjour comme animateur dans une colonie de vacances dans le département de la Somme (Picardie, France). En revanche, en dehors des entretiens, il rapporte avoir entendu quelques emplois produits par les locuteurs âgés non participants aux enregistrements, toutes les occurrences étant du type *ça va ti ?* :

In contrast, during the two months of fieldwork for this research project, the only instances of *ti* which were heard were several examples of *ça va ti?* Produced by elderly speakers outside a village church near the coast of the Somme. (Coveney *op. cit.* : 95-96).

1.3. Le tour interrogatif *est-ce que*

Selon Foulet (1921 : 271-272) et Léard (1996), si la particule *-ti* est aujourd'hui devenue obsolète en français d'Europe, c'est qu'elle était en concurrence avec *est-ce que*, tous les deux ayant historiquement pour rôle de maintenir l'ordre SV dans l'interrogation. En effet, comme nous l'avons déjà vu dans le Ch. 2 : § 2, si le tour interrogatif *est-ce que* avait l'air d'être plus ancien, c'est que son usage était déjà été attesté en ancien français dans l'interrogation partielle :

(253) Ha! sire, fet Morgue, **que est ce que** vos dites et **que est ce que** vos me demandez ? (fr, auteur anonyme, *La Mort le roi Artu*, c. 1230)

En revanche, c'est quelques siècles plus tard seulement que *est-ce que* commence à s'employer dans l'interrogation totale. Plusieurs auteurs considèrent ainsi que *est-ce que* n'apparaît dans l'interrogation totale qu'au XVI^e siècle (Lefevre 2014 : 34 ; Rouquier 2003 : 339 ; Foulet 1921 : 264-268 ; Marchello-Nizia 1997 : 217) :

(254) **Est ce qu'**ailleurs elle pretend ? nenny :
Mais pour errer, comme maladvisé.
Aussi comment serois je à elle uny,
Qui suis en moy oultrément divisé ? (fr, Scève, 1544)

Cependant, il est bien possible que le français en ait déjà connu des emplois auparavant. Ainsi, Marchello-Nizia postule que *est-ce que*, en tant que structure interrogative totale, apparaît au XV^e siècle (Marchello-Nizia 2003 : 76 ; 1999 : 63) :

(255) **N'esse pas cēans que** je suis
Chez maistre Pierre Pathelin ? (fr, auteur anonyme, *La Farce de maître Pierre Pathelin*, 1456 < Marchello-Nizia)

Ici, *est-ce* apparaît sous une variante graphique *esse*, ce qui pourrait constituer l'un des indices en faveur du figement de *est-ce que* (Marchello-Nizia 1999 : 63), n'empêche que certains emplois, comme nous l'avons vu dans le Ch. 2 : § 2.1, puissent recevoir la lecture « défigée ». Notons encore à ce propos que, selon Posner (1997 : 368-369), si l'interrogation par *est-ce que* était appréhendée par les locuteurs comme plus prestigieuse que *-ti*, c'est qu'elle était d'abord analysée comme une structure inversée. Et même aujourd'hui, la structure par *est-ce que* peut occasionnellement s'interpréter par les locuteurs comme une forme d'interrogation par inversion (Gadet 1989 : 139, *cf.* Ch. 5, § 3). Là-encore, le français

semble avoir progressivement développé des formes d'interrogation par maintien de l'ordre canonique SV, dont la structure ne contient plus aucune trace de l'inversion...

1.4. La structure interrogative SV

En ce qui concerne la date d'apparition de l'interrogation du type SV, les linguistes ne semblent pas unanimes. Ainsi, selon Marchello-Nizia (2003 : 76), la structure interrogative qui imite celle de l'énoncé déclaratif (*Tu viens au cours ?*) apparaît au XVII^e siècle :

(256) a. MELISSE.

Invincible Guerrier,

Alors qu'on vous creut mort par charme ou maladie,

Ce fut donc un Sorcier qui fit la Tragedie ? (fr, Desmarets de Saint-Sorlin, 1637)

b. TOINETTE.

Votre mari est mort.

BÉLINE.

Mon mari est mort ? (fr, Molière, 1673 < Marchello-Nizia 2003)

Effectivement, à travers l'étude des textes, il semble que les interrogatives totales de ce type sont rares avant le XV^e siècle et que leur emploi ne devient plus régulier qu'au XVII^e siècle (Posner 1997 : 369). Il est néanmoins fort possible que cette structure ait été utilisée plus tôt. D'un côté, Posner (*op. cit.*) admet qu'il est tout à fait possible que certains parlers du français aient toujours connu cette variante, même si avant le XVII^e siècle on n'en retrouve pas beaucoup d'occurrences dans les textes écrits. D'un autre côté, Coveney (1996¹ = 2002² : 100) indique – en se référant à Grevisse (1986 : 648, 653) – que ces emplois sont déjà attestés en ancien français, même s'ils ne se rencontrent que de façon sporadique et se limitent aux questions du type « écho » ou aux exclamatifs. En phase avec ces observations, l'emploi de SV – en tant que structure interrogative – pourrait émerger dans les contextes discursifs traduisant une demande de confirmation, dans laquelle L₁ cherche à confirmer la validité d'un objet-de-discours, qu'il considère comme ayant un taux de confiance assez élevé pour être validé dans la mémoire discursive :

(257) a. - Je le te dirai, fait Merlins, car je sai bien que tu me

veuls demander. - **Tu le ses ?** fait li rois. Encore ne le t'ai

je pas dit ! Comment puet chou estre ? (fr, auteur anonyme, *La Suite du Roman de Merlin*, 1235-1240)

b. Le seneschal.

Sire, je riens tant ne desir

Com la fillette.

Le pape.

Et vous savez qu'elle est muette?

Ne parle point.

Le seneschal.

Sire, ne me chaut de ce point,

Tout a un mot. (fr, auteur anonyme, Miracle de Robert le Dyable, c. 1375)

c. Il sera appelez Jhesus; pour quoy ? pour ce que c'est celui qui sauvera son peuple de touz leurs pechiez. *Donques la glorieuse vierge trouva bien grace a Dieu ?* Certes voire. Car elle est ou plus seur lieu de paradis par sa tresferme foy. (fr, auteur anonyme, *Miracle de la nonne qui laissa son abbaie*, 1345)

d. La Voisine.

C'est donc ce soir ?

Madame l'Advocate.

Que vaut l'attendre ? (fr, Belleau, 1578)

Ce fonctionnement de SV se fait encore sentir aujourd'hui. D'après Fromaigeat, le recours à SV s'accompagne d'une « attente d'une réponse positive [...] indiquée par des formules telles que : *n'est-ce pas ?*, *je suppose*, *alors*, *donc*, *bien*, *sans doute*, etc. » (1938 : 12, cf. Cheng & Rooryck 2000 : 6-7). Nous avons vu par exemple que les emplois de SV illustrés dans (257 c, d) sont accompagnés du renforçateur *donc*.

Enfin, nous admettons que l'emploi de SV pouvait aussi être motivé par des contraintes d'ordre linguistique. Ainsi, lors de nos recherches dans la base frantext, nous avons relevé deux occurrences de SV qui datent des XII^e et XIII^e siècles et qui apparaissent dans des interrogatives coordonnées précédées par des structures inversées :

(258) a. *Dum n'estes vos li plus vaillant*

E nos sommes li meins puissant ? (Benoît, Chronique, XII^e siècle < Queffélec)

b. Li rois

[...] *Senescal, dors tu ou tu veilles ?*

Li senescaus

Sire, anchois songoie merveilles (fr, Bodel, 1200)

Des investigations d'ordre diachronique n'étant pas l'objectif principal de cette étude, nous ne savons pas si l'on pouvait rapprocher les emplois de la structure SV dans la proposition coordonnée de ses emplois, pas obligatoirement interrogatifs, dans la proposition subordonnée. Selon Marchello-Nizia (1999), c'est d'abord dans la proposition subordonnée, à peu près dès le XII^e siècle, qu'on trouve de plus en plus l'ordre SV(O). De ce point de vue, la proposition subordonnée « anticipe l'évolution de la déclarative » (Marchello-Nizia *op. cit.* : 44, 67-68). Nous ne savons pas s'il est possible d'extrapoler ces observations à la proposition coordonnée, mais le cas observé dans (258) nous a paru très intéressant.

Nous verrons encore plus loin que la structure SV a fini par prendre le dessus sur ses concurrentes, étant de loin la plus sollicitée aujourd'hui dans l'interrogation. Enfin, comme le postule Elsig (2009), la croissance dans l'emploi des interrogatives SV va historiquement de pair avec la régression dans l'emploi de l'inversion du clitique sujet :

While Pronominal inversion is characterized by a decline in usage between the sixteenth and the seventeenth century, intonation questions show the reverse pattern. (Elsig *op. cit.* : 142)

2. L'évolution historique des interrogatives partielles

Les tendances propres à l'évolution des structures interrogatives partielles ont suivi la même logique. Le système des interrogatifs du français a progressivement passé de l'interrogation du type Q VS, cette structure servant de moyen d'interrogation depuis les origines du français (Marchello-Nizia 1999 : 64)...

(259) a. *Qu'avez trouvé vous ?* - Bien. - Et quoy ? - Cartage. (fr, auteur anonyme, *Le Roman d'Eneas*, 1160)

b. *Dy me voir: que fait mon seigneur?* (fr, auteur anonyme, *Miracle de l'empereris de Romme*, 1369)

... à l'interrogation *in situ*, ce type d'interrogation étant un développement relativement récent (Coveney 2011¹=2015²) :

(260) Mais moi, j'en pourrais lever la main !

- Tu ne le feras pas !

- Ça dépend.

- Ça dépend *de quoi* ?

- Ça dépend de vous. (fr, Sand, 1845)

Ainsi, au départ, tout comme dans l'interrogation totale, c'était surtout l'inversion VS qui constituait la stratégie la plus répandue pour poser une question (Coveney 1996¹ = 2002² : 99). Dans cette structure, l'inversion est déclenchée par l'antéposition du mot *Qu-*, comportement caractéristique des langues V2 où le verbe se place aussitôt après un élément quelconque antéposé (Posner 1997 : 366). La structure Q VS est encore grammaticale aujourd'hui, toutefois à condition que le sujet soit SN ou Pro SN (259 b) ; alors qu'elle ne l'est pas avec un sujet clitique (259 a), celui-ci devant se placer tout de suite après la forme finie du verbe (*Qu'avez-vous trouvé ?*). Mais même avec la postposition du sujet SN ou pro-SN, considérée dans certains travaux comme une inversion stylistique (*Comment va ton frère ?*), cette structure est soumise à un certain nombre de contraintes linguistiques

(cf. Ch. 3 : § 2.8, § 3). Parmi différents types d'interrogatives partielles qui représentent l'alternative à Q VS, nous retrouvons les structures par *est-ce que* (*infra* § 2.1), par antéposition (*infra* § 2.2), structures considérées comme concurrentes de *est-ce que* (*infra* § 2.3), et encore les structures *in situ* (*infra* § 2.4). À noter toutefois que, comme nous l'apprend Marchello-Nizia (2003 : 74), on retrouve déjà en ancien français un inventaire d'interrogatives partielles à peu près comparable à celui du français d'aujourd'hui.

2.1. Le tour interrogatif Q *est-ce que*

Les linguistes, en général, s'accordent sur l'idée qu'originellement *est-ce que*, qui apparaît d'abord dans l'interrogation partielle au XII^e siècle, sert à traduire l'insistance dans l'interrogation (Marchello-Nizia 1999 : 64 ; Druetta 2003 : 24). Et, dès le début, elle était surtout employée avec les mots interrogatifs *que* ou *qui* (Coveney 1996¹ = 2002² : 100, qui réfère à Price 1971 : 267 ; Harris 1978 : 32) :

(261) a. **Que** est ce que vos dites ? (*Tristan*, XIII^e siècle < Marchello-Nizia)

b. « **Ki** est ço ki si feitement

Me tolt le dormir en mun lit ?

Vus avez tort, se Deu m'aît !

- Bel sire, ço sui jo Ismeine, (*Hue de Rotelande. Ipomédon* p. 461 ca. 1180 ; source : ARTFL < Rouquier)

On atteste les emplois de *est-ce que* réalisés sous la variante graphique *esse* (par allusion à l'agglutination *est* + *ce*), cette forme étant fréquente en moyen français (Rouquier 2003 : 353) :

(262) a. *Qu'esse que j'os?* (fr, auteur anonyme, *Les Vigiles de Triboulet*, c. 1480)

b. **Comment** esse que l'en ta'ppelle? (fr, auteur anonyme, *La Farce de maître Pierre Pathelin*, 1456)

En effet, ceci peut se traduire par le fait que le verbe *être* n'est plus analysé dans ces séquences comme recteur et devient alors invariable. En synchronie, on peut aussi observer les variantes graphiques, dans lesquelles *est-ce que* tend à se fusionner avec d'autres éléments. C'est le cas de certains textos en provenance du corpus suisse de SMS :

(263) a. Hola,comen sa se fai?**keskil** tarive?moi,jarive pa à conecté mn cervo pr tou aprendr...je dirai ke c une douleur grave(ca dvien meme tré grave!) Courage! Bisouill (corpus suisse de sms, 19371)

b. tchô emil, je t'avais envoyé un mel pour savoir si tu voulais aller au concert des rambling wheels demain à la case à chocs. **kesketenpenses?** à la prox, francis ah ok, ben amusez-

vous bien alors et attention au loup! bonne bourre, à la prox, francis (corpus suisse de sms, 20777)

Dans le même temps, il peut être non sans difficulté de prouver le figement. Par exemple, on peut attester *esse* dans des emplois où le verbe *être* assume clairement son rôle de recteur :

(264) a. Je n'ay jamais [vu] tel merveille.

Qu'est ce a dire? *esse* *mocquerie* ? (fr, auteur anonyme, *La Confession Riffart*, c. 1480)

b. Et Marc dist : « *Pour quoy esse* ? / - Pour tant, dist Tronc, que on a plus tost rapaisié lez yeulx du coeur que lez yeux du chief, quant a cest amour appartient. » (fr, auteur anonyme, *Ysaïe le Triste*, 1400)

Par conséquent, nous pensons qu'il faut faire des réserves sur le rôle de la forme graphique dans l'interprétation des faits grammaticaux. Enfin, on retrouve également en diachronie les emplois où le verbe *être* varie en temps et en personne, ce qui fait penser qu'on a plutôt affaire ici à des clivées :

(265) a. *De quoy fut ce que vous riés*

Entre vous deux et chuchetiés ? (fr, auteur anonyme, *Miracle de l'abbesse grosse*, 1340)

b. Ha ! Dex, fet la reine, *quant sera ce que nos i serons* ! (fr, auteur anonyme, *La Mort le roi Artu*, c.1230)

c. *Comment sera ce que le pape seulement porte em bataille l'enseingne de l'empire et l'emperiere de Ronme tiengne le non sus les autres dignetez et noblesces des autres regnes* ? (fr, Jean de Vignay, *Les Oisivetez des emperieres*, t. 2, 1330)

d. *que fu ce ore qui m'adesa* ? (Cleomades 4600, Blanc : 43 ; ca. 1285 < Rouquier)

e. Et lors lui respondi ledit Pierre, sy comme il dit : *Quelles choses sont-ce que vous me voulez baillier à y mettre* ? (fr, auteur anonyme, *Registre criminel du Châtelet*, t. 1, c. 1389)

La prolifération de *est-ce que* au sein du système des interrogatives du français semble s'inscrire dans le même mouvement historique, selon lequel l'interrogation française adopte progressivement l'ordre canonique SV(O), habituellement caractéristique d'un énoncé déclaratif. De ce point de vue, l'apparition de la structure du type Q SV (*Où tu vas* ?) a fait un pas de plus dans cette direction.

2.2. La structure interrogative QSV

Selon Marchello-Nizia (2003 : 77), cette structure se répand au XV^e siècle et constitue un vrai reflet de la pénétration de l'ordre SV dans le système des interrogatives :

(266) « Et vous semble, dit il, que je puisse parler a luy, *et quel cheval il chevauche* ? » (fr, auteur anonyme, *Le Roman de Jehan de Paris*, 1494-1495 < Marchello-Nizia)

Cependant, il était déjà possible de trouver ses occurrences depuis l'ancien français :

(267) a. Renart frere, *que ce puet estre ?* (fr, Pierre de Saint-Cloud, c. 1175 < Grevisse < Coveney)

b. Dy pourquoy Jhesu Crist ne baille plain pardon a tous, comme pape a sa creacion ? (fr, Gerson, 1396)

Mais si cette structure ne devient plus répandue qu'au XV^e siècle, il semble que son emploi était déjà favorisé avant dans certains contextes linguistiques. Assez curieusement, comme c'était le cas de l'emploi de SV dans l'interrogation totale (258), l'emploi de QSV apparaît dans une interrogative coordonnée précédée par la forme d'interrogation inversée :

(268) - Ou est, fet Boorz, cist chastiaux que vos dites,
et comment il a non ? - Il a non, fet Lancelos,
li chastiaux de la Joieuse Garde ; (fr, auteur anonyme, *La Mort le roi Artu*, c. 1230)

D'autre part, comme nous l'avons vu ci-dessus (§ 1.4), c'est d'abord dans la proposition subordonnée que se propage progressivement le schéma SVO, avant de devenir l'ordre canonique d'un énoncé déclaratif au cours des XIV^e et XV^e siècles (Marchello-Nizia 1999 : 44, 67-68 ; 2003 : 68-70). C'est donc déjà en ancien français que nous trouvons les constructions QSV dans l'interrogation indirecte :

(269) a. Et tu me redevroies dire
Quiex hom tu iés et que tu quiers.
Je sui, fet il, uns chevaliers
Qui quier ce que trover ne puis ; (fr, Chrétien de Troyes, 1177 < Zink)

b. le chastelain mist les chevaliers a raison et leur dist:
« Seigneurs, je saroie moult volentiers
qui vous estes et ou vous alez et comment vous avez nom. (fr, auteur anonyme, *Bérunus*, t. 2, 1350-1370)

Nous constatons encore que la présence d'une séquence *dis-moi* favorise particulièrement l'emploi de QSV dans ces emplois :

(270) a. Et quant tu bien la congnoissoies,
Di moy pour quoy tu y montoies ? (fr, Machaut, 1341)

b. ***Di moi***, di je, *de quoi tu sers*,
Comment as non et *qui tu es*,
Pour quoi me menaces, qui rien
Ne t'ai mesfait, je le sai bien ! » (fr, Guillaume de Digulleville, 1330-1331)

c. ***Di moy***, se tu point la cougnos, *Qui elle est et de quelle vie ?* (fr, auteur anonyme, *Estoire de Griseldis*, 1395)

Certes, la présence de ce type de séquence s'interprète habituellement comme une simple subordination du type interrogative indirecte (*Dis-moi si tu veux y aller*), de sorte que l'interrogative indirecte « si tu veux y aller » est enchâssée par la principale « dis-moi »,

celle-ci étant réalisée sous modalité injonctive. Toutefois, à notre avis, l'emploi de *dis-moi* peut éventuellement recevoir une lecture d'un marqueur discursif qui renforce l'interrogation directe :

- (271) a. **Di moy ! di moy !** tu qui jadis
M'amoyes tant de tout ton cuer,
Pour quoy m'as tu jetee puer ? (fr, Gautier de Coinci, 1218-1227)
b. Et tu, **di moy**, ou estudies ? (fr, auteur anonyme, *Bestiaire Marial*, 1333)
c. **Di moy** que veux-tu faire ? Un marbre sans pitié
S'amoliroit-il point de ma tendre amitié ? (fr, Montchrestien, 1604)

C'est aussi le cas aujourd'hui, où ce marqueur figure avec des formes d'interrogation *in situ* :

- (272) a. **Dis-moi**, Kip, pour Samuel, pour son anniversaire, *tu fais comment ?* (fr, Tenenbaum, 2005)
b. Et puis *c'est quoi*, **dis-moi**, monsieur le rabat-joie, monsieur l'éteignoir : *un interrogatoire de police ?* (fr, Benoziglio, 2004)

Il semble ainsi que si l'emploi de QSV n'était pas encore répandu avant le XV^e siècle, il pouvait pourtant y avoir des contextes linguistiques particuliers qui favorisaient son emploi. En ce qui concerne son taux d'emploi en français d'aujourd'hui, plusieurs études menées sur les corpus du français parlé ont montré qu'elle est sollicitée assez régulièrement (*cf.* Ch. 5, § 2).

2.3. La structure interrogative Q *c'est que* SV

En plus de QSV, on rencontre en ancien français, un autre type de structure interrogative qui se rapproche formellement de la première en ce qu'elle n'inverse pas l'ordre *c'est* et place le mot interrogatif à la tête (Marchello-Nizia 2003 : 78) :

- (273) a. *Que ce est que vos volez faire* (Renart, fin XII^e siècle < Marchello-Nizia)
b. *Ha ! Sire, por Deu, fet cil, que ce est que vos dites ?* (fr, auteur anonyme, *La Queste del Saint Graal*, 1220)

À l'origine de cette structure, Foulet (1921 : 283) voit curieusement une proposition interrogative indirecte, le verbe-recteur, qui enchâsse la première, n'étant plus présent :

- (274) « Sire, dist Gieffroy, je vueil dont premierement de vous savoir qui ce fut qui Milie encoupa de ceste villenie et de ce diffame. » (fr, auteur anonyme, *Bérinus*, t. 2, 1350-1370)
> [je veux savoir] *qui ce fut qui Milie encoupa de ceste villenie et de ce diffame ?*

À noter que la configuration de cette structure interrogative est celle d'un dispositif focalisant *Q c'est que* SV (275). Elle connaît encore d'éventuelles variations, telles que l'omission de *c'est* (276) ou la position du mot interrogatif *in situ* (277) :

(275) Si nous ne sommes pas rendus à notre poste à heure fixe et que nous trinquions de quinze jours de prison, *qui c'est qui les fera ?* C'est t'y vous ? renferme la même base (fr, Courteline, 1888)

(276) a. *Où que tu vas, mon Driot ?* (fr, Bazin, 1899)

b. *Doukipudonktan*, se demanda Gabriel excédé. (fr, Queneau, 1959 < Marchello-Nizia)

(277) *C'est où que ça sonne creux ? C'est où que j'étais avant ?* (gl, Lombard, 2002)

Ces interrogatives, associées habituellement avec le parler populaire, sont parfois analysées comme structures concurrentes de *est-ce que* (Foulet 1921 : 283 ; Coveney 2011¹=2015² : 10). Enfin, on embrasse toute une autre perspective avec la structure du type (277), qui va à l'encontre de la tradition française, puisque le mot Q est placé dans une position finale. De cette façon, si différentes structures qu'on a considérées jusqu'ici avaient pour point commun de mettre le mot interrogatif en position antéposée, le français finit par introduire dans le système la structure interrogative *in situ* : *Tu vas où ?*, *Tu fais quoi ?*, *Vous y allez comment ?*, etc.

2.4. La structure interrogative SVQ

Si le français développe au cours de son histoire une nette tendance à aligner l'ordre des mots des formes d'interrogation sur la structure canonique d'un énoncé déclaratif SVO, l'apparition de la structure *in situ* *Tu fais quoi ?* semble couronner aujourd'hui l'achèvement de ce processus évolutif. Mais la question qui se pose est de savoir à quel moment sont apparus les emplois de ce type. Selon Coveney (2011¹ = 2015²), « on trouve peu de traces de la structure SVQ avant la fin du XIX^e siècle » (*op. cit.* : 12). D'autres chercheurs considèrent encore que cette structure se répand surtout en français moderne, ou « depuis environ le XVIII^e siècle » (Dekhissi 2013 : 115, qui cite aussi Posner 1997) ; même si on ne peut pas *a priori* exclure la possibilité qu'elle soit absente des textes historiques à cause de son statut plutôt « vernaculaire », et non pas parce que son emploi était impossible du point de vue grammatical (Posner *op. cit.* : 367).

En s'intéressant à la date d'apparition de cette structure, les chercheurs ont trouvé sporadiquement en diachronie ces occurrences dans les écrits littéraires :

(278) a. Pathelin. – Je n'en dois rien ; *il est payé* ; ne vous en chaille.

Guillemette. – Vous n’aviez denier ni maille.

Il est payé en quel monnaie ?

Pathelin. – Et par le sang bieu, si [j’en] avais,

Dame, j’avais un parisis. (*La Farce de maître Pathelin*. c. 1460)

b. Bordeu.

Et que c’est la mémoire et la comparaison qui s’ensuivent nécessairement de toutes ces impressions qui font la pensée et le raisonnement.

Mademoiselle de L’Espinasse.

Et cette comparaison se fait où ?

Bordeu.

à l’origine du réseau. (fr, Diderot, 1784)

L’exemple (278 a), cité par cité par Lefevre (2013) et Larrivée (2016), est attesté au XV^e siècle, tandis que l’exemple (278 b), cité par Mathieu (2009 : 22 ; 2011) et Canel (2012 : 28), date du XVIII^e siècle. De notre côté, si nous nous référons à nos recherches dans la base frantext, nous observons que les emplois de SVQ sont attestés de plus en plus à partir d’environ la fin de la première moitié du XIX^e siècle :

(279) a. - Mais moi, j’en pourrais lever la main !

- Tu ne le feras pas !

- Ça dépend.

- Ça dépend **de quoi** ?

- Ça dépend de vous.

- Comment ça ? (fr, Sand, 1845)

b. - Il travaille dans la cour à cette heure, il fait le rain.

- Il fait **quoi** ?

- Le rain.

Devant la mine ahurie de Jacques, la tante Norine s’esclaffa.

– Mais oui, il fait avec du grès le chaudron qu’est sale. (fr, Huysmans, 1887)

Ce qui est encore intéressant dans tous ces exemples, c’est que la structure SVQ apparaît dans les contextes très similaires à des questions-écho, où L₂ reprend une partie d’information validée déjà dans la mémoire discursive par L₁ : par exemple, dans (278a) *il est payé...* → *il est payé en quel monnaie* ? À cet égard, sachant que l’interrogation totale par SV a d’abord été favorisée dans les questions-écho (*supra* § 1.4), on pourrait également faire une hypothèse que l’interrogation *in situ* a émergé dans les contextes discursifs, où L₂ reprend une partie d’information assertée précédemment par L₁.

Selon Mathieu (2009 : 25), l’émergence de la structure SVQ s’est produite à cause des changements dans le système de l’accent tonique, le français ayant développé l’accent final (qui s’est déplacé à la fin de la phrase), alors qu’auparavant l’accent était initial ou variable. Mais si le moment et les raisons d’apparition de la structure *in situ* restent obscurs, il nous

semble, en revanche, pouvoir repérer – dans différents exemples en provenance de la base frantext et issus principalement des XV^e-XVIII^e siècles – quelques routines discursives favorables à l’emploi du mot *Q* dans une position *in situ*. Autrement dit, avant même que SVQ pénètre massivement dans l’usage du français, nous verrons dans ce qui suivra qu’il pouvait déjà y avoir précédemment des contextes linguistiques et/ou discursifs propices au déploiement d’un schéma formel du type VQ, de sorte que le mot interrogatif *Q* se place dans une position suivant le verbe.

3. Sur quelques contextes favorisant la configuration interrogative *in situ* VQ en diachronie

Sans vouloir prétendre tracer le chemin de la grammaticalisation de SVQ, nous nous intéresserons ci-dessous à différents schémas syntactico-discursifs réalisés selon le type VQ. Nous verrons par conséquent qu’il existait déjà des prémisses de l’emploi du mot interrogatif dans une position postverbale, avant que les emplois de SVQ ne commencent à être attestés régulièrement au cours du XX^e siècle. Nous avons réparti dans un premier temps différentes réalisations du schéma VQ en trois types d’emploi, selon le statut que détient *Q* vis-à-vis du verbe qu’il suit :

- (i) [V non fini + mot *Q*]^{Clause}
- (ii) [V fini]^{Clause_1} + [mot *Q*]^{Clause_2}
- (iii) [V fini + mot *Q*]^{Clause}

À noter que dans les schémas du type 1 et 3, le verbe et le mot interrogatif appartiennent à la même clause, alors que dans le type 2, le mot *Q* forme à lui seul une clause séparée. Le terme de *clause* doit être ici compris au sens du Groupe de Fribourg (2012) :

Chaque clause énoncée, étant une unité maximale de 2^e articulation, forme dans un texte un « îlot » de dépendances morpho-syntaxiques : ses composants (morphèmes, syntagmes, propositions au sens grammatical du terme...) sont reliés entre eux par des rapports de rection formant un réseau connexe, tandis qu’elle-même en tant que tout n’entretient aucun rapport du même type avec son environnement segmental. (Groupe de Fribourg 2012 : 47)

3.1. Type 1 : [V non-fini + mot Q]

Dans ce schéma de type micro-syntaxique, le verbe, ayant une forme non finie, régit directement le mot interrogatif Q qui est son complément. Les deux appartiennent à la même clause, la dépendance de Q vis-à-vis du verbe étant d'ordre syntaxique :

(280) a. PEU.

Nous sommes ja pleins de plaisirs,
Et confessons qu'il n'est rien, qu'estre.
TROP.
Estre **quoy** ?
MOINS.
à une fenestre,
Regardant le beau temps venir,
Vivant du joyeux souvenir
De noz cornes tant amoureuses. (fr, Marguerite de Navarre, 1544)

b. FINET

C'est mon. Veux-tu encor attendre !

HUMEVENT

À faire **quoy** ?

FINET

À t'aller pendre. (fr, Baïf, 1573)

De cette façon, dans ce type de schéma VQ, le mot Q a le statut d'un constituant interne : il assume la fonction syntaxique d'un complément régi par le verbe.

Dans ce type de schéma, outre le cas le plus banal du questionnement où le locuteur exprime son ignorance, il peut encore éventuellement s'agir de questions autolocutées ou, au sens de Quillard (2001 : 60), de questions introductives ; lesquelles introduisent par le biais du mot interrogatif Q un objet-de-discours non spécifié lexicalement, celui-ci n'étant spécifié que dans un deuxième temps :

(281) a. Secondement, il faut songer à l'effet de ce terrible jugement où, de deux qui seront ensemble, l'un sera pris et l'autre laissé. *et pour aller où ? où sera le corps*, là s'assembleront les aigles. (fr, Bossuet, 1704)

b. FI, le vilain, qui me renie ! Encor

Si c'étoit pour un Comte, ou queuque autre Milor !

Mais pour se dire issu d'où ? de qui ? d'eune race

Don tout le reluisan ne vau pa note crasse. (fr, Piron, 1729)

De cette façon, s'agissant du premier type de schéma micro-syntaxique, le mot interrogatif Q est régi par la forme verbale non finie, telle que l'infinitif (281a) ou le participe passé (281b), et se comporte alors en simple complément verbal.

3.2. Type 2 : [V fini]^{Clause1} + [mot Q]^{Clause2}

Ce schéma relève d'une réalisation macro-syntaxique, la dépendance entre le verbe et le mot Q étant d'ordre discursif. On retrouve à la base de cette routine deux clauses : tandis que la première clause est actualisée selon le schéma SV(O) (renfermant le verbe à forme finie et le matériel dépendant), la deuxième clause est interrogative et se résume au seul mot Q (étant réalisée souvent, mais non exclusivement, sous forme d'un syntagme prépositionnel). Ainsi, dans cette routine, la deuxième clause s'intègre au niveau discursif par rapport à la première clause. Là-encore, l'intégration discursive du mot Q se fait souvent par rapport au verbe-recteur de la première clause :

- (282) Vous allez juger, frères et amis, quel était ce scélérat que j'ai voulu sauver. *Le citoyen Vaillant était accusé, de quoi ?* Vous ne le devineriez jamais : d'avoir donné à dîner dans sa campagne à deux lieues de Péronne, à un citoyen résidant dans cette ville depuis quinze mois [...] (fr, Desmoulins, 1793)

Le cas échéant, l'incorporation textuelle du mot Q se fait par rapport à un autre constituant interne de la première clause :

- (283) Le père n'ose se soucier ni d'elle ni de sa femme parce que la dame traite tout cela avec un mépris outrageant. *Il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature, pour qui ? Pour une ingrate...* qu'il n'aime plus, car je le sais, mais il est si misérable et si soumis que sa faiblesse lui fait comme une passion. (fr, Mme de Sévigné, 1680)

Au niveau informationnel, si on assiste à une incorporation du mot Q par le biais de la deuxième clause, c'est que l'actualisation de la première clause implique la présence d'un objet-de-discours qu'on a du mal à identifier. L'incorporation du mot Q est ainsi appelée à combler cette lacune. Plusieurs scénarios sont désormais possibles. Dans le cas le plus trivial, par recours au mot interrogatif, L₁ exprime son ignorance et cherche à spécifier la nature d'un objet sous-entendu :

- (284) a. EUSTACHE - Que dites-vous ? Elle est mariée !
GIRARD - *Genevieve est mariée ? à qui ?*
EUSTACHE - Ce n'est pas d'elle que je parle. (fr, Turnèbe, 1584)
- b. HERSILIE
Un fils n'est point content qu'un père se marie.
ASPASIE.
Il se marie ? à qui ? dites-moy, je vous prie : Je ne l'avois point sceu. (fr, Desmarets de Saint-Sorlin, 1636)
- (285) a. PHILEMON.
Il est donc amoureux ! de qui ? le peux-tu dire ?
TIRSIS.
Allons nous promener, et je t'en feray rire (fr, Du Ryer, 1636)

b. L'être toujours heureux, rend heureux ses ouvrages.
 Il s'aime, son amour s'étend sur ses images.
*Il nous punit : **de quoi ?** Nous l'a t'il révélé ?* (fr, Racine, 1742)

Le constituant en Q forme donc à lui seul la deuxième clause sous la modalité interrogative et complète du point de vue informationnel la première clause, celle-ci pouvant être réalisée sous modalité interrogative (284) ou sous modalité assertive (285). Selon le deuxième scénario, il s'agit de questions autolocutées, dans lesquelles le mot Q laisse attendre une détermination ultérieure de l'objet sous-spécifié :

(286) *Il sera appellez Jhesus ; **pour quoy ?** pour ce que c'est celui qui sauvera son peuple de touz leurs pechiez.* (fr, auteur anonyme, 1345)

Il nous semble que dans ce type de réalisation on pourrait rapprocher le fonctionnement de la clause en Q d'une insertion parenthétique (Guryev 2016 ; cf. Berrendonner 2008). En effet, le programme initié par la première clause se trouve momentanément interrompu (*il sera appelé Jhesus*) par la deuxième clause (*pour quoy ?*), l'attente créée par l'incorporation du mot Q étant ensuite saturée par la continuation du programme en cours (*pour ce que c'est celui qui sauvera son peuple de touz leurs pechiez*).

Enfin, selon le troisième scénario, on assiste à la coopération entre L₁ et L₂, l'énonciation se faisant à deux : dans ce cas-là, la deuxième clause est introduite par L₂ qui cherche à spécifier la nature d'un objet indéfini, impliqué par le programme en cours, celui-ci étant brusquement suspendu par L₁. À noter que dans (287), la ponctuation « ... » fait aussi allusion à cette interruption :

(287) a. [Le cœur de Villon :] - Veux tu vivre ? - Dieu m'en doint la puissance !
 - Il te fault... - **Quoy ?** - Remors de conscience,
 Lire sans fin. - En quoy ? - Lire en science,
 Laisser les folz. - Bien j'y adviseray.
 - Or le retiens ! - J'en ay bien souvenance. (fr, Villon, 1456)

b. CEPHISE
 Madame, il va bien-tost revenir en furie.
 ANDROMAQUE
 Hé bien, va l'assurer...
 CEPHISE
De quoy ? De vostre foy ?
 ANDROMAQUE
 Hélas ! Pour la promettre est-elle encore à moy ? (fr, Racine, 1668)
 c. LE MARQUIS.
 C'est une lettre
 Que j'ose vous prier instamment de remettre...
 LUCILE.

À qui ?

LE MARQUIS.

Mademoiselle, à cet objet charmant (fr, Boissy, 1740)

Dans ce type d'emploi, l'intégration discursive du mot *Q* – qui fait référence à un objet indéfini sous-entendu par la première clause – est appelée à inciter *L*₁ de continuer le programme en cours. En un mot, avec ce type de schéma, le mot *Q* cherche à spécifier l'identité d'un objet sous-spécifié, validé dans la mémoire discursive par le biais de la première clause. En outre, dans la mesure que le mot *Q* continue à jouir de son statut grammatical autonome, il constitue une clause séparée, la dépendance n'étant pas d'ordre grammatical, mais d'ordre discursif ou pragmatique.

3.3. Type 3 : [V fini + mot *Q*]

S'agissant du troisième type d'emploi, il semble être à caractère micro-syntaxique. Le mot interrogatif *Q* prend immédiatement la place d'un complément verbal, étant régi par le verbe ou un autre constituant interne :

(288) a. Tandis que je flottois dans ces incertitudes, j'entendis du bruit près de moi ; je levai les yeux, me les frottais ; je ne pouvois croire... *c'étoit... **qui** ?*... le marquis. (fr, Denon, 1777)

b. . *Je me suis efforcé, par la douceur et par l'amour, d'amollir... **quoi** ?* Le marbre ; un cœur incapable d'amour et de douceur. (fr, Prévost L'Abbé, 1751)

De ce point de vue, le mot *Q* devient plus intégré à l'égard du verbe, et dans son ensemble, la construction ressemble fortement à la structure contemporaine SVQ (*C'était quoi ?*). Mais ce qu'il y a de particulier dans ce type de construction, c'est que le locuteur commence son énonciation avec l'intention d'asserter un fait quelconque, avant d'interrompre son propre programme par le biais de l'usage de la forme interrogative. On assiste ainsi à une énonciation à caractère « mélangé » : ainsi, dans (288a) on part de l'assertion (*c'étoit...*) pour arriver à l'interrogation (*qui ?*).

Au niveau discursif, il nous semble encore pouvoir distinguer au moins deux scénarios qui sont à l'origine de cette routine. Dans le premier cas, il s'agit de questions autolocutées, où *L*₁ crée d'abord une attente et la spécifie lexicalement dans un deuxième temps :

(289) vous ne sauriez croire les compliments que l'on m'en fait. Il y a aujourd'hui cinq ans, ma bonne, que *vous fûtes... **quoi** ?*... mariée. (fr, Sévigné, 1675)

Dans le même temps, cette façon de procéder constitue une stratégie de focalisation assez originale, car le recours au mot *Q* permet au locuteur de mettre en vedette quelque constituant que ce soit, tel que l'objet direct (290a), l'attribut (290b), l'objet indirect (290c),

le complément de lieu (290d), la *que P* (290e), ou encore un autre complément verbal (290f) :

- (290) a. Mais quelle est ma fureur ? et qu'est-ce que je dis ?
*Tu vas sacrifier... **qui** ? malheureux ! Ton fils ?*
 Un fils que *Rome craint ? qui peut venger son père ? (fr, Racine, 1697)
- b. vous ne sauriez croire les compliments que l'on m'en fait. Il y a aujourd'hui cinq ans, ma bonne, que *vous fûtes... **quoi** ? ... mariée.* (fr, Sévigné, 1675)
- c. Mais si milord n'est pas un mendiant pour ma fille, je ne souffrirai pas que ma fille tombe dans la mendicité pour lui. *Il se feroit honneur*, dites vous... **de quoi** ? *D'être votre mari sans doute.* (fr, Prévost L'Abbé, 1755)
- d. Je songe à ce merveilleux anneau dont on a tant parlé ce soir : on me le donne, je l'ai, je le mets à mon doigt, je suis invisible, je pars, j'*arrive... où* ? Devinez... dans votre chambre : j'attends votre retour ; (fr, Mme Riccoboni, 1757)
- e. Croyez-vous que mes dettes ne doivent pas être avancées de payer ? *Mais votre père dit... **quoi** ? Que j'ai brûlé ? Tué ? Violé ? Assassiné ? Empoisonné... ?* On peut dire cela comme le reste, puisqu'on parle seul. (fr, Mirabeau, 1780)
- f. Il a vu tous ses personnages sur la toile aussi plats qu'il les auroit vus sur le théâtre du monde, si bonne nature et bonne fortune ne s'y fussent opposées ; et La Grenée l'a bien secondé. Mr le duc, *vous avez promis à l'artiste, **combien** ? Mille écus ?* Donnez-en deux mille ; et courez vous cacher tous les deux. (fr, Diderot, 1768)

De ce point de vue, l'usage de cette routine permet d'attirer l'attention de L₂ sur un élément que L₁ juge comme le plus informatif ou proéminent dans son énonciation. Par ailleurs, ce genre d'emploi se fait aujourd'hui largement avec la structure interrogative directe SVQ, dans la mesure où celle-ci permet de « maintenir l'attention de l'interlocuteur » (Quillard 2001 : 61) :

- (291) L₁ : devant un employeur éventuel là aussi **vous aurez quoi** ? un quart d'heure une demi-heure à passer avec lui alors si – si – pour peu que ce soit rébarbatif au départ et que vous fassiez pas l'effort de continuer là euh les filles vous êtes dedans hein (corpus de Quillard 2000)

En ce qui concerne le deuxième scénario, il est déclenché par le manque d'information ou l'indécision de L₁. Ainsi, L₁ commence son énonciation par asserter quelque chose, mais faute de pouvoir l'achever, il finit par avoir recours au mot Q, en signalant à L₂ qu'il a du mal à identifier le complément verbal. Là-encore, le complément en question peut être de nature différente, comme le participe passé (292a), ou la *que P* (292b) :

- (292) a. Bon, reprit le paysagiste, le grand duo de Mathilde a dû te faire plaisir. Eh bien, à quoi, dans ton idée, a dû s'occuper la cantatrice en quittant la scène ? ...
 - *Elle s'est... **quoi** ?*

- Assise à manger deux côtelettes de mouton saignant que son domestique lui tenait prêtes... - Ah ! bouffre ! (fr, Balzac, 1846)

b. Buckingham... mais lui... quel chaos dans ma tête !

Pour chercher ma pensée, il faut que je m'arrête.

Le Duc d'York, après une pause.

achevez.

Elisabeth.

*Je disais... **quoi ?** ... qu'ai-je dit, Richard ?*

(vivement.)

qu'ils forceront la tour. (fr, Delavigne, 1833)

De cette façon, si nous analysons l'exemple (292b), nous verrons que, dans un premier temps, le locuteur fait une tentative d'asserter et introduit le verbe correspondant (*je disais...*), mais que, dans un deuxième temps, faute de pouvoir spécifier la partie postverbale, il transpose son énonciation à la modalité interrogative (... *quoi ?*), où le recours au mot Q traduit l'indécision du locuteur quant à l'identité du complément verbal. Enfin, cette difficulté peut être ultérieurement résolue par une éventuelle intervention de l'interlocuteur qui vient à son secours par ses propres connaissances et spécifie le complément (*qu'ils forceront la tour*).

Pour ainsi dire, avec ce type d'emploi quasi assertif de SVQ, on assiste à une énonciation à caractère mélangé : on part d'une tentative d'asserter, mais faute de pouvoir spécifier la nature du complément verbal, qui réfère en même temps à la partie la plus informative de l'énoncé (il s'agit donc du rhème ou du focus), on finit par avoir recours au mot Q :

(293) Vers dix heures, je monte dans ma chambre. à peine entré, je donne deux tours de clef, et je pousse les verrous ; *j'ai peur... **de quoi ?** ...* je ne redoutais rien jusqu'ici... j'ouvre mes armoires, je regarde sous mon lit ; j'écoute... *j'écoute... **quoi ?** ...* est-ce étrange qu'un simple malaise, un trouble de la circulation peut-être [...] (fr, Maupassant, 1886)

C'est surtout ce type de construction qui se rapproche le plus, nous semble-t-il, de la structure interrogative moderne SVQ.

3.4. Quel fonctionnement pour SVQ en français d'aujourd'hui ?

En suivant les réflexions de Beyssade (2006), il serait possible de traiter la structure *in situ* non pas comme une « phrase interrogative » mais comme une « question déclarative », les mots en Q étant alors analysés comme des proformes indéfinies :

Le problème qui reste ouvert concerne le type syntaxique de ces phrases. Il est courant de considérer qu'on a ici des phrases interrogatives, parce qu'on a un mot interrogatif. Mais dans la

mesure où rien dans l'ordre des mots ou dans la hiérarchie des constituants ne distingue ces phrases de déclaratives questionnantes [...], souvent associées à une intonation montante, on peut se demander s'il est encore justifié d'employer le terme d'interrogative. (Beyssade *op. cit.* : 181)

En accord avec ce positionnement, Beyssade (*op. cit.* : 189) postule notamment « qu'une question *in situ* ne peut que continuer sur le thème de discours en cours », d'où l'incompatibilité de SVQ avec les titres de journaux, ceux-là introduisant d'habitude un nouveau thème de discours :

- (294) Où va la France ?, À quoi rêvent les jeunes filles ?
La France va où ?, # Les jeunes filles rêvent à quoi ? (< Beyssade)

Nous trouvons aussi l'idée très similaire chez Hamlaoui (2011 : 23), qui postule que la structure *in situ* se fait dans les contextes où la partie SV(O) (en angl. "non-wh portion") reprend les informations anciennes (et donc correspond logiquement au thème), alors que le mot Q se situant sous le stress final réfère par excellence à une partie réservée au focus. Il en résulte selon cette analyse qu'avec l'interrogation SVQ (294), l'énoncé a deux composantes :

- (i) Une partie verbale réalisée sous la structure assertive SV(O) : *La France va...* ;
- (ii) Le mot Q signalant que le locuteur a du mal à spécifier l'identité de l'objet impliqué par l'actualisation de la première partie : [La France va] où ?.

Cette analyse s'applique parfaitement aux productions que nous venons de décrire dans § 3.3 :

- (295) Nous avons eu comme lui entre les mains, aux premiers jours, la promesse d'un grand succès. *Et il nous reste, au bout du compte, quoi ?* Une perte de 700 francs. (fr, Goncourt, 1863)

L'analyse très similaire est proposée par Le Goffic (1993), où le mot Q est envisagé comme ayant la place ordinaire d'un complément dans un énoncé assertif (c'est nous qui le soulignons) :

Le morphème en *qu-* se rencontre derrière le verbe, à la place où serait le complément dont il joue le rôle, dans le langage familier (d'aucuns diraient : relâché) de tous les jours : *Tu vas où ?* Le morphème *où* a ici le placement « normal » d'un complément (abstraction faite de la spécificité des termes en *qu-*) : il est accentué, clairement rhématique. Commutant avec des lieux définis, **il apparaît nettement comme une spécification de l'assertion** (*tu vas...*). (Le Goffic *op. cit.* : 110)

Nous trouvons aussi des raisonnements très similaires chez Lefeuve (2006), qui réfère elle-même à l'analyse de Coveney (1995 : 147) :

[...] le mot en *qu-* est plus informatif *in situ* qu'en position frontale ; parallèlement le reste de la phrase est moins informatif : il est fortement présupposé (*“strongly presupposed”*), ce qui met en valeur le mot en *qu- in situ*. (Lefeuve *op. cit.* : 65)

Au vu de ces observations, il semble qu'en français actuel la structure SVQ est susceptible de recevoir la lecture suivante :

(296) [SV(O)]^{Mod_assertive} + [Q]^{Mod_interrogative}

Selon cette lecture, L₁ réalise dans un premier temps la partie verbale de l'énoncé dans la perspective de l'asserter, avant de montrer dans un deuxième temps, par le recours au mot Q, qu'il a du mal à spécifier lexicalement la partie postverbale :

(297) c'est des souvenirs pis quand elle a | _ | _ | elle devait faire à manger au quand elle était à |
_ | euh elle était **dans quelle classe** maman | _ | en prime sup je crois (ofrom)

... ou encore c'est dans l'intention de créer une attente que le locuteur interrompt l'assertion et se sert du mot interrogatif, ce qui a pour effet de mettre en vedette le constituant verbal sous-spécifié :

(298) ça ne ressemble à rien... personne n'en parle... ça se dérobe, tu l'agrippes comme tu peux, tu le pousses... **où ? n'importe où**, pourvu que ça trouve un milieu propice où ça se développe, où ça parvienne peut-être à vivre. (fr, Sarraute, 1983)

D'autres faits corroborent aussi cette analyse, selon laquelle il peut y avoir des emplois de la structure SVQ, dans lesquels la partie initiale de l'énoncé n'est pas directement affectée par la modalité interrogative. Par exemple, Coveney (1996¹ = 2002² : 227), en analysant un énoncé interrogatif ci-dessous, révèle qu'il serait impossible d'utiliser la structure interrogative par Q antéposé¹⁸, parce que la partie verbale SV(O) est « complètement non-informative » et devrait donc être en dehors de la portée de l'interrogation :

(299) c'était une colonie pour quoi alors ça ? (< Coveney)

De cette façon, Coveney (1996¹ = 2002²) conclut : “[...] the SVC part of the sentence (which, being a tautology, is not ‘in question’) is not in fact part of the question” (*op. cit.* : 227).

De notre côté, nous pensons que ce type d'emploi de SVQ constitue une stratégie assez commode dans les situations de tous les jours, car elle permet de démarrer son énonciation

¹⁸ Toutefois, comme le remarque Hamlaoui (2011 : 32), il est possible d'utiliser l'interrogative par antéposition du mot interrogatif Q, mais ce procédé serait en revanche moins économique : “Using a fronted *wh*-question in a context in which the non-*wh* part is discourse-given is just not the most economical way to express the question, but it is still possible as they both express the same informational need.”

selon le schéma SV(O) tout comme s'il s'agissait d'une assertion. Ce faisant, L₁ signale à L₂ qu'il a déjà accès à une partie d'informations, mais il reste encore de spécifier un objet-de-discours, qui a le statut de rhème et dont la présence – ne serait-ce que sous forme d'un objet lexicalement sous-spécifié – est impliquée par l'état actuel de la mémoire discursive :

- (300) [La contrôleuse s'adressant à une petite fille] :
Tu fais quel trajet ? Tu sais ?
T'es montée où dans le train ? (exemples attestés dans le train, le 12 juillet 2016)

Dans (300), qui illustre une interaction à l'oral, la contrôleuse s'adresse dans le train à une petite fille pour s'informer au sujet de son trajet. Disposant déjà de suffisamment d'informations, elle réalise la partie SV(O) de son énoncé sous une forme d'assertive (*tu fais...*, *t'es montée dans le train...*), avant d'avoir recours au mot Q dans l'intention d'identifier le référent d'un objet, dont la présence – sous forme du mot Q (*quel trajet ?*, *où ?*) – a été validée dans la mémoire discursive.

Ayant donné des arguments en faveur de l'analyse de SVQ en termes de deux composantes : $[SV(O)]^{Mod_assertive} + [Q]^{Mod_interrogative}$, nous n'excluons pas non plus la possibilité d'un autre type de lecture, selon lequel cette structure serait analysée comme étant entièrement sous la modalité interrogative :

- (301) $[SVQ]^{Mod_interrogative}$

S'agissant de ce type de lecture, SVQ est susceptible de s'employer de façon neutre avec d'autres interrogatives sans aucun lien avec l'interaction précédente :

- (302) [Titre d'un article] : « T'es où ? Tu fais quoi ? » pour se raconter dans un musée archéologique
 [Texte] : Ces questions utilisées instinctivement avec nos téléphones portables interrogent notre rapport avec l'espace et le temps. Le musée archéologique a souhaité les mettre en perspective avec les jeunes Arlésiens : « *Qui a habité ici il y a 2000 ans ? Quelles étaient leurs activités quotidiennes ? Qu'est-ce qui fait société ? Et toi, t'habites où ? Tu fais quoi ? Qu'est-ce qui est important pour toi ici ? Qu'est-ce tu aimerais voir ici demain ?* »
 (w)

En phase avec cette analyse, dans (302) *Tu fais quoi ?*, l'interrogation ne porte pas uniquement sur le complément du verbe *quoi* mais s'interprète de façon plus large, l'interrogation portant sur l'ensemble de l'énoncé : *Tu fais quoi ? – J'étudie au lycée*. Alors que, dans (300), où l'interrogation porte sur le complément, on attend qu'il soit spécifié lexicalement, la partie SV(O) étant sous la modalité assertive : *Tu fais... [quel trajet]*^{Mod_interrogative} ? – *Je fais Genève-Neuchâtel* (Hamlaoui 2011 : 22-23, où elle évoque les remarques d'un des relecteurs sur d'éventuelles conséquences de telle ou de telle analyse).

Nous pensons par ailleurs que la prise en compte des paramètres prosodiques dans l'étude de l'emploi de SVQ pourrait s'avérer extrêmement utile afin de clarifier si l'emploi de cette structure serait effectivement propice à deux lectures différentes.

Quoi qu'il en soit, s'il n'est pas toujours facile de trancher sur telle ou telle analyse, la structure SVQ est aujourd'hui en pleine expansion. Tout d'abord, par contraste avec les résultats des études antérieures, des études récentes de Huková (2006) et d'Adli (2015) montrent que la structure *in situ* est devenue aujourd'hui de loin la forme d'interrogation la plus fréquente en français parlé (cf. Ch. 5, § 2). Deuxièmement, comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus, dans son étude menée sur un ensemble de films des années 1930-2009, Farmer (2015 : 480) observe que l'emploi de la structure *in situ* devient progressivement important tout au long du XX^e siècle. Enfin, dans une perspective sociostylistique, Quillard (2001 : 68-69) montre que l'emploi de SVQ se fait davantage par les locuteurs âgés de moins de 35 ans et issus des catégories socioprofessionnelles intermédiaire et modeste. Donc, du moins en termes sociolinguistiques, toutes les conditions semblent être réunies pour parler de l'émergence de SVQ en tant qu'une vraie structure interrogative. À noter encore que des études récentes montrent qu'en français parlé cette structure tend même à investir les interrogatives indirectes : *j'sais plus c'était quoi* (Lefevre *in prep.*), ce type d'emploi ayant déjà été signalé par Lefebvre (1989 : 355) pour une variété du français à Montréal : *Il y en a qui savent pas c'est quoi*.

Bilan du chapitre

Si la structure inversée constitue l'un des instruments d'interrogation les plus anciens, le français semble avoir progressivement introduit d'autres types de structures qui n'inversent pas l'ordre SVO. Par ailleurs, selon P. Le Goffic (lors de la communication personnelle), les grands changements qui sont survenus dans le système des interrogatives du français au cours de son évolution s'expliqueraient surtout par deux faits :

- (i) La non-disponibilité en français des mots *que/quoi* pour la fonction de sujet (comparé, par exemple, à l'anglais : *what happens ?* vs **que se passe ?*) ;
- (ii) Et l'acquisition par les pronoms personnels du statut de clitiques, de sorte que leur emploi est devenu indisponible dans les positions qui sont désormais réservées aux noms : *Où est allé Paul ?* vs **Où est allé il ?* vs *Où est-il allé ?*

En outre, si l'emploi de l'inversion du sujet clitique s'emploie rarement en français de tous les jours, il risque aussi de devenir agrammatical dans certains contextes linguistiques : *prends-**je** ? / *va-**ça** ?. À cet égard, la présence de la structure *est-ce que* dans le système permet de remédier à ces insuffisances : *est-ce que je prends ?* / *est-ce que ça va ?*.

Enfin, l'apparition de la structure SVQ semble aller à l'encontre de la tradition grammaticale, selon laquelle le mot *Q* apparaissait dans une position antéposée. Notons encore que, dans son étude menée sur un ensemble de films des années 1930-2009, Farmer (2015 : 480) observe que la structure interrogative SVQ gagne progressivement du terrain tout au long du XX^e siècle, que l'usage de l'inversion du sujet clitique, au contraire, diminue de plus en plus et se voit dépassée par cette première dans les années 80. Quant à Elsig (2009 : 142), il a déjà fait des observations similaires, même si cela ne concerne que les variantes d'interrogation totale : alors que l'usage de SV progresse au cours des XVI^e et XVII^e siècles, celui de V-Scl, au contraire, entre en régression. Cela donne à croire qu'il existe dans le système une opposition entre les variantes SV(Q) *Tu viens (quand) ?* et (Q)V-Scl *(Quand) viens-tu ?* : tandis que l'emploi de la première gagne du terrain, l'autre en perd. Nous ne savons pas encore si cette opposition est aussi d'actualité par rapport à nos données, mais il sera sans doute intéressant de voir ce qu'il en est plus loin. Nous verrons par la suite les tendances propres aux emplois des variantes de l'interrogation en français d'aujourd'hui.

Chapitre 5

Tendances actuelles dans l'emploi des formes d'interrogation en français

AU COURS des XX^e et XXI^e siècles, avec l'essor des grands corpus, la linguistique s'est activement mise à explorer les données authentiques en provenance des interactions orales ordinaires. Dans le domaine de l'interrogation française, nombreuses études ont montré que, malgré les préjugés qu'on a à propos de sa langue dus aux pressions de la norme scolaire, la plupart des locuteurs emploie le plus souvent, du moins en français de tous les jours, les formes par maintien de l'ordre SV, qui sont habituellement considérées comme « familières », ou même parfois comme « agrammaticales » (cf. Ch. 7, § 1.1). Et au contraire, l'inversion du sujet – qui est perçue par les natifs comme forme « prestigieuse » ou « soutenue » – est la forme d'interrogation qui s'emploie le moins ; même si dans la tradition scolaire c'était plutôt elle qui servait par excellence de modèle de référence (Chevalier 1969) :

À qui ouvre une grammaire scolaire quelconque, se réfère à des exercices destinés aux classes, il est évident que le jeu des interdits est particulièrement vivace au chapitre de l'interrogation. On proposera pour modèle au jeune élève : « Comment Pierre est-il parti ? », on l'invitera à se défier de : « Comment est-ce que Pierre est parti ? » tenu pour caractéristique d'un « style » de conversation familière et on proscrira : « Pierre est parti comment ? » (Chevalier *op. cit.* : 36)

Effectivement, les tendances actuelles dans le choix des formes d'interrogation semblent refléter plus profondément les changements qui se sont produits dans le système des interrogatifs du français au cours de son évolution ; ainsi, comme nous l'avons vu dans le Ch. 3, le système s'est prononcé en faveur des formes d'interrogation par maintien de l'ordre canonique SVO (Foulet 1921 : 262). Après avoir considéré la réalisation des formes d'interrogation totale, nous verrons encore ci-dessous qu'on assiste actuellement à l'essor de la structure interrogative *in situ* (*Tu fais quoi ?*). Marquant une étape ultérieure dans le développement du système des interrogatives en français, cette structure – comme l'attestent certains corpus du français informel – est

susceptible d'apparaître à elle seule dans plus de la moitié des cas dans tous les emplois des interrogatives partielles.

1. Réalisation des interrogatives totales

À titre de rappel, en français parlé d'Europe, on distingue principalement trois variantes :

- (303) a. SV (= Sujet Verbe) : *Tu viens au cours ?*
b. V-Scl (= Verbe-Sujet clitique) : *Viens-tu au cours ?*
c. ESV (= *est-ce que* Sujet Verbe) : *Est-ce que tu viens au cours ?*

Des études contemporaines menées sur les données informelles montrent toutes qu'en français parlé d'Europe l'emploi de V-Scl *Viens-tu au cours ?* est marginal et, inversement, que le recours à SV *Tu viens au cours ?* est très important (Ashby 1977, Gadet 1989, Coveney 1996¹ = 2002², Elsig & Poplack 2006, Huková 2006, Elsig 2009, Lefevre & Rossi-Gensane 2015).

Cette tendance a déjà été décrite en 1938 par Fromaigeat, dont l'étude constitue l'une des premières tentatives de documenter statistiquement l'emploi des interrogatives en français informel. Par exemple, s'agissant de l'interrogation totale, Fromaigeat observe que, déjà à son époque, la forme par inversion n'est pas celle qui est utilisée le plus couramment et que, en revanche, c'est l'interrogation par maintien de l'ordre SV qui est souvent sollicitée (1938 : 40). Au vu de son étude, Fromaigeat conclut que, d'un côté, l'usage de l'inversion semble encore mieux persister dans l'interrogation partielle, mais que, de l'autre, la structure SV constitue à elle seule un moyen puissant pour interroger en français informel, et ce quand la tradition scolaire était réticente face à cette forme d'interrogation et n'y prêtait pas assez d'attention (*op. cit.* : 9). Ce qui est encore plus important, c'est que les observations faites par Fromaigeat donnent à croire que selon que l'interrogation est totale ou partielle, les tendances dans le choix des variantes ne sont pas forcément les mêmes.

Si nous regardons le tableau ci-dessous (fig. 2) qui nous permet de comparer la réalisation des formes d'interrogation totale dans neuf différents corpus du français parlé, couvrant la période 1965-2005, nous verrons que les locuteurs tendent à choisir systématiquement la seule variante, à savoir celle qui maintient l'ordre canonique assertif dans l'interrogation :

	SV	V-Scl	ESV	N =
1. Pohl (1965, cité dans Elsig 2009 : 16 et Coveney 1996 ¹ = 2002 ² : 111) : français parlé d'un couple belge âgé	87,4 % (560)	0,6 % (4)	12 % (77)	641
Mme Pohl	79,8 % (138)	-	19,1 % (33)	171
M Pohl ^a				
2. Ashby (1977) : corpus du français parlé parisien (Malécot 1972)	80 % (104)	9,2 % (12)	10,8 % (14)	
3. Corpus de Gadet (1997 b : 112) : conversations téléphoniques	88,3 % (136)	1.3 % (2) ^b	10,4 % (16)	154
4. Coveney (1996 ¹ =2002 ² : 118) : Français parlé	79,4 % (143)	-	20,6 % (37)	180
5. Hansen (2001 : 520) : français parlé	86 % (86)	-	14 % (14)	100
6. Quillard (2000) : corpus du français parlé dans différents types d'interaction	91,6 % (1087)	2 % (24)	6,4 % (76)	1 187
7. De Cat (2005) : français parlé	98 % (2133)	-	2 % (45)	2 178
8. De Cat (2005) : français parlé en Belgique	96 % (1900)	2 % (45)	2 % (38)	1 983
9. Huková (2006) : français parlé dans le corpus « quartier »	91,2 % (79) ^c	-	8.2 % (7)	86

FIG. 2 : Réalisation des interrogatives totales dans des corpus oraux

Remarques concernant la fig. 2 :

(a) M Pohl a aussi produit deux structures avec *-ti*, soit 1,2 % de toutes les occurrences (Elsig 2009 : 15-16).

(b) Ashby (1977 : 43, 52) montre cependant (c) Dont l'une est une inversion complexe : *Marie-Laure est-elle là ?*

(c) Nous avons encore rassemblé sous la catégorie de [SV] les structures qui étaient traitées distinctement par Huková (2006), telles que structures par « ponctuant » *Tu le vois, non ?*, par dislocation à gauche *Marie, elle habite ici ?* ou par dislocation à droite *Tu l'as lu, ce journal ?*

En effet, quel que soit le type de corpus, l'emploi de SV monte régulièrement au-delà de 80 %, ce qui fait d'elle la variante la plus sollicitée par les locuteurs ; et, à l'inverse, l'emploi de V-Scl est assez marginal, étant généralement absent ou en dessous de 2 % ; exception étant faite pour le corpus du français parlé de Paris, où Ashby (1977) relève jusqu'à 9,2 % des emplois par inversion. Toutefois, Ashby montre en même temps que la plupart des occurrences de l'inversion du sujet clitique sont des formules « figées » : *voulez-vous ?*, *veux-tu ?*, *voyez-vous ?* (*op. cit.* : 43, 52). Quant à la variante ESV, son emploi présente des fréquences assez variées dans différents corpus, pouvant atteindre 20 % de tous les emplois, comme c'est le cas du corpus de Coveney (1996¹=2002²), ou, au contraire, étant minimal, comme c'est le cas des corpus de De Cat (2005), où il ne représente que 2 % de tous les emplois des interrogatives totales.

Au vu de ces observations, nous pouvons conclure provisoirement que dans les corpus de français informel, c'est la variante SV – celle qui imite la structure d'un énoncé assertif ordinaire – qui est de loin la forme d'interrogation la plus représentée. En ce qui concerne l'inversion du sujet clitique, elle ne s'emploie que rarement et peut encore éventuellement être attestée dans quelques formules « figées » (Ashby 1977). Quant à l'emploi de la forme d'interrogation en *est-ce que*, son emploi n'est pas tellement stable et présente des taux d'occurrences assez différents d'un corpus à l'autre.

Sinon, l'emploi des deux variantes, V-Scl et ESV, nous semble complémentaire. Nous avons déjà vu que son usage permet de remédier aux « insuffisances grammaticales » de V-Scl dans les cas où celle-ci est agrammaticale (304) ou tend à devenir maladroite (305) ou encore complexe comme procédé grammatical (306) (*cf.* Ch. 2 : § 2.2, § 4) :

(304) Configuration comportant le pronom démonstratif *ça* :

Est-ce que ça te va ? vs **Te va-ça ?*

(305) Configuration comportant certains verbes à la première personne du singulier au présent :

Est-ce que je viens ? vs *? Viens-je ?*

(306) Configuration comportant le sujet SN ou Pro SN :

Est-ce que tout le monde va bien ? vs *Tout le monde va-t-il bien ?*

En outre, les deux partagent un certain nombre de propriétés fonctionnelles, étant sensibles au même titre envers certaines contraintes linguistiques et s'opposant dans leur fonctionnement à la variante SV (Ch. 2 : § 3.2, § 4).

2. Réalisation des interrogatives partielles

S'agissant des formes d'interrogation partielle, nous avons vu qu'il peut y avoir plusieurs structures différentes. Nous reprenons ici le même inventaire que nous avons déjà présenté dans le Ch. 2 (25-31) (Coveney 2011¹ = 2015² : 3) :

- (307) a. SVQ (= Structure *in situ*) : Tu vas où ?
 b. QSV (= Structure par antéposition du mot interrogatif) : Où tu vas ?
 c. QV-Scl (= Structure par inversion) : Où (Marie) va-t-elle ?
 d. QV SN (= Inversion du sujet nominal dite stylistique) : Où va cet étudiant ?
 e. QESV (= Tour interrogatif *est-ce que*) : Où est-ce que tu vas ?
 f. Q=S V (= Le sujet est un mot interrogatif) : Qui va au cours ?
 g. QsekSV (= Variante « populaire » de *est-ce que*) : Où c'est que tu vas ?
 h. QkSV (= Structure par complémenteur *que*) : Où que tu vas ?
 i. seQkSV (= Structure par « clivage ») : C'est où que tu vas ?

Regardons à présent comment ont été réalisées ces variantes à partir du tableau ci-dessous, qui compare la distribution des interrogatives partielles dans 5 différents corpus de français parlé couvrant la période 1965-2015 (fig. 3) :

	SVQ	QSV	QV-Scl	QV SN	QESV	Q=S V	Autres structures ^a	N =
1. Pohl (1965, cité dans Coveney 1996 ¹ = 2002 ² : 112) : français parlé d'un couple belge âgé (ses parents)	2 %	3 %	28 %	0.5 %	66 % ^b		-	184
2. Behnstedt (1973) (cité dans Coveney (1996 ¹ = 2002 ² : 112)) : français parlé de la classe sociale moyenne	33 %	46 %	3 %	2 %	12 %		4 %	446
3. Coveney (1996 ¹ = 2002 ²) : français parlé	15,6 %	23,8 %	6,6 %	2,5 %	48,4 %	3,3 %	—	118

4. Quillard (2000) : Corpus du français parlé dans différents types d'interaction (page 196)	41,6 % ^c	16,2 %	5,2 %	9,7 %	22,4 %	2,7 %	2,2 %	670
5. Adli (2015) : français parlé	57,6 % ^d	15,2 %	3,7 % ^e	6,4 %	16,7 %	?	0,4 % ^f	1 680

FIG. 3 : Réalisation des interrogatives partielles dans des corpus oraux

Remarques concernant la fig. 3 :

(a) Nous avons encore mis dans cette catégorie d'autres interrogatives, parmi lesquelles on retrouve principalement les structures interrogatives du type [QkSV] *Où que tu vas ?* et [QsekSV] *Où c'est que tu vas ?*

(b) Certaines occurrences comprennent les emplois des structures dites concurrentes de [QESV] comme [QkSV] *Où que tu vas ?* et [QsekSV] *Où c'est que tu vas ?*.

(c) Nous avons encore rassemblé sous cette catégorie les structures qui sont traitées distinctement dans Quillard (2000), telles que [C'est Q] *C'est quoi ce truc ?* et [seQkSV] *C'est quoi que tu fais ?*,

(d) Nous avons encore rassemblé sous cette catégorie les structures qui sont traitées séparément dans Adli (2015 : 179), telles que [seQkSV] *C'est quoi que tu fais ?*, mais aussi les structures à l'objet « retardé » [SVQ O] *Tu le fais quand le dessin ?*

(e) Dont deux occurrences sont par inversion complexe [Q SN V-Scl] *Où ton frère va-t-il ?*

(f) Dont une occurrence de question multiple du type *Qui fait quoi ?*, *Qui joue avec qui ?*, etc.

En examinant la fig. 3, nous constatons tout d'abord que, tout comme dans le cas de l'interrogation totale, ce sont d'une manière générale les structures par maintien de l'ordre SV qui s'emploient le plus souvent : SVQ *Tu vas où ?* et QSV *Où tu vas ?* L'emploi de ces variantes peut atteindre dans leur ensemble 73-79 %, comme c'est le cas dans les corpus de Behnstedt (1973) et d'Adli (2015). En outre, quelques récentes études montrent qu'en français actuel l'interrogation *in situ* *Tu fais quoi ?* devient de plus en plus importante et est susceptible d'assumer à elle seule jusqu'à 60 % de tous les emplois des structures interrogatives partielles (Huková 2006, Adli 2015).

Toutefois, il importe de souligner que la domination des variantes par maintien de l'ordre SV dans l'interrogation partielle semble moins évidente que dans l'interrogation totale. En effet, la variante SV *Tu viens au cours ?* peut atteindre à elle seule 98 % de tous les emplois des interrogatives totales. Par analogie, si le taux d'occurrences de l'inversion du sujet clitique est rare dans l'interrogation totale, il semble y avoir plusieurs indices que l'usage de

QV-Scl *Que fais-tu ?* est encore mieux maintenu dans l'interrogation partielle. Premièrement, en nous référant au corpus de Coveney (1996¹ = 2002² : 118), on n'y trouve aucune occurrence de l'inversion du sujet clitique dans l'interrogation totale, mais en revanche, on en relève 8 sur 122 occurrences des structures interrogatives partielles. Deuxièmement, dans son corpus, Quillard (2000 : 188) a relevé seulement 24 occurrences de l'inversion du sujet clitique sur 1 187 structures interrogatives totales, mais, en revanche, 35 occurrences sur 670 interrogatives partielles. En appliquant notamment le test de chi-carré aux données de Quillard, nous constatons aussi que la différence dans la distribution de l'inversion du sujet clitique avec les interrogatives totales vs interrogatives partielles est significative : $\chi^2 = 13,283$ df = 2 $p < 0,00026782$ (Preacher 2001). Enfin, ces observations sont davantage renforcées par une étude diachronique de Strickland (2006, cité dans Farmer 2015) qui porte sur les emplois des interrogatives du français à travers les périodes du XII^e au XX^e siècle dans les corpus de textes littéraires.¹⁹ Ainsi, selon Strickland (2006, cité dans Farmer 2015 : 287-288), dans l'interrogation partielle, l'usage de l'inversion du sujet clitique baisse de 96 % aux XII^e et XIII^e siècles à 62 % au XX^e siècle. En revanche, son usage dans l'interrogation totale au cours de la même période a drastiquement chuté de 96 % à 24 % :

[...] Strickland found that this decline affected the two interrogative paradigms (i.e., yes/no and *wh*-) differently: Specifically, her investigation of 12th – 20th century literary texts revealed that the *wh*- system consistently favored the usage of inversion (though it was still found to be in decline); whereas the yes/no system consistently disfavored it. (Farmer 2015 : 286)

En un mot, l'emploi de l'inversion du sujet clitique semble encore mieux résister avec l'interrogation partielle qu'avec l'interrogation totale, même si de manière générale son emploi tend à devenir rare en français parlé d'Europe.

Mais si l'usage de l'inversion du sujet clitique se maintient encore mieux dans l'interrogation partielle (fig. 3), c'est que le système des interrogatives partielles est particulièrement complexe en offrant au locuteur de nombreuses possibilités. Cette complexité est à chercher, nous semble-t-il, dans la nature-même de la variable Q, dont le sémantisme, par le biais de différents mots (*qui, que/quoi, où, quand*, etc.), couvre différentes « catégories ontologiques fondamentales » (+ humain, - humain, lieu, temps, etc.) (Le Goffic 2002 : 320). Il en résulte notamment que l'emploi de telle ou telle structure interrogative partielle fait l'objet de

¹⁹ Bien que les écrits littéraires ne soient pas représentatifs d'une interaction orale ordinaire, nous pensons toutefois que la prise en compte de ces données peut s'avérer une entreprise assez instructive dans une meilleure compréhension des tendances propres à l'évolution des formes grammaticales à travers le temps.

différentes contraintes linguistiques selon tel ou tel mot interrogatif. Citons quelques-unes de ces contraintes.

Pour commencer, plusieurs études menées sur les corpus de français parlé montrent clairement qu'il existe une forte association entre l'emploi du pronom *que* et la variante QESV *Qu'est-ce que tu fais ?* (Fig. 4) (cf. Ch. 3, § 2.1.2) :

	Fromaigeat (1938 : 28)	Ashby (1977 : 49)	Quillard (2000 : 97)	Dekhissi (2013 : 114)	Adli (2015 : 191)
Pourcentage d'occurrences de QESV avec <i>que</i>	91,1 % (N = 284)	74,3 % (N = 26)	93,4 % (N = 128)	97,7 % (N = 636)	79 % (N = 222)
Occurrences de QESV	N = 309	N = 35	N = 158	N = 651	N = 281

FIG. 4 : Taux d'occurrences de QESV avec le pronom *que* dans différents corpus

En plus, dans leurs corpus, Adli (2015 : 192) et Quillard (2000 : 103) remarquent que l'emploi du pronom *que* se fait de préférence avec QESV *Qu'est-ce que tu fais ?*, son emploi sous forme du pronom disjoint *quoi* n'étant réservé à la structure SVQ *Tu fais quoi ?* qu'en deuxième lieu :

The coarse-grained analysis in Figure 4 above reveals that the wh-in-situ order is the most frequent variant for both wh-adjunct and wh-object questions. However, the fine-grained analysis in Figure 5 now exhibits two constructions with a different pattern, having a dispreference for wh-in-situ: (i) the wh-REASON question with *pourquoi* is preferred with the WhSV form and (ii), the wh-object question with *que/quoi* is preferred with the wh-ESQ form. (Adli 2015 : 192)

Sur 239 interrogations comportant les morphèmes que ou quoi, QESV réalise 53,6 % des occurrences (128/239), alors que SVQ n'en représente que 23 % (55/239). (Quillard *op. cit.*)

En ce qui concerne l'emploi du pronom *que* avec QV-Scl *Que fais-tu ?*, il est plutôt faible. De son côté, Farmer (2015 : 467) confirme aussi, en analysant les emplois des interrogatives dans un corpus de films français, que l'usage de l'inversion du sujet clitique avec pronom *que* atteint seulement 5 % de toutes ses occurrences. En revanche, si nous nous référons aux données de Quillard (*op. cit.* : 97), l'emploi de QV-Scl semble être préféré à QESV avec certaines proformes interrogatives, telles que *comment* et *prép. + quel N* :

(308) **Comment** vas-tu ? vs **Comment** est-ce que tu vas ?

(309) **De quel livre** parles-tu ? vs **De quel livre** est-ce que tu parles ?

Là encore, l'étude d'Adli (*op. cit.* : 182) montre que l'emploi de *est-ce que* est beaucoup moins important avec des mots interrogatifs qui ont la fonction de compléments circonstanciels.

Deuxièmement, les deux structures SVQ *Tu vas où ?* et QSV *Où tu vas ?* semblent avoir une distribution complémentaire (Quillard *op. cit.* : 105). Quand bien même les deux structures permettent de maintenir l'ordre canonique SV, l'emploi des deux ne se fait pas dans les mêmes conditions. Dans les données de Quillard (*op. cit.*), la configuration avec élément interrogatif « long » est réalisée de préférence avec la première variante :

(310) *Tu préfères **quelle** voiture ?*

En revanche, l'emploi de la deuxième structure est préféré dans les configurations avec les mots interrogatifs *pourquoi* et *comment* :

(311) ***Pourquoi** tu apprends l'allemand ?* vs *Tu apprends l'allemand **pourquoi** ?*

(312) ***Comment** tu te sens ?* vs *Tu te sens **comment** ?*

En effet, nous avons vu précédemment que, d'une part, le recours à la variante QSV permet de désambiguïser l'usage de SVQ dans certains emplois avec un mot interrogatif *comment* (cf. Ch.3, § 2.6), et que, d'autre part, l'adverbe interrogatif *pourquoi* apparaît rarement en position *in situ* (cf. Ch. 3, § 2.8). Ainsi, l'emploi des adverbes interrogatifs *comment* et *pourquoi* apparaît de préférence avec la structure QSV.

Enfin, la configuration syntaxique à mot interrogatif *quel* ayant la fonction d'attribut semble être réservée à la variante QV SN, étant agrammaticale avec d'autres variantes de l'interrogation partielle (Quillard *op. cit.* : 98-99 ; cf. Ch. 3, § 2.3 (153), exemples cités par Coveney 2011¹ = 2015² : 16) :

(313) ***Quelle** est l'énorme différence ?* (< Quillard)

(314) a. **Les auteurs que vous aimez sont **quels** ?* (*SVQ)

b. ****Quels** est-ce que les auteurs que vous aimez sont ?* (*QESV)

c. ****Quels** les auteurs que vous aimez sont ?* (*QSV)

d. **Ils sont **quels** ?* (*SVQ)

e. ****Quels** est-ce qu'ils sont ?* (*QESV)

f. ****Quels** ils sont ?* (*QSV)

Bilan du chapitre

Nous pouvons provisoirement conclure que, quel que soit le type de question, le français ordinaire, pour reprendre le terme de Gadet (1989), est caractérisé par la forte tendance à ne pas inverser l'ordre des mots et à opter régulièrement pour la forme interrogative du type SV ; à défaut, on privilégie une tout autre forme qui n'inverse par l'ordre sujet-verbe : « les locuteurs tendent à employer, en situation non surveillée, les formes conservant l'ordre des mots de la phrase assertive simple : *est-ce que* plutôt que la forme par inversion, l'intonation plutôt que *est-ce que* (pouvant lui-même être senti comme une inversion) [...] » (Gadet *op. cit.* : 139).

Certes, l'inversion du sujet clitique semble encore mieux représentée dans l'interrogation partielle que dans l'interrogation totale ; mais, d'une manière générale, en français parlé d'Europe, elle tend à se suppléer par d'autres formes interrogatives, telles que le maintien de l'ordre canonique SV (i), la tournure interrogative *est-ce que* (ii), et d'autres variantes considérées comme « populaires », telles que différents dispositifs focalisants (iii) :

- (i) a. **Tu vas** au cours ?
b. **Tu vas** au cours quand ?
c. Quand **tu vas** au cours ?
- (ii) (Quand) **est-ce que** tu vas au cours ?
- (iii) a. **C'est quand que tu vas** au cours ?
b. Quand **c'est que tu vas** au cours ?
c. Quand **que tu vas** au cours ?

Nous voyons donc que le système linguistique français met à disposition de tout locuteur un choix important de formes d'interrogation. À noter qu'au plan sociostylistique, on attribue à chacune de ces variantes une valeur sociostylistique particulière : valeur « familière » pour SV (i), « neutre » pour *est-ce que* (ii), et « populaire » pour les structures interrogatives par clivage (iii) (Coveney 2011¹ = 2015² : 10).

Maintenant que nous avons considéré les tendances propres aux emplois des interrogatives en français d'aujourd'hui, nous allons étudier ces structures dans le contexte d'interaction par SMS. Mais avant d'effectuer nos analyses, il faudrait encore savoir dans quelle mesure différentes formes d'interrogation peuvent être considérées comme des *variantes*. Si dans ce travail, en effet, nous appliquons le terme de *variante* par extension à toutes les structures interrogatives, sans prétendre qu'il devrait y avoir une interchangeabilité fonctionnelle entre

elles, nous verrons encore plus loin que la problématique de la variation est un sujet assez controversé et donne actuellement lieu à de nombreux débats (*cf.* Ch. 7). L'autre difficulté concerne encore la définition-même du *français informel* : faut-il restreindre son image uniquement à l'oral ordinaire, ou faut-il aussi tenir compte d'autres types de productions, dont les paramètres énonciatifs sont assez différents (par exemple, nous pensons à la communication par SMS, messagerie instantanée, appels de téléphone, etc.) ? En effet, toutes les tendances que nous avons considérées jusqu'ici concernent les réalisations des interrogatives dans différents corpus de français parlé. La question est alors de savoir si ces tendances peuvent être extrapolées à d'autres types de données, dans lesquels le contexte d'interaction reste informel mais, en revanche, changent les paramètres énonciatifs. Avant de répondre à ces questions, nous présenterons dans le chapitre suivant les particularités du SMS en tant que genre textuel.

Chapitre 6

Le SMS comme genre textuel

DANS ce chapitre, nous présenterons tout d’abord le projet FNS Sinergia “SMS communication in Switzerland” et le Corpus suisse de SMS qui nous a servi de données linguistiques dans cette étude. Dans un deuxième temps, nous verrons que, si les écrits SMS s’associent souvent, pour un large public, à une écriture non conventionnelle ou à des productions langagières malformées qui n’obéissent à aucune logique, la réalité est pourtant plus complexe et loin de ce stéréotype.

1. Projet FNS “SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country”

Le projet *sms4science* a été lancé en 2004 par le Cental (Centre de traitement automatique du langage) de l’Université de Louvain, en Belgique (prof. C. Fairon), via l’opération « Faites don de vos SMS à la science » (www.sms4science.org). Son objectif était de constituer un très vaste corpus de messages afin de mieux comprendre les particularités linguistiques de ce mode d’interaction. Ce projet a pris une dimension internationale avec la participation de La Réunion (2008), de la Suisse (2009), du Québec, des Hautes-Alpes et de l’Isère, en France (2010). Les corpus respectifs comportent les nombres de SMS suivants : La Réunion (12 000), la Suisse (24 000), le Québec (5 000), et les Hautes-Alpes (22 000) ; (pour plus de détails, voir www.sms4science.org). Ajoutons encore qu’à l’heure actuelle il existe aussi un autre corpus français, à savoir « 88milSMS » qui a été recueilli à Montpellier par Panckhurst *et al.* (2014).

Quant au projet suisse “SMS communication in Switzerland: Facets of Linguistic Variation in a Multilingual Country” (dirigé par la professeure E. Stark, Université de Zurich), il s’est développé autour des Universités de Zurich, de Neuchâtel et de Berne avec la collaboration de l’Université de Leipzig (Allemagne) et a donné lieu à sept thèses de doctorat (voir Étienne & Guryev 2015 pour plus de détails). Au total, le Corpus suisse de SMS se monte à 25 947

textos, rédigés, pour la plupart d’entre eux mais pas uniquement, dans les quatre langues nationales suisses (suisse allemand ou allemand standard, français, italien et romanche). En ce qui concerne le sous-corpus français qui nous a servi de données dans cette étude, il comprend quelque 4 619 messages (fig. 5) :

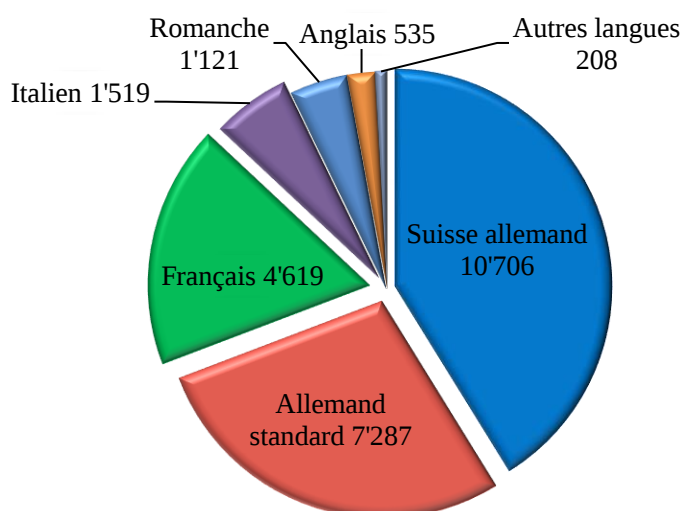


FIG. 5 : Répartition des langues dans le Corpus suisse de SMS

En tout, si nous nous référons aux statistiques mises en ligne par le projet *sms4science*, en Suisse (<https://sms.linguistik.uzh.ch/sms-navigator/docu/>, Ueberwasser 2009-2014), les messages ont été légués par 2 784 donateurs, dont 1 316 ont participé à une enquête sociolinguistique et ont envoyé quelque 20 413 SMS. Parmi ces 1 316 participants, âgés de 12 à 77 ans, 46 % ont entre 20 et 29 ans, 64 % sont des femmes, et 35 % sont des hommes ; en outre, 257 d’entre eux ont déclaré avoir le français pour langue maternelle.

Notons aussi que, dans cette étude, lors des analyses qualitatives et afin de renforcer nos observations, nous avons utilisé quelques exemples en provenance du Corpus « 88milSMS » (Panckhurst *et al.* 2014). Par la suite, tous les exemples en provenance du Corpus suisse seront accompagnés du numéro de SMS dans la base de données *sms4science* en Suisse. Nous avons encore conservé, dans tous les messages, les particularités graphiques d’origine.

2. Intérêt des données

L’originalité du projet *sms4science* tient à ce qu’il n’existe quasiment pas d’étude linguistique consacrée aux interrogatives dans le cadre de la communication par texto, la plupart des études sur le sujet se centrant sur les productions orales. Or, l’étude de la

communication par SMS – interaction écrite, non-simultanée et informelle – peut s’avérer propice à l’étude de la variation syntaxique et permettre de porter un nouveau regard sur le phénomène de la concurrence entre les structures interrogatives en français qui est au centre de cette recherche.

Les écrits SMS représentent en soi des données intéressantes pour une analyse linguistique, parce que la pratique des échanges par texto a lieu dans un espace fort approprié où les locuteurs sont engagés dans une interaction authentique, privée et intime. En d’autres termes, il n’y a pas de contraintes ni de limites au langage dues à la présence d’un interviewer ou d’un tiers-locuteur (Fairon & Paumier 2007). En français, langue où l’orthographe est une question sensible (Catach 1990), les écrits SMS ont induit une variation graphique qui a été étudiée notamment par Fairon *et al.* (2006), Anis (2007), Panckhurst (2009), Béguelin (2012a). Outre les aspects graphiques, d’autres études montrent les différences dans les usages selon le profil des scripteurs et leurs caractéristiques personnelles, comme l’âge, le sexe, l’origine socioculturelle, etc. (*cf.* Brown 2002, Spagnolli & Luciano 2007, Bieswanger 2010). D’autres encore s’intéressent aux fréquentes alternances codiques qui apparaissent chez les scripteurs appartenant à un milieu multilingue, comme c’est le cas par exemple en Belgique ou en Suisse (Cougnon 2011, Pekarek Doehler 2011, Morel *et al.* 2012). Enfin, d’autres travaux se penchent sur les aspects grammaticaux et morphosyntaxiques de ce type discursif particulier (Stark 2011, 2012 ; Dürscheid 2011). C’est parmi ces derniers travaux que se range plus particulièrement cette étude qui vise à aborder l’étude du SMS sous l’angle de la variation syntaxique afin de voir dans quelle mesure les contraintes de ce genre de communication, en plus d’autres contraintes linguistiques ou externes, affectent les usages des structures interrogatives en français.

Pour plus d’informations concernant différents travaux qui portent sur l’interaction par SMS, nous invitons le lecteur à consulter les numéros spéciaux de *Linguistik online* 48 (4/2011, disponible en ligne) dédiés aux objectifs du projet *sms4science* et du Tranel 63 (Morel et Guryev 2015), qui présente en plus des travaux de spécialistes reconnus (Bernicot *et al.*, Bonhomme, Paolillo, Lopez *et al.*, König) différents travaux de doctorants menés dans le cadre du projet « SMS communication in Switzerland ».

3. Aspects graphiques

On a souvent tendance, dans un large public, d'associer la pratique du texto à des productions orthographiques malformées, voire agrammaticales, qui n'obéiraient à aucune logique. En effet, la pratique du texto semble être particulièrement propice au déploiement de l'orthographe non standard :

(315) Tcho l'yeti!J'rigole!;-)ca farte?c t super hier!mon voeux ne s'est pas encore réalisé...et toi?J'ai été voir tt les anouchka sur facebook(yen à +deNNN!) et g retenu quelks un qui sont pas mal, francais, jeunes...tu me dira son nom stp pr ke j'puisse voir mon future bo-couz?;-)Mdr. g fini HP2 en 4jours!j'suis fan!!;-)et prete à voir les 2 films...bonne soirée je T.adore tite poulette <3 (10334)

Cependant, plusieurs travaux portant sur le français (Cougnon & François 2010), l'allemand (Bieswanger 2007), l'anglais (Thurlow & Brown 2003), ou encore le norvégien (Ling 2005) montrent qu'en dépit des préjugés dont fait l'objet l'interaction par SMS les scripteurs se passent en majorité d'abréviations (Guryev & Delafontaine 2015 : 132 ; cf. Krummes *et al.* 2014). Là-encore, certaines études ont mis en lumière que les divers procédés associés à l'usage de graphie non standard sont ordonnés (Béguelin 2012a) et assurent des fonctions spécifiques (Cougnon 2010). D'une part, en l'absence de moyens intonatifs, le recours à la graphie non standard permet par excellence de traduire l'expressivité, comme c'est le cas dans les messages ci-dessous (JOYEUX ANNiiiiiiiVERSAIRE ; Coucouuu! Woohoo) :

(316) a. Hey hey hey l'ami!coment va? JOYEUX ANNiiiiiiiVERSAIRE! Profites bien dta journée,today,you are the best!! 18 ans...attention à kan meme pa fair tro dbetises!;-) merci encor pour samdi,cété vrémen vrémen chouette!(jesper ke tu fra pa dindigestion de pattes ac tt ce kil restait!).bsx.mädi(et sn num suisse:-) (11532)

b. Coucouuu! Woohoo! (puisque j peux plus faire en vrai:-D) Ben en fait, vu que mon imprimante a ses règles, j'ai décidé de tout te scanner et t'envoyer, mais comme j'ai pécho (o.O) la crève de l'année, j'ai pas fait hier... Parole de scout, tu les as avant minuit ;-) Keep it only history seminary :-D (13539)

D'autre part, comme nous l'apprend le travail de Cougnon (2010 : 401), les scripteurs peuvent « marquer leur appartenance géographique et renforcer une complicité avec leur interlocuteur de même appartenance » :

(317) Holà! Dis-voir... Qu'est-ce que tu lui as fait, samedi, à ma soeur?... Elle me parle bien souvent de toi... il me semble... (< Cougnon)

Ainsi, dans (317), un scripteur suisse, afin d'imiter une prononciation locale, procède par « réalisation approximative de [v] en [w] » (Cougnon *op. cit.* : 404 ; cf. Guryev & Delafontaine 2015 : 132).

Enfin, il faut insister sur le fait que, bien que le SMS soit une interaction informelle et privée, il n'est pas entièrement comparable à celle de l'oral ordinaire. En effet, chez beaucoup de locuteurs francophones, sous la pression des institutions scolaires et sociales, la maîtrise de la grammaire du français se résume principalement à la maîtrise de l'écrit standard (Béguelin 2012b), d'où certains préjugés quant à un caractère non grammatical des écrits SMS (Guryev & Delafontaine 2015 : 132) :

Du côté du grand public scolarisé, notamment dans le monde francophone, il existe ainsi une tendance très nette au « graphocentrisme », caractéristique d'une société à forte tradition écrite ; pour bon nombre de ses usagers, le français tend ainsi à être identifié, d'abord et avant tout, à sa forme écrite. (Béguelin 2012b : 40)

Malgré ces préjugés, on peut trouver cependant des productions de textos dans lesquels la structuration discursive reste celle de l'écrit standard, même si le texte est écrit dans l'orthographe non standard (Fairon & Paumier : 2007) :

(318) Tcom1drog+jtparl+Genvi2toi.tn rir mréveil, Tyx memport, tnSpri mgard éjSpR ktn coer
mlSra1jr bRCtn cor.jcouvriré ta douc po2 Kl1. tu sra plomG ds 1tendr bonher chéri.

[Écrit dans l'orthographe standard] :

T'es comme une drogue. Plus je te parle, plus j'ai envie de toi. Ton rire me réveille, tes yeux m'emportent, ton esprit me garde et j'espère que ton cœur me laissera un jour bercer ton corps. Je couvrirai ta douce peau de câlins. Tu seras plongé dans un tendre bonheur, chéri.
(< Fairon & Paumier)

4. Paramètres énonciatifs (Koch & Œsterreicher 2001)

La communication par SMS est souvent associée pour le grand public à des productions langagières mal formées, voire agrammaticales. Il serait ainsi loisible de penser, ne serait-ce qu'à première vue, que la *grammaire* du SMS, ou sa façon de structurer l'énonciation, se rapproche des productions orales « relâchées ». Cependant, plusieurs observations montrent que la réalité est plus complexe et que, de façon assez surprenante, le texto est caractérisé par l'emploi de formes à la fois « relâchées » et « soutenues ». Par ailleurs, ces observations sont aussi corroborées par l'étude de Tagliamonte & Denis (2008), dans laquelle les auteurs, qui s'intéressent aux particularités linguistiques de la messagerie instantanée en anglais, constatent qu'à côté des emplois de formes caractéristiques du langage parlé, les utilisateurs de la messagerie ont régulièrement recours aux procédés grammaticaux qui passent pour formels (cf. Guryev & Delafontaine 2015 : 135).

Comment expliquer cette « cohabitation » des formes « relâchées » et des formes « soutenues » dans le SMS ? En effet, si l'on considère que chaque type d'interaction constitue en soi un *espace variationnel*, au sens de Koch & Œsterreicher (2001), nous pourrions envisager son étude en termes de combinaison quelconque des *paramètres énonciatifs* qui lui est propre. Dans la conception de Koch & Œsterreicher (2001 : 586-587), quel que soit le type d'interaction ou genre discursif, les paramètres énonciatifs relèvent de deux « extrême[s] conceptionnel[s] » : *immédiat communicatif* et *distance communicative*. Si le premier concept renvoie à l'ensemble des paramètres propres à l'oral ordinaire (colonne gauche, fig. 6), le deuxième, qui s'y oppose, réfère aux paramètres constitutifs de l'écrit (colonne droite, fig. 6) :

(1) communication privée	(1) communication publique
(2) interlocuteur intime	(2) interlocuteur inconnu
(3) émotionnalité forte	(3) émotionnalité faible
(4) ancrage actionnel et situationnel	(4) détachement actionnel et situationnel
(5) ancrage référentiel dans la situation	(5) détachement référentiel de la situation
(6) coprésence spatio-temporelle	(6) séparation spatio-temporelle
(7) coopération communicative intense	(7) coopération communicative minimale
(8) dialogue	(8) monologue
(9) communication spontanée	(9) communication préparée
(10) liberté thématique	(10) fixation thématique

FIG. 6 : Paramètres communicatifs du parlé vs de l'écrit selon Koch & Œsterreicher (2001)

En phase avec les raisonnements de Koch & Œsterreicher (2001), le genre textuel caractéristique de l'interaction par SMS devrait se situer entre les deux pôles : (i) tout comme l'oral ordinaire, le texto est principalement une communication privée, dialogique et spontanée, dont la liberté thématique n'est pas restreinte ; (ii) tout comme l'écrit, le texto a lieu *in absentia*, ce qui mène à son tour à la séparation spatio-temporelle et la coopération communicative minimale entre les interlocuteurs. De cette configuration hybride du SMS résultent deux tendances opposées. Non seulement le SMS atteste en grand nombre les variantes caractéristiques du français parlé, telles que des interrogatives par maintien de l'ordre SV (319), ou des emplois du futur périphrastique (320) :

(319) a. Yo!! Alor si Ça te motive tjs,j'ai la voitur et j'par de sonvi ver 16h. *J'te pren à la gare à Bienne?* (6632)

b. Ah voilà,du coup c moi ki doit écrire en 1er,c Ça? *Et j'lui raconte koi,moi,mnt?! Sinon,tu crois ke c possibl ke BK kidnappe ta voitur 1peu +tot?* On voudrait passer prendr d trucs o local et fair qq courses... Genre ver 16h-16h30? :\$ Bizous,à ce soir!! :-* (23293)

(320) a. Salut dod, est-ce que *tu vas skier* aujourd'hui?Sonthaya (12530)

b. J'ai super mal à la tete mais ca s'est plutot bien passé! Et toi mon doudou qu'est-ce que *tu vas faire?* Je t'aime (13488)

Mais il comporte aussi les variantes caractéristiques du style soutenu ou de l'écrit normé, telles que des interrogatives par inversion du sujet clitique (321), des emplois du futur simple (322), ou encore du passé simple (323) :

(321) a. Hola saskia! *Que penses-tu d'une bouffe ensemble, un midi?* Lilu (17629)

b. *L un de vous aura t il son ordi avec lui?* Sinon j prends le mien, pr vous montrer les fantastiques statistiques de notre site :) (10807)

c. Alors Lyon? Le paradis? *Vos postes vous comblent-ils? Avez-vous trouvé vos repères?* Des bisous de la Cote d'Az' à tous ! (88milSMS, ID 148)

(322) a. :(je vois ton msg que mnt et je vais vers la gare... Ms promis *je t'en ferai* un maison une fois :) Bon aprem,occupe toi bien de Tati! ;) (16865)

b. Coucou! *Seras-tu* à la maison pour un petit phone call un de ces 4? Biz biz et bonne fin de journée! (21305)

(323) a. "Lol! Je lai pas rendu et *ce fut* HORRIBLE! Jsais pas qui ya demain. Aufait le cours daujourd'hui a ete annulé je sais pas si je te lai dis x3 bonne nuit et a demaaaaaaain!! :3" (88milSMS, ID 394)

b. Bonne nuit na yo!merci pr ce week end,on s'est tro marré et *ce fut* très creu et tt et tt et TOUTOU!mdr! [...] dors bien,je t'aime renaud!ps: osa kitoko na coiffure na yo:) (20682)

Concernant les emplois du futur simple dans (322), nous nous référerons, entre autres, aux observations de Labeau (2014), qui a étudié l'emploi du futur simple vs futur périphrastique dans 500 SMS belges. Elle a ainsi observé que, dans le texto, on aurait tendance à employer davantage le FS (*je ferai*) que le FP (*je vais faire*) : « Dans le domaine du futur, la forme synthétique apparaît majoritaire (64,86 %), contrairement à ce qui est attesté dans l'oral spontané » (2014 : 136). S'agissant encore des emplois du passé simple (323), notons que nous sommes bien conscient que les formes concernées sont plutôt des tournures stabilisées du type *ce fut*.

5. Contraintes liées à l'interaction par SMS

Plusieurs études montrent que l'interaction par SMS représente un genre textuel spécifique avec des contraintes propres pesant sur les productions linguistiques (Bernicot *et al.* 2012, Cougnon & Ledegen 2009, Anis 2007). Ainsi, si l'on suit les réflexions d'Anis (2007), il est possible de dégager dans un premier temps un certain nombre des contraintes caractéristiques du SMS, qu'elles soient à caractère économique, technique, communicatif, linguistique ou psychosocial. Ainsi, en lien avec les contraintes techniques, on peut observer que l'échange par SMS n'implique pas de *feed-back* immédiat de la part de l'interlocuteur, au contraire des échanges oraux ordinaires (*cf.* Rettie 2009) ; du point de vue des facteurs communicatifs et psychosociaux, les auteurs de textos sont souvent en relation de proximité avec leur destinataire, ce qui est propice aux phénomènes d'expressivité ; enfin, en lien avec les contraintes économiques et linguistiques, ils peuvent tendre à être plus rapides et plus concis.

Il importe de souligner dans un deuxième temps que l'interaction par SMS est appauvrie en un bon nombre de points qui sont constitutifs des productions orales relâchées. En effet, à y regarder attentivement, le locuteur et son destinataire ne détiennent pas le même type de relations à l'oral spontané que dans le texto. Pour commencer, l'interaction par texto, en tant que pratique d'écriture, ne permet pas au destinataire d'accéder à la structuration du discours, effectuée par le locuteur en temps réel dans l'oral spontané. De surcroît, l'écrit, en tant que « produit fini » (Béguelin *et al.* 2000 : 233), n'apprend pas grand-chose sur un investissement réel cognitif du locuteur dans la planification du discours. Dans le discours oral, les traces de cet investissement peuvent apparaître « sous forme d'hésitations (*euh*), de répétitions (*je suis je suis je suis genevois*), de troncations (*Ge-Genève*), ou encore de reformulations (*Genève c'est un peu [...] mais on est quand même un peu international*) » (Guryev & Delafontaine 2015, *cf.* Blanche-Benveniste & Martin 2011) :

(324) je suis pas très euh patriote ou nationaliste **je suis | je suis je suis je suis genevois** oui parce qu'en fait euh | _ | **Ge-Genève** c'est un peu | _ | on fait partie de la Suisse c'est sûr on fait partie euh on est suisse | _ | **mais on est quand même un peu international** (ofrom)

Deuxièmement, le texto est pratiquement dépourvu de nombreux indices relevant du comportement non verbal qui va de pair avec l'énonciation verbale dans le discours oral. Il en résulte que, si la production orale s'appuie sur au moins sur deux codes de signes différents, verbal et non-verbal (ce dernier, au sens de Berrendonner 2002a, regroupe des « indices posturaux », tels que « gestes, mimiques, intonations »), le SMS n'a qu'un seul

code graphique, le verbal et le postural étant tous les deux réalisés sous la forme de signes graphiques et partageant donc le même continuum linéaire :

(325) Quand on dit “la diplomatie” ;-) (13374)

Dans (325), le code graphique ne sert pas seulement à reconstruire le verbal (*quand on dit la diplomatie*), mais incarne en même temps les « indices posturaux » du scripteur – usage des guillemets “...” et de l’émoticône ;-) – qui traduisent à leur tour son attitude ironique envers le dit. Alors que, à l’oral, le même programme énonciatif²⁰ serait réalisé via le *bi-canal* (voir Berrendonner 2002a pour plus de détails) :

(326) (i) Code verbal : *Quand on dit la diplomatie*

(ii) Code postural : prononcé sur un ton ironique avec le geste « entre guillemets »

De cette façon, dans une interaction face à face, le postural permet aux interlocuteurs d’avoir un *feedback* régulier en contribuant en conséquence à l’intercompréhension mutuelle et en facilitant les tâches du codage et du décodage. Il serait donc légitime de supposer que le manque de ressources non verbales dans l’interaction par texto aurait pour effet de pousser le scripteur à coder plus explicitement son message, au point qu’il serait tenté parfois de vouloir désambiguïser son attitude envers son dit par le biais des signes *sui-référentiels* qui imitent les indices posturaux, comme c’est par exemple le cas dans (325) : “...”, ;-).

Enfin, en plus de l’absence du postural – censé normalement, dans une interaction orale, permettre aux interlocuteurs d’avoir un *feedback* régulier et, partant, de contribuer à l’intercompréhension mutuelle en facilitant les tâches du codage et du décodage –, la pratique du texto a lieu en différé. Par exemple, dans l’oral informel, comme le montre Sabio, l’interlocuteur peut naturellement intervenir et participer à la structuration de l’énonciation en cours (2006 : 130) :

(327) L₁ : ma femme elle faisait le chou il mange il avait pris *les*

L₂ : *le trognon* oui

L₁ : le gros trognon du chou là voyez (< Sabio)

Dans le SMS, bien au contraire, aucune intervention ni collaboration de la part de l’interlocuteur n’est possible tant que l’énonciation n’est pas achevée. De ce point de vue, le mode asynchrone du texto représente un avantage en ce qu’il impose peu de contraintes

²⁰ Dans le modèle pragma-syntaxique du Groupe de Fribourg (Béguelin 2002, Berrendonner 2002b, Groupe de Fribourg 2014), le « programme énonciatif », qui est un concept praxéologique, recouvre le terme de « période » et réfère à l’action du locuteur en vue de l’accomplissement de son but communicatif.

temporelles sur le scripteur, qui peut procéder à plusieurs changements dans la structuration du discours afin d'arriver au mieux aux fins de son programme énonciatif. En revanche, ce mode communicatif du texto s'avère aussi contraignant, car, le destinataire étant absent, il n'y a pas vraiment lieu au *feedback* immédiat, ce qui pourrait inciter le scripteur à être plus explicite dans le codage des informations afin d'éviter des malentendus. Comme le remarque Berrendonner (2004), pragmatiquement, il s'avère assez coûteux de se permettre les *quid pro quo* à l'écrit, le scripteur n'ayant pas la possibilité d'accéder aux réactions ou commentaires du destinataire au moment-même de l'énonciation : « [...] la communication écrite, qui a lieu en différé, permet toutes les méditations grammaticales que l'on veut ; mais le fait qu'elle se déroule *in absentia* rend plus coûteuse la réparation d'éventuelles équivoques, et pousse à coder plus explicitement l'information [...] » (2004 : 257).

Ajoutons encore qu'en plus des contraintes susmentionnées il peut y avoir des contraintes d'ordre économique sur le scripteur. D'abord, quelle que soit la pratique d'écriture, elle se caractérise par la volonté du scripteur d'être le plus concis possible (Lambrecht 1986 : 18). Ensuite, dans le texto qui est limité à 160 caractères par message, cette volonté peut être davantage renforcée par le coût de l'envoi du message. Par exemple, comme le constatent Cougnon et François, dans les données SMS belges, « 86,3 % des messages font moins de 160 caractères et 9,7 % en comptent exactement 160 » (2010 : 623). Par conséquent, cela donne à croire que les scripteurs peuvent intentionnellement avoir recours à différents types de stratégie afin d'économiser sur un nombre de caractères :

- (328) a. Hello!ca va?**Esk** t'as les bac&love suivants(je viens de finir le 7)?tu pourra mles preter un dc jour stp?jsuis tro pressé dlire la suite!à demain bonne soirée:-) (10320)
- b. Mé fiche de Geo son ché toi?**t la** se soir pr ke je viene les chercheR? (6108)
- c. Hello, comen va? Jespèr ke ton operation c bi1 pacé é ke ta pa du alé en pédiatri come moi!!lol,ya dé joli pti desin o mur la ba! **Peutu mdir** kel tail de chemis il te fau pr lé scout? Merci biz a+ (18395)

Nous voyons ainsi dans (328) que ces stratégies peuvent éventuellement entraîner une transgression de l'orthographe standard, par exemple, l'usage de *esk* pour *est-ce que*, *t la* pour *tu es là*, ou encore *peutu mdir* pour *peux-tu me dire*.

Bilan du chapitre

Si l'interaction par SMS est associée dans le grand public à des productions langagières malformées, nous voyons que la réalité est loin de ce stéréotype. Le projet *sms4science* et d'autres projets menés actuellement dans la perspective d'analyser des productions linguistiques de SMS montrent notamment que, malgré les préjugés qu'on a sur ce type d'interaction, il n'est pas complètement assimilable à l'oral ordinaire. D'autre part, même si le texto peut tendre à être plus concis (puisque'il est limité à 160 caractères), cela n'entraîne pas toujours la transgression de l'orthographe standard. Plusieurs études centrées sur différentes langues semblent, par ailleurs, confirmer que la plupart de temps, les scripteurs ont recours à l'orthographe standard. Là encore, dans beaucoup de cas où l'orthographe n'est pas standard, il suit néanmoins une certaine logique en assumant certaines fonctions (économie, expressivité, désir de souligner son identité régionale). En outre, compte tenu des particularités de l'interaction par SMS, il sera intéressant de voir dans ce travail dans quelle mesure la distribution des variantes de l'interrogation est identique à celle qu'on trouve dans l'oral ordinaire. Les problèmes des interrogatives du français relevant du domaine de la variation syntaxique, nous poursuivrons cette étude en nous intéressant à la problématique des phénomènes variationnels.

Chapitre 7

Problématique des phénomènes variationnels

NOUS avons vu jusqu'ici qu'on dispose en français de toute une variété de structures syntaxiques sous la forme desquelles peut être réalisé un énoncé interrogatif. Mais en traitant des phénomènes de la *variation syntaxique*, on est confronté, nous semble-t-il, au moins à deux problèmes. Le premier problème concerne la définition même de *variante*, à savoir dans quelle mesure on saurait considérer différentes variantes comme des unités sémantiques équivalentes. Il importe de souligner que différentes approches n'adoptent pas la même vision. On sait très bien, par exemple, que la condition d'interchangeabilité sémantique entre variantes est le prérequis même pour l'approche sociolinguistique de Labov. Par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, l'affaire risque de devenir plus compliquée, quand plusieurs linguistes, qui appartiennent *a priori* au même mouvement, ne sont pas forcément unanimes quant au statut de la *variante*. Par exemple, plusieurs solutions ont été récemment proposées par des syntacticiens, qui travaillent dans le cadre de la grammaire générative développée par Chomsky. Le deuxième problème concerne de possibles généralisations des résultats obtenus suite à l'étude d'un corpus ou de données quelconques : à savoir, dans quelle mesure est-il possible d'extrapoler des corrélations entre un tel facteur linguistique (ou extralinguistique) et telle ou telle variante à d'autres types de données ? Là encore, nous verrons que l'avis des linguistes est loin d'être unanime, suscitant toutes sortes de discussions. En d'autres termes, les contraintes linguistiques non catégoriques – qui pèsent sur le choix des variantes et peuvent être saisies sous forme de probabilités – restent-elles stables indépendamment d'un genre de discours, ou sont-elles au contraire sensibles à un type d'interaction particulier ? Ci-dessous, en rapport avec ces problèmes, nous considérerons les solutions et les méthodes proposés par trois approches linguistiques : formelle (*linguistique chomskyenne*), variationniste (*sociolinguistique labovienne*) et fonctionnaliste (centrées sur la relation *forme/sens*).

Notons encore que le problème de la variation syntaxique étant un phénomène particulièrement complexe, dans ce chapitre, nous nous référerons à plusieurs occasions, sous forme de citations,

aux avis des linguistes qui sont experts dans les domaines respectifs. Ceci nous aidera à maintenir l'authenticité des propos, mais permettra aussi de donner un rapide aperçu de l'évolution des idées des linguistes sur ce sujet controversé.

1. Approches générativistes

L'un des postulats classiques majeurs de Chomsky, qui, dans les années 1960, a abouti au programme de la grammaire générative, est de dire que la grammaire de langue constitue en soi un système autonome, dont l'étude doit être envisagée en synchronie et sans tenir compte des usages qu'en font les locuteurs :

Two major guiding assumptions [of the generative grammar] were that the linguistic system is most fruitfully analyzed as a static or synchronic system, and that it is also most fruitfully analyzed as a self-contained system, autonomous from the cognitive and social matrix of language use. (Croft 2013 : 5)

1.1. Grammaire générative et phénomènes variationnels

L'idée de l'*autonomie de la grammaire*, qui est au cœur de la grammaire générative, doit beaucoup aux réflexions de Chomsky (1957¹=2002², 1965), que nous présenterons ici, entre autres, sous forme de quelques postulats majeurs qui définissent le programme et la méthodologie de la grammaire générative. Tout d'abord, pour les grammairiens générativistes, quelle que soit la langue, elle peut être formalisée en tant que système autonome. Ce système, étant doté d'un nombre d'éléments structurels *fini*, permet de générer un nombre d'énoncés *infini* ; la tâche du linguiste consiste encore à savoir si ces productions donnent lieu à des séquences *grammaticales* (= générées par la grammaire), ou, au contraire, à des séquences *agrammaticales* (= étant étrangères aux lois de la grammaire) :

The fundamental aim in the linguistic analysis of a language L is to separate the *grammatical* sequences which are the sentences of L from the *ungrammatical* sequences which are not sentences of L and to study the structure of the grammatical sequences. The grammar of L will thus be a device that generates all of the grammatical sequences of L and none of the ungrammatical ones. (Chomsky 1957¹=2002² : 13)

Deuxièmement, en phase avec ce raisonnement, la méthodologie chomskienne postule que l'étude des faits de la grammaire doit systématiquement évaluer rigoureusement la *grammaticalité* des productions, en se basant sur un concept théorique d'un *locuteur idéal*, issu d'une « communauté parfaitement homogène » :

Linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener, in a completely homogenous speech-community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors (random or characteristic) in applying his knowledge of the language in actual performance. (Chomsky 1965 : 3)

Cette volonté de Chomsky de se focaliser sur l'analyse des faits de langue « homogènes », c'est-à-dire sans tenir compte des facteurs externes sur la production des énoncés, l'a poussé à tracer des frontières entre le domaine de *compétence*, qui caractérise les connaissances spécifiques du locuteur à propos de la grammaire de sa langue, et le domaine de *performance*, ou des usages effectifs que fait le locuteur de sa grammaire (cf. Haspelmath 2000 : 238) :

We thus make a fundamental distinction between competence (the speaker-hearer's knowledge of his language) and performance (the actual use of language in concrete situations). (Chomsky 1965 : 4)

Enfin, il découle de cette division *compétence/performance* que, peu importe à quelles fins ni comment sont exploitées les ressources de la grammaire, l'objectif du linguiste est de faire ressortir les lois grammaticales constantes qui sont impliquées dans la structuration des énoncés, sans ne se préoccuper ni des propriétés sémantiques des structures grammaticales, ni des probabilités statistiques propres à leurs emplois :

Despite the undeniable interest and importance of semantic and statistical studies of language, they appear to have no direct relevance to the problem of determining or characterizing the set of grammatical utterances. I think that we are forced to conclude that grammar is autonomous and independent of meaning [...]. (Chomsky 1957¹=2002² : 17)

En outre, comme les formalistes s'intéressent à l'état actuel de la grammaire, ils semblent en général avoir peu d'intérêt pour les aspects historiques dans la description des faits de langue : s'ajoute donc encore à cette séparation entre *grammaire* et *usage*, la dichotomie *synchronie/diachronie* (Haspelmath 2000 : 247). Toutefois, cette distinction (*synchronie* vs *diachronie*) semble être moins catégorique et dépend plutôt des objectifs de chaque linguiste ; l'un de ces exemples d'une analyse formelle qui tient compte à la fois des aspects synchroniques et diachroniques est le travail de Roberts (1993), dans lequel il analyse l'ordre des mots en anglais et en français, même si son étude s'inscrit principalement dans une perspective historique :

Our goal here is to develop and motivate an analytic framework in terms of which we can discuss the synchronic and diachronic phenomena of verb-placement throughout the rest of the book. (Roberts *op.cit.* : 1)

Quoi qu'il en soit, en cherchant à privilégier dans une analyse linguistique les données dépourvues d'« hétérogénéité », Chomsky préconise et promeut les méthodes introspectives, bâties sur les jugements ou sur l'intuition du linguiste quant à la grammaticalité de telle ou telle production ; le cas échéant, le linguiste est censé s'adresser à un locuteur natif afin de vérifier la grammaticalité des énoncés analysés. L'avantage de l'approche générative est qu'elle permet de rendre compte des faits grammaticaux qui peuvent, par exemple, ne jamais avoir lieu réellement dans le discours, mais sont pourtant générés par la grammaire : “[...] whatever speakers are *most likely* to do in conversation, their grammars provide them with the resources to do what is *less likely*” (Newmeyer 2010 : 14).

Au vu de ces observations, nous constatons que, si le cadre théorique de la grammaire générative est parfaitement adapté à ses objets de recherche, à savoir l'analyse de la *grammaire* en tant que « système discret et stabilisé » (Langacker 2010 : 108), on a du mal à voir comment il permet de rendre compte des phénomènes de la *variabilité*, du fait-même qu'à l'origine de cette variabilité on trouve des facteurs externes (Newmeyer 2015 ; Cheshire 2005). Parmi ces facteurs externes qui peuvent potentiellement influencer le choix de moyens linguistiques, on trouve, entre autres, l'incidence du style d'énonciation ou des conditions énonciatives dans lesquelles a lieu une interaction (variation diaphasique), des paramètres sociodémographiques, tels que l'âge ou le sexe (variation diastratique) ou encore des particularités régionales ou une situation géographique (variation diatopique) (Gadet 2007 : 14-16). Rappelons que tout facteur externe est exclu et abandonné par le programme de recherche des générativistes – du moins tel qu'il est initialement conçu par Chomsky (1957¹=2002², 1965) – au profit de l'étude des contraintes internes. En témoignent les réflexions de Cheshire (2005), qui évalue dans son travail le bien-fondé de l'approche proposée par la grammaire générative face aux données en provenance des enregistrements oraux vs corpus écrits :

The theory has not been concerned with performed, externalised language, so it has not been necessary to consider either the syntactic organisation of spoken language or the potential differences between spoken and written varieties of language. However, now that generativists have begun to work with data arising from variationist research it is impossible not to consider these questions, for the data used in the study of variation and change come from what in this tradition is considered externalised language. (Cheshire 2005)

Notons ici que l'analyse syntaxique des productions orales nécessite la prise en compte de plusieurs paramètres (comme les critères prosodiques, la structuration discursive et informationnelle, etc.) afin de pouvoir procéder à la segmentation du discours oral en unités syntaxiques. En effet, contrairement à l'écrit, qui représente un « produit fini » et stabilisé²¹ (Béguelin *et al.* 2000 : 233), l'oral spontané contient toutes sortes de traces d'élaboration du discours en temps réel. Chomsky semble parfaitement conscient des difficultés que pose l'analyse de l'oral spontané, quand il écrit :

In actual fact, it [performance] obviously could not directly reflect competence. A record of natural speech will show numerous false starts, deviations from rules, changes of plan in mid-course, and so on. (Chomsky 1965 : 4)

En plus de ces remarques de Cheshire, d'autres chercheurs, comme Meyer et Tao (2005), montrent que les jugements des locuteurs natifs à propos de l'*acceptabilité grammaticale* des énoncés sont à relativiser. D'une part, ces jugements ne sont pas toujours constants, du fait-même qu'ils varient d'un locuteur à l'autre. À cet égard, nous pouvons citer le travail d'Adli (2015 : 188), qui montre que les locuteurs accordent à la structure interrogative QV-Scl *Où vas-tu ?* la valeur d'acceptabilité la plus haute, mais une valeur plus basse à la structure SVQ *Tu vas où ?* Ce qui est remarquable dans cette histoire, c'est que l'usage effectif de la variante par inversion du sujet clitique est rare, même si elle est considérée comme la structure grammaticale la plus « correcte ». Et, à l'inverse, la variante *in situ* est considérée comme moins « correcte », même si elle constitue la même structure grammaticale à laquelle les locuteurs ont recours le plus souvent :

This overall acceptability-frequency mismatch is most salient for the whVS form [...] subject-clitic inversion receives the highest acceptability scores and hardly occurs in usage [...], and is also fairly clear for the wh-in-situ form [...] its very high frequency is not reflected in the acceptability scores. (Adli 2015 : 188)

Ce phénomène appelé en anglais « the mismatch of intuition and behavior » (discordances entre usages effectifs et acceptabilité grammaticale des variantes) est illustré dans le travail de Labov (1996, cité aussi in Adli 2015) ; les observations de Labov à ce propos sont très instructives : “People are generally unaware that their most common form of final leave-taking is *bye-bye*. When this is demonstrated to them, they usually react with disbelief, since *bye-bye* is associated with childish or effeminate behavior” (1996 : 16). En effet, il paraît

²¹ Voir aussi *Grammaire de la période* (2012 : 3-19) pour de plus amples débats à ce sujet.

que très souvent, les locuteurs sont guidés par la notion de la norme dans leur jugement quant à l'acceptabilité ou la *crédibilité grammaticale* des structures linguistiques. Ainsi, pour les locuteurs francophones, des variantes considérées comme prestigieuses sont à la fois celles qui bénéficient davantage de crédibilité grammaticale, mêmes si ces dernières sont rarement sollicitées en français de tous les jours²². En témoignent, entre autres, sur les forums d'Internet, des discussions qui portent sur les particularités de la grammaire du français, où il n'est pas rare de voir traiter l'inversion du sujet clitique comme la forme grammaticale « la plus correcte » par rapport à d'autres types de marquage de question :

(329) [Discussions sur un forum du site web en ligne Langue française, <http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=4596>] :

[Utilisateur 1] : « Bonjour, Je viens de faire une exercice sur l'interrogation, et je rencontre quelques problèmes : [...] **“Combien de français bricolent-ils chez eux ?”** **“Combien de français bricolent chez eux ?”** est-ce que ces questions sont les mêmes ?

[Utilisateur 2] : « Soyons très clair : quand BP signale la différence de registre entre les deux expressions interrogatives, il oublie de préciser que **la deuxième proposition (sans inversion) est grammaticalement incorrecte. Dans une interrogation l'inversion est la règle.** [...] C'est la moindre des réponses qu'un natif puisse apporter à un FLE [apprenant du français langue étrangère]. »

(330) [Discussions sur un forum du site web en ligne Langue française, <http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=6693>] :

[Utilisateur 1] : « Bonjour, j'ai une question stupide : qu'est-ce qui est le plus usité

c'est quelle heure ?

ou

il est quelle heure ? / quelle heure est-il ? [...] »

[Utilisateur 2] : « [...] **C'est quelle heure ?**

Incorrect.

Il est quelle heure ?

Quelle heure il est ?

Quelle heure est-ce qu'il est ?

Formes très familières, pas vraiment incorrectes, mais pas vraiment correctes non plus. Les plus utilisées dans le langage oral, surtout la première et encore plus la deuxième, du moins dans mon entourage.

Quelle heure est-il ?

²² Pour anecdote – je cite ici mes souvenirs –, l'une de mes connaissances françaises, qui n'était pas linguiste, comparait l'usage du passé simple avec le comportement du snob qui, pour se faire distinguer des autres individus, aurait mis une montre de luxe. En effet, l'emploi du passé simple dans une interaction orale ordinaire constitue plutôt un procédé hors du commun.

Langage plus recherché, parfaitement correct. [...] »

D'autre part, assez paradoxalement, les productions qui ne sont pas tolérées grammaticalement par certains locuteurs natifs, peuvent être parfaitement acceptables par les linguistes. Ce paradoxe est illustré par Meyer et Tao (2005) :

Snow and Meijer (1977) found that linguists and nonlinguists make very different judgments about linguistic data. Linguists are more consistent in their judgments of sentences than nonlinguists, and they tend to agree more with one another than nonlinguists do. (Meyer et Tao *op. cit.* : 227)

Enfin, comme le postule Cheshire (2005 : 5), certains chercheurs constatent que les structures syntaxiques produites par les locuteurs en anglais parlé ne reflètent pas toujours les intuitions des grammairiens et sont loin d'être assimilables aux productions écrites. Elle ajoute qu'à partir du moment où les analyses formelles s'intéressent aux données en provenance de l'oral spontané, il devient de plus en plus difficile aux générativistes d'éviter les problèmes d'hétérogénéité et de *variabilité*, faits qu'on observe régulièrement dans une interaction orale ordinaire :

It is not yet clear to what extent the structure of spoken syntax can be explained as the result of performance mechanisms that do not need to be accounted for within the internal grammar (as it is conceived by generativists), but it becomes difficult to avoid the question when data from spoken language are used to develop generative theory. (Cheshire 2005 : 7)

Face à ces problèmes de variation, les syntacticiens, qui travaillent dans la perspective de Chomsky et s'intéressent aux données en provenance des corpus d'interactions informelles, semblent avoir privilégié jusqu'ici surtout deux pistes (Adger & Smith 2005). La première possibilité serait de postuler plusieurs grammaires : selon une telle conception, les faits de variabilité relèveraient du domaine de compétence, mais seraient générés par deux grammaires différentes, « standard » et « non standard ». Cette hypothèse est diglossique, car elle postule que tout locuteur, à condition qu'il maîtrise deux systèmes grammaticaux différents, serait en mesure de « switcher » entre deux grammaires, en fonction de tel ou tel type d'interaction ou style d'énonciation. Cette hypothèse est présentée, entre autres, dans les travaux de Jones (1996¹=2005²) et de Rowlett (2007), tous les deux ayant pour ambition de décrire l'état actuel du système grammatical du français :

Investigation of non-standard varieties provides no justification for the popular view that they are degenerate forms of the standard variety, characterised by a failure to observe the 'rules of grammar'. They have their own grammars which are different from the grammar of the standard variety, in much the same way (though to a lesser extent) as the grammar of Standard French differs from that of Standard Italian or Standard Spanish. From this perspective, Standard (Parisian)

French can be regarded as a dialect of French which, for social and historical reasons, has gained prestige and acceptance as a norm. (Jones *op. cit.* : 42-43)

Thus, ModF [Modern French] (Massot's 2003 *français classique tardif*, Bernstein's 1991 *literary French*), the conservative variety taught in schools, is distinguished from ConF [Contemporary French] (Frei's 1929 and Zribi-Hertz's 1994 *français avancé*, Raymond Queneau's *néo-français*, Massot's 2003 *français démotique contemporain*, Bernstein's *colloquial French*), the more innovative vernacular learnt in the home. (Rowlett *op. cit.* : 9)

L'autre modèle proposé par certains linguistes générativistes (Adger & Smith 2005, Barbiers 2013, Newmeyer 2015) postule au contraire un seul système grammatical dans lequel les paramètres syntaxiques internes ne seraient pas directement à la base des faits de variation, mais ce serait plutôt leur interaction avec d'autres *paramètres extra-grammaticaux*²³ impliqués dans la production du langage qui donnerait lieu à la variation. L'inventaire des paramètres extra-grammaticaux peut varier d'une conception à l'autre, mais l'idée fondamentale de cette approche est que le système grammatical (domaine de compétence) reste inchangeable ; il s'ensuit que, quel que soit le contexte d'interaction, le locuteur n'alterne pas entre plusieurs grammaires mais a constamment recours au même système grammatical. Ainsi, selon cette conception, les faits de variation sont à attribuer à une interaction entre la syntaxe et d'autres paramètres extra-syntaxiques ; comme le précise Barbiers (2013), la variation syntaxique doit être envisagée comme "a result of the interaction between fixed syntactic principles and factors at other linguistic levels and at cognitive and social levels" (Barbiers 2013 : 3).

Ci-dessous, en lien avec nos problèmes de variation qui concernent les structures interrogatives du français, nous considérerons le modèle diglossique qui prône en faveur de multiples grammaires, avant de revenir à un autre type de modèle qui postule une seule grammaire.

1.2. Modèle diglossique

Nous avons vu dans (329-330) que pour certains locuteurs natifs, lorsqu'on produit un énoncé interrogatif, « l'inversion est la règle ». Mais, en réalité, comme l'ont montré plusieurs études (Elsig 2009 : 14), en français parlé d'Europe, la forme par inversion du sujet clitique est un procédé grammatical rare. Par conséquent, il devient légitime de se demander

²³ Nous empruntons ce terme à Newmeyer (2015). Lui, dans son travail sur la variation syntaxique, parle des « extragrammatical faculties » (2015 : 33).

dans quelle mesure la forme d'interrogation par inversion appartient à *la grammaire* du français parlé ou du français « non standard », tel qu'il est pratiqué par les francophones dans une interaction orale ordinaire. Il a par exemple récemment été suggéré par un groupe de chercheurs (Massot 2010, Zribi-Hertz 2011, Massot & Rowlett 2013) que le français contemporain serait caractérisé par une situation diglossique où le locuteur peut « switcher » entre les deux grammaires : (i) la grammaire « standard » qu'on apprend à l'école et dont on fait usage dans les registres formels ou à l'écrit, et (ii) la grammaire « non standard » qu'on acquiert dans le contexte d'interaction informelle et qui correspond au français de tous les jours. En phase avec ce positionnement, on postule que chaque grammaire dispose de ses propres variantes, « standard » ou « normées » pour la première (331), et « non normées » ou « informelles » pour la deuxième (332) (on se limitera ici à une illustration des variantes dans les domaines de l'interrogation et des temps verbaux) :

- (331) Les variantes relevant de la grammaire « standard » :
 a. Usage des interrogatives par inversion du sujet clitique :

Viendra-t-il ce soir ? / Que fait-il ?

- b. Usage du passé simple et du futur simple :

Il viendra demain / Il alla au cinéma

- (332) Les variantes relevant de la grammaire « non standard » :

- a. Usage des interrogatives *in situ* :

Il est arrivé (quand) ?

- b. Usage du futur périphrastique :

Il va arriver demain

Le postulat diglossique est en partie justifié du fait que le français parlé a une forte préférence pour les variantes « non standard », alors que les variantes « standard » sont davantage réservées au parler soutenu ou à l'écrit normé. Cette conception n'est pas sans conséquence pour l'analyse des interrogatives du français. Par exemple, si nous adoptions dans ce travail le cadre théorique du modèle diglossique, nous aurions dû exclure de notre analyse toutes les occurrences des variantes inversées, telles que l'inversion du sujet clitique (Q)V-Scl (*Où va-t-il ?*), l'inversion complexe (Q)SN V-Scl (*Où ton frère va-t-il ?*) ou l'inversion dite stylistique QV SN *Où va ton frère ?* (Rowlett 2007 : 142 ; Hamlaoui 2011 : 131).

Mais, aussi séduisante que puisse paraître l'hypothèse diglossique, les frontières entre les deux grammaires ne sont pas aussi solides qu'on le prétend. Premièrement, si nous prenons le cas des échanges par texto, il arrive que le scripteur fasse alterner, à l'intérieur d'une

même situation de parole, les deux variantes d'interrogation, « informelles » (structures averbales et *in situ*) et « formelles » (structures inversées) :

- (333) a. *Alors pret pr ta raclee ? A combien seras tu compatibles ac <PRE_5> [nom anonymisé] ?* Mdr :-P (88milSMS, ID 498)
- b. *oui ca fais trop lgt. alors que fais tu de beau? moi 2ème année infirmière. c chaud on à un projet à faire sur le cancer qui nous prend un tps de dingue. on se voit un c quatre?* (88milSMS, ID 196)
- c. *Yo Baboun, la forme? Jmapprête a te poster ma feuille APG et comme tu me connais g d question. 1) dois-je a nouveau la filer au SPO ou puis-je me contenter de cocher la case "aucune modif par rapport..." 2) si jte l'envoi aujourd'hui je serai riche quand?* (10152)
- d. *Hello Seve! Alors, tu es allée chauffée la salle ce matin? Et as-tu participé au show du chef du DECS?* (12327)

Deuxièmement, dans certains cas, les variantes – qui sont théoriquement générées par deux grammaires différentes – cohabitent et caractérisent l'occurrence du même énoncé :

- (334) [Discussions dans un forum sur Internet] :

Titre de la discussion mis par Loc 1 : « *Pourquoi **peut-on pas** dépassez les 10.000 VA ?* »

Loc 1 : *Comme il est écrit sur le titre, pourquoi on peut pas dépassez les 10.000 VA (Valeurs d'armures) ? Merci !*

Et pourtant cette collocation entre les variantes dites « standard » (inversion du sujet clitique *peut-on*) et « non standard » (usage de *pas* au lieu de *ne... pas*) ne devrait pas avoir lieu, si l'on suit le modèle diglossique : « [...] un locuteur éduqué, alors même qu'il produit des variantes A [*français démotique*] et C [*français classique tardif*], ne les produit jamais dans un même énoncé : chaque énoncé « choisit » l'une ou l'autre grammaire et reste cohérent » (Massot 2010 : 98).

Enfin, le modèle diglossique semble proclamer, explicitement ou implicitement, que les variantes étant générées par différentes grammaires sont interchangeable au plan discursif, mais seraient opposées au plan sociostylistique (Zribi-Hertz 2011 : 242-243) :

- (335) Les variantes issues de la grammaire « standard » sont perçues par l'ensemble de communauté linguistique comme « soutenues » ou « châtiées », et à l'inverse, les variantes « non-standard » sont perçues comme « familières » ou « relâchées ».

Nous constatons cependant que cette conception de *variantes* rencontre ses limites. D'une part, cette corrélation prétendue entre les valeurs sociostylistiques et les variantes interrogatives n'est pas stable. Par exemple, comme le remarque Dewaele (1999), il faut se garder d'établir des corrélations strictes entre l'usage des variantes et la valeur sociostylistique. Dewaele se réfère notamment aux réflexions de Huot (1997) qui vont dans

le même sens : “One should not think, however, that the socio-stylistic classification of interrogative structures is cast in stone. Huot (1997) pointed out that not all interrogative structures with clitic inversion necessarily belong to a formal style” (Dewaele 1999 : 165). D’autre part, dans son corpus d’interactions à l’oral, Quillard (2000, 2001) observe qu’il arrive que les locuteurs fassent usage des interrogatives soutenues dans un contexte d’interaction informelle : « Quant aux structures plus “formelles”, correspondant aux structures par inversion [...], elles sont présentes dans des contextes jugés “non formels”, uniquement pour exprimer des demandes d’acceptation d’offre, qui s’avèrent être des formules figées » (2001 : 66).

Enfin, ce serait non sans difficultés d’appliquer le modèle diglossique à nos données SMS. En effet, il est assez courant de voir dans les écrits SMS s’employer les variantes dites « soutenues » dans un contexte d’énonciation manifestement familial, comme c’est le cas des messages rédigés par les scripteurs âgés de 15 à 20 ans :

- (336) a. 15, M : Hello en fait dem s cous ou pa si oui à quel heur si oui *ve tu que je prévienn sevi* ciao bonn soiré (12847)
- b. 16, F : Coucou *viens tu demain midi à Sismon" pour l'anni de mary?* Bisous Jtm Natalya (19182)
- c. 16, M : Coucou petite marraine, comment ce passe ton camps? *Sont-ils gentils avec toi?* Au plaisir de te voir samedi, bisous. Sonthaya (12524)
- d. 17, F : Hello, comen va? Jespèr ke ton operation c bi1 pacé é ke ta pa du alé en pédiatri come moi!lol,ya dé joli pti desin o mur la ba! *Peutu mdir kel tail de chemis il te fau pr lé scout?* Merci biz a+ (18395)
- e. 20, F : J’sais pa si t’a vu ms on a pa l’intro a l’ethno. *Serais tu d’accord de m’apporter demain tes notes d’intro a l’ethno de la semaine passee pr ke je les photocopie?* Ca serait super sympa. *Es tu prete pr la socioling?!* Aonne journee et a demain, sina (20854)

Nous voyons donc que, contrairement à ce qui est avancé par le modèle diglossique, nos données suggèrent que les variantes d’interrogation ne sont pas *per se* porteuses d’une valeur stylistique. Par conséquent, nous pensons « qu’on aurait tort de ramener les procédés grammaticaux à deux grandes catégories opposées, en leur collant les étiquettes soit de français “standard”, soit de français “non-standard” [...] » (Guryev & Delafontaine 2015 : 135). Considérons maintenant un autre modèle, proposé par certains générativistes, qui postule une seule grammaire à disposition du locuteur, mais intègre dans l’analyse d’autres aspects externes.

1.3. Approche modulaire

Le modèle en question ne met pas en doute l'autonomie de grammaire, mais considère que les phénomènes variationnels résultent de l'interaction entre la syntaxe et les paramètres extra-grammaticaux, qui se manifestent sous forme de différents types de contraintes ayant une incidence sur le choix des variantes : sémantiques, discursives, cognitives, interactionnelles, sociostylistiques, etc. Parmi les études qui s'inscrivent dans une perspective formelle et ont suggéré qu'il est possible de décrire les faits de variation en postulant une seule grammaire, nous retrouvons notamment les travaux d'Adger & Smith (2005), Adli (2006), et Barbiers (2013) :

[...] the notion of choice of variant is not assumed to be part of the specification of the syntactic system itself, rather it is a separate mechanism that interacts with syntax. (Adger & Smith 2005 : 164)

I assume that it is useful and reasonable to have a theoretical concept which describes within a single internal language/grammar this phenomenology of word order variants. [...] we can find a "direct relation" between different word order variants in the sense that a speaker has the possibility to choose [...] on the other hand that these word order variants have different non-syntactic characteristics or functions. (Adli 2006 : 168)

The syntactic variation attested should be the result of the interaction between a small set of fixed, universal syntactic principles and extra-syntactic domains such as the mental lexicon, phonology, pragmatics, processing, memory, the body, society [...]. (Barbiers 2013 : 2)

Soulignons ici que, à la différence du modèle diglossique qui incorpore les paramètres diaphasiques des variantes (« soutenu/châtié » vs « familier/relâché ») dans le système grammatical (grammaire « standard » vs grammaire « non-standard »), l'approche qui postule un seul système grammatical considère que ces paramètres appartiennent à des systèmes extra-grammaticaux. Notons encore que l'approche en question peut être considérée comme *modulaire* ; ce point est explicitement mentionné dans une conception des phénomènes variationnels par Newmeyer (2015) :

What I offer then is a classically modular approach to variation, that is, an approach which posits an autonomous grammatical module as its core. The observed complexities of language result from the interaction of core competence with other systems involved in language. Newmeyer (*op. cit.* : 33)

Ainsi, dans le modèle proposé par Newmeyer (*op. cit.*), nous retrouverons plusieurs modules. Le système grammatical, ayant le statut du module central autonome, est en interaction avec d'autres modules extra-syntaxiques (fig. 7) :

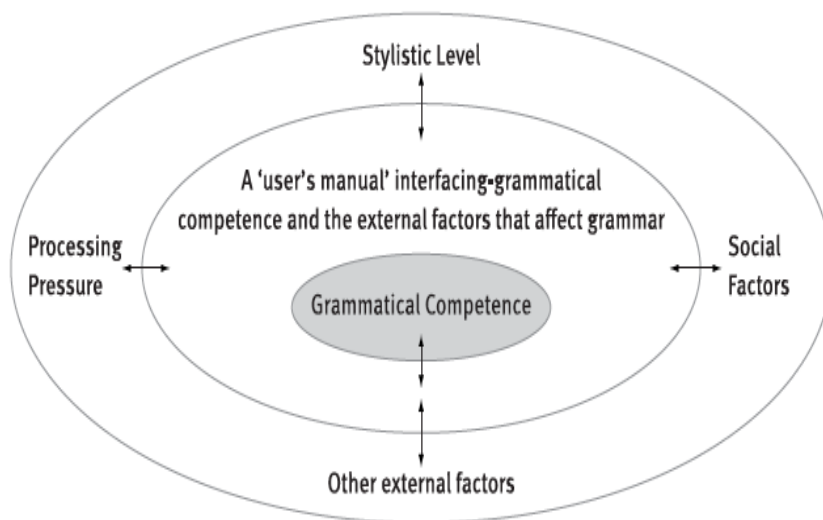


FIG. 7 : Approche modulaire de la variation conçue par Newmeyer (2015 : 33)

Afin de rendre compte des différences dans les productions linguistiques des locuteurs, Newmeyer s'appuie sur un concept de « guide d'emploi » (angl. *user's manual*). Le point essentiel ici mis en lumière par Newmeyer est le suivant :

- (337) Si tous les locuteurs ne font pas le même usage du système grammatical qui caractérise l'ensemble d'une communauté linguistique, c'est que chaque locuteur y applique son propre mode d'emploi.

Il en résulte que le choix des variantes est dicté par le mode d'emploi que chaque locuteur applique à sa grammaire en fonction de différents types de contraintes. Autrement dit, on peut décrire le comportement linguistique de chaque locuteur en termes de probabilités qu'on saisit sous forme de corrélation entre le choix des variantes et des contraintes qui ont une incidence sur la production du langage, étant donné les conditions dans lesquelles à lieu l'énonciation du locuteur :

[...] the observed probability of a particular variant results from the interaction of the formal grammar and extragrammatical faculties, as modulated by the user's manual. [...] For example, it might tell an English speaker to avoid stranding prepositions in formal writing, to extrapose heavy subjects, and to avoid certain vulgar expressions in polite conversation. (Newmeyer *op. cit.* : 33)

Toutefois, le concept de *probabilités*, comme le reconnaît Newmeyer (2015), n'est pas sans inconvénients pour les linguistes qui travaillent dans une perspective de la grammaire générative classique. Il s'avère qu'ainsi ce concept ne peut pas être considéré comme opératoire, puisqu'il ne renvoie pas aux règles de la *grammaire (compétence)*, mais relève du domaine de *performance* :

As it turns out, classical formal grammar has nothing to say about probabilistic aspects of grammatical processes, except to hypothesize that where we find variability we have ‘optional’ grammatical rules. For example, in Chomsky (1957) active and passive pairs were related by an optional transformational rule. No attempt was made to capture as part of the rule the fact that actives are used more frequently than passives and are used in different discourse circumstances. [...] the probabilities in question are a different sort of knowledge from grammatical knowledge or are not in any reasonable sense ‘knowledge’ at all. Newmeyer (*op. cit.* : 31)

En témoignent aussi les réflexions de Chomsky (1957¹=2002²), qui suggère lui aussi que l’approche probabiliste de la grammaire est inadéquate pour des théories syntaxiques :

[...] probabilistic models give no particular insight into some of the basic problems of syntactic structure. (Chomsky (*op. cit.* : 17)

L’un des exemples qui montrent comment les chiffres peuvent nous tromper est le cas de l’inversion complexe. Certains chercheurs ont avancé que cette variante n’est plus caractéristique du français parlé d’Europe ; en effet, en termes statistiques, l’étude des corpus oraux semble indiquer l’absence de SN V-Scl *Ton frère va-t-il bien ?* dans cette variété (Elsig & Poplack 2006 : 78). Quant à nos données qui concernent le français romand, elles montrent, en effet, que statistiquement les scripteurs préfèrent utiliser la variante ESV *Est-ce que ton frère va bien ?* et non pas l’inversion complexe, quand le sujet est non-clitique :

- (338) a. *Est ce que polly et gianc ont rompu???* :((23049)
 b. *Coucou est ce que quelqu un peu prendre ma place le 2 janvier à 21h30? Je suis pas encore rentré de ski ce jour la! Merci d avance. Bisous.* (21189)

Compte tenu de ces probabilités, devrait-on conclure que la grammaire du français, du moins tel qu’il est pratiqué dans une interaction informelle, ne permet plus d’avoir recours à la variante par inversion complexe ? Nos données suggèrent que non : même s’il est relativement rare de produire l’inversion complexe, on trouve pourtant ses occurrences dans les écrits SMS, qu’il s’agisse du corpus suisse (339) ou du corpus français (340) :

- (339) a. *L un de vous aura t il son ordi avec lui? Sinon j prends le mien, pr vous montrer les fantastiques statistiques de notre site :) (10807)*
 b. *Sam vs a-t-il laissés dormir un peu ce matin? Belle journée et gros bisous. Votre mam's qui vs aime (20411)*
- (340) a. *Alors Lyon ? Le paradis ? Vos postes vous comblent-ils ? Avez-vous trouvé vos repères ? Des bisous de la Cote d’Az’ à tous ! (88milSMS, ID 148)*

b. Coucou [...], je suis désolée de t'avertir comme ça, au jour le jour, mais j'ai un peu de mal à gérer mon emploi du temps...! Est-ce que t'as pu monter qalif vendredi dernier ? Et est-ce que ça t'es possible de le monter aujourd'hui ? *La carrière est-elle praticable ou pas ?* Merci... Bisous (88milSMS, ID 452)

Il y a donc certains risques à prendre quand on argumente en termes de probabilités : les faits observés sont sujets à une certaine variation en fonction d'un type de corpus, type d'interaction ou genre de discours. Il s'ensuit que malgré l'utilité du concept de probabilités pour la compréhension de ce que les locuteurs *font le plus souvent* avec leur grammaire, ces aspects ne permettent pas de rendre entièrement compte de ce qu'on *peut faire* avec sa grammaire. Pour reprendre les propos de Newmeyer, "to understand knowledge of grammar we have to look at a lot more than simple facts about usage" (2003 : 11).

L'autre problème qui se pose est aussi de savoir dans quelle mesure les variantes représentent des structures syntaxiques qui soient sémantiquement interchangeables. Il paraît que, parmi les formalistes, il n'y a pas d'avis unanime à ce sujet, et les débats sont encore à venir (Adli 2006 : 168). Par exemple, pour illustrer la controverse au sein des formalistes à ce sujet, citons Adger & Smith (2005 : 161), pour qui la définition des variantes doit rejoindre celle qui fut proposée classiquement par Labov (1972¹=1991² : 271) dans une perspective de l'approche variationniste (341) :

(341) Étant réalisées par différentes structures syntaxiques, les variantes partagent tous la même valeur sémantique

[...] what lies at the core of this kind of morphosyntactically conditioned alternation between categorical and variable patterns is that the syntactic system gives the same semantic output with two distinct syntactic inputs. This means that we essentially have different syntactic representations for the variants, but those representations map to exactly the same interpretations. This is, of course, the classical definition of a linguistic variable, where given linguistic 'functions' may be realized in different forms [...]. (Adger & Smith 2005 : 161)

Pour Newmeyer (2015 : 37), au contraire, il serait difficile de conclure que les variantes sont sémantiquement équivalentes à partir du moment où leur choix peut être motivé par différentes contraintes discursives ou pragmatiques. L'un des exemples qui pourrait illustrer la motivation pragmatique des variantes est l'emploi de *est-ce que* dans une interaction orale spontanée. Si nous nous référons aux observations et réflexions de certains linguistes (Fontaney 1991 : 138 ; Coveney 1996¹=2002² : 205-206, qui cite en particulier Grundström 1973 : 25), nous verrons que l'emploi de cette forme peut se révéler une stratégie assez

commode quand le locuteur éprouve, pour des raisons différentes, des difficultés lors de de l'encodage d'informations :

- (342) *Est-ce que tu penses que pour euh tu t'habilles selon ton goût d'accord mais est-ce qu'y a certaines occasions qui t'permettent de sortir des vêtements plus chics ou notamment des mariages (< Fontaney)*

Ainsi, dans (342), L₁, en faisant recours à la variante ESV (*est-ce que tu penses...*), signale dès le départ à L₂ qu'il a l'intention de poser la question, même s'il n'est pas en mesure d'accomplir son programme énonciatif d'un premier coup, d'où l'emploi répétitif de cette variante (*est-ce qu'y a...*) (Fontaney *op. cit.*). Concernant encore notre corpus de SMS, nous avons aussi remarqué que l'usage de la variante V-Scl *Viens-tu au cours ?* tend parfois à ne pas être ponctué par le point d'interrogation :

- (343) a. Jachète du pique nique, *aimerais tu d bières* (20631)
b. *Veux tu apporter le matin* merci bise papa (15381)
c. Salut, c'est Ötmi (de la HEG). Je t'écis (a défaut de t'appeler vu que tu as ton examen) concernant la brochure. *Pourrais tu me rappeler quand tu en as le tps*, merci (19974)

L'autre exemple, toujours en provenance de nos données, concerne les questions totales qui comportent des éléments renforçateurs *hein* et *non* ; ces questions ont été constamment réalisées par la variante SV *Tu viens au cours ?* :

- (344) a. Oh Merde! Fait chier!! J'espère que ca ira. Redis moi ok? Putain c'est trop pourri si tu viens pas! Va braquer jean-jacques (je sais plus ce que c'est le super surnom *mais tu vois de qui je parle hein??*) (22190)
b. *Tu avais fait un ou des cd avec les anciennes K7 de chants, non?* J'aimerais les avoir dès que possible, si je peux! STP B-) Autrement, ca va? Malgré l'école? (14267)

Mais si les éléments *hein* et *non* ne s'emploient qu'avec la variante SV, c'est que l'emploi des deux autres variantes est agrammatical :

- (345) a. *Connais-tu son nom, *hein* ? / *Est-ce que tu connais son nom, *hein* ?
b. *Tu as vu ce film, *non* ? / *Est-ce que tu as vu ce film, *non* ?

Donc, les observations faites dans (342-345) donnent à croire qu'au plan fonctionnel l'emploi des variantes n'est pas toujours comparable, même si l'on considère, ne serait-ce que de prime abord, que différentes formes d'interrogation totale partagent la même valeur sémantique (341).

Finalement, la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure le programme de la grammaire générative est compatible avec les études des phénomènes variationnels. En effet,

si les générativistes veulent pleinement comprendre les mécanismes langagiers qui génèrent la variation, ils doivent abandonner la méthodologie classique et intégrer dans leur modèle des aspects externes qui – étant en interaction avec le système grammatical – se trouvent à l’origine des phénomènes variationnels et donnent lieu à des comportements de locuteur variables. Mais ceci oblige, comme le reconnaît Barbiers (2013), d’abandonner ou de reconsidérer les méthodes d’analyse traditionnels propres à la grammaire générative :

Within theoretical syntactic frameworks such as generative grammar we are currently witnessing a shift away from the methodology of idealization of the data in search of the universal syntactic properties of natural language, towards a methodology that takes into account the full range of syntactic variation that can be found in colloquial language. The ambition of research that adopts the latter type of methodology is higher than that of traditional generative grammar. (Barbiers *op. cit.* : 3)

Comme le postule Henry (2002), une éventuelle solution de réconcilier l’approche formaliste et les aspects probabilistes serait d’incorporer les derniers dans le modèle syntaxique. Cette solution qui consiste à postuler la *grammaire probabiliste*²⁴ semble surtout privilégiée par les linguistes qui travaillent dans une perspective variationniste (Guy 2015). Quant à Newmeyer (2015) (nous l’avons déjà vu plus haut), il semble assez sceptique quant au bien-fondé de la grammaire générative pour l’étude statistique des faits de la variation, les aspects liés aux fréquences d’usages de formes linguistiques étant traditionnellement considérés comme relevant du domaine de *performance* et donc incompatibles avec le programme classique de la grammaire générative.

En revanche, le concept de *probabilités* est central pour un autre programme de recherche, qui s’inscrit plus largement dans une perspective variationniste et prône un *modèle probabiliste* dans l’étude des phénomènes variationnels. Ci-dessous, il sera question de ce type d’approche dans le programme de recherche qui s’est originellement centré sur des analyses de données linguistiques en provenance des corpus oraux.

2. Approche variationniste

Dès sa naissance, la démarche des variationnistes – dont le programme de recherche a été fondé par Labov et se développe activement dans les années 60 (Coveney 1997 : 91) –

²⁴ En effet, la grammaire probabiliste est censée prédire le comportement linguistique du locuteur en termes des probabilités quant au choix d’une telle ou telle variante selon telle ou telle contrainte linguistique et/ou extralinguistique.

s'intéresse aux données en provenance des enregistrements oraux. L'analyse de ces données fait l'objet d'une approche quantitative rigoureuse et peut s'effectuer aussi à l'aide d'outils informatiques statistiques, parmi lesquels on retrouve notamment des logiciels développés par les variationnistes, tels que VARBRUL ou GoldVarb (version récente du premier logiciel) (Elsig 2009 : 36). Sur ce point, la méthodologie variationniste s'oppose aux méthodes introspectives, utilisées traditionnellement par les linguistes qui travaillent dans une perspective de grammaire générative (Labov 1978) :

Powerful methods [...] proceed from quantitative studies, and this fact is itself a significant datum for our understanding of language structure and language function. Sociolinguistic analysis is normally and naturally associated with a broader view of the use of language than an introspective approach. (Labov *op. cit.* : 6)

2.1. L'approche variationniste : phénomènes variationnels comme reflet de la diversité sociostylistique

Si Labov (1996) critique plus tard les méthodes de travail établies sur l'intuition des linguistes (en écrivant un article dont le titre en dit long : *When intuitions fail*), le modèle variationniste n'avait pas initialement pour objectif de mettre en cause le cadre théorique de la grammaire générative, mais voulait plutôt l'étendre en intégrant la composante sociolinguistique. Les variationnistes sont ainsi amenés à opérer par le concept des *règles de la variable* (angl. *variable rules*) afin de prédire en termes de probabilité dans quelle mesure des facteurs internes (linguistiques) et externes (sociostylistiques) ont une incidence sur le choix des variantes observées :

The key to the new paradigm lies in Labov's proposal to incorporate systematic variation into linguistic description and theory by extending the concept of a rule of grammar to that of a VARIABLE RULE, where the predicted relative frequency of a rule's operation is, in effect, an integral part of its structural description. (Cedergren & Sankoff 1974 : 334)

The variable rule model proposed in Labov (1969) attempted to show how a generative model could be modified so as to accommodate interpersonal and intrapersonal variation. To this end, Labov proposed "variable" rules whose outputs are subject to internal (linguistic) as well as external (social) constraints. (Winford 1996 : 177)

À partir du moment où les variationnistes privilégient les méthodes quantitatives dans l'étude des phénomènes variationnels, leur approche se dit aussi « probabiliste ». Dans une conception extrême de la théorie variationniste, on postule que le système linguistique des locuteurs ne se limite pas seulement à une série « discrète » des règles de la grammaire, mais

comprend aussi des *contraintes quantitatives* ; en d'autres termes, celles-ci doivent être incorporées dans la grammaire de locuteurs :

There is ample evidence that human linguistic competence includes quantitative constraints as well as discrete ones, and that the recognition of such constraints will allow us to build our grammatical theory on the evidence. (Labov 1978 : 18)

The variable rules developed by Labov should, like other rules of generative grammar, be interpreted as part of individual competence. (Cedergren & Sankoff 1974 : 335)

Si nous comprenons bien, c'est par excellence ce type de contraintes qui est censé rendre compte de la variabilité dans les productions linguistiques de différents locuteurs, le système de chaque locuteur faisant l'objet de ses propres contraintes quantitatives, compte tenu du statut social du locuteur ou du style de parole pratiqué par lui.

Le concept clé des analyses variationnistes est donc la notion de *variable*, celle-ci regroupant deux ou plusieurs structures linguistiques (= *variantes*), qui connaissent « des distributions sociales différentes » (Coveney 1997 : 90), mais sont en revanche comparables sur le plan sémantico-discursif :

Social and stylistic variation presuppose the option of saying "the same thing" in several different ways: that is, the variants are identical in reference or truth value, but opposed in their social and/or stylistic significance. (Labov 1972 : 271)

En proclamant l'équivalence sémantique entre plusieurs variantes, l'approche variationniste semble s'approprier quelques postulats de la grammaire générative transformationnelle : les variantes sont envisagées comme des *structures de surface* qui sont dérivées d'une seule *structure profonde* ou d'une opération grammaticale abstraite (Romaine 1981 : 96 ; Winford 1996). De ce point de vue, dans une conception variationniste, on définit les variantes comme suit :

(346) Etant dotées de différentes structures syntaxiques, les variantes sont équivalentes au plan sémantico-discursif, mais s'opposent dans leurs valeurs sociostylistiques.

À noter aussi que, pour être considérées comme telles, les variantes doivent référer aux entités qui sont contextuellement interchangeables (Coveney 1997 : 96 ; Guy 2007 : 3) : faute de ne pas respecter la condition d'interchangeabilité, on considère que les emplois des structures relèvent des contextes catégoriques et les écarte ultérieurement d'une analyse quantitative.

Enfin, si l'approche variationniste s'intéresse aussi au rôle des facteurs linguistiques dans la sélection des variantes, Labov (1978) ne cache pas son intérêt pour l'évaluation du rôle des

paramètres sociostylistiques dans la sélection des variantes. Pour lui, la différence formelle entre les variantes devrait refléter plus profondément la diversité sociostylistique, qui est inhérente à toute interaction au sein de la communauté linguistique :

How do we know that someone talks like a countryman unless we know that there are rural forms and urban forms with the same meaning? How do we know that someone has spoken politely to us, unless we know that he chose one of several ways of saying the same thing, in this case the more mitigating variant. (Labov 1978 : 7)

2.2. Variation dans les structures interrogatives du français

En phase avec le positionnement de l'approche variationniste, il serait dans un premier temps tout à fait possible d'envisager différentes formes d'interrogation du français comme variantes, qui sont interchangeables sur le plan sémantico-discursif, mais s'opposent dans leurs valeurs sociostylistiques (fig. 8, il s'agit du tableau tel qu'il est présenté par Coveney 2011¹ = 2015² : 10) :

	Totale	Partielle
Ecrit formel ; parlé soutenu	V-CL	QV-CL
Neutre	-	Q=S V, QV GN
Neutre (mais parfois « inélégant » à l'écrit)	ESV	QESV
Familier (mais non stigmatisé à l'oral)	SV	SVQ
Hypercorrection	E GN V-CL	Q=S V-CL
Familier / populaire	-	QSV, seQkSV
Populaire	-	QkSV, QsekSV
Rural / populaire	SV-ti	-

FIG. 8 : Évaluation sociostylistique des variantes de l'interrogation totale et partielle (Coveney 2011¹ = 2015² : 10)

Illustration des structures interrogatives représentées dans la fig. 8 :

- (i) V-CL ; QV-CL : *(Que) lis-tu ?*
- (ii) Q=S V ; QV GN : *Qui lit ? Que lit Pierre ?*
- (iii) ESV ; QESV : *(Qu')est-ce que tu lis ?*
- (iv) SV ; SVQ : *Tu lis (quoi) ?*
- (v) E GN V-CL ; Q=S V-CL : *Est-ce que Pierre lit-il ? Combien de gens lisent-ils ?*
- (vi) QSV, seQkSV : *Où tu vas ? C'est où que tu vas ?*

(vii) QkSV, QsekSV : *Où que tu vas ? Où c'est que tu vas ?*

(viii) SV-ti : *T'y vas-ti ?*

Ce postulat classique semble constituer l'explication principale de la variation dans les interrogatives du français au sein des spécialistes du français langue étrangère (Valdman 2000) et chez plusieurs auteurs de la syntaxe ou de la grammaire française (Jones 2005, Rowlett 2007, Gardes-Tamine 2008). À ce propos, citons aussi Coveney (1997 : 89), qui remarque que « vu la grande diversité de structures, il n'est guère surprenant que les grammaires du français fassent allusion aux dimensions sociale et stylistique de variation, ainsi qu'aux fréquences globales des différentes structures ».

L'analyse des emplois des interrogatives dans les données SMS montre qu'effectivement le scripteur peut être amené à choisir une variante plus soutenue ou neutre à des fins de politesse ; même si ce type d'emploi n'est pas fréquent dans les écrits SMS, ce type d'interaction ayant habituellement lieu dans un contexte informel :

(347) a. Bonsoir, des cours sont annulés pour raison d'un conseil de lycée extraordinaire. Je finis donc les cours à 15h15 au lieu de 17h. *Est-il possible d'avancer notre rdv?* Bonne soirée kurt (8310)

b. Bonsoir Manfred, *est-ce que je pourrais passer vite chez toi pour te poser 2 petites questions?* Merci d'avance pour ta réponse. Ta voisine du dessus Esthr (13397)

c. Salut Flaps! *Que dois-je inscrire dans ton tableau ?* Hier, j'ai eu un jour libre normalement, mais j'ai travaillé un demi jour. Bisou, Christine. (9402)

Nous voyons donc dans (347) que la possibilité de recourir à certains types de variantes, telles que V-Scl, ESV ou QV-Scl, permet effectivement au scripteur de respecter une distance interpersonnelle avec son destinataire.

L'hypothèse sociale est encore davantage renforcée par des observations sociologiques qui montrent que différentes catégories sociales n'ont pas toujours les mêmes préférences dans la sélection des variantes :

[...] plusieurs enquêtes quantitatives (notamment Ashby, 1977, Behnstedt, 1973, Pohl, 1965, Soil, 1982) semblent indiquer une différenciation assez claire, tant sur le plan de la variation interpersonnelle que sur le plan de la variation stylistique. (Coveney 1997 : 94)

Les locuteurs peuvent ainsi être amenés à privilégier telle ou telle variante selon les activités qu'ils pratiquent (Adli 2004), ou encore selon leur âge et leur appartenance sociale (Quillard 2000).

2.3. Limites de l'approche variationniste

Cependant, l'approche des variationnistes subit quelques critiques, notamment de la part de ceux qui l'accusent de ne pas faire suffisamment attention aux aspects fonctionnels (Lavandera 1978, Romaine 1984, Cheshire 2005). S'il est largement admis que la variation phonologique peut être socialement marquée, il est plus difficile d'étendre cette analyse aux structures syntaxiques de la langue, à partir du moment où, en principe, « à toute différence de forme correspond[r]ait une différence de sens » (Blanche-Benveniste 1997 : 20).

De surcroît, il peut être également reproché aux variationnistes de voir la valeur sociostylistique derrière l'usage des variantes, alors que l'on peut se demander si cette valeur ne résulterait pas de leurs traits fonctionnels ou pragmatiques (Gadet 1997 a : 14). Ainsi, si nous nous référons aux réflexions de certains linguistes, le *social* va de pair avec le *fonctionnel* :

[...] different social groups exchange different types of messages for which they make use of forms with different meaningful structures. [...] the appropriateness of one form of expression in place of another, let us say more depersonalized vs. more personalized discourse, depends on the speaker's aim. (Lavandera 1978 : 179)

Le prestige est [...] inversement proportionnel à la commodité pragmatique : plus c'est compliqué, plus c'est beau. (Berrendonner 1988 : 57)

Forms that are appropriate and useful for creating interpersonal involvement in face-to-face communication are likely to become stigmatized by speakers who wish to present themselves as "educated". (Cheshire 1997 : 79, cité par Gadet 1998 : 60)

Pour ainsi paraphraser les propos tenus par ces linguistes, moins la variante est pragmatiquement appropriée à l'interaction informelle face à face, plus elle aura tendance à être considérée comme prestigieuse. À ce propos, citons aussi Gadet (2007), qui remarque judicieusement qu'« en explorant l'incidence de perspectives descriptives et théoriques comme le rapport entre forme et fonction, on entrevoit des enjeux de cognition souvent encore sous-évalués en sociolinguistique » (2007 : 59).

Et là encore, comme nous l'avons souligné ici (*supra* § 1.2), même si certains registres favorisent davantage l'emploi de variantes dites « soutenues » ou, au contraire, « familières », cela n'exclut pas l'apparition de ces variantes dans d'autres situations. Par exemple, d'après les observations de Quillard (2001), une structure partielle *in situ* SVQ (*ça veut dire quoi ?*), réputée être informelle (voire familière), sert souvent de question introductive dans les débats politiques. Par conséquent, nous pensons que les explications

d'ordre social doivent être élargies par des études pragmatiques qui se centrent sur l'étude des rapports *forme/fonction* et dont l'apport sera instructif pour expliquer le comportement sociostylistique des variantes.

À ces objections s'ajoutent les difficultés dues aux « évaluations subjectives », lorsque l'on traite la notion du style²⁵ et que l'on essaie d'attribuer aux variantes une valeur sociostylistique : “A notion such as style lends itself well to subjective and hence arbitrary evaluations” (Elsig 2009 : 35). En outre, le recours à la notion du style incitait les variationnistes à considérer en premier lieu les langues qui faisaient l'objet d'une imposition de « normes » :

Variationists have worked almost exclusively on languages that have been heavily standardised, so the potential influence of the standard ideology on the selection of variables for analysis has been high. (Cheshire 2005 : 10)

3. Approche fonctionnaliste

À la différence des générativistes et des variationnistes, les fonctionnalistes privilégient les facteurs pragmatiques afin d'expliquer les propriétés des unités linguistiques et voient un rapport direct entre les éléments de langue et les usages qu'en font les locuteurs. Les phénomènes de variation peuvent être envisagés ainsi en termes de « stratégies d'exploitation » de ressources de la grammaire, dont les choix « ne se font pas de manière entièrement aléatoire [mais] donnent lieu au développement de stratégies rationnelles et explicitables » (Berrendonner 1987 : 49).

3.1. Fonctionnalisme et phénomènes variationnels

Dans une vision fonctionnaliste, la variation servirait au locuteur de ressource d'ordre pragmatique en vue de réaliser ses intentions particulières en fonction de ses besoins et des contraintes communicatives. Chaque situation communicationnelle ayant ses contraintes sur la performance du locuteur, cela permettrait d'arriver à des opérations moins « coûteuses » et plus « optimales » :²⁶

²⁵ Comme le signale Levinson (1988), la notion du style s'apprête à toutes sortes d'ambiguïtés.

²⁶ Cependant, il est probable que cette position ne soit pas unanime parmi les fonctionnalistes. Haspelmath, en reconnaissant que la variation pourrait être guidée aussi bien par les motivations fonctionnelles que par les facteurs sociaux, cite Croft, pour qui la variation devrait principalement s'expliquer par des raisons sociales (1999 : 193). Ceci se confirme dans l'article-réponse à Haspelmath, où Croft postule : “All of the empirical

Disposer de plusieurs variantes [...], et pouvoir à tout moment choisir entre elles la plus adaptée aux circonstances contextuelles et aux besoins de la parole, c'est bénéficier d'une marge de manœuvre commode, qui permet de rechercher et d'atteindre une certaine optimisation des procédures d'encodage. (Berrendonner 1988 : 50)

In language change, variants are created from which speakers may choose. Being subject to various constraints on language use, speakers tend to choose those variants that suit them best. (Haspelmath 1999 : 203)

L'approche fonctionnaliste aurait ainsi pour avantage de rendre compte des productions du locuteur dans lesquelles coexistent plusieurs formes en concurrence, le registre étant le même :

(348) (=334) a. Discussions dans un forum sur Internet (l'orthographe est conservée) :

Titre de la discussion mis par Loc 1 : « **Pourquoi peut-on pas dépassez les 10.000 VA ?** »

Loc 1 : *Comme il est écrit sur le titre, **pourquoi on peut pas dépassez les 10.000 VA (Valeurs d'armures)** ? Merci !*

b. Débats politiques :

Sarkozy : **Vous les embauchez pour cinq ans ?** [des enseignants] ;

Contestez-vous que nous avons les impôts le plus élevés d'Europe ?;

Est-ce que ça vaut la peine ?

Hollande : **Non, vous me permettez là-dessus ? ;**

Augmenter toutes les prestations ? Vous ai-je parlé de ça ? ;

Est-ce que vous connaissez beaucoup de personnels qui accepteraient de travailler 50 % de plus en étant payés 25 % de plus ?

Dans (348), les locuteurs emploient des variantes qui, *a priori*, « compromettent » leurs valeurs sociostylistiques : l'inversion dans le cas du forum (348a) (situation informelle), l'interrogation par intonation seule dans le cas des débats politiques (348b), surveillés par des millions de téléspectateurs. Faute de pouvoir expliquer ces emplois d'un point de vue sociostylistique, ne serait-il pas préférable de chercher des explications en rapport avec les fonctions réalisées par ces formes ? Ainsi, dans (348a), l'inversion introduit un titre, la même question étant ensuite citée par l'interrogation sans inversion ; tandis que dans (348b), l'interrogation par intonation seule, à la différence des autres formes, serait plus proche des demandes de confirmation.

evidence gathered in sociolinguistics indicates that variants (altered replicates) of linguistic structures are selected for social reasons, not "functional" ones. [...] That is, functional "adaptation" is not the mechanisms for selection in language change" (1999 : 207).

L'hypothèse fonctionnelle met donc en avant les propriétés spécifiques des variantes qui font qu'elles ne sauraient pas exactement s'employer dans les mêmes contextes grammaticaux ou discursifs. Cependant, malgré les avantages de l'analyse fonctionnelle, elle pourrait largement bénéficier d'observations sociologiques, en vue de mieux expliquer l'emploi des variantes et leur rapport avec « le social ». Les études de Quillard (2001) montrent qu'il y aurait une corrélation entre les facteurs sociaux et l'emploi de certaines variantes : SVQ *Vous faites quoi ?* serait largement utilisé par les moins de 35 ans ; corollairement, une structure inversée QV-CL *Que faites-vous ?* aurait plus de chances de s'employer par les plus de 35 ans. Quillard conclut :

[...] malgré les renseignements précieux que nous apporte la pragmatique sur le fonctionnement du système interrogatif, il [...] semble maintenant nécessaire de ne pas se limiter à cet unique courant et de ne pas perdre de vue les dimensions diastatiques et diaphasiques. En effet, une telle analyse des structures interrogatives dans un certain contexte n'est pas forcément applicable aux mêmes structures dans une autre situation. (Quillard 2001 : 70)

La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure les observations sociolinguistiques, qui sont au cœur des études variationnistes, sont compatibles avec le paradigme fonctionnaliste.

D'un côté, certains linguistes, tels que Croft et Langacker, qui ont beaucoup influencé le mouvement fonctionnaliste, notamment dans le monde académique anglo-saxon, prônent clairement une théorie socio-fonctionnelle et mettent les deux aspects, *social* et *fonctionnel*, dans le même panier :

Sociolinguistics begins with the hypothesis that language is a dynamic, variable phenomenon, and argues that factors outside linguistic form, namely social parameters, account for variation and change in language. In both of these respects, sociolinguistics shares theoretical assumptions in common with functionalism. The increase of research on social interactional factors and on relative frequency of use in functionalist research may lead to an integration of social with other functional factors in a social-functional theory of linguistic variation and change. (Croft 2001)

Linguistic units emerge from socially engaged cognition [...]. It is not a matter of choosing between cognition and social interaction: they are mutually dependent, and both are crucially involved. (Langacker 2010 : 128)

De ce point de vue, les études variationnistes et fonctionnalistes témoignent, chacune à leur façon, que le choix des variantes, en tant que ressources de la langue à disposition du locuteur, est sensible aux aspects sociaux (âge, activité, éducation, etc.) et aux paramètres

fonctionnels (restrictions dues aux particularités structurelles et sémantico-pragmatiques des variantes).

D'un autre côté, le rapprochement entre les approches variationnistes et fonctionnalistes semble se heurter à une difficulté qui concerne la définition du terme « variante ». Si, pour les premières, les variantes constitueraient plusieurs façons de dire la même chose, pour les deuxièmes, chaque variante, en tant que structure syntaxique différente, serait dotée de ses propres traits fonctionnels. Nous pensons cependant que les deux observations peuvent être traitées légitimement dans leur complémentarité, toutefois à condition qu'on envisage les variantes comme « plusieurs formes en concurrence » (Quillard 2000 : 297). Ci-dessous, nous essaierons de montrer l'intérêt de cette approche pour le traitement des phénomènes variationnels.

3.2. Approche en termes de concurrence

Selon Jacobson (1989), la définition du concept de *variante* dépend entièrement des objectifs d'un programme de recherche. À titre de rappel, si nous devons suivre une méthodologie du programme variationniste, qui se centre sur l'étude des faits sociolinguistiques, nous devrions trier toutes les occurrences des structures interrogatives selon leur interchangeabilité discursive (Coveney 1997 : 96 ; Guy 2007 : 3). Pour notre part, nous préférons élargir le concept de *variante* et traiter la *variation*, à l'instar des propos de Quillard (2000 : 297), comme un phénomène linguistique qui renvoie à « plusieurs formes en concurrence » (cf. Guryev & Delafontaine 2015 : 137). Dans le même temps, cette conception de la variation a un avantage, c'est qu'elle permet de reconnaître, nous semble-t-il, que la concurrence entre variantes ne se manifeste pas sur un seul plan, mais est simultanément conditionnée par plusieurs types de contraintes ou facteurs, qu'ils soient d'ordre syntaxique, discursif ou sociostylistique (cf. Druetta 2009 : 9). L'autre avantage de cette approche, en termes de concurrence, est qu'elle permet d'aborder chaque situation communicationnelle comme ayant ses propres contraintes sur l'énonciation (cf. Haspelmath 1999 : 203). Ainsi, l'intensité de la concurrence entre les variantes variera d'une situation à l'autre, dans la mesure où certains contextes favoriseront la variabilité dans le choix des variantes, alors que d'autres la réduiront au minimum.

Bilan du chapitre

Parmi les diverses approches qui ont été proposées pour étudier la variation syntaxique, nous en avons distingué au moins trois : la générativiste, la variationniste et la fonctionnaliste.

Si les générativistes affirment que la structure syntaxique de la langue est une structure autonome qui peut et doit être étudiée indépendamment des facteurs externes (pragmatiques ou sociaux), les variationnistes, quant à eux, s'inspirent de la théorie de Labov, en adaptant en particulier le cadre théorique de Chomsky (pour dire que les variantes disent « la même chose ») et cherchent à établir les relations sociostylistiques entre le choix des variantes et ses usages. Les fonctionnalistes, eux, proposent une vision encore différente.

D'abord, pour les fonctionnalistes, l'idée des générativistes d'après laquelle l'étude de la compétence doit être envisagée indépendamment de la performance est inacceptable du fait qu'ils admettent l'influence des usages sur *le système*, ce qui correspond par excellence à leur objet d'étude, si nous nous référons à Haspelmath :

If one's goal is system-internal description (or 'characterization'), then one should ignore performance and its influence on the system, but if one's goal is to understand the system, then one cannot ignore performance. (Haspelmath 2000 : 239)

Ensuite, à la différence des variationnistes, les fonctionnalistes ne considèrent pas les variantes syntaxiques comme fonctionnellement interchangeables.

En cela, les trois écoles ont des programmes qui s'opposent idéologiquement : les générativistes considèrent l'étude de la grammaire indépendamment de tout facteur externe, les variationnistes parlent du besoin d'étendre l'analyse de la structure syntaxique et de prendre en compte les divergences sociostylistiques ; enfin, les fonctionnalistes s'intéressent directement aux relations entre une forme et sa fonction vue comme usage potentiel.

D'une manière générale, nous pensons que pour traiter la variation syntaxique – notamment dans les structures interrogatives –, il est essentiel de tenir compte de plusieurs facteurs. En effet, l'adoption d'une seule position risquerait de faire négliger des observations importantes faites par d'autres linguistes.

Nous privilégions notamment dans cette étude une approche en termes de concurrence et définissons les variantes comme « plusieurs formes en concurrence » (Quillard 2000 : 297),

sans prétendre toutefois que le fonctionnement des variantes soit égal sur le plan sémantico-pragmatique. En revanche, nous pensons que la concurrence entre variantes se manifeste sur plusieurs plans et est notamment sensible à plusieurs types de paramètres : (i) linguistiques, selon les paramètres morphosyntaxiques constitutifs d'un énoncé interrogatif ; (ii) énonciatifs, selon un type d'interaction ; ou encore (iii) sociostylistiques, en fonction des paramètres sociodémographiques et stylistiques (*cf.* le Ch. 8, § 3). Par conséquent, dans cette étude, les structures interrogatives françaises, relevées suite à l'annotation de 4 619 messages en provenance du Corpus suisse de SMS, seront soumises à une étude multidimensionnelle en lien avec les paramètres susmentionnés. Nous verrons notamment par la suite comment ont été annotées méthodologiquement les données du Corpus suisse de SMS en vue de l'identification des structures interrogatives concernées. À noter aussi que, dans ce qui suivra, nous nous référerons largement aux idées et aux observations dont nous avons déjà fait part dans nos études précédentes, publiées sous forme d'articles : Guryev (2013), Guryev & Delafontaine (2015) et Guryev (2018).

Chapitre 8

Méthodologie : traitement des données du Corpus suisse de SMS

DANS ce chapitre, nous verrons comment ont été annotées les données en provenance du Corpus suisse de SMS, dont le sous-corpus français comporte quelques 4 619 messages (§ 1). Cette tâche est au cœur de ce travail, car elle permettra par la suite de dégager les grandes tendances propres aux réalisations des structures interrogatives selon les paramètres morphosyntaxiques attestés. Nous discuterons ensuite de quelques choix méthodologiques que nous avons dû faire lors du tri des données (§ 2). Par exemple, nous avons annoté dans un premier temps toutes les occurrences des énoncés qui sont susceptibles de produire un effet interrogatif. Mais nous avons encore dû dans un deuxième temps écarter un certain nombre d'interrogatives. En effet, comme nous l'avons déjà dit à la fin du Ch. 1, notre travail a pour objectif final d'analyser les emplois des interrogatives directes et de comprendre les contraintes (linguistiques et non linguistiques) qui pèsent sur leur choix ; même si le concept de la *question*, aussi paradoxal fût-il, ne peut pas être défini en s'appuyant exclusivement sur lesdits critères formels. Nous clôturerons ce chapitre en présentant des analyses appliquées à des structures interrogatives retenues suite au tri des données (§ 3).

1. Codage des paramètres via MMAX2 (logiciel d'annotation à des niveaux multiples)

Une étape clé a consisté, nous l'avons dit plus haut, à annoter méthodiquement les données linguistiques propres au Corpus suisse de SMS. Ce codage a été effectué via le logiciel MMAX2, conçu spécialement en vue d'annoter des données linguistiques à des niveaux multiples (Müller & Strube 2006). En lien avec les objectifs du projet *sms4science*, en Suisse, qui regroupe plusieurs universités partenaires, le choix du programme d'annotation MMAX2 a été motivé en premier lieu par le projet d'un partage ultérieur des données, au travers du programme ANNIS (Zeldes *et al.* 2009) permettant des requêtes sur des données

annotées à des niveaux multiples. Nous avons ainsi annoté séparément deux types de variables :

- (i) Au premier niveau ont été annotées les variantes de structures interrogatives, qui constituent par excellence la variable dépendante, c'est-à-dire l'objet de recherche ;
- (ii) Au deuxième niveau ont été annotés tous les facteurs que nous avons estimés, sur la base des travaux antérieurs au nôtre, susceptibles d'influencer la production des variantes interrogatives et qui correspondent à la variable indépendante.

S'agissant du premier niveau, il a d'abord fallu définir tous les types d'interrogatives attestés dans nos données qui ont été intégrés dans MMAX2 sous forme de schémas syntaxiques (Guryev & Delafontaine 2015) :

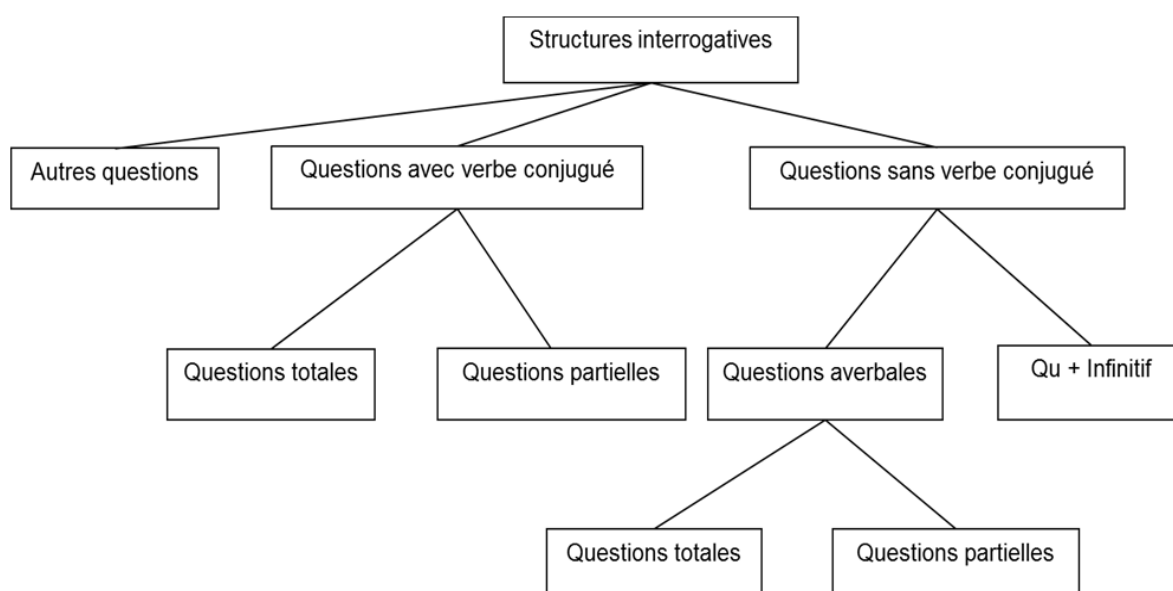


FIG. 9 : Niveau 1 - Types de structures interrogatives

Ces schémas ont été conçus suite à nos observations initiales sur les données, afin de recouvrir les différents types d'interrogatives relevés dans le corpus de SMS. Ils ont été sujets à quelques accommodements lors des premières tentatives d'application aux données. La case « autres questions » a servi dans les cas où aucune des catégories établies ne convenait. Si nous avons essayé de documenter les différents types d'interrogatives attestés dans le corpus de référence, le but ultime du travail, en accord avec le cadre théorique existant dans le domaine de la variation syntaxique et des interrogatives du français, était de procéder à l'analyse quantitative et qualitative des questions à verbe conjugué qui étaient

réparties en deux grandes classes : (i) questions totales, qui comptent trois variantes dans notre corpus, et (ii) questions partielles, qui comptent dans notre cas jusqu'à sept variantes différentes (*infra* § 2). Enfin, ces questions ont aussi été annotées selon qu'elles étaient marquées ou non par le point d'interrogation et selon qu'elles étaient coordonnées ou non à d'autres questions.

S'agissant du deuxième niveau, nous avons été amené à annoter les différents paramètres morphosyntaxiques caractérisant l'occurrence des énoncés interrogatifs à verbe conjugué, ceux-ci constituant l'objet principal de l'étude. Le cadre syntaxique adopté se rattache, *mutatis mutandis*, aux conceptions de Blanche-Benveniste, pour laquelle il est primordial de commencer l'étude des énoncés par le verbe, qui est « le principe organisateur, avec son sujet et ses compléments, régis par ce verbe » (1990 : 19, *cf.* 2013 : 129-138). Dans cette perspective, nous avons documenté les relations entre le verbe de l'interrogative et d'autres constituants, à caractère obligatoire ou accessoire. Nous avons notamment distingué neuf éléments différents – le verbe y compris – dont certains ont été déjà identifiés à un degré ou à un autre dans les travaux portant sur les interrogatives (Coveney 2002 ; Quillard 2000 ; Druetta 2009 ; Elsig 2009 ; Adli 2015) :

(i) [SUJET] (ii) [COMPLEMENT CLITIQUE] – [VERBE] – (iii) [COMPLEMENT REGIME] (iv) [COMPLEMENT CIRCONSTANCIEL] (v) [MOT INTERROGATIF] (vi) [P SUBORDONNÉE] (vii) [CONSTITUANT DISLOQUE ET/OU EXTRAPREDICATIF] (viii) [RENFORÇATEUR]

FIG. 10 : Niveau 2 - Paramètres morphosyntaxiques pertinents pour les questions avec verbe conjugué

À leur tour, chacun de ces éléments a été détaillé, selon la complexité paramétrique attestée. Par exemple, dans le cas du constituant [VERBE], nous prenons en compte (i) son type de diathèse (Berrendonner 2011) : construction active, passive, impersonnelle, pronominale, causative en [*faire* + V^{Inf}] ; (ii) son temps : présent, passé composé, futur périphrastique, futur simple, imparfait, plus-que-parfait, conditionnel, autre temps ; (iii) le nombre de syllabes de la forme finie : 1-2 syllabes, 3 syllabes et plus (Elsig 2009 : 63) ; et (iv) sa modalité : modal (*pouvoir, vouloir, devoir, autre verbe*) et non modal, cette dernière catégorie étant encore répartie en constructions à un seul verbe fini (*Tu vas au cours ?*) et celles à plusieurs verbes, où la forme verbale finie est suivie d'une forme infinitivale (*Tu vas lire ?*).

De la même façon, dans le cas du constituant [SUJET], nous pouvons avoir des sous-catégories comme suit :

[NON-CLITIQUE] > [SN {déterminant défini, indéfini, Ø}] OU [Pro SN {personnel, démonstratif, indéfini, possessif, autre pronom}] OU [Infinitif] > [Doublet par clitique] OU [Non doublet]

Nous invitons encore à voir les annexes pour tous les détails qui concernent les paramètres linguistiques annotés.

En tout, l’annotation du sous-corpus français (4 619 messages) a dégagé 2 677 occurrences de structures interrogatives au premier niveau, et 7 488 unités morphosyntaxiques au deuxième. Pour qu’elles soient exploitées, nous avons encore exporté les données depuis MMAX2 sur Excel (fig. 12) (à noter que certaines colonnes ont été masquées à des fins d’illustration) (Gurveyev & Delafontaine 2015) :

AO11		.redouble													
A		B		C		D		E		F		K		Al	
	sms_ID	phrase_texte	st	â	car			p_1_verbale	e_element			e_1_su			
1	.8314	Tu veux venir avec moi	631	16	2000	M		.totale	.sujet.verb.e.compl_circ			.clit			
2	.9210	Alors tu viens faire ce massage ?	727	47	2400	F		.totale	.compl_pro.verb.e.sujet.renforc			.clit			
4	.8310	Est-il possible d'avancer notre rdv ?	631	16	2000	M		.totale	.compl_pro.sujet.verb.e			.clit			
5	.9281	Ça joue pr toi ?	736	21	1747	F		.totale	.sujet.compl_circ.verb.e			.clit			
6	.11102	Ca va ?	810	24	1005	M		.totale	.sujet.verb.e			.clit			
7	.11092	alors ot bien ce wknd à ATL ?	810	24	1005	M		.totale	.compl_pro.sujet.renforc.verb.e			.clit			
8	.11108	ca va ?	810	24	1005	M		.totale	.sujet.verb.e			.clit			
9	.11102	Le médecin a dit koi ?	810	24	1005	M		.partielle	.sujet.verb.e.mot_int			.sn			
10	.7382	si tu viens a l'entraînement ce soir , pourrais je venir avec toi ?	643	28	1700	M		.totale	.sujet.verb.e.disloc.compl_circ			.clit			
11	.11126	ca va ta jambe ?	735	22	2034	F		.totale	.verb.e.sujet			.clit			
12	.9237	Ça tient toujours ?	698	18	2000	F		.totale	.adverb.e.verb.e.sujet			.clit			
13	.11108	lao ou piscine ca te dit ?	810	24	1005	M		.totale	.sujet.compl_circ.verb.e			.clit			
14	.7983	comment vas-tu ?	643	28	1700	M		.partielle	.mot_int.sujet.verb.e			.clit			
15	.11129	Viens tu à la nuit des contes ?	719	46	1965	F		.totale	.verb.e.sujet.compl_pro			.clit			
16	.11202	Tu pourrais me tel ou tel à fabrice rapidos ?	749	27	2000	F		.totale	.sujet.verb.e.adverb.e.compl_circ.compl_pro			.clit			
17	.11208	Tu seras au chauffage dans 1heure ?	833	38	2000	F		.totale	.sujet.verb.e.compl_circ.compl_circ			.clit			
18	.11215	Alor qd S kon fête sa ?	836	19	2000	F		.partielle	.compl_pro.renforc.mot_int.verb.e.sujet			.clit			
19	.11215	di on se voi jeudi ?	836	19	2000	F		.totale	.compl_circ.renforc.sujet.verb.e			.clit			
20	.8305	T'es où ?	605	24	2000	M		.partielle	.sujet.verb.e			.clit			
21	.9237	Tu pourras venir me chercher après la pièce de théâtre :)	698	18	2000	F		.totale	.compl_circ.compl_circ.sujet.verb.e			.clit			
22	.8305	Y a moyen de se joindre ce soir ?	605	24	2000	M		.totale	.sujet.verb.e.compl_pro			.clit			
24	.11221	sava ?	836	19	2000	F		.totale	.verb.e.sujet			.clit			
25	.7666	Peut-tu me confirmer que tu l'a bien reçu ?	527	22	8600	F		.totale	.que.sip.sujet.verb.e.compl_circ			.clit			
26	.11217	cmt ça va ?	836	19	2000	F		.partielle	.verb.e.mot_int.sujet			.clit			

L'exportation des données annotées sous forme de tableau Excel nous a permis d'atteindre deux objectifs : d'un côté, nous disposons du nombre et du type précis des éléments qui caractérisent l'occurrence des structures interrogatives, ce qui permet d'effectuer des analyses quantitatives ; et, de l'autre, nous pouvons à tout moment accéder au texte complet de chaque réalisation de structure interrogative, facilitant l'analyse qualitative. Le tableau en question est notamment composé des colonnes suivantes :

165

paramètres morphosyntaxiques constitutifs de cet énoncé ;

Colonnes K et suivantes (elles sont masquées ici) qui comportent des informations relatives aux réalisations de la variable dépendante ;

Colonnes AJ et suivantes (elles sont masquées ici) qui contiennent toutes les informations sur la variable indépendante ;

Enfin, nous avons encore eu la possibilité de référer dans un deuxième temps à un autre type d'informations qui nous ont été livrées directement par le projet *sms4science* en Suisse, comme le numéro de messages (colonne A), l'identité des scripteurs (colonne C) et les indications sociodémographiques qui les concernent : par exemple l'âge (colonne D), le sexe (colonne F) et le canton de provenance (colonne E).

De cette façon, la procédure d'annotation adoptée nous a permis, d'une part, d'identifier la variante sous laquelle a été réalisée la question et, d'autre part, de documenter les paramètres morphosyntaxiques qui caractérisent l'énoncé interrogatif, mais aussi, dans la mesure de possible, les paramètres sociodémographiques qui concernent les auteurs de messages :

Énoncé interrogatif dans le SMS : *As tu quelque chose demain à midi ?* (sic, 16518)

i. Paramètres morphosyntaxiques : Sujet [tu] : clitique, 2e personne, singulier

Verbe [as] : voix active, présent, forme finie à une syllabe, non-modal

Complément régime [quelque chose] : objet direct, syntagme pronominal

Complément circonstanciel [demain à midi] : référence temporelle

ii. Paramètres socio-individuels²⁷ : Sender ID : 861

Sex : F

Age : 62

Home postcode : 1004

Education : Lower Secondary Education or Second Stage of Basic Education

FIG. 13 : Annotation de l'ensemble des paramètres morphosyntaxiques et socio-individuels constitutifs des productions des interrogatives

²⁷ Ici, nous mettons ces informations en anglais telles qu'elles figurent sur le site de *sms4science* en Suisse. Par ailleurs, d'autres types d'informations peuvent éventuellement être disponibles, comme l'emploi, les habitudes dans l'usage du texto et les habitudes linguistiques générales, telles que lectures, pratiques ordinaires d'écriture, ou encore alternances codiques (*code-switching*).

Le corpus de messages français ayant été annoté, nous avons encore dû procéder au tri des données, étant confronté à certains choix d'ordre méthodologique. Il en sera question ci-dessous.

2. Tri des données

Nous verrons que, si nous avons obtenu, suite à l'annotation des données, quelque 2 677 occurrences de structures interrogatives, nous avons encore dû procéder au tri des données pour les raisons qui seront exposées ci-dessous.

L'annotation de 4 619 messages du Corpus de SMS suisse a montré que les locuteurs (scripteurs) ont en leur possession des moyens linguistiques variés pour interroger. Ces moyens ne se limitent pas aux structures interrogatives « classiques », constituées d'un syntagme verbal qui est sous la modalité interrogative (349), mais comptent tout un arsenal de possibilités, comme les structures interrogatives indirectes qui sont introduites par une proposition principale (350), les constructions interrogatives en *si* (351) ou encore d'autres types de productions (352) qui contiennent des modalisateurs ou des verbes d'opinion, du type *j'espère*, *j'imagine*, *je présume*, et sont susceptibles d'être compris comme des énoncés interrogatifs (voir la notion de « B-event » dans le Ch. 1, § 3) :

- (349) a. *tu as bien dormi ?* (5810)
- b. *Tu revien kan ?* (5488)
- c. *Ca joue tjs pr demain ?* (11385)
- d. *Commen se passe ton stage ?* (18911)
- e. *Que dirais - tu de mercredi ou jeudi de la semaine suivante ?* (11268)
- (350) a. *Je me demande si tu as trouvé une nouvelle femme qui te fait des biscuits...* (21814)
- b. *En fait, j' voulais savoir si tu serais d'acc de déposer mon sac chez Nono kan tu remonte, com Ça, on évite de se courir aprè ... Si ca t' embete pa tro ? !* (20210)
- c. *j' sais pas où tu finis ?* (22988)
- d. *Redites moi ce qui vs convient* (20028)
- e. *Redis moi à quelle heure tu arrives et si tu as une idée / envie de resto* (20404)
- (351) a. *Et si on allait boire un verre un de ces jours ?* (22843)
- b. *Et si tu as des nouvelle de mes amortisseurs ?* (12863)
- (352) a. *j' espère que ta pas touché à tes bouquins ! ?* (10336)
- b. *J' espère que ta dent ne te fait plus souffrir .* (14834)
- c. *Jespère que tout s' est bien passé .* (22293)

À noter qu'il peut y avoir également un type particulier de structures interrogatives qui ne contiennent aucun verbe fini. Parmi ces structures interrogatives, nous retrouvons notamment celles qui sont composées de formes verbales infinies, telles que l'infinitif (353) ou le participe passé (355) :

(353) a. **Manger** ? (20846)

b. *pquoi **ne pas payer** la chambre de grand papa un mois à vide le temps que l autre chambre se libère et qu ils puissent emménager tous les deux en même temps ?* (19574)

c. *Comment **procéder** pour autorisation définitive ?* (11068)

(354) a. bien **débuté** la semaine ? (21600)

b. Biento **fini** les cours ? (23243)

c. *Pis **motivé** pour le cours de maths après la synthèse ?* (10828)

d. Bien **fini** le boulot ? (20134)

e. **Passé** 1 bonne journée ? (14839)

D'autres structures sont encore averbales, étant composées de syntagmes nominaux (355), pronominaux (356), prépositionnels (357), adjectivaux (358), adverbiaux (359), ou encore des proformes en Q, en isolement, le cas échéant introduites par des connecteurs (360) ou encore accompagnées par d'autres éléments (361) :

(355) a. *Ta jambe* ? (11028)

b. *des nouvelles de ces messieurs de ton côté* ? (16585)

c. *chat , chien martien , loup , girafe , singe , pingouin , zebre* ? (12936)

d. *Et ta thèse* ? (11875)

e. *Petite partie* ? (22118)

(356) a. *Et vs* ? (20633)

b. *Et toi* ? (19713)

c. *celui du jura* ? ? (15830)

(357) a. *Après souper* ? (14192)

b. *en forme* ? (13522)

c. *En manif à la cafét* ? (19725)

(358) a. *Content d' etre loin de la maison* ? (23065)

b. *pret pour cette sainte cochon* ? ? (11751)

c. *Prete pr cet revue* ? (14225)

(359) a. *Tjs partante pour le verre ce soir* ? (9683)

b. *Tjs le genou* ? (14235)

- c. *Juste pour 3 jour ?* (21884)
- (360) a. *Et comment ?* (20889)
- b. *Qd ?* (13489)
- c. *la quelle ?* (11609)
- (361) a. *Quoi quasi ?* (22115)
- b. *ver keleur ?* (9721)
- c. *Quelle espèce de baleines ?* (19435)

Nous voyons donc que l'expression de la question ne se limite pas seulement aux interrogatives directes, mais peut se faire sous beaucoup de formes différentes, dont l'inventaire peut être assez difficile à établir. C'est pour cette raison que nous privilégions dans cette étude une approche sémasiologique (angl. *form-to-function approach*) et non pas une approche onomasiologique (angl. *function-to-form approach*), le concept de *question* étant en effet assez flou (Hansen 2001 : 480). Par ailleurs, nous avons déjà vu qu'en termes purement pragmatiques tout énoncé peut être considéré comme interrogatif à partir du moment où L₂ infère que L₁ est en difficulté d'accéder à un objet-de-discours particulier. Ainsi, dans ce travail, nous considérerons uniquement les productions qui relèvent des structures interrogatives classiques (349). Il y a encore deux autres arguments qui expliquent cette démarche méthodologique. Premièrement, ce sont surtout les interrogatives directes qui étaient le plus souvent étudiées dans différentes analyses, ce qui nous permettra à l'issue de ce travail de comparer nos résultats avec les résultats des travaux précédents. Deuxièmement, les interrogatives directes constituent un inventaire limité, ce qui revient à dire qu'on a constamment affaire aux mêmes types de schémas grammaticaux dans l'expression de la question. De ce point de vue, étant donné qu'elles se présentent en nombre limité, nous verrons dans cette étude comment différentes formes de question concourent entre elles, étant soumises à plusieurs types de contraintes, à savoir des contraintes linguistiques, communicatives et sociostylistiques.

Ainsi, suite à l'annotation de l'ensemble de 4 619 messages en provenance du Corpus suisse de SMS, nous avons relevé en tout 1 659 structures interrogatives totales (fig. 14), et 425 structures interrogatives partielles (fig. 15) :

SV	<i>Tu vas au cours ?</i>	87,2 % (1 446)
V-Scl	<i>Vas-tu au cours ?</i>	8,3 % (138)
ESV	<i>Est-ce que tu vas au cours ?</i>	4,5 % (75)

FIG. 14 : Forme syntaxique des interrogatives totales dans le Corpus suisse de SMS

SVQ	<i>Tu vas où ?</i>	52,9 % (225)
QSV	<i>Où tu vas ?</i>	16,7 % (71)
Q V-Scl	<i>Où vas-tu ?</i>	15,1 % (64)
QESV	<i>Où est-ce que tu vas ?</i>	5,7 % (24)
QV SN	<i>Où va ton frère ?</i>	8,2 % (35)
Q=SV	<i>Qui va au cours ?</i>	0,7 % (3)
seQkSV	<i>C'est où que tu vas ?</i>	0,5 % (2)
QsekSV	<i>Où c'est que tu vas ?</i>	0,2 % (1)

FIG. 15 : Forme syntaxique des interrogatives partielles dans le Corpus suisse de SMS

Mais, selon tel ou tel contexte linguistique, l'emploi de certaines variantes s'avère catégorique, toutes les variantes n'étant pas grammaticales. Ainsi, nous avons dû dans un deuxième temps faire le tri des occurrences des structures interrogatives qui figurent dans les tableaux ci-dessus. À noter que, dans notre corpus, nous relevons beaucoup plus les occurrences des interrogatives totales que celles des interrogatives partielles : 1 659 vs 425 occurrences. Ceci est par exemple aussi le cas dans les corpus de Coveney (1996¹ = 2002²) et de Quillard (2000). Ce qui est encore intéressant en soi, comme c'est rapporté par Coveney (*op. cit.* : 118), le nombre des interrogatives totales (dans la terminologie de Coveney (YNQ)) est d'une manière générale toujours plus grand que le nombre des interrogatives partielles, quel que soit le type de corpus :

Indeed in all those quantitative studies referred to in 4.5 which provide figures for both types of interrogatives, the number of (YNQ) tokens is consistently greater than the number of tokens of (WHQ). (Coveney 1996¹ = 2002² : 118)

3. Analyse multidimensionnelle

Suite à l'annotation des données, la tâche consiste à dégager les grandes tendances observées dans la distribution des variantes, afin de mieux comprendre les contraintes qui conditionnent leur sélection. À titre de rappel, dans le Ch. 7 (§ 3.2), nous avons défini les variantes, à l'instar des propos de Quillard (2000 : 297), comme « plusieurs formes en concurrence ». Nous avons dit que cette concurrence ne se manifeste pas sur un seul plan quelconque, mais est simultanément conditionnée par plusieurs types de paramètres, qu'ils soient d'ordre syntaxique, discursif ou sociostylistique. En accord avec cette conception, nous soumettrons nos structures interrogatives annotées à une étude multidimensionnelle, en lien avec trois types de paramètres : (i) linguistiques, en fonction des contraintes

structurelles ou des paramètres morphosyntaxiques ; (ii) énonciatifs (ou interactionnels), selon le type d'interaction et les conditions énonciatives dans lesquelles celle-ci a lieu ; et (iii) sociostylistiques, en fonction du style d'énonciation et des paramètres sociodémographiques.

Tout d'abord, s'agissant des paramètres linguistiques, nous effectuerons une étude distributionnelle quantitative afin de voir dans quelle mesure les possibilités offertes par la *syntaxe* (système grammatical) sont exploitées dans nos données. Plus précisément, nous étudierons comment différents types de *configurations syntaxiques*, en tant que combinaisons différentes de paramètres morphosyntaxiques, conditionnent l'emploi des variantes de l'interrogation. Cette tâche qui constitue une étape clé de ce travail demande d'inventorier plusieurs types de configurations syntaxiques, selon leur possible pouvoir de déclencher la variabilité dans la sélection des variantes. Par exemple, dans les Ch. 9 (§ 2.2) et 10 (§ 2), nous serons amenés à distinguer entre plusieurs types d'*environnements morphosyntaxiques*, qui ne favorisent pas au même titre l'emploi des variantes. De ce point de vue, le procédé du codage que nous avons adopté lors du traitement des données nous permettra par la suite d'observer quelques intéressantes corrélations entre le choix des interrogatives et les paramètres linguistiques propres à leur occurrence.

S'agissant des contraintes d'ordre énonciatif, nous verrons comment les paramètres interactionnels du SMS affectent la répartition des variantes. En effet, on sait très bien que différents genres de discours n'exploitent pas de la même façon toutes les possibilités de *la grammaire* (Fillmore 1973 : 394 ; Newmeyer 2010 : 32). Effectivement, l'interaction par SMS, bien qu'elle soit souvent informelle et spontanée, fait preuve de davantage de variabilité que l'oral ordinaire, ce dernier étant caractérisé par la tendance à privilégier l'emploi des variantes par maintien de l'ordre SV au détriment des autres options. À leur tour, ces observations vont dans le même sens que celles de l'étude de Tagliamonte & Denis (2008) (*cf.* Ch. 6, § 4), qui a montré que l'interaction par messagerie instantanée en anglais comprend non seulement les emplois de variantes considérées comme « informelles », mais aussi de celles qui passent pour « formelles » ou « soutenues ». Nous explorerons donc dans le Ch. 11 (§ 1) quelques hypothèses quant à l'incidence des paramètres interactionnels sur l'emploi des variantes.

Enfin, s'agissant des facteurs sociolinguistiques, nous examinerons dans quelle mesure il peut y avoir une corrélation entre les paramètres stylistiques et sociodémographiques et le

choix des variantes. Par exemple, Quillard (2000, 2001) observe dans ses données (corpus oral) que l'emploi de l'inversion devient plus important dans le contexte formel d'interaction, ainsi que dans les groupes âgés de plus de 35 ans et dans les catégories socioprofessionnelles définies comme « hautes ». Nous verrons ainsi dans le Ch. 11 (§ 2) si ce type de paramètres a une incidence sur l'occurrence des variantes dans nos données, compte tenu du style d'énonciation, de l'âge et du sexe des auteurs SMS.

Bilan du chapitre

Les données en provenance du Corpus suisse de SMS ont été annotées par le biais du logiciel MMAX2. La procédure d'annotation a permis de saisir deux types d'informations : (i) variable dépendante, qui comprend toutes les occurrences de structures interrogatives, et (ii) variable indépendante, qui renferme différents paramètres linguistiques, constitutifs de la réalisation des énoncés interrogatifs. De cette façon, dans un premier temps, suite à l'annotation de 4 619 messages français du Corpus suisse de SMS, nous avons obtenu 2 677 structures interrogatives et 7 488 unités morphosyntaxiques qui caractérisent leur occurrence. L'objectif de ce travail étant d'analyser exclusivement les structures interrogatives directes, nous avons dû dans un deuxième temps procéder au tri des données. Ainsi, après ce tri, nous avons obtenu 2 084 occurrences des structures interrogatives, dont 1 659 interrogatives totales et 425 interrogatives partielles. Enfin, nous soumettrons par la suite l'ensemble des structures retenues à une étude multidimensionnelle. Nous voulons encore une fois souligner ici l'importance de cette approche qui prend en compte l'ensemble des paramètres caractérisant l'occurrence des interrogatives, qu'il s'agisse des paramètres morphosyntaxiques, énonciatifs ou sociostylistiques. Cette option trouve aussi écho dans les travaux de Druetta, qui écrit que « l'interrogation est un mécanisme psycholinguistique complexe », et pour qui « une analyse exhaustive de ce mécanisme doit [...] intégrer des composantes de plusieurs niveaux... » (2009 : 9). Nous commencerons notre analyse par les tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation selon les paramètres linguistiques attestés. Dans les chapitres à venir, 9 et 10, nous traiterons séparément des interrogatives totales et des partielles.

Chapitre 9

Tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation totale selon les paramètres morphosyntaxiques

DANS ce chapitre, nous verrons que la concurrence entre variantes se manifeste sur un plan linguistique, la sélection des interrogatives n'étant pas complètement aléatoire. Nous montrerons ainsi que le mécanisme de cette sélection est, en partie, en lien avec les contraintes morphosyntaxiques. Ces contraintes peuvent être catégoriques, n'acceptant pas l'occurrence de toutes les variantes (p. ex. *ça va ?/est-ce que ça va ? vs *va-ça ?*), ou elles peuvent être décrites « sous forme de liens connexes entre l'ensemble des paramètres morphosyntaxiques de l'énoncé interrogatif et le choix d'une forme interrogative, ou variante, sous laquelle est réalisée la question » (Guryev & Delafontaine 2015 : 148). Nous commencerons cette étude en montrant tout d'abord quelques tendances propres aux emplois des interrogatives totales selon les paramètres linguistiques simples (§ 1). Nous verrons dans un deuxième temps l'intérêt des concepts de *configuration syntaxique* et d'*environnement morphosyntaxique* pour l'analyse des variantes de l'interrogation (§ 2). Enfin, nous verrons comment la sélection des variantes est, dès le départ, conditionnée par trois types d'environnement, à savoir : à variabilité nulle, faible et remarquable (§ 3).

1. Observations préliminaires

À titre de rappel, après avoir annoté 4 619 SMS du sous-corpus français et après avoir procédé au tri des données, nous avons obtenu 1 659 occurrences des interrogatives totales, réparties entre trois variantes :

SV : *Tu vas au cours ?* > 87,2 % (1 446)

V-Scl : *Vas-tu au cours ?* > 8,3 % (138)

ESV : *Est-ce que tu vas au cours ?* > 4,5 % (75)

Ci-dessous, nous ferons quelques observations préliminaires relatives aux tendances dans l'emploi des interrogatives totales en fonction de paramètres simples, comme la nature du sujet et le temps du verbe. S'agissant donc des tendances linguistiques, il peut y avoir des affinités entre les propriétés morphosyntaxiques de l'énoncé et la réalisation des variantes. À titre indicatif, dans le tableau ci-dessous (fig. 16), nous pouvons voir que le type de sujet est susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation des variantes, de sorte qu'il y aurait des affinités entre certains types de sujet et certaines variantes :²⁸

	SV	V-Scl	ESV	N
	<i>Tu vas au cours ?</i>	<i>Vas-tu au cours ?</i>	<i>Est-ce que tu vas au cours ?</i>	
Sujet clitique :				
Je	70,7 % (65)	13 % (12)	16,3 % (15)	100 % (92)
Tu	83,5 % (608)	12,8 % (93)	3,7 % (27)	100 % (728)
Il/Elle	95 % (19)	5 % (1)	0	100 % (20)
On	95,8 % (139)	1,4 % (2)	2,8 % (4)	100 % (145)
Nous	0	100 % (1)	0	100 % (1)
Vous	72,1 % (44)	19,7 % (12)	8,2 % (5)	100 % (61)
Ils/Elles	88,9 % (8)	11,1 % (1)	0	100 % (9)
'Il' non-référentiel	86,1 % (31)	8,3 % (3)	5,6 % (2)	100 % (36)
Ce	95,4 % (104)	4,6 % (5)	0	100 % (109)
Ça	97 % (385)	0	3 % (12)	100% (397)
Sujet clitique non	69 % (40)	13,8 % (8)	17,2 % (10)	100 % (58)

FIG. 16 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale selon le type de sujet

En observant ce tableau, nous constatons que, quel que soit le type de sujet, c'est la variante SV qui l'emporte dans la majorité des cas, le sujet clitique *nous* étant la seule exception et dont la seule occurrence figure avec l'inversion :

²⁸ À noter que nous avons exclu de ce tableau trois occurrences de la structure focalisante, telle que *C'est toi qui le connais ?* (§ 3.1).

(362) *Pouvons-nous y aller ensemble avec Didier et toi, à quelle heure? Mauvaises nouvelles pour son pied ce sont des staphylncoques* (9212)

Sinon, c'est la variante SV qui est de loin la plus sollicitée. À noter qu'elle va encore régulièrement au-delà de 95 % avec les sujets *il/elle, on, ce, et ça*. Concernant les pronoms *il/elle*, on trouve souvent leurs référents lexicaux dans la même énonciation, qu'il s'agisse de leur emploi dans les énoncés qui précèdent (363 a, b) ou du redoublement du clitique (363 c, d) :

- (363) a. Coucou chéri!ca va?t'es pas arrivé trop en retard?tu devais aller avec ta mam?**elle** a grondé?et t'as eu le temps de manger qqch?à toute,je t'aime fort (14303)
- b. Salut. Comment s'est passée l'opération de laure? **Elle** récupère bien? Bisous (17717)
- c. Hello Julietta! Tu as essayé de m'appeler? **Il** est né le divin enfant? J'espère vs allez bien. Bises. Ns sommes a Rome. (14450)
- d. Le livre, **il** te le faut absolument jeudi? Si je vais le chercher vendredi après midi Ça peut aussi aller?? (21397)

Quant à l'emploi de *il/elle* avec V-Scl, sa seule occurrence figure avec le verbe *pouvoir* :

- (364) Coucou bien rentrés? C était sympa hier et laurette était tellement heureuse! C était génial! Ta fille m a dit qu elle avait reçu sur internet un modèle de minaret qu on peut découper. *Peut elle* me l envoyer? Voici mon adresse [...] Merci bcp bisous (22741)

Par ailleurs, concernant les emplois avec le pronom *on*, dont la majorité absolue des cas s'emploie avec SV, nous avons relevé quatre occurrences pour la variante en *est-ce que* (366) et seulement deux pour l'inversion (365) :

- (365) a. Pour demain soir *peut on* se retrouver devant la gare de morges vers 18h 55 ? (21829)
- b. *Peut-on* faxer rapport sur l'enfant ? (11068)
- (366) a. come on a congé 2m1 apm , *est ce kon* pourrait pluto voir lé math a midi , en début d' apm ou vendredi ? (16956)
- b. *est-cqu'on* peut vs emprunter 2 petits linges ? (17902)
- c. *est-ce qu'on* pourrait se voir se week end pour conduire ? (21742)
- e. ou *est ce qu on* la transforme en patins à glace ? (22636)

Là encore, ce qui est intéressant en soi, c'est que cinq occurrences des variantes V-Scl et ESV apparaissent avec le verbe *pouvoir*. C'est assez éloquent, sachant que les verbes modaux favorisent davantage l'emploi de ces variantes dans nos données (*infra* § 3.2).

Ce que nous trouvons encore particulièrement intéressant, c'est que, dans nos données, indépendamment du type de sujet, la variante V-Scl est en général préférée à ESV. Toutefois,

si l'inversion du sujet clitique s'emploie plus couramment que la structure par *est-ce que*, cette dernière tend à être préférée là où l'inversion risque de devenir maladroite ou complexe comme procédé. Ceci est notamment le cas des configurations avec sujet clitique *je*, où la variante ESV s'emploie plus fréquemment que V-Scl, respectivement 15 vs 12 occurrences :

- (367) a. Hello! Ça va? J'ai acheté du tissu pour une chemise; *est-ce que j'pourrais t'emprunter la tienne à l'occasion, pour voir comment c'est fait?* (16194)
 b. *Est-ce que jprend cke tu dis trop a coeur?* Ouais peut-etre mais excuse moi j aime pas trop jouer avec les relations sentimentales... Tu fais koi demain oou dimanche? (21158)
 c. Bonjour, c'est Pascale, celle qui aide vos enfants avec les devoirs. *Est-ce que je dois venir pendant les vacances?* Bonne Journée. (23610)

Concernant les emplois des structures interrogatives inversées avec *je*, ils étaient limités aux trois verbes suivants : (i) *pouvoir* : au présent *puis-je*, au futur *pourrai-je* et au conditionnel *pourrais-je* ; (ii) *devoir* : au présent *dois-je* ; (iii) *être* : au présent *suis-je*.

L'autre type de configuration dans lequel la variante ESV est préférée à V-Scl contient le sujet SN ou pro-SN. Nous retrouvons ainsi 10 occurrences de *est-ce que* dans ce type de configuration :

- (368) a. *Est ce que polly et gianc ont rompu???* :((23049)
 b. Boubou? *Est-ce que l'eau était plus chaude pour toi?* J'ai tripatouillé les boutons mais je ne sais pas s'il faut plus de temps pour se remettre à niveau.. J'espère que ca sera bon pour ce soir. Désolée... J'ai super bien dormi cela dit. Je t'aime (19618)
 c. Hello,comment va l'archi à LS? Connais-tu un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math? *Est-ce tes soeurs connaissent qq?* Merci d'av. Simone (9575)

Cette préférence pour ESV, en cas de sujet SN ou pro-SN, peut être notamment observée dans (368c), où le scripteur préfère tout d'abord employer une inversion simple (*connais-tu... ?*) et ensuite l'alterne en ayant recours à *est-ce que* (*est-ce que tes sœurs connaissent... ?*) pour éviter manifestement l'inversion complexe (*tes sœurs connaissent-elles... ?*). Mais ce qui est assez surprenant, c'est que nous avons relevé tout de même dans nos données 8 occurrences de l'inversion du sujet clitique avec le sujet SN dans un contexte relâché de la communication de SMS, alors qu'il était noté plusieurs fois dans des travaux de linguistes que l'inversion complexe est un procédé pratiquement non existant en français informel (Elsig & Poplack 2006) :

- (369) a. *L un de vous aura t il son ordi avec lui?* Sinon j prends le mien, pr vous montrer les fantastiques statistiques de notre site :) (10807)
 b. Hello! *Mon ... chauffeur va-t-il mieux?* Bonne soirée et à demain! Becs (15045)

c. Bjr Zélie, comment allez vs? C'est le mois des rdz. **Cela se passe-t-il bien?** Ici Tobi se porte come un charme. Il mange comme 4, il gazouille comme un oiseau, il dort comme un loire, il se ballade ds la maison et le jardin, il a tjs avec lui son doudou... Bref un enfant comme les autres. Les analyses médicales sont toutes bonnes, excepté la présence de bactéries ds le ventre. Amitiés. Lotta (11056)

d. Ayant un peu plus de temps le ma 24, je te propose le jardin des iles à 11h15. Je recommence à 13h20. **Cela te convient-il?** Ô mon ami andor! (15532)

e. Oh ma pauvre ce n est pas rigolo Ça! Soigne toi bien! La semaine prochaine je serai libre jeudi à midi! **Cela te va t il?** Bonne nuit bises (16639)

Ce qui est encore intéressant, c'est que la moitié des occurrences de l'inversion complexe a été réalisée avec le pronom démonstratif *cela* (369 c-e). Certes, le caractère de ces messages n'est pas « relâché », mais on ne saurait non plus le qualifier de formel. L'usage de l'orthographe non standard dans certains messages donne notamment à croire que le contexte d'interaction reste informel. Nous pensons donc que si l'on considère que le français informel ne se résume pas exclusivement à une variété caractérisant l'oral ordinaire, on ne peut pas conclure qu'il n'atteste pas de formes par inversion complexe ; même s'il est moins évident de l'employer dans les interactions de tous les jours.

Enfin, autre constat surprenant en dehors des emplois du démonstratif *ce* avec SV : nous n'avons relevé aucune occurrence pour ESV, alors que nous en avons compté cinq avec V-Scl. En revanche, les emplois de l'inversion avec le démonstratif *ce* se limitent uniquement au verbe *être* employé au singulier du présent :

(370) *Rlini frogéu : est ce un souper entre hommes ?* (17732)

Sans aller plus loin dans le détail, nous pouvons ainsi constater que les variantes sont bel et bien sensibles au type de sujet.

Dans un autre tableau encore (fig. 17), nous pouvons observer la répartition des variantes de l'interrogation totale en fonction du temps verbal²⁹ :

	SV <i>Tu vas au cours ?</i>	V-Scl <i>Vas-tu au cours ?</i>	ESV <i>Est-ce que tu vas au cours ?</i>	N
Présent	85,1 % (751)	10,7 % (94)	4,2 % (37)	100 % (882)
Passé composé	90,6 % (155)	5,9 % (10)	3,5 % (6)	100 % (171)

²⁹ Nous avons exclu de ces observations certaines occurrences que nous avons jugées catégoriques (§ 3.1).

Imparfait	97,5 % (39)	0	2,5 % (1)	100 % (40)
Plus-que-parfait	100 % (5)	0	0	100 % (5)
Futur simple	87,5 % (28)	12,5 % (4)	0	100 % (32)
Futur périphrastique	94,1 % (16)	0	5,9 % (1)	100 % (17)
Conditionnel	57,1 % (64)	26,8 % (30)	16,1 % (18)	100 % (112)

FIG. 17 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale selon le type de temps verbal

En observant les tendances propres à la réalisation des variantes avec différents temps verbaux, nous pouvons voir que, quel que soit le temps verbal, c'est la variante SV qui domine : sans tenir compte de ses emplois avec le conditionnel, son emploi varie entre 85 % et 100 %. De façon assez intéressante, l'emploi de V-Scl semble favorisé par le futur simple, mais, en revanche, est absent avec le futur périphrastique, l'imparfait et le plus-que-parfait. S'agissant encore de la distribution de la variante ESV avec les temps verbaux, son emploi est absent avec le plus-que-parfait et le futur simple. Enfin, il semble que ce soit surtout le conditionnel qui favorise l'alternance entre les variantes : alors que l'emploi de SV devient moins important (57,1 %), l'emploi de V-Scl (26,8 %) et ESV (5,9 %) gagne du terrain. La variabilité importante dans l'usage des variantes de l'interrogation totale pourrait, entre autres, s'expliquer par le fait que les interrogatives V-Scl et ESV – on l'a déjà vu précédemment – permettent d'être plus poli³⁰ que l'interrogation par SV :

- (371) a. Salut, comment vas-tu? Bien terminé la soirée? *Pourrais-tu transmettre à Lionel que s'il a un peu tps cet a-m, ça me ferait plaisir de prendre 1 verre avec lui.* Ms jcomprends s'il a pa le tps car j'imagine qu'il est bcp sollicité. C sympa, merci. a+ (10155)
- b. Tu seras seul à midi avec Robby. *Pourrais-tu préparer la salade?* Robby arrivera à 12h30 bisous (21920)
- c. Coucou madame, *si tu as encore cette fabuleuse jupe grise qu'on a acheté ensemble au 2ème main, serais-tu ok pr me la prêter pr un costume?* Merci bec (13325)
- d. Hello! Comment allez-vous? *Est-ce qu'il serait possible pour toi de ramener Simi vendredi?* (12492)
- e. Salut Sam. *Est-ce que tu saurais nous dire ce que voudraient vos enfants pour Noël?* En est en train de faire des cours. Sindy et Paul (21813)

³⁰ Je remercie Aidan Coveney de m'avoir signalé que, si le conditionnel est particulièrement propice à l'emploi des variantes V-Scl et ESV, comparé à leur usage avec d'autres temps verbaux, c'est que ces variantes peuvent être sollicitées à des fins de politesse.

Cependant, malgré l'utilité des analyses faites dans cette section, nous estimons plus avantageux d'aborder l'étude des contraintes linguistiques sous un angle plus large, en intégrant dans l'analyse plusieurs facteurs linguistiques en même temps, au lieu de traiter séparément l'incidence de chaque facteur linguistique sur la réalisation des variantes. Nous verrons par la suite en quoi consiste cette démarche.

2. D'un type de configuration syntaxique à la sélection des variantes³¹

Ci-dessous, nous présenterons les concepts de *configuration syntaxique* et d'*environnement morphosyntaxique*, ainsi que leur pertinence pour l'analyse des interrogatives.

2.1. Configuration syntaxique

Nous emploierons le terme de *configuration syntaxique* pour désigner une combinaison quelconque des paramètres morphosyntaxiques. Pour illustrer un exemple de comment plusieurs paramètres se combinent afin de former un énoncé interrogatif, considérons la combinaison suivante :

(372) (i) Sujet SN + (ii) Verbe + (iii) Complément SN
 Pierre *lit* *un livre*

Dans (372), la combinaison des éléments (i), (ii) et (iii) donne lieu à une configuration syntaxique [Sujet SN] + [Verbe] + [Complément SN]. À son tour, cette configuration syntaxique peut être réalisée sous forme de plusieurs variantes, telles que SV (*Pierre écrit une lettre ?*), V-Scl (*Pierre écrit-il une lettre ?*), ou ESV (*Est-ce que Pierre écrit une lettre ?*).

Notons au passage que, concernant le concept de *configuration syntaxique*, nous nous sommes inspirés des travaux de linguistes qui s'intéressent à la structure informationnelle du français informel (Lambrecht 1987 ; Klein 2012, cf. Du Bois 2003). Il a été ainsi démontré, en termes probabilistes, que le français informel montre une préférence pour les constructions dans lesquelles la place des arguments verbaux est saturée en premier lieu par

³¹ Cette partie de la thèse a aussi été publiée sous la forme d'un article : Guryev, A. (2018). Du rôle des paramètres morphosyntaxiques dans la sélection des interrogatives. In : M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), *L'Interrogative en français*. Berne : Peter Lang, pp. 153-182.

les pronoms clitiques. Par conséquent, il serait assez rare d'avoir en français informel des configurations à deux arguments nominaux dont le deuxième est un objet direct (Lambrecht *op. cit.* : 219-220, 246) :

- (373) [Sujet SN] + [Verbe] + [Objet direct SN]
Le professeur rédige un article

En revanche, il serait plus probable d'avoir des productions dans lesquelles l'un des arguments est réalisé par un constituant clitique :

- (374) a. [Sujet clitique] + [Verbe] + [Objet direct SN]
Il rédige un article
 b. [Sujet SN] + [Objet clitique] + [Verbe]
Le professeur le rédige

Nous nous sommes ainsi demandé si différentes configurations syntaxiques, selon la complexité structurelle attestée, pourraient favoriser de façon différente le choix des interrogatives totales. C'est avec ce questionnement que nous nous intéresserons au concept de *configuration syntaxique* et à son poids dans la sélection des variantes.

2.2. Environnement morphosyntaxique

Les occurrences des interrogatives du français relevées dans le Corpus suisse de SMS (2 084 occurrences) ont été réalisées à travers différents types de *configurations syntaxiques*. Cependant, toutes ces configurations, en fonction des paramètres morphosyntaxiques qui leur sont propres, ne font pas preuve de la même capacité à déclencher la variabilité dans la sélection des variantes. Par conséquent, la tâche centrale de ce travail consiste à classer les configurations syntaxiques selon leur aptitude à favoriser une alternance entre variantes. Nous utiliserons ainsi le terme d'*environnement morphosyntaxique* pour désigner un regroupement de configurations syntaxiques en vertu de leur pouvoir potentiel à déclencher la variabilité dans la sélection des variantes. Ce faisant, il deviendra possible de répartir toutes les configurations syntaxiques entre trois types d'environnement morphosyntaxique :

- (i) *Environnement morphosyntaxique à variabilité nulle*³², regroupant toutes les configurations syntaxiques qui n'admettent que quelques variantes, l'emploi des autres variantes étant agrammatical. On pourrait aussi parler des contextes linguistiques catégoriques ;

³² Je remercie P. Le Goffic de m'avoir signalé cette option. Initialement, notre travail ne prévoyait que deux types d'environnement morphosyntaxique, à savoir à variabilité faible et à variabilité remarquable.

- (ii) *Environnement morphosyntaxique à variabilité faible*, regroupant toutes les configurations syntaxiques qui ont un faible potentiel à déclencher la variabilité dans la sélection des interrogatives ;
- (iii) *Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable*, regroupant toutes les configurations syntaxiques qui sont susceptibles de déclencher la variabilité dans la sélection des interrogatives.

En règle générale, les configurations relevant de l'*environnement morphosyntaxique à variabilité faible* provoquent systématiquement l'emploi des variantes par maintien de l'ordre SV. Au contraire, les configurations relevant de l'*environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable* augmenteront de façon importante les chances d'apparition des variantes par inversion du sujet clitique et par *est-ce que*, même si, en règle générale, la priorité est donnée à l'interrogation par SV.

3. Tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation totale

Nous verrons dans ce qui suivra comment différents types de configurations syntaxiques – en tant que combinaisons différentes de paramètres morphosyntaxiques constitutives de l'énoncé interrogatif – conditionnent la sélection des variantes de l'interrogation totale.

3.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité nulle

Parmi les configurations syntaxiques qui relèvent de l'environnement à variabilité nulle, nous avons premièrement distingué celle qui comporte le pronom démonstratif *ça* occupant la fonction de sujet. En effet, si nous regardons de près, ces constructions ont été réalisées dans la majorité des cas avec SV : sur 397 cas, nous retrouvons 385 occurrences de la variante SV *Ta thèse, ça avance ?* et seulement 12 occurrences de la variante ESV *Ta thèse, est-ce que ça avance ?* Par conséquent, inutile de dire que c'est la variante SV qui s'impose de loin avec cette configuration :

- (375) a. *ca* te dirait 1 ptite soupe a la courge ce soir chey j-m et moyline ? (15956)
- b. *Ça* va mieux tes dents ? (12540)
- c. *Ca* te dirait de diner ensemble demain ? (8344)
- d. *ca* te va si je passe samedi matin pour la wii ? (17133)

À noter que le fonctionnement de *ça* est en soi assez intéressant. D'un côté, à l'instar des sujets non-clitiques, il ne peut pas être inversé :

(376) **Va-ça bien ?*

De l'autre côté, comme le souligne Creissels (1995), il peut occuper dans certains cas la position de sujets clitiques :

[...] il est intéressant de montrer que, en dépit du fait que *ça* n'est généralement pas cité par les grammaires du français parmi les « pronoms personnels conjoints », il existe en français deux morphèmes *ça*, l'un figurant dans des positions identifiables comme des positions de constituant nominal tandis que l'autre figure dans le paradigme des indices de sujet, comme le montre la comparaison des ex. (43) et (44).

(43) LUI aussi, IL vient souvent me voir

(44) ÇA aussi, ÇA se mange (Creissels *op. cit.* : 30)

En outre, ce qui nous paraît assez intéressant, c'est cette propriété universelle de *ça* de pouvoir introduire n'importe quel référent lexical, qu'il s'agisse de SN (375 a, b), de séquence *de + Infinitif* (375 c), ou *si P* (375 d). Ce qui est curieux aussi, c'est que, dans nos données, le sujet SN ou Pro-SN favorise de manière générale la variabilité dans la sélection des variantes (*infra* § 3.4.2), mais ce n'est pourtant pas le cas avec *ça*, même s'il est capable d'occuper les positions syntaxiques réservées à des constituants non clitiques (*supra* fig. 16).

Deuxièmement, parmi les configurations à variabilité nulle, nous distinguerons celles qui comportent un dispositif de clivage *c'est... que/qui*. Les trois occurrences de cette configuration ont été exclusivement réalisées avec SV :

(377) a. *c'est pas aujourd'hui qu'on va voir ce film à l'abc ?* (13857)

b. *C'est toi qui l'a ?* (19321)

c. *sais vous qui avez mis toute ses feuilles ?* (15022)

Par la suite, après avoir écarté les configurations syntaxiques à variabilité nulle, nous obtenons 1 259 occurrences des variantes de l'interrogation totale, qui ont été réparties comme suit : SV 84 % (1 058), V-Scl 11 % (138), ESV 5 % (63).

3.2. Répartition des configurations syntaxiques selon le type de construction verbale

Afin de rendre compte des liens connexes entre la sélection des variantes et la configuration syntaxique de l'énoncé interrogatif, nous avons encore été amené à distinguer plusieurs types de constructions verbales. En effet, dans ses différentes réalisations, la forme verbale,

« élément “recteur” » ou « principe organisateur » au sens de Blanche-Benveniste (1990 : 19), ne détient pas forcément le même type de relation avec d’autres constituants dépendants. Par conséquent, nous avons réparti toutes les configurations syntaxiques entre deux types de constructions verbales :

- (i) Constructions à un seul verbe fini [V1] ;
- (ii) Constructions à un verbe fini suivi d’un infinitif [V + Inf].

Nous citerons deux arguments en faveur d’un traitement séparé de ces constructions verbales. Le premier argument est d’ordre structurel. Si, dans les constructions [V1], c’est le verbe à forme tensée qui régit le complément (378), dans les constructions [V + Inf], le même complément (*son livre*) est régi par l’infinitif (*lire*) (379) :

(378) Marie lit son livre

(379) Marie va lire son livre

Il en résulte que la première construction accepte parfaitement la montée du clitique, alors que la deuxième exige normalement que le clitique se place devant l’infinitif³³ :

(380) Marie *le* lit

- (381) a. Marie va *le* lire
- b. ?? Marie *le* va lire

Le deuxième argument est d’ordre quantitatif. Comparées aux constructions [V1], les constructions [V + Inf] s’avèrent plus propices à la variabilité dans le choix des variantes³⁴ :

³³ Il semble néanmoins qu’il puisse y avoir des manifestations archaïques du type *Je le peux dire* : « [...] il m’est... montré très souvent, et c’est mon fond, selon que *je le peux dire*, avec toutes mes infidélités, que je ne devais plus agir que par la conduite de l’enfant » (frantext, Bremond 1921). Cependant, nous n’en avons relevé aucune occurrence dans notre corpus.

³⁴ Le test de chi-carré a aussi confirmé que la différence dans la distribution des variantes de l’interrogation totale avec les constructions [V1] vs [V + Inf] est significative : $\chi^2 = 53,802$ df = 2 p < 0.00001 (Preacher 2001).

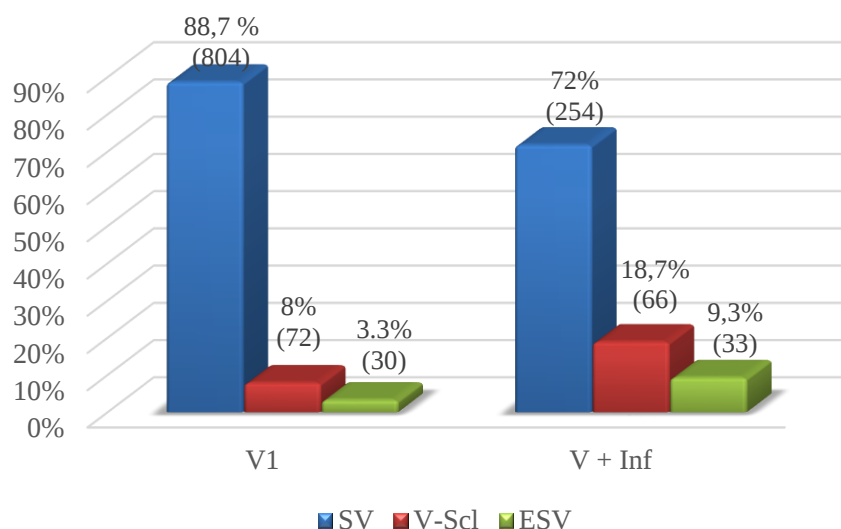


FIG. 18 : Réalisation des variantes selon le type de construction verbale

Nous voyons donc que, même si c'est toujours SV qui domine, c'est surtout avec la deuxième construction qu'on retrouve plus de variabilité dans l'usage des interrogatives :

- (382) a. SV (72 %) : Tu *dois travailler* ?
 b. V-Scl (18,7 %) : *Dois-tu travailler* ?
 c. ESV (9,3 %) : Est-ce que tu *dois travailler* ?

Et, au contraire, la variabilité diminue considérablement avec la première construction, la variante SV étant de loin la plus utilisée :

- (383) a. SV (88,7 %) : Tu *travailles* ?
 b. V-Scl (8 %) : *Travailles-tu* demain ?
 c. ESV (3,3 %) : Est-ce que tu *travailles* demain ?

À noter encore que nous avons traité les constructions du type [V + *de/à* Inf] comme relevant de [V1], et non pas de [V + Inf] :

- (384) a. Demain t'*avais prévu de faire* a souper ? (12663)
 b. vous *avez fini de souper* (11586)
 c. ou tu *continues à travailler* ? (12091)

D'une part, dans ce type de construction, l'infinitif est contrôlé par *de* et par *à*, formant avec ces prépositions un syntagme prépositionnel [*de/à* Inf] ; alors que dans l'autre type de construction, il est directement précédé par le verbe : [V + Ø Inf]. D'autre part, comme le suggèrent nos données, ce type de constructions déclenche dans la majorité des cas l'emploi de la variante SV (11). Par contre, comme nous venons de le voir, les constructions [V + Inf] sont davantage propices à la variabilité.

Enfin, les constructions verbales causatives sont aussi traitées comme [V1] (on en compte deux occurrences dans nos données) ; en effet, comme c'est le cas dans (385), elles n'admettent pas non plus la montée de clitique :

(385) a. ou tu *t'es fait foutre* dehors ? (20703)

b. Sam vs a -t- il *laissés dormir* un peu ce matin ? (20411)

Il importe toutefois de noter que, même si d'une manière générale ce sont les constructions [V + Inf] qui se révèlent plus favorables à une alternance entre variantes, et non pas les constructions [V1], cette variabilité est à relativiser. Par conséquent, nous voulons souligner que les deux constructions, selon l'activation de tels ou tels paramètres morphosyntaxiques, peuvent comporter des configurations syntaxiques à variabilité à la fois faible et remarquable. Nous commencerons ainsi par considérer les emplois des variantes dans les configurations [V + Inf] (§ 3.3), avant de nous intéresser aux configurations [V1] (§ 3.4).

3.3. Constructions verbales [V + Inf]

S'agissant de la réalisation des interrogatives avec les constructions [V + Inf], nous constatons que ce sont les propriétés sémantico-syntaxiques du verbe tense qui jouent un rôle important dans la sélection des variantes. Nous pouvons ainsi distinguer deux types de verbes déployés dans ces configurations : (i) verbes qui désignent sémantiquement un mouvement ou un déplacement (ou, au contraire, un non-déplacement) et qui sont intransitifs sur le plan syntaxique (*venir, aller, rester*) ; (ii) verbes modaux, tels que *pouvoir, devoir, vouloir*, mais aussi quelques verbes de pensée ou d'opinion, tels que *penser, croire, compter*, etc. Ces verbes ont pour point commun d'accepter l'insertion du pronom *le*, ne serait-ce que virtuellement, c'est-à-dire en dehors de leur emploi avec l'infinitif : *tu le peux / veux / penses*, etc.

3.3.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible

Comme le suggère notre analyse, ce sont, pour la plupart, des configurations syntaxiques dont le verbe tense s'associe sémantiquement à un déplacement qui sont dotées d'un faible potentiel à déclencher la variabilité dans la sélection des variantes de l'interrogation totale :

(386) VERBE DE DEPLACEMENT – [Infinitif]
Tu viens / vas / rentres, etc. dîner?

Dans 94 % des emplois (47 cas sur 50), ces configurations ont été réalisées avec la variante SV :

- (387) a. tu viens boire 1 verre au fédé ce soir (11962)
 b. Alors tu vas quand meme aller à l'interview samedi prochain si tu sais que tu vas pas aller ac eux ? (18389)
 c. Alors cocotte ? T'es aller voir TWILIGHT 2 ? (17127)
 d. Tu rentres manger finalement ? (13395)
 e. tu es restée hiberner ? (22800)

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, la particularité de ces verbes est qu'ils sont intransitifs : *tu le vas ? (Arrivé et al. 1986 : 674).

3.3.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable

Notre analyse a révélé en second lieu que ce sont essentiellement des configurations dans lesquelles le verbe est modal (*pouvoir, vouloir, devoir*) ou encore exprime sémantiquement la pensée ou l'intention (*penser, compter*) qui déclenchent la variabilité dans la sélection des interrogatives totales :

- (388) VERBE MODAL – [Infinitif]
 Tu peux/veux/penses/comptes, etc. venir ?

Quand bien même SV reste hors concurrence, les variantes V-Scl et ESV voient leurs chances significativement augmenter :

- (389) a. pourrai - je prendre aline demain en fin d'ap-midi qd on se sera vu ? Pr l'amener à sara jusqu'à vendredi soir ? (15521)
 b. Est ce que vous pourriez aller boire un café (ou autre chose !) avec mère le mardi 22 décembre? (18334)
 c. Est-ce que A veut venir patiner avec M et p-ê jerome ? (9571)
 d. Est-ce que je dois venir pendant les vacances ? (23610)
 e. penses - tu venir au Réseau de ton patient cet a-m ? (17027)
 f. Comptes tu également feter a fribourg ? (12904)

De cette façon, plus de 30 % des emplois de ces configurations (97 occurrences sur 302) ont été réalisés avec les variantes V-Scl et ESV : soit 21,5 % (65 cas) pour la première, et 10,6 % (32 cas) pour la deuxième. Là encore, la variabilité observée dans l'emploi des variantes dépend du type de verbe. Par exemple, dans le seul cas du verbe *pouvoir*, jusqu'à 37 % de ses emplois ont été réalisés avec les variantes V-Scl et ESV, soit dans 86 cas sur 231.

Pour résumer l'analyse de la réalisation des interrogatives dans les constructions [V + Inf], c'est surtout la forme verbale finie qui constitue un paramètre clé dans la sélection des variantes. Ainsi, les verbes de déplacement qui sont en même temps intransitifs (*Tu le viens

/ *vas* / *restes*) entraînent régulièrement l'emploi de SV (94 %). Au contraire, les verbes modaux, ou, le cas échéant, les verbes de pensée et d'intention, qui acceptent l'insertion du pronom *le* (*Tu le peux / veux / penses / comptes ?*)³⁵, déclenchent la variabilité dans l'emploi des variantes : dans plus de 30 % des emplois, ces configurations ont été réalisées par les variantes V-Scl et ESV.

3.4. Constructions verbales [V1]

Parmi les nombreux paramètres qui entrent dans la combinatoire et forment l'énoncé interrogatif, nous pouvons à présent distinguer ceux qui se sont révélés hautement importants pour la sélection des variantes dans les configurations à un seul verbe fini. Nous avons identifié quatre constituants : (i) sujet SN, (ii) sujet non-clitique, (iii) complément clitique, (iv) complément non clitique régime. Ces constituants ont pour point commun de maintenir des relations privilégiées avec le verbe et, en conséquence, ils ont tous le statut d'*arguments* :

[i. Sujet SN] [ii. Sujet clitique] [iii. Complément clitique] – Verbe – [iv. Complément régime]

FIG. 19 : Constituants verbaux ayant le statut d'argument

Nos données suggèrent que le simple fait d'explorer différentes possibilités de combinatoire entre ces quatre ingrédients s'avère très instructif pour l'étude des emplois des variantes de l'interrogation totale.

3.4.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible

Parmi les configurations syntaxiques qui ont un faible potentiel à déclencher la variabilité dans le choix des interrogatives totales, nous avons distingué les configurations à arguments clitiques :

(390) [SUJET CLITIQUE] – Verbe :

Tu *viens*

(391) [SUJET CLITIQUE] [COMPLEMENT CLITIQUE] – Verbe :

Tu *les* *prends*

³⁵ Au plan sémantique, il n'y a pas toujours d'équivalence entre leur emploi avec infinitif (a) et avec complément d'objet direct (b) :

a) Tu *comptes faire* de moi l'ennemie, c'est ça ? (Veronica Henry, 2015, Google livres)

b) Tu *le* *comptes* ?

Comme le suggèrent nos données, 97,7 % des occurrences de ces configurations, soit 259 cas sur 265, ont été réalisées avec SV :

- (392) a. Yo madame!qu'est-ce qui se passe?tu es malade?*tu déprime?* (10763)
b. Haha!elle à fait exprès?*elle à aimé?*miam miam,ca me donne l'eau à la bouche!lol!elle à pris à quoi?becs,bon aprem,jvm fort (11566)
c. Hey! Ouais,moi je serai là. Dis,là on est chez Nono,*vs venez aussi?* (14190)
d. Il n y a pas de message - *tu es sorti?* (18188)
- (393) a. *Tu l'as retrouvée en cours?* (13554)
b. Chai pas...*t'y va toi?* (11579)
c. *tu le prends demain?* courage, tout bientôt en vacs... belle journée mon cœur (21830)
d. Alors,*elle t'a répondu?*et si ca joue pas,tu vas à ton entrainement?*à toute,je t'aime* (12775)

À noter que la présence des compléments circonstanciels accessoires tels que *en cours* et *demain* (393 a, c) s'est révélée sans incidence pour le choix des variantes. Il s'ensuit que c'est avant tout le statut des arguments qui prime dans ces configurations : à partir du moment où les positions d'arguments sont saturées en premier lieu par les clitiques, les configurations tendent à être réalisées sous la forme de SV.

En ce qui concerne la configuration du type (393), Coveney (1996¹ = 2002² : 211) a déjà remarqué que la présence du complément clitique est susceptible d'avoir un effet de blocage sur l'inversion. En tout cas, nous n'en avons relevé que deux occurrences dans nos données,

- (394) *Te souviens tu que dimanche c'est crapouille ?* (19723)

la deuxième occurrence étant encore associée à la présence d'un adverbial antéposé :

- (395) Sympa dis tu? Il n en a pas l air mais peut etre *le connais tu* personnellement? (18327)

Dans ce type de production, c'est le recours à ESV qui pourrait éventuellement remplacer la structure par inversion. Mais, là encore, nous n'en avons relevé que trois occurrences :

- (396) *est ce que tu en aurais que tu peux me preter mercredi ?* (22567)

À noter toutefois que, si l'inversion du sujet clitique semble défavorisée par la présence d'un complément clitique, il n'empêche que ce type d'emploi apparaît plus fréquemment dans des situations où le locuteur, ou le scripteur, est amené à davantage soigner son discours. C'est par exemple le cas d'un message en provenance du corpus 88milSMS où le scripteur adopte un ton plutôt neutre et respecte parfaitement les normes de l'orthographe standard :

(397) *M'as-tu écrit ?* : mon téléphone m'a signalé un message de ta part mais le dernier qu'il me dévoile est ton bonne nuit d'hier soir... (88milSMS, ID 422)

Le cas illustré dans (397) est assez instructif et montre que les possibilités offertes par la grammaire ne se limitent pas uniquement aux productions caractéristiques du langage informel : “[...] whatever speakers are *most likely* to do in conversation, their grammars provide them with the resources to do what is *less likely*” (Newmeyer 2010 : 14). En somme, il ne s’agit que de probabilités et non de règles de grammaire ; même si l’étude des faits de variation en termes de tendances peut nous aider à mieux comprendre comment sont exploitées les ressources de la *grammaire* dans différents genres de discours ou différents types d’interaction.

Notons enfin que, de façon intéressante, dans son travail sur la structure informationnelle du français, Klein (2012 : 114) considère le squelette de ces configurations [*élément(s) clitique(s) + Verbe fini*] comme étant à l’origine d’une « structure de base » de l’énoncé français (angl. *core sentence*). Selon lui, toute éventuelle expansion de cette structure de base s’accompagne de l’emploi de toute une variété de schémas syntaxiques (*op. cit.* : 123). Tout à l’heure, nous verrons que cette idée n’est pas en soi fausse et qu’elle se confirme quand nous passons à l’examen des contextes à variabilité remarquable.

3.4.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable

Si la présence des arguments clitiques dans les constructions [V1] défavorise une alternance entre variantes, nous constatons qu’au contraire, la variabilité augmente de façon importante quand la position d’argument est saturée par des constituants autres que clitiques, tels que SN (398), Pro SN (399) et autre matériel lexical (SPrép, SAdv, SAdj, etc.) (400) :

(398) a. *Ta sœur* rentre demain ?

b. Il connaît *ta sœur* ?

(399) a. *Cela* te convient ?

b. Tu as vu *ça* ?

(400) a. Elle vient à *la fête* ?

b. Tu vas *bien* ?

c. Il est *heureux* ?

Il suffit donc que l'une des positions d'argument³⁶, sujet (401) ou complément régime (402), soit saturée par un constituant non clitique, pour que cela augmente les chances d'apparition des variantes V-Scl et ESV :

- (401) [SUJET SN] – [~~Sujet clitique~~] – Verbe
Cette solution Ø convient
- (402) [Sujet clitique] – [~~Complément clitique~~] – Verbe – [COMPLEMENT REGIME]
 Tu Ø viens *au cours*

Ainsi, environ 94 % des occurrences de V-Scl et ESV avec les constructions [V1], soit au total 96 cas sur 102, figurent dans des configurations à arguments non clitiques :

- (403) Emplois de V-Scl :
- a. *Mon... chauffeur* va-t-il mieux? (15045)
 - b. *Sam* vs a-t-il laissés dormir un peu ce matin? (20411)
 - c. *Cela* te va t il ? (16639)
 - d. Suis - je *un cadeau de Noel* suffisant pour toi ? (21925)
 - e. Yo man,yep ca me dirait bien.Rlini frogeu:est ce *un souper entre hommes?*j'avais prévu de sortir avec LA... (17732)
 - f. Avez vs déjà *une idée de noel* pr papa ? (20228)
- (404) Emplois de ESV :
- a. Est-ce que *demain aprem 13h - 18h* t'irait pr kekea? (10686)
 - b. et eske *le matelat* est au sol? (14962)
 - c. Est ce que *alexis et marcus* ont rompu??? (23049)
 - d. et est ce que y a *un code d entrée* ? (9433)
 - e. Esk t'as *les bac&love suivants*(je viens de finir le 7)? (10320)
 - f. Est-ce que tu es finalement quand meme allée *chez Sibylle* ? ? (13764)

Nous ferons encore quelques remarques sur les configurations (401) et (402). S'agissant de la première configuration, elle peut optionnellement contenir un complément clitique, mais sa présence n'a plus d'effet de blocage sur l'inversion du sujet clitique, comme c'était le cas avec la configuration (391) (*te conviendrait-il de se voir demain ?*) :

- (405) a. *Cela* te va t il ? (16639)
 b. *Cela* te conviendrait il de venir chez moi samedi 5 décembre ? (17482)
 c. *Sam* vs a -t- il laissés dormir un peu ce matin ? (20411)

En ce qui concerne la deuxième configuration, elle n'apparaît pas seulement avec les verbes les plus utilisés dans notre corpus, tels *avoir, être, aller*, etc., mais figure aussi avec des verbes moins fréquents, tels *employer, marcher, connaître, oublier, laisser*, etc. Le point

³⁶ Cependant, les constituants extra-prédicatifs ou détachés n'ont pas été traités comme des arguments verbaux.

commun de ces verbes est qu'ils sont tous dotés d'un complément régime, peu importe leur statut lexical ou leur fréquence d'emploi :

- (406) a. *Emploies* tu encore mon vieux natel ? (15382)
 b. *marches* - tu à Berne mardi prochain (10875)
 c. *Connais*-tu un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math? (9575)
 d. Dis mon homme , est ce que je n'*aurais pas oublier* mon sac avec livres et assiette dans la voiture hier ? (23948)
 e. Est-ce que j'*ai* peut-etre *laissé* le diplôme de mon frère dans ta voiture derriere le siège du passager ? (15792)

De son côté, Ashby (1977 : 45), qui s'intéresse aux emplois des interrogatives dans un corpus oral, note aussi que l'usage de *est-ce que* apparaît de préférence dans les énoncés avec complément verbal.

Au vu de ces observations, nous pouvons conclure que l'emploi des variantes V-Scl et ESV avec les constructions [V1] se limite essentiellement aux configurations à arguments non clitiques. Quant à la variante SV, son emploi est plus libre et s'impose largement, quel que soit le type de configuration syntaxique. Mais il y a aussi plusieurs arguments pour croire que la réalisation des variantes de l'interrogation totale dans les configurations [V1] est sensible à l'opposition *arguments clitiques / arguments non clitiques*.

D'une part, il est assez curieux d'observer que le taux d'occurrences de la variante SV diminue dans la configuration à sujet non clitique, alors que l'emploi des variantes V-Scl / ESV augmente. Et, inversement, l'emploi de la première devient très important dans la configuration à sujet clitique, alors que l'emploi des deux autres diminue. Il s'ensuit que, comparé à la distribution des variantes dans les configurations avec sujet clitique, l'écart entre la variante SV et ses concurrentes, V-Scl et ESV, devient beaucoup moins important dans les configurations avec sujet non clitique (*cf.* Guryev & Delafontaine *op. cit.* : 147) :³⁷

	SV	V-Scl / ESV
Configurations avec sujet clitique	89,8 % (769)	10,2 % (87)
Configurations avec sujet non clitique	70 % (35)	30 % (15)

FIG. 20 : Emploi des variantes dans les constructions [V1] avec sujet clitique vs sujet SN/Pro SN

³⁷ Le test de chi-carré a aussi confirmé que la différence dans la distribution des variantes de l'interrogation totale avec les configurations syntaxiques comportant un sujet clitique vs non clitique est significative : $\chi^2 = 18,606$ df = 1 $p < 0.0000120$ (Preacher *ibid.*).

D'autre part, si l'on s'intéresse à la réalisation des variantes dans une configuration syntaxique à deux arguments non clitiques du type [Sujet non clitique + Verbe + COD], nous verrons que l'interrogation par SV n'est plus, pour une fois, une variante dominante dans nos données. Nous avons relevé trois occurrences des variantes V-Scl et ESV (407), et seulement deux occurrences de SV (408) :

- (407) a. *L un de vous* aura t il *son ordi* avec lui ? (10807)
 b. Est-ce *tes soeurs* connaissent *qq* ? (9575)
 c. Est-ce que *clau* a *des envies* pour Noël ? (20700)

- (408) a. Mais *Larissa* a *les dates*, non ? (21885)
 b. *Angeli* aura *une figurine star wars* ! ? (21304)

En raison du petit nombre de ces exemples, nous ne pouvons pas généraliser ces observations, mais elles laissent penser que ce sont surtout des configurations à arguments non clitiques qui favorisent la variabilité dans le choix des interrogatives totales, du moins quand il s'agit de leur emploi avec les constructions [V1]. De façon très intéressante, comme nous l'apprennent les travaux de Lambrecht (1987 : 219-220, 246), une construction transitive à deux arguments lexicaux est assez rare en français parlé, du fait que le plus souvent le sujet est clitique et, même quand le sujet est lexical, il a une tendance à s'employer dans une construction intransitive. Dans une perspective typologique, Du Bois (2003 : 35) montre également que dans différentes langues, dans la parole spontanée, les locuteurs tendent à éviter la production de constructions transitives à deux arguments lexicaux. Cela donne à croire que si la variante SV n'est plus dominante dans la configuration à deux arguments lexicaux (dont le deuxième est objet direct), c'est que son usage domine surtout dans la configuration à arguments clitiques, configuration qui tend par défaut à maintenir l'ordre suivant : *Sujet clitique – Objet clitique – Verbe* (Klein 2012). En contrepartie, dès que l'une des positions des arguments sera saturée par un constituant non clitique, ceci aura pour effet de déclencher la variabilité dans la sélection des variantes.

La différence dans le fonctionnement des arguments clitiques vs non clitiques est aussi explicitée dans les travaux de Blanche-Benveniste (2013, manuscrit du 25 avril 1977) et de Klein (2012). Selon que les arguments sont clitiques ou non, ils ne maintiennent pas le même type de relation avec le verbe :

Il s'exerce, entre le lexème verbal et les clitiques, une sorte très particulière de sélection [...] liée à une connaissance préalable de la langue et non à une connaissance préalable du monde. Nous pensons qu'il est envisageable de décrire ces sortes de sélection, d'une part parce que les clitiques sont en nombre restreint, d'autre part parce qu'ils ont un marquage morphologique beaucoup plus

diversifié que les noms – un reste de déclinaison, comme disent les ouvrages scolaires – et qu’à ce titre ils révèlent des sélections de langue que les noms ne marquent pas. (Blanche-Benveniste 2013 : 133, manuscrit du 25 avril 1977)

From its Latin origin, French grammar differs by a very reduced inflection, by the tendency to mark grammatical relations at the beginning of a phrase, and the increasing preference for a quite rigid structural sentence core. This core consists of a string of weak elements [*éléments clitiques*] which correspond primarily to the argument slots provided by the lexical verb, on the one hand, and of this verb, on the other. The order of these elements is fixed. But the need and the possibility to expand the core by all sorts of lexically richer material leads to rich variety of syntactic patterns. (Klein 2012:123)

Nous pouvons donc conclure que, concernant les emplois des interrogatives totales dans les constructions [V1], ils font l’objet d’une réalisation des arguments, de sorte que nous ayons deux systèmes distincts : « arguments clitiques » vs « arguments non clitiques ». Nous avons ainsi vu que le passage du premier au deuxième s’accompagne d’une variabilité dans l’emploi des interrogatives.

Nous clôturerons ce chapitre en discutant des résultats obtenus. Il nous semble qu’on pourrait généraliser ces résultats, en rapprochant les configurations [V + Inf] dans lesquelles le verbe fini accepte virtuellement l’insertion du pronom *le* (*tu le peux / veux / penses*, etc.) des configurations [V1] à arguments non clitiques³⁸. Dans les deux configurations, l’une des positions d’arguments est saturée par un constituant autre que clitique : SN ou pro-SN pour [V1] (*as-tu des nouvelles ?*) et infinitif pour [V + Inf] (*peux-tu répondre ?*). Schématiquement, ces configurations peuvent être représentées comme suit :

(409) [Sujet non clitique] – Ø – [Complément clitique OU Ø] – Verbe
Marie ~~elle~~ (le) connaît

(410) [Sujet clitique] – Ø – Verbe – [Complément non clitique]
Tu ~~le~~ connais cet étudiant
Tu ~~le~~ peux répondre

Nous avons vu que ces configurations déclenchent systématiquement la variabilité dans la sélection des variantes de l’interrogation totale : alors que la variante SV continue à dominer, les variantes V-Scl et ESV voient leurs chances augmenter d’une manière significative. Il reste encore à savoir pourquoi. Nous pensons qu’en partie ces tendances sont à envisager en

³⁸ Je remercie F. Lefeuve d’avoir signalé la possibilité de ce rapprochement.

lien avec les contraintes énonciatives de l'interaction par SMS, du fait-même que les ressources de la grammaire dont dispose le locuteur ne sont pas exploitées de la même façon dans différents genres de discours. En effet, différents types d'interactions ont lieu dans des conditions énonciatives non comparables et « induisent des contraintes d'optimalité différentes » (Berrendonner 2004 : 250).

En outre, on pourrait aussi envisager une hypothèse d'ordre cognitif. Ainsi, en répondant à la question « Pourquoi les énoncés dans lesquels les positions des arguments sont saturées par les éléments clitiques vont de pair avec la variante SV ? », nous pouvons avancer une hypothèse que ce type d'énoncés ne nécessite pas d'efforts cognitifs particuliers dans leur traitement : en effet, les clitiques sont facilement identifiables en tant que référents dans la mesure où ils réfèrent soit au deixis (1^{re} et 2^e personnes), soit à l'anaphore (3^e personne), la référence de ces marqueurs devant s'effectuer presque automatiquement. Il s'ensuit que les configurations dans lesquelles les clitiques renvoient par défaut aux éléments activés dans la mémoire discursive seront dans la majorité des cas réalisées par la variante SV, puisque sa structure syntaxique est la plus usuelle en français. En d'autres termes, étant la structure la plus fréquente, sa production nécessite moins d'efforts cognitifs. Ce serait ainsi plus économique de réaliser la configuration *Sujet clitique – Objet clitique – Verbe* avec la variante SV. Par analogie, il serait loisible de penser que les énoncés dont l'un des arguments est réalisé par un constituant non clitique ou lexical soient naturellement plus propices à la variabilité. En effet, dans ce cas-là, le référent désigné par l'argument doit être réactivé ou encore validé en tant que nouvel objet-de-discours dans la mémoire discursive (M). Par conséquent, cela devrait nécessiter plus d'efforts cognitifs dans l'encodage des énoncés interrogatifs, où L₁ applique simultanément à M deux opérations : (i) poser l'inconnu sous forme de question, et (ii) faire assimiler à L₂ un référent lexical qui doit être réactivé ou encore validé dans M. On a vu qu'avec SV, L₁ ne fait que déclarer l'inconnu (*tu l'as vue ?*), les éléments clitiques ayant déjà la statut des objets-de-discours validés dans la mémoire discursive.

Cependant, cette analyse peut rencontrer certaines limites. Par exemple, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi cette loi ne s'applique pas à des configurations renfermant d'autres types de constituants : compléments circonstanciels ou adjoints. Effectivement, nous avons vu que leur présence dans les configurations syntaxiques n'avait pas d'effet particulier sur la réalisation des variantes, et pourtant, sur le niveau informationnel, ce type de complément est susceptible d'apporter nombre d'informations, qu'elles soient nouvelles ou anciennes.

De la même façon, dans les configurations [V+Inf] dont les verbes désignent sémantiquement l'action de déplacer et sont intransitifs sur le plan syntaxique, les infinitifs et les compléments dépendants sont aussi informatifs, mais là non plus leur présence ne déclenche pas la variabilité dans l'emploi des questions :

- (411) a. Tu restes **manger**, donc ? (18534)
- b. Alors tu vas quand meme **aller à l'interview samedi prochain si tu sais que tu vas pas aller ac eux** ? (18389)
- c. Alors , tu es allée **chauffée la salle ce matin** ? (12327)
- d. tu viens **boire 1 verre au fédé ce soir** (11962)
- e. On est rentrer **faire la sieste** ? (22739)

Par conséquent, c'est plutôt du statut grammatical des arguments, et non pas de leur statut informatif, que dépend la sélection des variantes ; de sorte que nous ayons deux systèmes différents : clitiques vs non clitiques, où le passage du premier au deuxième s'accompagnerait d'une augmentation de la variabilité dans l'emploi des interrogatives totales.

Du moins, nous avons vu que les tendances dans les emplois des variantes, selon que l'argument est clitique ou non, sont valides dans les données du SMS. À l'échelle plus large, il pourrait être instructif de voir si ces tendances persistent dans d'autres genres de discours, de l'oral spontané à l'écrit littéraire. Tout d'abord, cela permettrait de voir s'il est justifié d'opérer dans les analyses linguistiques par la division « système des clitics » vs « système des non-clitics », où le passage d'un système à l'autre aurait des conséquences immédiates pour le choix des structures grammaticales. En tout cas, selon Blanche-Benveniste, « il est possible de dégager une grammaire spécifique des clitics, sans relation avec celle des noms et qui, une fois dégagée, rendra compte du fait qu'il s'agit bien d'une catégorie grammaticale particulière et non de classifieurs abstraits [...] » (2013 : 133, manuscrit du 25 avril 1977). Deuxièmement, en soumettant à l'examen la réalisation des interrogatives dans différents genres de discours, nous pourrions mieux comprendre les mécanismes profonds propres au fonctionnement des variantes, dans la mesure où chaque type de discours a ses propres contraintes communicatives et exploite à sa façon les ressources grammaticales offertes par la langue. Enfin, dans la mesure où nous observerons que les tendances dans le choix des variantes ne sont pas les mêmes d'un genre de discours à l'autre, cela pourrait aider à mieux comprendre la nature des liens qui existent entre les contraintes linguistiques

(en fonction des paramètres morphosyntaxiques) et les contraintes énonciatives (en fonction des paramètres interactionnels ou communicatifs).

Bilan du chapitre

L'analyse du Corpus suisse de SMS a révélé que les emplois des variantes SV *vs* V-Scl et ESV ne se font pas de la même façon selon le type de configuration syntaxique. En effet, l'emploi de SV s'avère plus vaste et ne se limite à aucun type de configuration syntaxique : quel que soit l'environnement morphosyntaxique, c'est elle qui tend à apparaître en premier lieu. Ce n'est pas surprenant en soi, étant donné que cette variante ne connaît pas les restrictions structurelles auxquelles sont sujettes les variantes par inversion du sujet clitique et en *est-ce que* (cf. Ch. 2, § 4). En ce qui concerne l'emploi des variantes V-Scl et ESV, il se fait dans un nombre limité de configurations syntaxiques. Ainsi, concernant l'emploi de ces variantes dans les constructions [V + Inf], il apparaît de préférence dans une configuration dont le verbe fini est modal (*pouvoir, vouloir, devoir*) ou, le cas échéant, exprime sémantiquement la pensée ou l'intention (*compter, penser*). Sur le plan structurel, ces verbes, en dehors de leur emploi avec l'infinitif, acceptent l'insertion du pronom *le* : *tu le peux / veux / dois / penses*, etc. En ce qui concerne leurs emplois dans les constructions à un seul verbe fini [V1], ils se limitent essentiellement aux configurations à arguments non clitiques (*Cela te va-t-il ? Est-ce que tu as le numéro de Véra ?*), étant presque absents des configurations à arguments clitiques (*Tu viens ? Tu le connais ?*). Nous pouvons ainsi constater que la réalisation des variantes ne se fait pas aléatoirement mais suit régulièrement les grandes tendances selon le type de configuration syntaxique. Au final, nous pouvons généraliser ces tendances selon que les arguments sont clitiques *vs* non clitiques, de sorte qu'on observe dans nos données une certaine alternance entre les variantes interrogatives quand, dans une configuration syntaxique particulière, les positions des arguments sont saturées par les éléments autres que clitiques. Sinon, le cas échéant, c'est SV qui tend à être sélectionné quasi constamment.

Chapitre 10

Tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation partielle selon les paramètres morphosyntaxiques

DANS ce chapitre, nous étudierons l'incidence des paramètres morphosyntaxiques sur le choix des variantes de l'interrogation partielle. Nous commencerons tout d'abord par observer quelques tendances propres aux emplois des variantes selon les paramètres linguistiques simples, tels que la nature du sujet, le temps du verbe, le type et la fonction syntaxique de mots $\mathcal{Q}$ (§ 1). Dans un deuxième temps, comme c'était le cas avec les interrogatives totales, nous appliquerons l'approche en termes de configurations syntaxiques (§ 2).

1. Observations préliminaires

À titre de rappel, l'annotation des données du Corpus suisse de SMS (4 619 messages français) a donné lieu à 425 occurrences d'interrogatives partielles, réparties comme suit :

SVQ : *Tu vas où ?* > 52,9 % (225)

QSV : *Où tu vas ?* > 16,7 % (71)

QV-Scl : *Où vas-tu ?* > 15,1 % (64)

QESV : *Où est-ce que tu vas ?* > 5,6 % (24)

QV SN : *Où va ton frère ?* > 8,2 % (35)

Q=S V : *Qui parle ?* > 0,7 % (3)

seQkSV : *C'est qui qui parle ?* > 0,5 % (2)

QsekSV : *Qui c'est qui parle ?* > 0,2 % (1)

S'agissant des tendances propres au choix des variantes de l'interrogation partielle selon les paramètres linguistiques simples, nous observerons tout d'abord l'incidence d'un type de mot interrogatif :³⁹

	SVQ	QSV	QV-Scl	QESV	QVSN	seQkSV	QsekSV	N
<i>Que/Quoi</i>	67,6 % (75)	0,9 % (1)	18 % (20)	12,6 % (14)	0,9 % (1)	0	0	100 % (111)
<i>Qui</i>	75 % (3)	0	25 % (1)	0	0	0	0	100 % (4)
<i>Où</i>	76,7 % (33)	0	11,7 % (5)	9,3 % (4)	2,3 % (1)	0	0	100 % (43)
<i>Comment</i>	16,1 % (15)	20,4 % (19)	33,3 % (31)	0	30,2 % (28)	0	0	100 % (93)
<i>Quand</i>	85,2 % (23)	7,4 % (2)	0	0	0	3,7 % (1)	3,7 % (1)	100 % (27)
<i>Combien (S Prép)</i>	87,5 % (7)	0	12,5 % (1)	0	0	0	0	100 % (8)
<i>Quel (N)</i>	85,2 % (52)	3,3 % (2)	9,8 % (6)	0	1,7 % (1)	0	0	100 % (61)
<i>Pourquoi</i>	40 % (2)	60 % (3)	0	0	0	0	0	100 % (5)

FIG. 21 : La réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon le type de mot interrogatif

Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessus que, quel que soit le type de mot interrogatif, c'est la variante SVQ qui s'emploie la plupart du temps, exception faite de *comment* et *pourquoi*. En effet, dans nos données, le mot interrogatif *comment* est employé de préférence tantôt avec l'inversion du sujet clitique (412) (33,3 %), tantôt avec l'inversion du sujet nominal (413) (30,2 %), ou encore, le cas échéant, avec la variante par antéposition (414) (20,4 %) :

(412) *Cmt* te sens - tu ? (17027)

(413) *Cmt* Se pass ta journée ? (12210)

(414) On fait *Cmt* pour demain ? (18445)

³⁹ Nous avons exclu de ces observations certains contextes grammaticaux que nous avons jugés catégoriques (§ 2.1). C'est particulièrement pour ces raisons que nous n'avons pas retenu ici les emplois de la variante Q=S V.

En ce qui concerne *pourquoi*, il est de préférence utilisé avec la variante par antéposition du mot interrogatif (415), mais on trouve aussi son emploi avec la variante *in situ* (416) :

- (415) a. hey *pk* tu mas envoyé un truc pour envoyer de mms cartes postales ? ? (16619)
- b. *Pk* T dja dbout ? (18017)
- c. *Pourquoi* tu pars d' msn quand j' arrive ? (21985)
- (416) a. Je vais maintenant *pk* ? (23447)
- b. On sait pas *pourquoi* ? (16210)

À noter que l'exemple (416 b) est ambigu : il peut être lu comme une structure interrogative directe, si on le comprend comme une variante parmi d'autres possibilités, telles que *pourquoi on ne sait pas ?*, *pourquoi est-ce qu'on ne sait pas ?*, etc.⁴⁰ Ou bien, au contraire, il peut être traité comme une construction interrogative indirecte réduite au mot Q, si on le comprend comme étant composé de deux propositions : principale *on ne sait pas*, et subordonnée *pourquoi* :

- (417) L₁ : Il est absent toute la journée.
- L₂ : On ne sait pas *pourquoi* ?
- > On ne sait pas *pourquoi* [il est absent] ?

Nous pouvons observer en outre que, s'agissant de l'emploi du mot interrogatif *que/quoi*, il apparaît dans la majorité des cas avec trois variantes : SVQ (67,6 %), QV-Scl (18 %) et QESV (12,6 %) :

- (418) Et toi tu fais *quoi* de ta journée ? (14175)
- (419) pour demain *que* penses tu du laxmi (21255)
- (420) Dis-voir... *Qu'*est-ce que tu lui as fait , samedi , à ma soeur ? (11787)

Là-encore, s'agissant de l'emploi du mot interrogatif *où*, il apparaît presque exclusivement avec ces trois variantes :

- (421) Tu t'es blessé *ou* en fait ? (14235)
- (422) Mais *où* va t il s arreter ce phil ? (20480)
- (423) donc : *où* est-ce qu'on se retrouve ? (8885)

Sinon, nous pouvons provisoirement conclure que ce sont surtout les mots interrogatifs suivants qui favorisent la variabilité dans le choix des structures interrogatives partielles :

⁴⁰ Je remercie encore A. Coveney pour cette remarque.

que/quoi, où et comment. Chacun de ces mots interrogatifs a été plus ou moins régulièrement réalisé avec trois ou quatre variantes :

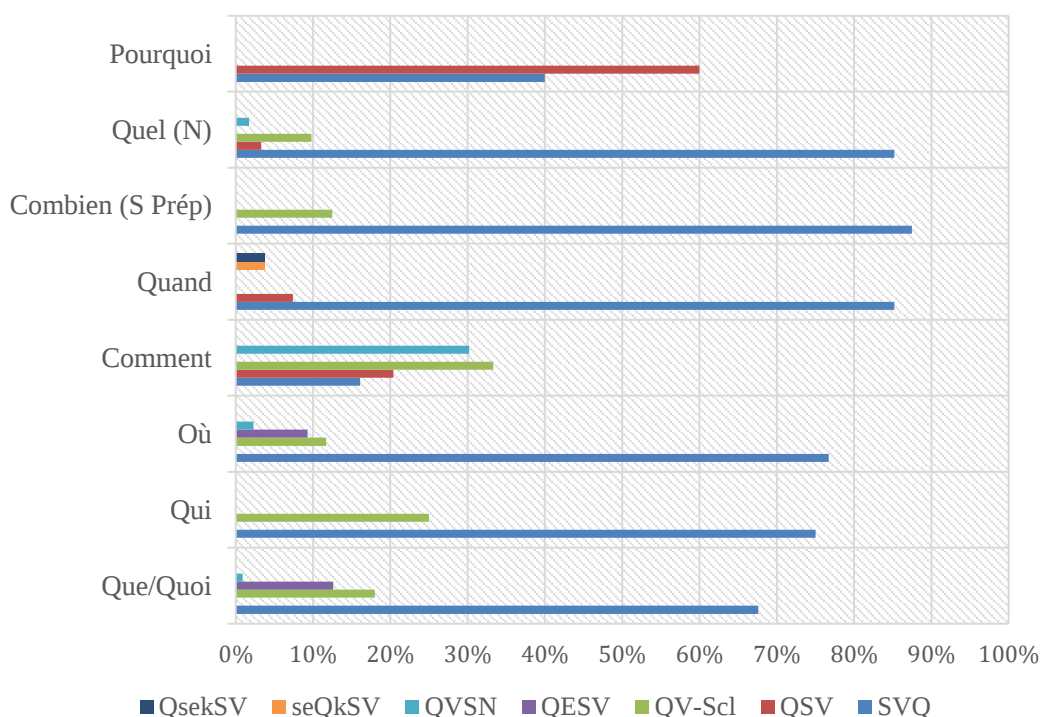


FIG. 22 : La réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon le type de mot interrogatif

Enfin, assez curieusement, le mot interrogatif *quand*, qui a été réalisé dans la majorité des cas avec la variante *in situ* (85,2 %), n'apparaît pas du tout dans nos données ni avec la variante par inversion du sujet clitique ni avec la variante par *est-ce que*. En revanche, il compte deux occurrences des variantes à structure focalisante, telles que *seQkSV* et *QsekSV* (fig. 22) :

- (424) a. C'est *quand* qu'on fete ca ? (11788)
 b. *Quand* c quon se fait une soirée ? (13693)

Nous observerons encore ci-dessous comment s'emploient les variantes de l'interrogation partielle selon la fonction syntaxique du mot *Q* :⁴¹

⁴¹ Ici encore, nous n'avons pas retenu les contextes grammaticaux que nous avons jugés catégoriques (§ 2.1).

	SVQ	QSV	QV-Scl	QESV	QVSN	seQkSV	QsekSV	N
Direct	65,9 % (83)	3,9 % (5)	17,5 % (22)	11,1 % (14)	1,6 % (2)	0	0	100 % (126)
Indirect	83,3 % (5)	16,7 % (1)	0	0		0	0	100 % (6)
Circ. obligatoire	32,5 % (37)	11,4 % (13)	28,9 % (33)	1,8 % (2)	25,4 % (29)	0	0	100 % (114)
Adjoint	80,2 % (85)	5,7 % (6)	8,5 % (9)	3,8 % (4)	0	0,9 % (1)	0,9 % (1)	100 % (106)

FIG. 23 : La réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon la fonction syntaxique de mot interrogatif

En regardant la fig. 23, nous constatons premièrement que la variabilité dans l'emploi des interrogatives partielles est surtout favorisée quand le mot interrogatif a la fonction syntaxique de complément circonstanciel obligatoire. Ainsi, ce type d'emploi a été réparti entre SVQ (32,5 %) (425), QSV (11,4 %) (426), QV-Scl (28,9 %) (427), QESV (1,8 %) (428) et QVSN (25,4 %) (429) :

(425) Les voitures seront *où* à Planeyse ? (9673)

(426) *Cmt* tu vas vieux crouton des Alpes ? (13583)

(427) *Où* en es-tu ds ton périple ? (10855)

(428) *ou* est-ce qu'on va ? (16790)

(429) Mais *où* sont les brosses-à-dents ? (12331)

En revanche, dans d'autres cas, quand le mot interrogatif assume la fonction syntaxique de complément d'objet direct (fonctions d'attribut et de séquence y comprises) (430), de complément d'objet indirect ou prépositionnel (431), ou encore de complément adjoin (432), la préférence est nettement accordée à la variante *in situ*, celle-ci s'employant dans 65 % - 83 % des cas :

(430) a. tu fais *quoi d bo* si c'est pas secret ? (9405)

b. C'est *quoi* l'adresse ? (14171)

c. Y s'est passé *quoi* ? (16331)

(431) a. tu parles *de quel week-end...* ? (14173)

b. elle à pris à *quoi* ? (11566)

(432) a. Demain , tu va monter à *quelle heure* ? ? (23458)

b. Et tu comptai me le dire *kan* ? (10760)

c. Elle a fait *combien de fois* le tour du monde ? (17424)

Ces tendances sont notamment reflétées dans la fig. 24, où nous pouvons voir que l'emploi de SVQ baisse avec les mots ayant la fonction de complément circonstanciel obligatoire, alors que l'emploi des variantes par inversion, QV-Scl et QV SN, au contraire, devient plus important ; même si c'est toujours la variante *in situ* qui reste une première option :

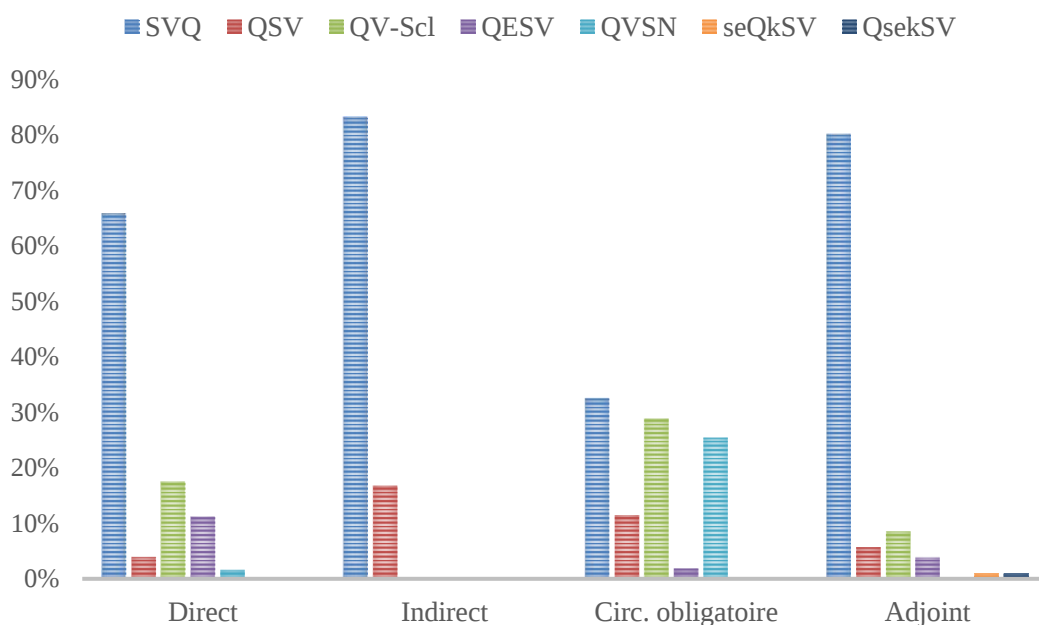


FIG. 24 : La réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon la fonction syntaxique de mot interrogatif

Notons que l'emploi de QESV n'apparaît qu'avec deux mots : *que/quoi*, qui ont la fonction de complément d'objet direct, et *où*, assumant la fonction de complément circonstanciel obligatoire ou de complément adjoint. Ce qui est aussi très intéressant dans nos données, c'est que l'emploi de QV-Scl reste de manière générale plus important que celui de QESV, quels que soient le type de mot Q et sa fonction syntaxique. En revanche, il est bien clair que la concurrence entre *est-ce que* et l'inversion du sujet clitique a surtout lieu dans leurs emplois avec les mots *que/quoi* et *où* : respectivement, 20 occurrences de *que* avec QV-Scl vs 14 occurrences de QESV et 5 occurrences de *où* avec QV-Scl vs 4 occurrences de QESV. L'autre fait intéressant est que les configurations syntaxiques dans lesquelles les mots Q ont la fonction de complément d'objet indirect (complément prépositionnel) n'apparaissent dans nos données qu'avec deux variantes, SVQ et QSV :

(433) a. Hello! J'ai pas trop suivi, *tu parles de quel week-end...*? Si c'est le 28, je pourrai sûrement m'arranger pr passer au marché, mais je suis pas libre le soir... Bisous bonne nuit! (14173)

b. Haha!elle à fait exprès?elle à aimé?miam miam,ca me donne l'eau à la bouche!lol!*elle à pris à quoi?*becs,bon aprem,jvm fort (11566)

(434) *Mais de quoi tu parles?!?* Et il est minuit si jamais... (15702)

Nous verrons également ci-dessous que le choix des interrogatives partielles, comme c'était le cas avec les interrogatives totales, se fait aussi en fonction d'un type de configuration syntaxique. Ceci nous permettra d'avoir un tableau plus complet quant au rôle des paramètres morphosyntaxiques dans la sélection des variantes.

2. Tendances dans la sélection des variantes de l'interrogation partielle

À titre de rappel, le concept de configuration syntaxique désigne une combinaison quelconque des paramètres morphosyntaxiques caractérisant l'occurrence des énoncés interrogatifs. À leur tour, différentes configurations syntaxiques – selon leur potentiel à déclencher la variabilité dans la sélection des variantes – ont été classées en trois types d'environnement morphosyntaxique :

- (i) Environnement à variabilité nulle, qui admet un nombre limité des variantes, l'emploi des autres structures n'étant pas grammatical ;
- (ii) Environnement à variabilité faible, qui choisit de façon discriminatoire une seule ou deux variantes : il s'agit surtout des structures interrogatives SVQ et QV SN ;
- (iii) Environnement à variabilité remarquable, qui favorise une alternance entre variantes : même si, de façon générale, c'est la variante SVQ qui tend à être sélectionnée en premier lieu, d'autres variantes – à savoir QSV, QV-Scl et QESV – verront leurs chances augmenter.

Ainsi, nous verrons par la suite comment ces trois types d'environnement morphosyntaxique conditionnent la sélection des variantes de l'interrogation partielle.

2.1. Environnement morphosyntaxique à variabilité nulle

S'agissant des configurations qui relèvent de l'environnement morphosyntaxique à variabilité nulle, nous distinguerons en premier lieu celles qui comportent le pronom démonstratif *ça*. D'un côté, l'emploi de l'inversion du sujet clitique, tout comme dans l'interrogation totale, n'est pas grammatical avec cette configuration :

(435) **Que veut ça dire ?*

De l'autre, cette configuration a été majoritairement réalisée avec la variante QSV. Ainsi, sur ses 57 occurrences, nous retrouvons 46 cas de QSV *Comment ça va ?* et 11 cas de SVQ *Ça veut dire quel heure ?*.

En deuxième lieu, nous distinguerons une configuration qui contient plusieurs mots Q :

- (436) a. *dans la salle , combien de femmes et combien d'hommes sont en dépression ?* (15950)
- b. *tes rentré qd et comment ?* (18365)
- c. *Tu rviens qd comt le wend proch ?* (15558)

Les configurations de ce type ont été réalisées soit par SVQ (4 occurrences), soit par Q = SV (1 occurrence).

Nous avons distingué en troisième lieu toutes les occurrences des configurations dans lesquelles le mot *quel* assume la fonction d'attribut et s'emploie avec le verbe *être*. En effet, nous avons déjà vu que ces contextes peuvent être réalisés avec deux variantes, QV SN et QV-Scl (437), l'emploi des autres variantes n'étant pas grammatical (438) (tous les exemples sont cités par Coveney) (cf. Ch. 3, § 2.3) :

- (437) a. *Quels sont les auteurs que vous aimez ?* (< Coveney)
- b. *Quels sont-ils ?* (< Coveney)
- (438) a. **Les auteurs que vous aimez sont quels ?* (*SVQ)
- b. **Quels est-ce que les auteurs que vous aimez sont ?* (*QESV)
- c. **Quels les auteurs que vous aimez sont ?* (*QSV)
- d. **Ils sont quels ?* (*SVQ)
- e. **Quels est-ce qu'ils sont ?* (*QESV)
- f. **Quels ils sont ?* (*QSV)

Dans notre corpus, cette configuration a été réalisée par QV SN (4 occurrences).

Enfin, nous avons encore distingué la quatrième configuration, dans laquelle le mot Q a la fonction de sujet et qui n'est en principe disponible qu'avec un nombre limité de variantes :

- (439) a. *Qui vole demain ?* (20185)
- b. *Qui dit mieux ?* (17428)
- (440) a. *qui est-ce qui gagne entre sylvestre stallone et le serpent ?* (16896)
- b. *qu est ce qui te convient le mieux ?* (19577)
- c. *qu' est-ce qui se passe ?* (10763)
- d. *qu est ce qui t arrives ?* (20935)
- (441) *sinon c'est qui qui m'amènera de la joie et de la bonne humeur ?* (20890)

Cette configuration compte ainsi deux occurrences de la variante Q=SV (439), quatre occurrences de QESV (440), et encore une occurrence de seQkSV (441). Par conséquent, nous écartons de notre analyse les configurations à variabilité nulle. Il nous reste en tout 352 occurrences des interrogatives partielles, réparties comme suit entre sept variantes : SVQ 59,6 % (210), QSV 7,1 % (25), QV-Scl 18,2 % (64), QV SN 8,8 % (31), QESV 5,7 % (20), seQkSV 0,3 % (1), QsekSV 0,3 % (1).

2.2. Environnement morphosyntaxique à variabilité faible

Dans le cas des interrogatives partielles, les configurations syntaxiques à variabilité faible donnent très souvent lieu à la sélection d'une seule ou de deux variantes. Parmi ces cas, nous retrouvons tout d'abord la configuration qui comporte le sujet non clitique et le mot interrogatif *comment* :

(442) [Sujet SN] + [Verbe] + [Comment]

Ce qui est en soi remarquable, 28 occurrences de cette configuration ont été exclusivement réalisées dans nos données par la variante QV SN :

- (443) a. *Commen se passe ton stage ?* (18911)
- b. *Alors cmt s'est passé l'entretien ?* (12027)
- c. *Cmt va ton beau-père et la famille ?* (17746)
- d. *Comment était le concert ?* (14226)
- e. *Alors comment est allé ta journée ?* (16097)

Ainsi, la configuration syntaxique (443) déclenche systématiquement la postposition du sujet. Notons aussi à ce propos que, dans nos données, toute configuration syntaxique qui comporte un sujet SN ou pro-SN a été de préférence réalisée avec les variantes SVQ et QV SN :

(444) [Sujet SN] + [Verbe] + [Q]

En effet, dans nos données, cette configuration a donné lieu à cinq occurrences de SVQ (445), trois occurrences de QVSN (446), et seulement une occurrence de QSV (447) :

- (445) a. *Les voitures seront où à Planeyse ?* (9673)
- b. *Le repas est prévu pour quelle heure ?* (9904)
- c. *Ta mère vient quand ?* (19071)
- (446) a. *Mais où sont les brosses-à-dents ?* (12331)
- b. *A quelle heure est ton rendez vous ?* (18923)

c. *En quoi* consiste l'exercice ? (12033)

(447) *à quelle heure* vot concert commence samedi ? (17228)

Parmi les configurations qui ne se sont pas avérées propices à la variabilité dans l'usage des interrogatives partielles, nous distinguerons encore celle qui comporte le mot interrogatif *pourquoi* :

(448) [Sujet clitique] + [Verbe] + [Pourquoi]

Sur cinq occurrences, cette configuration compte trois occurrences de QSV (449) et deux occurrences de SVQ (450) :

(449) a. hey *pk* tu mas envoyé un truc pour envoyer de mms cartes postales ? ? (16619)

b. *Pk* T dja dbout ? (18017)

c. *Pourquoi* tu pars d'msn quand j'arrive ? (21985)

(450) a. Je vais maintenant *pk* ? (23447)

b. On sait pas *pourquoi* ? (16210)

Enfin, nous distinguerons encore une configuration à un mot interrogatif long, dont l'emploi est essentiellement limité à trois variantes :

(451) [Sujet clitique] + [Verbe] + [Q ≥ 3 syllabes]

Ainsi, la configuration avec élément interrogatif « long » (trois syllabes et plus) est très souvent réalisée dans nos données avec la variante SVQ. Sur 62 cas, cette configuration compte 54 occurrences de SVQ (452), 7 occurrences de QV-Scl (453) et seulement une occurrence de QSV (454) :

(452) a. on mont *a kel h dmin* ? (10089)

b. Tu es la *en combien de temps* ? (21942)

c. Mmh .. ? Y'a *qui comme autre dame que moi...* ? (14895)

d. tu parles de *quel week-end...* ? (14173)

e. T'es *dans quel wagon* ? (14875)

(453) a. *A quelle heure* exactement es - tu à la gare ? (23197)

b. *Dans les environs de quelle heure* se voit-on ? (16299)

c. *combien de temps* faut-il le cuire dans la marmite à vapeur ? (13477)

d. *À quelle heure* se retrouve t on ? (17315)

e. *Dans quelle direction* dois-je me diriger ce soir pr aller boire du thé au beurre ? (13230)

(454) *Quel* arrêt c déjà (18686)

Dans le même temps, si nous avons vu précédemment que les configurations – dans lesquelles le mot *Q* assure la fonction de complément adjoint – sont réalisées dans 80 % des cas avec la variante SVQ (fig. 23-24), c’est que ce type de complément est habituellement assez long. Dans ce cas-là, serait-ce surtout le poids de l’élément interrogatif ($Q \geq 3$ syllabes), et non pas sa fonction syntaxique (complément adjoint), qui déclenche systématiquement l’emploi de la variante SVQ.

2.3. Environnement morphosyntaxique à variabilité remarquable

S’agissant des configurations syntaxiques à variabilité remarquable (c’est-à-dire celles qui déclenchent systématiquement l’emploi de plusieurs variantes), elles comportent toutes un sujet clitique. À noter aussi qu’à la différence des tendances propres à la réalisation des structures interrogatives totales le type de construction verbale (à un seul verbe fini vs à un verbe suivi par un infinitif) s’est révélé sans importance pour le choix des interrogatives partielles.

Parmi les configurations syntaxiques qui ont favorisé une alternance entre variantes, il est en premier lieu possible de distinguer celles qui contiennent les mots interrogatifs *comment* (455) et *où* (456) :

(455) [Sujet clitique] + [Verbe] + [Comment]

(456) [Sujet clitique] + [Verbe] + [Où]

S’agissant de la première configuration, elle compte en tout 65 occurrences : 15 occurrences de SVQ (457), 19 occurrences de QSV (458) et 31 occurrences de QV-Scl (459) :

(457) a. Vs allez *comment* ce soir ? (13894)

b. Et demain tu vas *comment* à qlimax ? (14606)

c. On fait *Cmt* pour demain ? (18445)

d. C est *comment* le nom de famille de chris (9433)

e. pi y s’apele *komen* ? (10760)

(458) a. Sinon *cmt* tu vas ? (20041)

b. Alors, *comment* c’est , les retrouvailles ? (13921)

c. *Comment* il s’appelle le groupe autrichien avec la rousse et l’autre type ? (20130)

(459) a. Et toi, *comment* te portes-tu ? (21445)

b. *Cmt* vas-tu ? (20927)

c. *Comment* dois ton s’organiser pour aller à marly ce soir ? (23092)

Comme nous l'avons déjà vu précédemment dans le Ch. 3 (§ 2.6), dans ces configurations, le recours à la variante QSV permet de désambiguïser l'usage de SVQ :

(460) Salut ! *Vs allez comment ce soir* ? J'ai probablement une voiture et pourrais vs prendre à la gare vers 18h50 (ou plus tard) (13894)

(461) *Cmt tu vas vieux crouton des Alpes* ? (13583)

En revanche, d'autres emplois des variantes SVQ et QSV sont discursivement interchangeables ; c'est notamment le cas des exemples (457 d, e) et (458 b, c). Enfin, la haute fréquence d'emplois de *comment* avec QV-Scl (459) s'expliquerait surtout par le caractère ritualisé ou le figement des expressions *comment vas-tu* ? / *comment allez-vous* ?.

S'agissant encore de la configuration (456) qui comporte le mot interrogatif *où*, elle a été réalisée dans la plupart de temps par la variante SVQ (32 occurrences) (462), suivie par QV-Scl (5 occurrences) (463) et QESV (4 occurrences) (464) :

(462) a. Vous êtes *où* maint ? (12097)

b. Z'en êtes *ou* ? (17832)

c. On se retrouve *où*, au café de la der fois ou ailleurs ? (22678)

d. Tu me les a envoyé *où* ? (19056)

e. Tu passes par *où* ? (10701)

(463) a. *Où* en es-tu ds ton périple ? (10855)

b. *Ou* vous vous trouvez vous ? (12576)

c. *où* te caches-tu ? (13229)

(464) a. *Ou* est-ce que tu as acheté le calendrier de alain ? (9316)

b. donc : *où* est-ce qu'on se retrouve ? (8885)

c. *ou* est-ce qu'on va ? (16790)

Notons en outre que l'étude de Quillard (2000 : 97) montre aussi que c'est la variante SVQ qui tend à apparaître en premier lieu avec le mot interrogatif *où*, même si l'on retrouve ce type d'emploi avec les variantes par inversion du sujet clitique et par *est-ce que*.

Enfin, le dernier type de configuration qui favorise la variabilité dans l'usage des interrogatives partielles comprend le mot interrogatif *que/quoi* ayant la fonction de complément d'objet direct (la fonction de séquence y comprise, par exemple : *qu'est-ce qu'il y a* ?) :

(465) [Sujet clitique] + [Verbe] + [Que/Quoi COD]

Sur 103 occurrences, cette configuration compte 69 occurrences de SVQ (466), 20 occurrences de QV-Scl (467) et 14 occurrences de QESV (468) :

- (466) a. c'est *quoi* le moyen de transport le plus facile pour arriver au resto ? (16260)
- b. Et j'lui raconte *koi* , moi , mnt ? ! (23293)
- c. vs faites *quoi* à Nouvel-an ? (17022)
- d. on à décidé *quoi* pour jeudi matin ? (11581)
- e. mais elles veulent *quoi* Aurélia et Sarina pour noel ? (22144)
- (467) a. *Que* voudrais-tu faire demain ? (11868)
- b. *quen* penses-tu ? (21601)
- c. *Que* puis-je pour toi poulette ? (15123)
- d. *Que* penses-tu d'une bouffe ensemble , un midi ? (17629)
- e. *Que* dois-je inscrire dans ton tableau ? (9402)
- (468) a. *qu* est ce qu il y à ? (15078)
- b. Dis-voir... *Qu*'est-ce que tu lui as fait, samedi, à ma soeur ? (11787)
- c. Kestu fai ce soir ? (18221)
- d. Mais *qu*'est-ce que tu faisais à ce cours ? (21716)
- e. *keskil* tarive ? (19371)

Ainsi, nous pouvons voir que, même si c'est la structure interrogative *in situ* qui domine avec la configuration de ce type, elle apparaît systématiquement avec les variantes QVScl et QESV. Ce qui est remarquable, c'est que la variante SVQ n'est plus dominante, quand la configuration (469) renferme un complément clitique :

(469) [Sujet clitique] + [Complément clitique] + [Verbe] + [Que/Quoi COD]

En effet, 18 occurrences de cette configuration ont été réparties de manière égale entre SVQ (470), QV-Scl (471) et QESV (472) :

- (470) a. T'en as pensé *quoi* ? (17127)
- b. Je t'apporte *quoi* ? (13431)
- c. toi t'en dis *quoi* ? (21720)
- (471) a. *quen* penses - tu ? (21601)
- b. *qu'en* dis tu ? (17338)
- (472) a. Dis-voir... *Qu*'est-ce que tu *lui* as fait , samedi , à ma soeur ? (11787)
- b. *kesce* ke vs *en* dites ? (13414)
- c. *kesketen*penses ? (20777)
- d. *keskil* tarive ? (19371)

Nous ne savons pas les raisons pour lesquelles la présence du complément clitique dans cette configuration déclenche l'apparition des variantes par inversion du sujet clitique et par *est-ce que*, mais nous pourrions supposer que cela s'explique en partie par le caractère semi-figé de ces expressions ; par exemple, on compte dans nos données cinq occurrences de l'expression *qu'en penses-tu ?*, deux occurrences de *qu'est-ce que tu en dis ?* et une occurrence de *qu'est-ce que vous en dites ?* À ce propos, nous n'excluons pas non plus le scénario selon lequel le langage des sujets étant influencé par des habitudes linguistiques ou des préférences personnelles différentes (Guryev 2013 : 84-86).

Bilan du chapitre

En résumant les résultats de ce chapitre, nous pouvons conclure que l'emploi des interrogatives partielles dépend largement des paramètres du mot *Q*. Nous avons vu dans un premier temps que, d'une manière générale, quelle que soit la nature du mot interrogatif, c'est la variante SVQ *Tu fais quoi ?* qui domine, exception faite pour *comment* et *pourquoi*. S'agissant de *pourquoi*, ce mot a tendance à s'employer avec QSV *Pourquoi tu le fais ?* En ce qui concerne *comment*, ses emplois sont répartis entre plusieurs variantes, et il faut compter avec d'autres paramètres pour comprendre les tendances linguistiques. Ainsi, quand le sujet est non clitique, SN ou pro-SN, il est exclusivement réalisé dans nos données avec la variante QV SN *Comment se passe ton stage ?* ; son emploi peut être aussi ritualisé avec le verbe *aller*, en donnant lieu à la variante QV-Scl *Comment vas-tu ? / Comment allez-vous ?* ; enfin, dans certains emplois, selon qu'il se place *in situ* ou dans une position antéposée, on aura deux lectures différentes : *comment tu vas aujourd'hui ?* (*bien, mal*, etc.) et *tu vas comment aujourd'hui ?* (*en voiture, en train*, etc.). Enfin, dans nos données, la variabilité dans la sélection des variantes SVQ, QV-Scl et QESV, augmente surtout dans la configuration qui renferme le mot *que/quoi* ayant la fonction d'objet direct : *Tu fais quoi ?*, *Que fais-tu ?*, *Qu'est-ce que tu fais ?*.

En outre, les analyses faites dans ce chapitre complètent les résultats obtenus dans le chapitre précédent, où nous avons étudié le rôle des paramètres linguistiques dans la sélection des interrogatives totales. Nous avons ainsi vu que l'emploi des variantes de l'interrogation est bel et bien sensible aux facteurs linguistiques, de sorte que leur sélection est dès le départ conditionnée par différents types d'environnement morphosyntaxique. L'environnement à variabilité nulle n'accepte – pour les raisons d'ordre grammatical – qu'un

nombre limité de variantes. L'environnement à variabilité faible sélectionne de façon discriminatoire une seule ou deux variantes ; alors que l'environnement à variabilité remarquable procède à une sélection plus neutre, même si ce sont toujours les variantes SV(Q) *Tu vas (où) ?* qui tendent à être sélectionnées en premier lieu. Ce que nous trouvons encore très intéressant dans nos données, c'est que la variante par inversion du sujet clitique l'emporte systématiquement sur la variante en *est-ce que*, et ce quel que soit le type d'interrogation. Cependant, on observe clairement la concurrence entre les deux variantes dans les contextes où l'emploi de l'inversion du sujet clitique est moins sécurisé et tend en conséquence à reculer (configurations comportant le sujet clitique *je* ou sujet non clitique). Sinon, c'est la variante par maintien de l'ordre SV(Q) qui est de loin la plus dominante dans nos données : quels que soient les paramètres linguistiques, c'est elle qui tend à être sélectionnée en premier lieu. Enfin, il se dégage une tendance remarquable dans nos données : dans tous les contextes où baisse l'emploi de SV(Q) *Tu vois (quoi) ?*, inversement l'emploi de (Q)V-Scl (*Que*) *vois-tu ?* augmente. Il semble par conséquent qu'il y ait une interaction entre deux types de variantes, le premier conservant l'ordre SV(O) et l'autre procédant à son inversion. En tout cas, nos résultats corroborent les observations faites dans d'autres travaux. Ainsi, Elsig (2009) et Farmer (2015) observent que l'essor historique de la première variante va de pair avec la régression de la deuxième. Quant à nos analyses, elles montrent exactement les mêmes résultats, mais, cette fois-ci, si l'on peut dire, à micro-échelle : plus le contexte morphosyntaxique est prédisposé à sélectionner la variante SV(Q), moins il sera propice à l'emploi de (Q)V-Scl ; et vice versa, le taux d'occurrences de la première variante tend à devenir moins important dans toutes les configurations syntaxiques qui favorisent la sélection de l'inversion du sujet clitique.

Nous verrons également dans le Ch. 11 comment la prise en compte des paramètres externes nous permettra de dresser un tableau plus complet afin de mieux comprendre les tendances générales propres aux emplois des interrogatives en français.

Chapitre 11

L'incidence des paramètres externes sur le choix des variantes

CI-DESSOUS, nous verrons dans quelle mesure les paramètres énonciatifs (interactionnels) et sociodémographiques ont une incidence sur la réalisation des interrogatives. S'agissant du rôle des paramètres interactionnels, il n'existe pas, à notre connaissance, d'études qui rendent compte de l'influence d'un type d'interaction sur le choix des structures interrogatives en français. S'agissant des paramètres sociodémographiques, nous avons vu qu'ils ont surtout été explorés par les sociolinguistes (*cf.* Ch. 7, § 2).

1. Incidence des paramètres communicatifs

En étudiant la distribution des formes dans le Corpus suisse de SMS, on se trouve confronté à un certain paradoxe : d'un côté, tout comme dans une interaction orale ordinaire, c'est la variante SV(Q) *Tu vois (quoi) ?* qui s'impose largement : 87,2 % (1 446) dans une interrogation totale, et 52,9 % (225) dans une interrogation partielle. De l'autre, bien que le texto soit une interaction informelle, les scripteurs préfèrent nettement (Q)V-Scl (*Que*) *vois-tu ?* à (Q)ESV (*Qu')* *est-ce que tu vois ?* : 8,3 % (138) vs 4,5 % (75) dans une interrogation totale, et 15,1 % (64) vs 5,6 % (24).

On pourrait alors se demander quelles sont les causes de cette curieuse cohabitation entre SV(Q) et (Q)V-Scl dans l'interaction par SMS. Dans un premier temps, nous pouvons reprendre les réflexions de Hansen à ce sujet, selon lesquelles plus la structure d'une interaction est complexe (angl. *the participation structure*), plus elle est portée à admettre l'emploi d'autres variantes que SV (2001 : 475). En effet, si nous regardons comment sont réalisées, par exemple, les variantes de l'interrogation totale dans différents types de corpus (fig. 25 et fig. 26), nous arrivons à un constat assez curieux : alors que la variante SV a tendance à dominer, quel que soit le type de corpus, la variabilité dans le choix de variantes

augmente surtout dans les situations commutatives où sont enfreints un ou plusieurs paramètres propres à une situation orale ordinaire :

	SV <i>Tu vas au cours ?</i>	V-Scl <i>Vas-tu au cours ?</i>	ESV <i>Est-ce que tu vas au cours ?</i>
(i) Pohl (1965) (cité par Elsig 2009 : 16, cf. Coveney 1996 ¹ = 2002 ² : 105) : français parlé d'un couple belge âgé Mme Pohl	87,4 % (560) 79,8 % (138)	0,6 % (4) -	12 % (77) 19,1 % (33)
M. Pohl ⁴²			
(ii) Coveney (2002 : 118) :			
français parlé	79,4 % (143)	-	20,6 % (37)
(iii) Hansen (2001 : 520) :			
français parlé	86 % (86)	-	14 % (14)
(iv) De Cat (2005) :			
français parlé	98 % (2133)	-	2 % (45)
(v) De Cat (2005) :			
français parlé en Belgique	96 % (1 900)	2 % (45)	2 % (38)

FIG. 25 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale dans l'oral spontané

	SV <i>Tu vas au cours ?</i>	V-Scl <i>Vas-tu au cours ?</i>	ESV <i>Est-ce que tu vas au cours ?</i>
(i) Terry (1967 : 815)			
Oral représenté à l'écrit :			
pièces de théâtre du périodique <i>L'Avant-Scène</i>	85,54 % (2 580)	11,24 % (339)	3,22 % (97)
(ii) Corpus de Gadet (1997 b : 112) :			

⁴² Comme l'indique Elsig (2009 : 15-16), M. Pohl a aussi produit deux structures avec *-ti*, soit 1,2 % de toutes les occurrences.

conversations téléphoniques (citée aussi dans Dewaele 1999)	88,3 % (136)	1.3 % (2) ⁴³	10,4 % (16)
(iii) Hansen (2001 : 520) :			
débats à la radio	61,4 % (35)	10,5 % (6)	28,1 % (16)
(iv) Ledegen <i>et al.</i> (2011) :			
communication par SMS,	88,3 % (439)	2,8 % (14)	8,9 % (44)
Corpus de la Réunion			
(v) Communication par SMS : Corpus suisse (2013)	87,2 % (1 446)	8,3 % (138) ⁴⁴	4,5 % (75)

FIG. 26 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale dans une situation autre que l'oral spontané

D'une manière générale, à l'exception des données belges dans le corpus de De Cat (fig. 25 : v) où l'on voit s'employer dans le même temps les trois variantes, ce qui peut être dû selon De Cat (2005) aux particularités régionales de Belgique, où les locuteurs ont plus tendance à faire usage de la variante par inversion, les données nous montrent que, quand on s'éloigne du type de l'interaction orale ordinaire, ceci a pour effet d'amener à une certaine variabilité. Par exemple, dans le cas des pièces de théâtre (fig. 26 : i) où l'oral est représenté par le biais de l'écrit, l'interaction est orientée vers une audience qui la suit (lecteurs ou spectateurs). De même, dans le cas des débats à la radio (fig. 26 : iii), l'interaction comprend non seulement les interlocuteurs, mais aussi un intermédiaire – l'animateur et l'auditoire – et est par conséquent plus complexe qu'une interaction orale ordinaire. Quant aux conversations téléphoniques (fig. 26 : ii), les interlocuteurs ne partagent pas le même espace et, à l'exception du vocal et de l'intonation, n'ont plus accès à l'ensemble du matériel mimogestuel qui accompagne d'habitude la parole du locuteur. Enfin, dans le cas du texto, l'interaction a uniquement lieu par écrit et se caractérise par la séparation spatio-temporelle des locuteurs. Autre constat intéressant : l'emploi de ESV tend à diminuer quand on passe du médium phonique au médium graphique et, inversement, l'emploi de V-Scl tend à augmenter (fig. 26 : i, iv, v). Il semble donc que l'énonciation écrite, qui a souvent lieu en différé, favorise en général la variante par inversion plus que *est-ce que* :

⁴³ Dont l'une est une inversion complexe : *Marie-Laure est-elle là ?*

⁴⁴ Dont huit sont des structures par inversion complexe.

[...] les énoncés en EST-CE QUE p ? s'adaptent beaucoup plus volontiers à l'oral qu'à l'écrit : le coénonciateur étant présent, on peut espérer de sa part la contribution évoquée, laquelle ne peut avoir lieu dans l'immédiat à l'écrit. (Santin-Guettier 1994 : 186)

Dans un deuxième temps, les tendances observées dans le Corpus suisse de SMS peuvent être envisagées en lien avec les paramètres communicatifs de ce genre de discours. Nous avons déjà vu que l'interaction par SMS fait preuve d'une combinaison des paramètres communicatifs assez originale (cf. Ch. 6, § 4), et oscille quelque part entre les deux pôles : *immédiat communicatif* et *distance communicative* (Koch & Esterreicher 2001).

Par exemple, en lien avec les paramètres de l'immédiat communicatif (interaction orale ordinaire), la communication par SMS est une interaction privée, dialogique et spontanée dont la liberté thématique n'est pas restreinte. Le scripteur et son destinataire se connaissent et sont souvent en proximité *psychosociale* (cf. Ch. 6, § 5). Ils partagent les mêmes références suite à leurs activités mutuelles et viennent du même milieu socioculturel (Anis 2007 : 94). Vue sous cet angle, dans l'interaction par SMS, la question réfère très souvent à une simple demande de confirmation lors de laquelle les scripteurs s'interrogent sur des contenus qui ne sont pas nouveaux pour eux, mais dont la validité est susceptible d'être mise en question au cours de l'interaction ou nécessite des précisions :

- (473) a. **Mé fiche de Geo** son ché toi?t la se soir pr ke je viene les chercheR? (6108)
b. Hey merci pr ton msg ca m'fait vmt plaisir mon p'tit poulet:-)Cv supR&toi?T'as aussi qq exa avant les vac ou bien??Sinon t tjs heureux **ac ta chérie**?J'espère!Bec (22703)
c. Ta déjà fait **le gato**? Sinon un cake ou d croissant o jambon! (10327)
d. Coucou emmi Ça va? Alors vs etes déjà à **la fete**? On descend now! Gro bisous (14906)
e. Coucou, t'as reÇu **mon message de hier**?? Je vais pas pouvoir venir après... Bisous A+ (12596)

À noter que dans (473), tous les énoncés interrogatifs contiennent les SN aux déterminants définis, ce qui fait penser que, quand les objets-de-discours en question sont déjà activés dans la mémoire discursive et ont déjà été évoqués précédemment dans l'interaction, le scripteur n'a très souvent pas besoin d'avoir recours à une variante autre que SV. Pareillement, comme nous en avons déjà fait l'hypothèse au Ch. 9 (§ 3.4.2), si dans nos données l'emploi de SV va de pair avec les configurations syntaxiques à arguments clitiques, c'est que l'interrogation porte sur les informations qui ont déjà été activées dans la mémoire discursive :

- (474) a. Mdr...alors...donne moi bonne conscience: *tu **les** laisse tomber??* (9492)

- b. *T'en as d'autres qui sont bien au moins?* Moi je prend l'album comme ca on a les paroles (9660)
- c. Hello! Enfin fini! Je viens à sciences 2 (*tu y es tjrs?*). À toute! (10783)
- d. *tu le prends demain?* courage, tout bientôt en vacs... belle journée mon cœur (21830)
- e. j hésite à m organiser autrement et venir plutôt vers 16 ou 17h, *tu y seras encore?* qu est ce qui te convient le mieux? (19577)

Et, à l'inverse, dans nos données, l'une des configurations qui semble favoriser au plan communicatif l'emploi des variantes V-Scl et ESV comporte un argument SN ou Pro-SN non défini (*infra* (483, 485)). Toutes ces informations donnent à croire que, dans les échanges par SMS, les utilisateurs ont la plupart de temps accès aux informations et références mutuellement partagées et ont par conséquent souvent affaire à de simples demandes de confirmation dont le but est d'évaluer la validité de l'état des choses mentionné précédemment au cours de l'interaction. Dans ces conditions, il suffit, paraît-il, d'employer la variante SV afin de recréer une demande de confirmation. Nous avons déjà vu, par exemple, dans le Ch. 2 (§ 3.2), que les situations qui renvoient strictement aux demandes de confirmation ne peuvent être réalisées qu'avec SV :

(475) L₁ : Je vais à Paris ce mardi.

L₂ : Ah bon ? *Tu vas à Paris ? / # Vas-tu à Paris ? / # Est-ce que tu vas à Paris ?*

Par analogie, avec les interrogatives SVQ, la question porte souvent sur le contenu qui était déjà implicitement activé dans une interaction antérieure ; une partie de ces énoncés, réalisée sous forme de SV, encode les informations anciennes, connues de L₁ et L₂ :

(476) a. *Ok!on mont a kel h dmin?pck ma maman rentr av le train de 21h07 alors ke jpuisse lui dire si je peux la chercher ou pas!me réjouis de faire cette soiré av toi ;)* (10089)

b. Oh voui Mamy on se rejoui:-P on boit du the,pas d alcool. *On vient pour kel heure?* Bisoux (13964)

c. T alé cherché la voiture? *Tu revien kan?* (5488)

En outre, dans certains énoncés interrogatifs, la présence des éléments clitiques ou des SN définis suggère plus explicitement qu'on a affaire aux informations dont le statut est celui des objets-de-discours validés dans la mémoire discursive :

(477) a. Salut! Ça va? Jt souhaité un joyeu anniversaire! Cmt Se pass ta journée?j m réjoui d t revoir ce soir;) *tu y va pr quel h environ en fait?*si jms on peu p e y allé ensembl. Bisous (12210)

b. Alors cocotte? T'es aller voir TWILIGHT 2? *T'en as pensé quoi?* Bisous (17127)

c. Ok. Bin on pourra pas aller aux batiments. A la colline ca devrait aller non? **Les voitures** seront où à Planeyse? Tu penses qu'on pourra jouer quand meme? (9673)

d. Je fais au plus vite!!! **Le repas** est prévu pour quelle heure? (9904)

e. Trop cool :) vous avez gagner hier? **Le rdv** est à quel heure ce soir? J'ai déjà oublierxD bisous à ce soir alors. (19177)

Il n'est guère exclu, bien sûr, que le scripteur fasse recours aux variantes du type SV dans les questions qui portent sur le nouveau contenu, mais, dans ce cas-là, nous semble-t-il, leur usage permet davantage de mettre en avant la proximité interpersonnelle entre les scripteurs :

(478) a. Coucou!! Je peux passer dans le hall pr photocopier tes feuilles de math comme on commence par ça? *Au fait y'avait des devoirs pr ajd?* Merci bcp bizz!! (22222)

b. *Tu as un petit moment ce soir pour un coup de fil?* Je serai à la maison dès 18h30, hésite pas si jamais... Merci de prendre des nouvelles et biz biz (20905)

En revanche, en lien avec les paramètres de distance communicative, il en résulte des tendances opposées. Tout d'abord, l'emploi de (Q)V-Scl ou (Q)ESV pourrait être en partie favorisé dans les contextes marqués par une distance interpersonnelle où les interlocuteurs interagissent dans un contexte d'interaction plus formelle (cf. Ch. 7, § 2.2 (347)). Cela explique en partie pourquoi l'emploi de ces variantes est favorisé dans les configurations syntaxiques à verbe modal *pouvoir* (en cas d'interrogation totale)⁴⁵, l'usage de ces variantes pouvant effectivement se faire à des fins de politesse :

(479) a. **Pouvez-vous** aller chercher la clé au magasin lundi? Et la ramener là-bas après? Merci et à bientôt. Piera. (11753)

b. Hello, comen va? Jespèr ke ton operation c bi1 pacé é ke ta pa du alé en pédiatri come moi!lol,ya dé joli pti desin o mur la ba! **Peutu** mdir kel tail de chemis il te fau pr lé scout? Merci biz a+ (18395)

c. **Peuxtumeredire**àquelnumjenvoiereloadpourchargésmonportable ? (10312)

d. Coucou ali! **Esk tu px** me prendre une place au ciné si tu arrives avant moi? Merci BCP et à toute à l'heure! Bisous! (12798)

e. *Au fait, est ce que je peux* avoir la voiture dès 14h15 ou le soir ou pas du tout? Merci! (18407)

f. Salut carine!tu vas bien?je sais pas encore si je travaille le samedi 23 janvier..*mais est-ce que si je travaille tu px me remplacer pask g une inter de rattrapage..?*et c'est vrmt important sinon j'aurai un 1..merci..bisous (21900)

En outre, si la variante par inversion du sujet clitique dépasse dans nos données la variante par *est-ce que*, c'est que le SMS constitue une interaction écrite asynchrone. Ainsi, le fait que le SMS relève du médium écrit implique à son tour l'absence de marquage prosodique

⁴⁵ En revanche, en cas d'interrogation partielle, comme nous l'avons vu au Ch. 10, les paramètres propres au mot Q s'avèrent plus importants que le type de verbe : modal vs non modal.

constitutif de toute énonciation orale ; en effet, dans nos données, en l'absence de marquage prosodique, c'est surtout l'interrogation totale par V-Scl qui a une certaine tendance à ne pas être marquée par le point d'interrogation : V-Scl 12,2 % (17 de 139) > SV 2,3 % (33 de 1 445) > ESV 1,3% (1 de 75). En d'autres termes, à l'écrit, l'inversion pourrait être un moyen d'interrogation plus saillant en annonçant dès le début l'intention communicative du scripteur :

- (480) a. Salut les ami(e)s. *Seriez vous là demain soir pour une bouffe chez nous. J'ai envie de feter avec vous ma récente obtention de mon titre de psychothérapeute. Merci de me redire vite. (ps, ce soir au QKC, Vlkodlak et autres joyeux lurons). A+ (9872)*
- b. *Aurais-tu l'amabilité d'acheter NNN gr de fructose. Tu le trouveras près du sucre. Merci (22142)*
- c. Salut, *pourrais tu me redonner le nom du groupe de hip-hop que tu nous a fais écouter hier. Merci, bon dimanche. A bientôt (9871)*

Là encore, ce qui nous paraît assez surprenant, c'est que la variante par *est-ce que*, qui montre explicitement que l'énoncé s'inscrit dans une modalité interrogative et pourrait par-là se passer d'un marquage supplémentaire, n'en compte qu'un de ces exemples.

Une autre contrainte propre à l'énonciation par écrit qui semble plaider en faveur de la variante par inversion est liée aux motivations d'ordre économique. Ainsi, le texto étant limité à 160 caractères par message, cette motivation semble davantage renforcée par le coût d'envoi des messages (cf. Ch. 6, § 5). Aussi, dans le contexte d'interaction par texto, pourrait-il être plus économique de procéder par l'inversion au lieu d'avoir recours au tour interrogatif en *est-ce que*, du moins dans le cas de l'inversion simple, qui, dans notre corpus, prend le dessus sur *est-ce que* la plupart de temps, quel que soit le contexte linguistique :

- (481) Hello, comment va l'archi à LS? *Connais-tu un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math? Est-ce tes soeurs connaissent qq? Merci d'av. Jojo (9575)*

En revanche, dès qu'il fallait passer par l'inversion complexe, la préférence, avec une légère avance, était donnée à *est-ce que* : 10 vs 8 occurrences. En atteste notamment (482a), où le scripteur fait alterner les deux variantes, pour éviter l'inversion complexe :

- (482) a. Hello, comment va l'archi à LS? *Connais-tu un étudiant qui serait d'accord de suivre les devoirs de math? Est-ce tes soeurs connaissent qq? Merci d'av. Jojo (9575)*
- b. *Est ce que alexis et marcus ont rompu ? ? ? (23049)*
- c. *Est-ce que l'eau était plus chaude pour toi ? (19618)*
- d. *Est-ce que Jannine et toi vs avez des disponibilités en mars genre le 6 , 7 ou 13 ? (23920)*

Enfin, la séparation spatio-temporelle des scripteurs dans le texto ne fait qu'accentuer la différence avec l'oral spontané et s'ajoute à d'autres contraintes, en faisant pencher la balance en faveur de l'usage de la structure interrogative inversée. Cette séparation spatio-temporelle résulte de ce que l'écrit est un « produit fini » (Béguelin *et al.* 2000 : 233) et qu'aucune collaboration entre locuteurs n'est possible tant que l'énonciation n'est pas terminée. En effet, contrairement à une interaction synchronique où l'attention de L₂ est constamment focalisée sur l'énonciation de L₁, dans le texto, le feedback n'est pas assuré d'une façon continue (Rettie 2009 : 1140). Par conséquent, si, à l'oral, le feedback est instantané et se trouve assuré, entre autres, par une « conduite mimo-gestuelle complexe » (Berrendonner 2002a), ce qui contribue largement à l'intercompréhension entre locuteurs, dans une interaction qui se fait par écrit, le traitement de l'énonciation a lieu en temps différé, ce qui « pousse à coder plus explicitement l'information » (Berrendonner 2004) :

[...] la communication écrite, qui a lieu en différé, permet toutes les méditations grammaticales que l'on veut ; mais le fait qu'elle se déroule *in absentia* rend plus coûteuse la réparation d'éventuelles équivoques, et pousse à coder plus explicitement l'information, donc à recourir davantage à la micro-syntaxe [syntaxe rectionnelle]. (Berrendonner *op. cit.* : 257)

Il se peut alors que l'usage de V-Scl soit l'une des possibles stratégies dans la réserve du locuteur et permette d'assurer un passage moins brusque vers une interrogation, le locuteur essayant d'anticiper le fait que l'attention de l'interlocuteur n'est pas forcément focalisée sur le contenu de la question posée. Soit l'objet-de-discours en question est nouveau :

- (483) a. As-tu **une soirée** en décembre mardi ou mercredi ou je peux t'inviter à un petit repas au restau à Lausanne en décembre ? (19942)
- b. Coucou j'ai préparé qqc à manger quand tu rentres ... As tu **des news** de l'assurance? A toute si tu rentres pas trop tard sinon bonne nuit bisous (13519)
- c. Helo il y aura finalement pa dséance ac lé vieux-castel samedi proch. On a réussi a tt planifié samedi. je vous envoie le program 2m1. *par contr pr la séance du matin ac lé éclai* as tu **dé idé** d'activité? A+ (10455)
- d. Coucou les frangins! Avez vs déjà **une idée** de noel pr papa? Sinon je propose de labonner au nouveau journal satirique romand, vigousse. Si on est 3=35.-/pers!;) (20228)
- e. Et voilà une revenante! As tu **quelque chose** demain à midi? Si non on pourrait aller aux trois bonheurs? Qu en penses tu? (16518)

Soit cet objet a encore besoin d'être activé ou réactivé dans la mémoire discursive :

- (484) a. Coucou va tu **au match**? Si oui est t il possible de venir avec toi? Bisous Natalya (19180)
- b. Hello Seve! Alors, tu es allée chauffée la salle ce matin? *Et as-tu participé* **au show** du chef du DECS? (12327)

c. *Emploies tu encore **mon vieux natel**? Sinon apporte le. Merci* (15382)

d. *Salut! As-tu besoin de **ma carte** demain pr photocopier tes docs? Je ne suis pas sure d etre là le matin. Bonne soirée!* (13897)

Nous trouvons également les mêmes tendances avec l'emploi *est-ce que*, l'interrogation portant sur un nouvel objet-de-discours (485) ou sur le contenu qui aurait besoin, aux yeux du locuteur, d'être réactivé dans la mémoire discursive (486) :

(485) a. C est comment le nom de famille de sergio et *est ce que y a un **code d entrée***? (9433)

b. Coucou ma belle!Oui on sréjouit tp,c déjà ce we!:-)Pas de prob,je vs prendrai1catalogue pr le Japon!;-)Quel beau voyage en perspective en tt cas!*Sinon est-ce que vs avez besoin de qqch de Suisse?*Redis moi au cas où!Sinon on se retrouve donc samedi,vers 15h15!Je t'enverrai1sms avant!On sréjouit,bisous!:-) (16342)

c. Désolé: *Est-ce que louis a des **envies** pour Noël?* Sinon je me débrouille. (20700)

d. Hola... On pensait à l'anni de vreni aujourd'hui et on se disait qu'on pourrait faire notre repas espagnol à ce moment si Ça lui va... *Est-ce que Sara et toi vs avez des **disponibilités** en mars genre le 6,7 ou 13?* Juste pour voir... (23920)

(486) a. Hello!ca va?Esk t'as **les bac&love suivants**(je viens de finir le 7)?tu pourra mles preter un dc jour stp?jsuis tro pressé dlire la suite!à demain bonne soirée:-) (10320)

b. Hello. Je sais pas les prix des abo. Appelle anzère. *Est-ce que tu as demandé à la **commune** si c'est pas possible?* Toi tu habites bien ici... Redis-moi. (16974)

c. Coucou!Çavabien?et les 2 ptite crevettes?tu as la nausée?non?ah!*et eske le **matelat** est au sol?*je t'embrasse fort! (14962)

Au final, nous pensons qu'il y a plusieurs contraintes de l'interaction par SMS qui sont susceptibles de déclencher l'emploi de l'inversion du sujet clitique, agissant par l'effet-boule de neige, même si la plupart de temps la préférence est accordée aux emplois de SV(Q) pour des raisons de proximité psychosociale entre les scripteurs. En lien avec l'influence du mode de communication (messagerie instantanée, WhatsApp, etc.), il serait également intéressant d'étudier d'autres formes de communication électronique écrite qui seraient synchroniques et, partant, auraient le feedback instantané ou seraient dotées davantage de dynamisme dialogique.

2. Incidence des paramètres sociodémographiques

Ci-dessous, nous considérerons l'incidence des paramètres sociodémographiques, comme l'âge et le sexe des scripteurs, sur la réalisation des variantes de l'interrogation. S'agissant des interrogatives totales, nous avons accès aux données sociodémographiques des 126 utilisateurs de SMS – dont 91 femmes et 35 hommes – qui ont produit en tout

1 164 occurrences d'énoncés interrogatifs. À noter que nous avons encore écarté tous les emplois des interrogatives qui relèvent de l'environnement morphosyntaxique à variabilité nulle (cf. Ch. 9, § 3.1). Regardons tout d'abord comment sont réalisées les interrogatives totales dans trois différents groupes d'âges (fig. 27 et 28) :

	SV <i>Tu viens au cours ?</i>	VScl <i>Viens-tu au cours ?</i>	ESV <i>Est-ce que tu viens au cours ?</i>	N
Groupe 12-19	90,8 % (257)	4,9 % (14)	4,2 % (12)	100 % (283)
Groupe 20-29	85,5 % (562)	9,3 % (61)	5,2 % (34)	100 % (657)
Groupe 30-68	70,1 % (157)	23,7 % (53)	6,2 % (14)	100 % (224)

FIG. 27 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale dans trois groupes d'âge différent

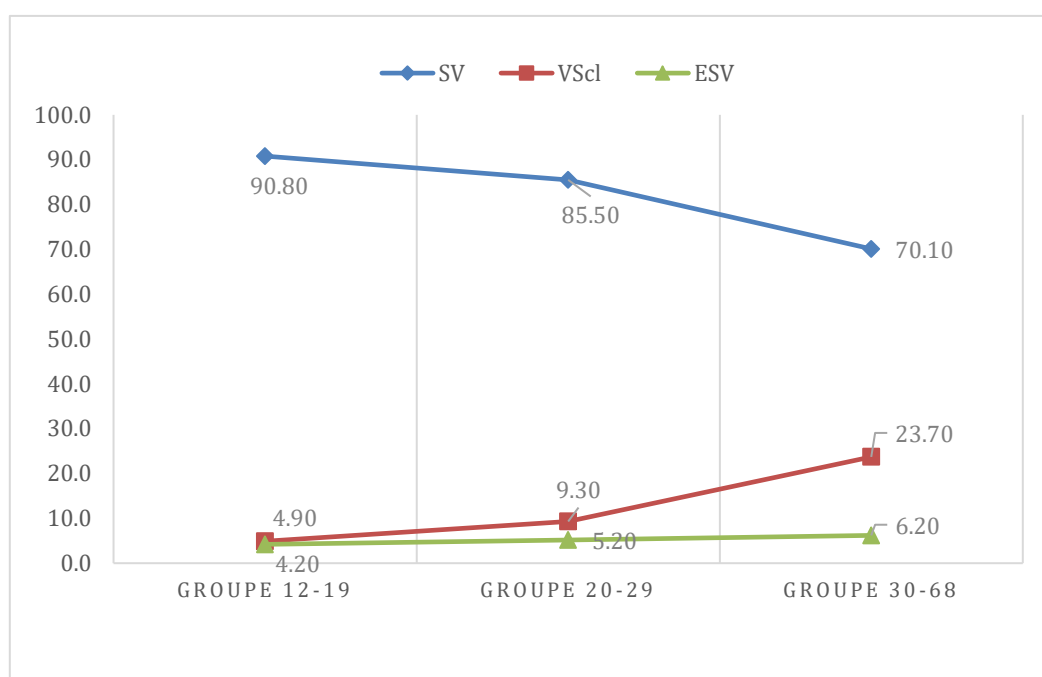


FIG. 28 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale dans trois groupes d'âge différent

Nous voyons, dans les fig. 27 et 28, que l'emploi de V-Scl, qui est rarement sollicité par les adolescents, devient plus important au fur et à mesure que progresse l'âge des scripteurs : 4,9 % (12-19 ans) vs 9,3 % (20-29 ans) et 23,7 % (30-68 ans). Au contraire, les tendances sont opposées pour l'emploi de SV : tandis que les adolescents âgés de 12-19 ans en font usage dans plus de 90 % des cas, son emploi diminue progressivement avec l'âge des scripteurs pour chuter respectivement à 85,5 % (20-29 ans) et 70,1 % (30-68 ans). En ce qui concerne la variante ESV, son emploi atteint au maximum 6,2 % des cas dans le groupe des

30-68 ans, mais il tend en général à rester au même niveau indépendamment de l'âge des scripteurs : autour de 5 %, tous les groupes d'âge confondus.

L'analyse ultérieure a aussi montré que des scripteurs de sexe différent peuvent avoir des préférences différentes pour le choix des variantes (fig. 29 et 30) :

	SV <i>Tu viens au cours ?</i>	V-Scl <i>Viens-tu au cours ?</i>	ESV <i>Est-ce que tu viens au cours ?</i>	N
M	81 % (235)	14.8 % (43)	4.1 % (12)	100 % (290)
F	84.8 % (741)	9.7 % (85)	5.5 % (48)	100 % (874)

FIG. 29 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale selon le sexe des scripteurs

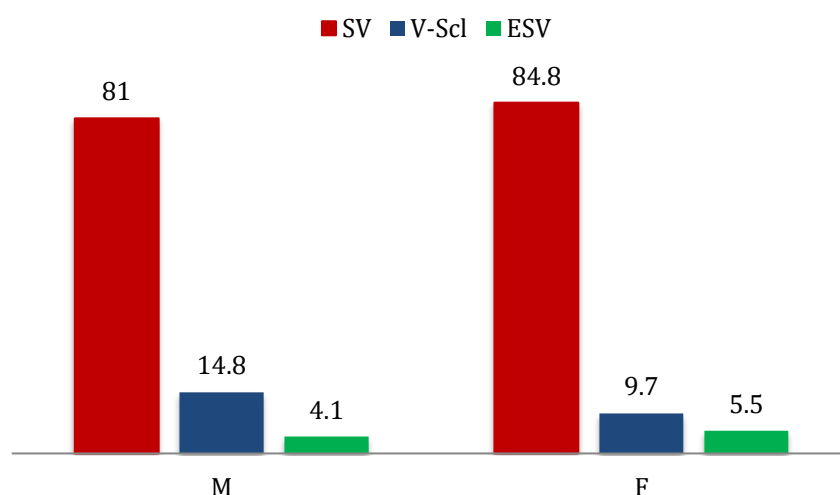


FIG. 30 : Réalisation des variantes de l'interrogation totale selon le sexe des scripteurs

Ainsi, les données des fig. 29 et 30 suggèrent que les hommes ont employé avec une légère avance plus de structures interrogatives par inversion que les femmes : 14,8 % vs 9,7 %. Par ailleurs, le test de chi-carré a aussi montré que la différence dans la réalisation des interrogatives totales selon le sexe des utilisateurs SMS est significative : $\chi^2 = 6,294$ df = 2 $p < 0,05$. Dans ses données en provenance d'un corpus du français parisien parlé, Ashby (1977 : 51) observe aussi que les hommes emploient plus de variantes par inversion du sujet clitique que les femmes, même si les différences sont plutôt non significatives : 10,1 % vs 7,3 %. Ce qu'il y a encore d'intéressant dans nos données, comme c'était le cas lors de l'analyse de l'influence de l'âge sur le choix des variantes, c'est que l'emploi de ESV apparaît avec plus ou moins la même fréquence indépendamment du sexe des scripteurs. Là

encore, Ashby (*op. cit.*) observe dans ses données que les hommes et les femmes emploient cette variante avec plus ou moins la même fréquence : 11,2 % et 9,8 %.

S'agissant des structures interrogatives partielles, nous disposons de 329 occurrences produites en tout par 36 utilisateurs de SMS, dont 18 femmes et 18 hommes. Nous avons encore exclu de l'analyse toutes les occurrences des interrogatives partielles qui relèvent de l'environnement morphosyntaxique à variabilité nulle (*cf.* Ch. 10, § 2.1). Ce qu'il y a aussi d'intéressant, c'est que l'analyse des interrogatives partielles selon l'âge a révélé les mêmes tendances, comme c'était le cas lors de l'analyse des interrogatives totales (fig. 31 et 32) :

	SVQ <i>Tu vas où ?</i>	QSV <i>Où tu vas ?</i>	QV-Scl <i>Où vas- tu ?</i>	QESV <i>Où est- ce que tu vas ?</i>	QVSN <i>Où va cet étudiant ?</i>	seQkSV <i>C'est où que tu vas ?</i>	QsekSV <i>Où c'est que tu vas ?</i>	N
12-19 ans	73,1 % (68)	6,4 % (6)	7,5 % (7)	4,3 % (4)	8,6 % (8)	0	0	100 % (93)
20-29 ans	56,7 % (101)	10,1 % (18)	20,8 % (37)	6,2 % (11)	5,6 % (10)	0	0,6 % (1)	100 % (178)
30-69 ans	41,5 % (24)	1,7 % (1)	31 % (18)	6,9 % (4)	17,2 % (10)	1,7 % (1)	0	100 % (58)

FIG. 31 : Réalisation des variantes de l'interrogation partielle dans six groupes d'âge différent

Ainsi, concernant l'influence de l'âge sur le choix des variantes de l'interrogation partielle, nous observons à nouveau que l'usage de la structure par inversion du sujet clitique QV-Scl progresse avec l'âge : de 7,5 % (12-19 ans) à 31 % (30-69 ans), alors que l'emploi de la variante SVQ chute de 73,1 % à 41,5 % pour les mêmes tranches d'âge. Là encore, l'emploi de QESV, qui reste plus ou moins sur le même niveau, fait preuve d'une certaine indifférence à l'égard de l'âge des scripteurs :

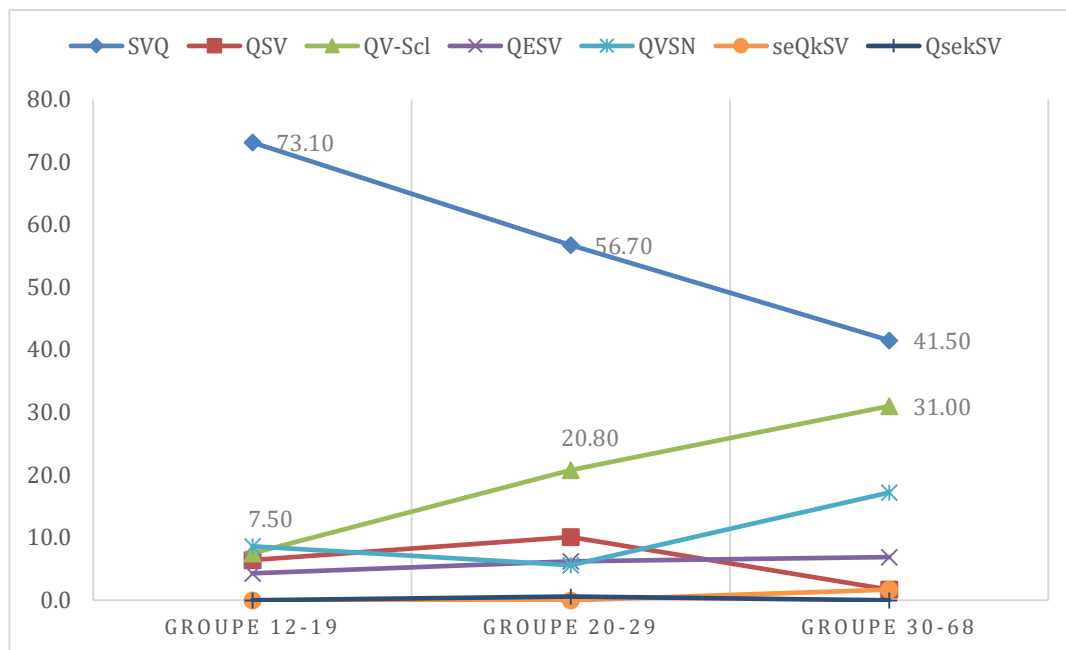


FIG. 32 : Réalisation des variantes de l'interrogation partielle dans six groupes d'âge différent

Regardons maintenant quelle est l'incidence du sexe sur le choix des variantes (fig. 33) :

	SVQ	QSV	QV-Scl	QESV	QVSN	seQkSV	QsekSV	N
M	58.9 % (53)	4.4 % (4)	23.3 % (21)	5.6 % (5)	6.7 % (6)	0	1.1 % (1)	100 % (90)
F	58.6 % (140)	8.8 % (21)	17.2 % (41)	5.4 % (13)	9.6 % (23)	0.4 % (1)	0	100 % (239)

FIG. 33 : Réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon le sexe des scripteurs

Nous voyons à nouveau que les hommes emploient avec une légère avance plus de variantes par inversion du sujet clitique que les femmes : 23,3 % vs 17,2 %. En revanche, les femmes produisent davantage la variante QSV que les hommes : 8,8 % vs 4,4 %. Quant à la variante QESV, comme c'est le cas avec l'âge, son usage tend à rester sur le même niveau indépendamment du sexe des auteurs de SMS (fig. 34) :

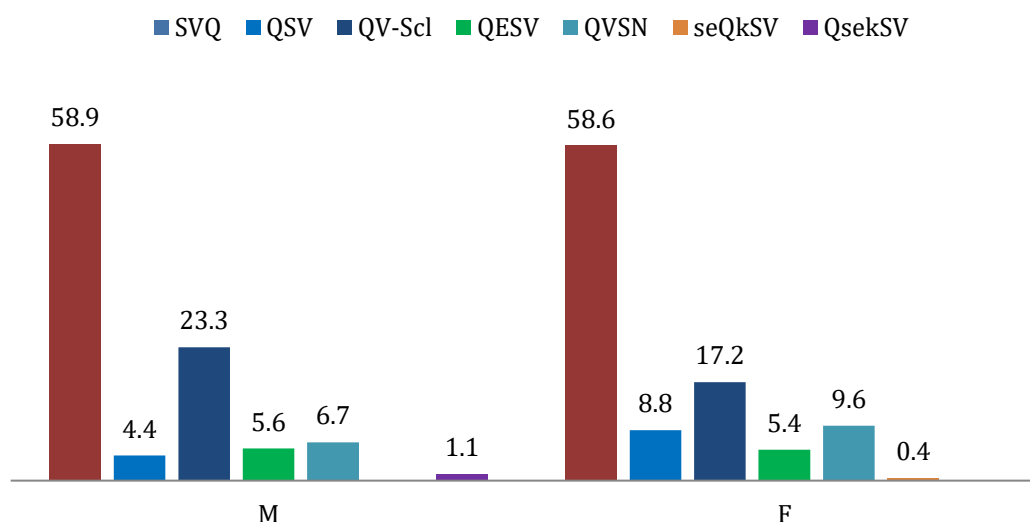


FIG. 34 : Réalisation des variantes de l'interrogation partielle selon le sexe des scripteurs

Au final, nous pouvons conclure que l'emploi des variantes par maintien de l'ordre canonique SV(Q) *Tu parles (de quoi) ?* et par inversion du sujet clitique (Q)V-Scl (*De quoi parles-tu ?*) s'avère plus sensible aux paramètres sociodémographiques (nous pensons notamment à l'âge des locuteurs), que celui de (Q)ESV (*De quoi est-ce que tu parles ?*). Nos analyses confirment ainsi les observations faites par Quillard (2000). Dans son étude qui porte sur les interrogatives françaises dans le contexte d'interaction à l'oral, Quillard généralise les résultats obtenus pour les trois modèles d'interrogation différents, regroupant aussi bien les interrogatives totales que les interrogatives partielles. Elle distingue ainsi les modèles (i) par maintien de l'ordre canonique SV, (ii) par inversion (inversion du sujet SN y comprise) et (iii) par *est-ce que*. De cette façon, son étude révèle que le premier modèle est largement utilisé par des locuteurs de moins 35 ans et de CSP « intermédiaire » et « modeste », tandis que le deuxième aurait plus de chances d'être employé par des locuteurs de plus 35 ans et de CSP « haute » (2000 : 295-296). En revanche, selon Quillard, il est moins évident de parler d'une corrélation entre les caractéristiques sociales des locuteurs et l'usage de la structure interrogative par *est-ce que*.

De notre côté, nous pensons que l'indifférence de *est-ce que* aux paramètres sociodémographiques pourrait s'expliquer par le fait que les deux variantes – par *est-ce que* et par inversion du sujet clitique – sont souvent en distribution complémentaire. Tout d'abord – on l'a déjà vu maintes fois (cf. Ch. 2 : § 2.2, § 4 ; Ch. 5, § 1) –, toutes les deux connaissent les mêmes restrictions syntactico-discursives. Deuxièmement, l'usage de la première permet

de remédier aux insuffisances grammaticales de la deuxième, dans les cas où celle-ci devient agrammaticale (487), maladroite (488) ou encore complexe à réaliser (489) :

(487) Est-ce que ça te va ? vs *Te va-ça ?

(488) Est-ce que je travaille lundi ? vs Travaillé-je lundi ?

(489) Est-ce que Marie va bien ? vs Marie va-t-elle bien ?

Troisièmement, la complémentarité entre les deux variantes est aussi observable sur un *plan diamésique* (*supra* § 1, fig. 26), selon qu'il s'agit d'interaction écrite ou orale. On sait bien que les emplois de l'inversion sont rares en français parlé, l'emploi de SV étant le plus fréquent (plus de 80 % d'emplois), suivi à son tour des emplois de ESV. Par contre, l'emploi de la variante en *est-ce que* diminue quand on passe du médium phonique au médium graphique ; et inversement, l'emploi de V-Scl augmente (*supra* fig. 26). Ainsi, si c'est toujours la variante SV qui domine dans les écrits SMS (87,2 %), c'est en revanche la structure par inversion qui dépasse la structure par *est-ce que* : 8,3 % vs 4,5 %.

Enfin, nous citerons un autre argument qui va en faveur de cette vision selon laquelle la distribution des variantes par inversion du sujet clitique et en *est-ce que* serait complémentaire. Dans nos données, nous observons que les variantes (Q)V-Scl (*Que*) *fais-tu ?* et SV(Q) *Tu fais (quoi) ?* sont en interaction : alors que l'emploi de la première progresse avec l'âge, l'emploi de la deuxième devient progressivement moins important (nous reprenons ici les fig. 28 et 32 avec certaines modifications) :

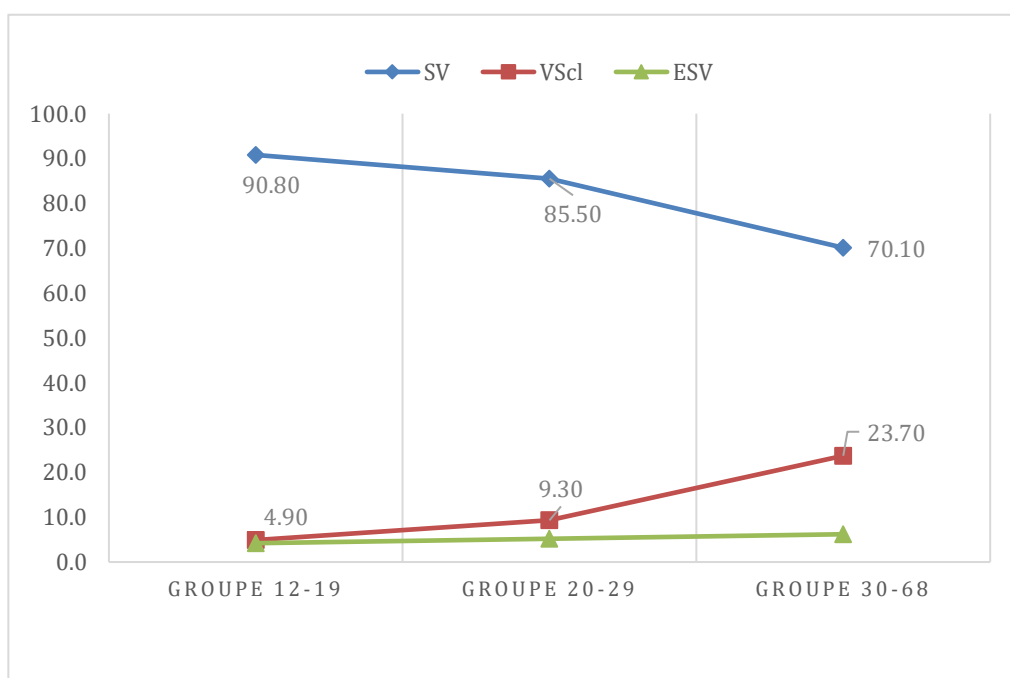


FIG. 28' : Réalisation des variantes de l'interrogation totale dans trois groupes d'âge différent

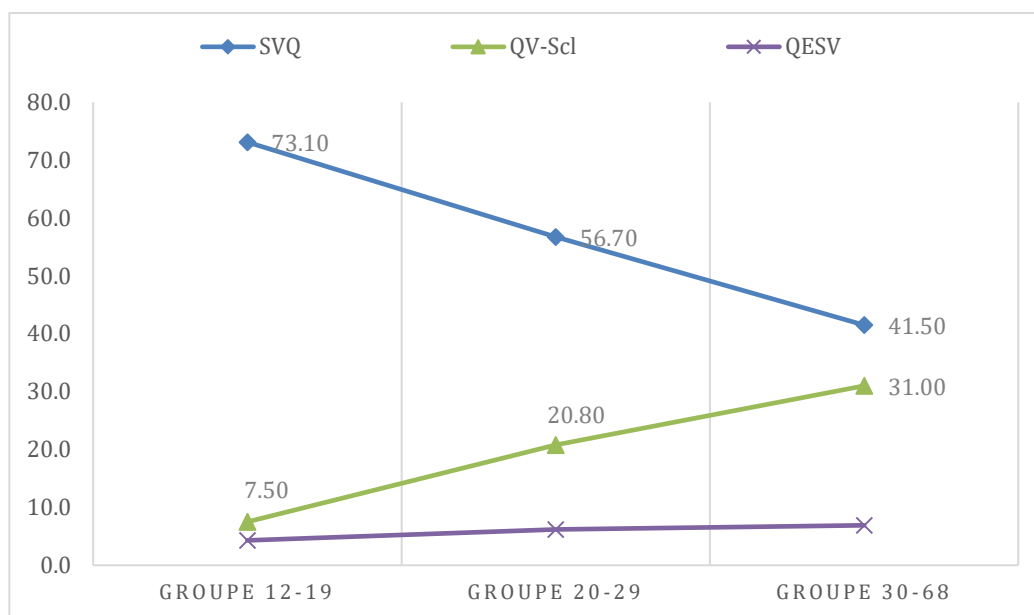


FIG. 32' : Réalisation des variantes de l'interrogation partielle dans six groupes d'âge différent

Par analogie, on observe cette interaction dans le corpus de films français de Dekhissi (2013 : 138), mais cette fois-ci entre QESV *Qu'est-ce que tu fais ?* et SVQ *Tu fais quoi ?* Tandis que l'emploi de la première chute, l'emploi de la deuxième gagne du terrain, et vice versa (fig. 35) :

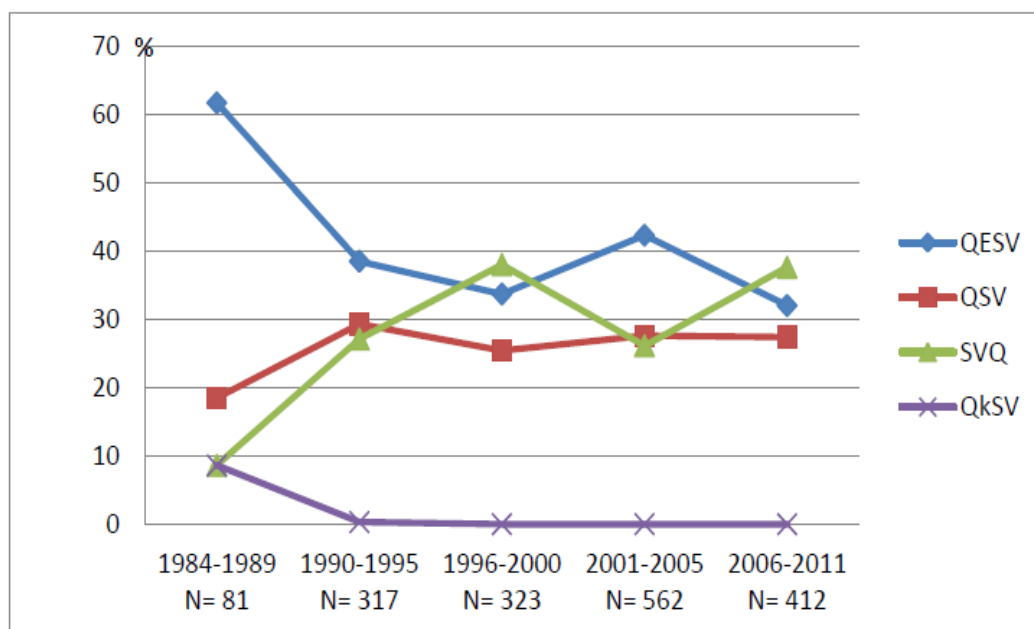


FIG. 35 : Évolution de quatre structures interrogatives des années 1980 à 2011 (Dekhissi 2013 :138)

Nous voyons donc qu'il existe, en gros, une opposition entre SV(Q) et (Q)V-Scl/(Q)ESV. Selon un type de corpus, ce sera soit la variante par inversion du sujet clitique (à l'écrit), soit

la variante par *est-ce que* (à l'oral) qui viendra occuper le premier plan et s'opposera à SV(Q), cette variante ayant une forte tendance à dominer en français informel.

Bilan du chapitre

Parmi les paramètres externes étudiés dans ce chapitre, nous pensons que ce sont surtout les paramètres communicatifs et l'âge des locuteurs qui ont une incidence sur le choix des variantes, dans nos données. En outre, les tendances qu'on observe dans l'emploi des variantes selon les paramètres externes complètent les observations précédentes. Ainsi, dans nos données, l'emploi des variantes par maintien de l'ordre SV(Q) *Tu vois (quoi) ?* est en interaction avec l'emploi de (Q)V-Scl (*Que*) *vois-tu ?* : alors que l'emploi de SV(Q) continue à dominer, le taux d'emploi de l'inversion du sujet clitique augmente dans tous les contextes où l'on voit reculer l'emploi de la première, qu'il s'agisse de la sélection des variantes en fonction d'un type de configuration syntaxique ou du choix des variantes selon l'âge des locuteurs. En ce qui concerne l'emploi de la variante en *est-ce que*, comme nous venons de le voir, il fait preuve d'une certaine indifférence à l'égard des paramètres sociodémographiques. En revanche, son emploi permet de remédier aux insuffisances grammaticales de la variante par inversion du sujet clitique.

Chapitre 12

Synthèse des observations

DANS la présente thèse, nous avons pour but d'analyser la variété des structures interrogatives du français dans le Corpus suisse de SMS en français (Stark, Ueberwasser & Ruef 2009-2014). En effet, le français est réputé pour la variété importante de structures interrogatives : trois variantes pour la question totale (*Tu vas au cours ? / Vas-tu au cours ? / Est-ce que tu vas au cours ?*) et au moins six-huit pour la question partielle (*Tu vas où ? / Où tu vas ? / Où vas-tu ? / Où va ton frère ? / Où est-ce que tu vas ? / Qui va au cours ? / Où c'est que tu vas ? / C'est où que tu vas ?*). En conséquence, cette thèse avait pour objectif de comprendre comment les scripteurs de messages sont amenés à choisir entre les différentes variantes à leur disposition. Afin d'identifier les différents types de contraintes ou de facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la sélection des variantes, nous avons appliqué un modèle d'analyse multidimensionnelle qui s'intéresse simultanément aux paramètres linguistiques (grammaticaux et morphosyntaxiques) et non linguistiques (sociolinguistiques et communicatifs). Au vu des analyses effectuées sur l'ensemble des données (où ont été considérées quelque 2 084 interrogatives dans 4 619 SMS, nous constatons qu'effectivement l'emploi des interrogatives dépend d'une multiplicité de facteurs, si bien que la concurrence entre les diverses variantes doit être observée en même temps sur plusieurs plans : (i) plan sociostylistique, mettant en jeu les catégories sociales et le style d'énonciation, (ii) plan interactionnel, en fonction des conditions énonciatives dans lesquelles a lieu l'interaction considérée et (iii) plan linguistique, en fonction des contraintes structurelles ou des paramètres morphosyntaxiques.

Ce que nous enseigne le Corpus suisse de SMS à propos de la variabilité des formes de question

Premièrement, en lien avec les paramètres sociaux, tels que l'incidence de l'âge et du sexe des scripteurs sur le choix des variantes, l'analyse des interrogatives totales a révélé que l'emploi de la variante V-SCI gagne progressivement du terrain avec l'âge des scripteurs, pour remonter de 4,9 %, s'agissant des scripteurs âgés de 12 à 19 ans, à 23,7 %, s'agissant

des scripteurs âgés de 30 à 68 ans. À l'inverse, pour les mêmes tranches d'âge, l'usage de la variante SV chute respectivement de 90,8 % à 70,1 %. En outre, l'analyse a révélé que les hommes, en moyenne, ont utilisé légèrement plus la variante V-Scl que les femmes : 14,8 % vs 9,7 %. Par ailleurs, l'analyse des interrogatives partielles a révélé aussi les mêmes tendances : alors que l'usage de QV-Scl progresse avec l'âge : de 7,5 % (12-19 ans) à 31 % (30-69 ans), l'emploi de SVQ diminue, de 73,1 % à 41,5 %, pour les mêmes tranches d'âge. Là encore, les hommes ont utilisé, en moyenne, davantage la variante QV-Scl que les femmes : 23,3 % vs 17,2 %.

Deuxièmement, en lien avec les paramètres interactionnels, nous observons que la distribution des variantes n'est pas identique dans les corpus de français parlé et le Corpus suisse de SMS. Ainsi, si les variantes par inversion (*Viens-tu ? D'où viens-tu ?*), considérées comme soutenues, sont presque absentes des données du français parlé européen, en revanche, elles sont bien représentées dans le corpus suisse ; elles s'emploient dans un contexte informel d'interaction et même dépassent clairement la variante par *est-ce que* ; qu'il s'agisse d'une interrogation totale : 8,3 % (138) (*Viens-tu ?*) > 4,5 % (75) (*Est-ce que tu viens ?*), ou d'une interrogation partielle : 15,1 % (64) (*Où vas-tu ?*) > 5,6 % (24) (*Où est-ce que tu vas ?*). Dans le même temps, tout comme en français parlé, ce sont les variantes par maintien de l'ordre Sujet-Verbe qui sont de loin les plus utilisées dans le SMS : 87,2 % (1 446) (*Tu viens ?*), 52,9 % (225) (*Tu viens d'où ?*), 16,7 % (71) (*D'où tu viens ?*).

Troisièmement, en lien avec les contraintes linguistiques, l'analyse des interrogatives dans le corpus de SMS a révélé que l'emploi des variantes n'est pas le même selon les types de configuration syntaxique. Tout d'abord, s'agissant des interrogatives totales (1 658 occurrences), l'emploi de la variante par maintien de l'ordre Sujet-Verbe (SV *Tu viens ?*) s'avère plus vaste et non limité à un type quelconque de configuration syntaxique : quel que soit l'environnement linguistique, c'est elle qui tend à être sélectionnée en premier lieu. Au contraire, l'emploi des variantes par inversion (V-Scl *Viens-tu ?*) et *est-ce que* (ESV *Est-ce que tu viens ?*) se fait dans un nombre limité de configurations syntaxiques. D'une part, leur emploi se limite essentiellement aux configurations à verbes modaux du type *pouvoir, vouloir, devoir* (*peux-tu... ? est-ce que je dois... ?*, etc.) ou encore aux configurations à sujet et/ou complément SN/Pro SN : *Cela te va-t-il ? Est-ce que tu as le numéro de Véra ?* D'autre part, ces variantes sont presque absentes des configurations à arguments clitiques, tels que le sujet ou le complément pronominal : *Tu viens Ø ? Tu le connais ?* Ensuite, l'analyse des interrogatives partielles (425 occurrences) confirme aussi

de son côté que l'emploi des variantes est sensible à un type de configuration syntaxique. Par exemple, la configuration syntaxique du type [Sujet SN/Pro SN] + [Verbe] + [Comment] est uniquement réalisée dans nos données avec la variante dite par *inversion stylistique* QV SN : Comment se passe ton stage ? Comment va ta cheville ?, etc. S'agissant encore de la configuration avec élément interrogatif long, trois syllabes et plus, elle est très souvent réalisée dans nos données avec la variante *in situ* SVQ : Tu me prends à quelle heure demain matin ? Tu vas à Moscou pr combien d'temps ? En revanche, l'emploi de SVQ est défavorisé dans la configuration avec le mot interrogatif *pourquoi*, celle-ci ayant été de préférence réalisée avec la variante dite par antéposition du mot interrogatif QSV : hey pk tu mas envoyé un truc pour envoyer de mms cartes postales ? ? En outre, le recours à la variante QSV permet de désambiguïser l'usage de SVQ dans certains emplois avec le mot interrogatif *comment*. Comparez par exemple : SVQ *Salut! Vs allez comment ce soir? J'ai probablement une voiture et pourrais vs prendre à la gare vers 18h50 (ou plus tard)* (13894) vs QSV *Cmt tu vas vieux crouton des Alpes ?* (13583).

Ces observations témoignent plutôt que l'usage de la variante QSV permet de remplacer SVQ dans certains contextes linguistiques, tout en préservant l'ordre canonique Sujet-Verbe dans la question. Enfin, l'emploi de *est-ce que* QESV se limite principalement aux configurations à mot interrogatif constitué d'une syllabe (*que, quand, où*), son usage étant exclu des configurations syntaxiques à mot interrogatif long ; c'est en revanche l'usage de l'inversion QV-Scl qui est préféré à *est-ce que* avec ce type de configurations : Dans les environs de quelle heure se voit-on ? Quelle température fait-il ? Combien de temps faut-il le cuire dans la marmite à vapeur ?

Quant à l'usage de la variante (Q)ESV (*Est-ce que tu vas au cours ? Qu'est-ce que tu fais ?*), il demeure *grosso modo* au même niveau, indépendamment de l'âge ou du sexe des utilisateurs de SMS. L'indifférence de *est-ce que* envers les paramètres sociaux pourrait s'expliquer par le fait que les deux variantes – par *est-ce que* et par inversion – s'emploient en complémentarité. En effet, l'usage de la première permet de remédier aux « insuffisances grammaticales » de la deuxième, dans les cas où celle-ci devient agrammaticale (avec le pronom démonstratif *ça* : *Est-ce que ça te va ?* vs **Te va-ça ?* ; avec le mot interrogatif *que* qui a la fonction de sujet : *Qu'est-ce qui se passe ?* vs **Que se passe ?*), « maladroite » (avec certains verbes à la première personne du singulier au présent : *Est-ce que je viens ?* vs *? Viens-je ?*) ou encore trop difficile à réaliser (usage de *Est-ce que tout le monde va bien ?* de préférence à l'inversion complexe *Tout le monde va-t-il bien ?*).

Nos résultats suggèrent donc qu'il est impossible d'expliquer la variété des structures interrogatives du français sous un seul et unique angle, car le choix des interrogatives n'est pas aléatoire mais motivé par un ensemble de contraintes caractéristiques d'une situation communicationnelle particulière. Au vu de ces résultats, nous mettrons particulièrement en lumière deux perspectives qui nécessiteront d'être éventuellement explorées dans le cadre d'études à venir. Tout d'abord, concernant le traitement des interrogatives partielles, nous observons dans nos données que l'emploi de la variante *in situ* SVQ *Tu vas où ?* dépasse la variante par antéposition QSV *Où tu vas ?*, alors que les tendances sont inverses dans les études précédentes classiques. Comparez par exemple :

- SVQ *Tu vas où ?* 15,6 % (Coveney 1996¹ = 2002² : français parlé), 33 % (Behnstedt 1978⁴⁶ : français parlé de la classe sociale moyenne) vs 52,9 % (Corpus suisse de SMS 2009-2014) ;

- QSV *Où tu vas ?* 23,8 % (Coveney 1996¹ = 2002² : français parlé), 46% (Behnstedt 1978 : français parlé de la classe sociale moyenne) vs 16,7 % (Corpus suisse de SMS 2009-2014).

En revanche, ces résultats confirment les observations faites dans des études récentes qui montrent qu'en français parlé européen on a de plus en plus tendance à privilégier la variante dite *in situ* dans l'interrogation partielle : à elle seule, elle est susceptible de couvrir jusqu'à 60 % de toutes les questions partielles (Huková 2006, Adli 2015). En effet, il y a plusieurs indices qui permettent de dire qu'on assiste aujourd'hui, en français de tous les jours, à l'essor de la variante SVQ *Tu vas où ?* au détriment des autres options. D'autres études montrent que cette structure tend même à investir les interrogatives indirectes : *j'sais plus c'était quoi*, ce qui témoigne qu'elle est actuellement en expansion. Il en découle la nécessité d'un traitement plus approfondi des interrogatives partielles, par comparaison avec leur emploi dans d'autres corpus, afin de mieux comprendre leur fonctionnement en français actuel.

L'autre point concerne la généralisation des résultats, au vu d'une analyse multidimensionnelle de l'ensemble des données. La question majeure qui se pose est de savoir si on peut, à l'instar du travail de Quillard (2001), traiter les interrogatives totales et partielles de manière simultanée. Autrement dit, est-il possible de généraliser les contraintes à toutes les structures interrogatives, indépendamment de leur type ? Par exemple, l'analyse

⁴⁶ Cité in Coveney 1996¹ = 2002².

de l'incidence de l'âge des scripteurs sur le choix des variantes montre que l'opposition dans le fonctionnement des variantes se développe en gros autour des deux structures « miroir » : SV(Q) *Tu vas (où) ?* vs (Q)V-Scl (*Où) vas-tu ?* Ainsi, qu'il s'agisse des questions totales ou partielles, l'usage de la deuxième structure progresse avec l'âge des scripteurs, alors que, au contraire, l'emploi de la première diminue de façon importante. Cette interaction entre les deux types de structure est aussi reflétée dans l'étude de Farmer (2015), menée sur un ensemble de films des années 1930-2009 : alors que SVQ gagne progressivement du terrain tout au long du XX^e siècle, l'usage de l'inversion, au contraire, devient de moins en moins important. L'enjeu consiste donc à savoir si, derrière la complexité formelle des interrogatives et la variété importante des structures grammaticales, nous n'aurions *grosso modo* qu'une opposition entre les variantes SV(Q) *Tu vas (où) ?* et (Q)V-Scl (*Où) vas-tu ?*, alors que les autres variantes QSV *Où tu vas ?* et (Q)ESV (*Où) est-ce que tu vas ?* constitueraient simplement des options supplémentaires. Par exemple, nous avons vu que l'usage de QSV permet parfois de désambiguïser les emplois de SVQ : *Comment tu vas ?* vs *Tu vas comment ? (en bus, en train, etc.)*. Alors que l'usage de *est-ce que*, comme c'était suggéré ci-dessus, permet d'« épauler » la structure inversée dans certains contextes grammaticaux : *Quand est-ce que je te rejoins ?* vs *? Quand te rejoins-je ?*.

Conclusions générales

Nous avons vu au cours de cette étude à quel point sont complexes les problèmes de la question en français. Le premier volet de ce travail a été dédié aux aspects énonciatifs, linguistiques et historiques de la question (Ch. 1-4) ainsi qu'aux tendances propres aux réalisations des interrogatives en français parlé d'aujourd'hui (Ch. 5). Le deuxième volet procède à l'analyse des interrogatives dans le Corpus suisse de SMS (4 619 messages français) et met en lumière l'incidence des paramètres internes et externes sur la sélection des interrogatives (Ch. 6-12).

Les résultats de cette étude suggèrent tout d'abord qu'il est difficile de définir le concept de *question* en se basant exclusivement sur des critères formels. D'une part, lesdits critères formels (l'inversion du sujet, *est-ce que*, le mot *Q*, indices intonatifs) peuvent s'employer tous dans des constructions autres qu'interrogatives. D'autre part, ils semblent tous avoir pour point commun de se spécialiser dans l'expression de modalités épistémiques d'*incertitude* ou d'*indécision*. Vue sous cet angle, la lecture interrogative résulte essentiellement des inférences pragmatiques : chaque fois que le locuteur a du mal à se prononcer sur la validité de l'objet-de-discours, cela a pour effet de déstabiliser l'état de la mémoire discursive ; en effet, tant qu'on ne saura pas si l'objet en question est valide ou non, son statut sera en suspens. Par conséquent, on verra intervenir l'interlocuteur, dans la mesure où celui-ci peut assumer le rôle d'expert et apporter plus de précisions quant au statut de l'objet en question afin de rétablir l'état non consistant de la mémoire discursive. Cette approche permet également d'aborder différents types de questions en termes d'opérations appliquées à la mémoire discursive, ou encore en termes de routines discursives. Ainsi, dans le cas d'une routine discursive ordinaire, on assiste à l'intervention de l'interlocuteur, qui dépanne le locuteur par ses propres connaissances après avoir inféré que celui-ci n'est pas en mesure de se prononcer sur le statut de l'objet en question. S'agissant des questions autolocutées, elles s'emploient comme des routines d'autocorrection (*Qu'est-ce que je disais ? Je disais que...*) ou sont exploitées à des fins de projection d'une action subséquente (*Je l'ai vu se diriger où ? Dans sa chambre...*) : en conséquence, c'est le locuteur lui-même qui stabilise l'état de la mémoire discursive. Dans d'autres cas encore, on a affaire à des questions qui sont censées ouvrir des débats ou donner lieu à des discussions. Ce type de questions apparaît souvent dans le discours journalistique

ou scientifique (*Diabète et cognition : existe-t-il un lien?* (article en ligne)). En d'autres termes, tant qu'on n'a pas assez de détails ou d'informations, la question reste ouverte et met le statut de l'objet-de-discours en suspens, en compromettant l'état consistant de la mémoire discursive. Cependant, si nous définissons la question, d'une façon plus large, comme une énonciation qui met en débat le statut de l'objet-de-discours [*est-il valide ou non ?*], nous adoptons dans ce travail une approche sémasiologique en retenant notre attention sur les formes de question considérées dans la tradition grammaticale comme des structures interrogatives directes.

En français, les formes d'interrogation directe constituent un véritable arsenal et renvoient à une dizaine de structures grammaticales différentes. Il est possible, dans un premier temps, de les regrouper selon deux types d'interrogation : *totale* et *partielle*. Dans le cas des interrogatives totales, nous avons relevé dans nos données trois variantes, dont 1 659 occurrences sont réparties comme suit : SV (*Tu vas au cours ?*) > 87,2 % (1 446), V-Scl (*Vas-tu au cours ?*) > 8,3 % (138), et ESV (*Est-ce que tu vas au cours ?*) > 4,5 % (75). En ce qui concerne les interrogatives partielles, nous avons relevé 8 variantes, dont 425 occurrences sont réparties comme suit : SVQ (*Tu vas où ?*) > 52,9 % (225), QSV (*Où tu vas ?*) > 16,7 % (71), QV-Scl (*Où vas-tu ?*) > 15,1 % (64), QESV (*Où est-ce que tu vas ?*) > 5,6 % (24), QV SN (*Où va Paul ?*) > 8,2 % (35), Q=SV (*Qui parle ?*) > 0,7 % (3), seQkSV (*C'est qui qui parle ?*) > 0,5 % (2), QsekSV (*Qui c'est qui parle ?*) > 0,2 % (1). Compte tenu de ces réalisations, les résultats de notre étude suggèrent que, quel que soit le type d'interrogation, c'est de manière générale la variante par maintien de l'ordre SV qui représente de loin l'option la plus sollicitée par les auteurs de SMS. En particulier, à elles deux, les variantes SV et SVQ représentent 80,2 % de toutes les occurrences des interrogatives directes. Mais ce que nous trouvons remarquable dans nos données, c'est que l'emploi de la variante par inversion du sujet clitique dépasse clairement celui de *est-ce que*. En effet, d'une manière générale, dans les corpus de français parlé, les tendances sont inverses : tandis que l'emploi de (Q)V-Scl (*Que vois-tu ?*) est mineur, l'emploi de (Q)ESV (*Qu'est-ce que tu vois ?*) est plus important. Nous lions cette tendance aux aspects diamésiques : comme le montre l'étude de différents types de corpus, le taux d'emploi de l'inversion du sujet clitique augmente dans une interaction par écrit, alors que l'emploi de *est-ce que* apparaît de préférence à l'oral. Par conséquent, l'inversion du sujet clitique n'est pas exclue du français informel, même si son emploi est plutôt rare dans une interaction orale ordinaire. Cela étant dit, on ne saurait extrapoler les

tendances observées dans un corpus de français parlé à d'autres types de données qui relèvent aussi des interactions informelles, mais dont les paramètres énonciatifs ne sont plus les mêmes, comparés à ceux de l'oral ordinaire. Ainsi, l'un des résultats majeurs de notre travail est que la distribution des interrogatives est sujette à une certaine variation, même au sein du français informel : différents types de situations ont lieu dans différentes conditions énonciatives et n'attestent pas par conséquent la même préférence à l'égard de telle ou telle interrogative. De ce point de vue, le SMS fait preuve d'une combinaison de paramètres énonciatifs assez originale. Tout comme l'oral ordinaire, c'est une interaction essentiellement informelle et spontanée. Elle a souvent lieu entre interlocuteurs qui sont en proximité psychosociale et ont accès aux mêmes références et informations suite aux activités qu'ils pratiquent ensemble. D'où l'emploi massif de la variante SV(Q) *Tu vois (quoi) ?* : soit l'interrogation porte sur le contenu qui a déjà été mentionné précédemment au cours de l'interaction, soit elle souligne la proximité sociale entre les auteurs de SMS. En revanche, le SMS ayant lieu par écrit (mais limité à 160 caractères), ce type d'interaction s'avère particulièrement propice à l'emploi de (Q)V-Scl (*Que*) *vois-tu ?* D'une part, lorsqu'il s'agit d'une inversion simple, son emploi est plus économique que celui de *est-ce que*. D'autre part, dans le contexte d'interaction par SMS, le *feedback* entre interlocuteurs n'est plus assuré d'une manière continue, comme c'est le cas à l'oral où le *feedback* est à la charge des indices mimo-gestuels. Il semble alors que l'usage de (Q)V-Scl pourrait aussi être favorisé pour des raisons d'ordre interactionnel et informationnel : l'attention du destinataire n'étant pas forcément focalisée sur le contenu de la question, le recours à l'inversion du sujet clitique permettrait d'assurer un passage brusque vers une interrogation. Nos observations montrent ainsi que l'emploi de l'inversion du sujet clitique n'est pas exclu du français informel d'Europe, comme c'était souvent prétendu dans certaines études.

L'autre résultat majeur de cette étude suggère que la sélection des variantes est en grande partie conditionnée par les paramètres morphosyntaxiques constitutifs des énoncés interrogatifs. De façon assez remarquable, nous observons dans nos données que, quel que soit le type d'interrogation (totale ou partielle), l'interrogation *in situ* s'oppose systématiquement à l'interrogation par inversion du sujet clitique : l'emploi de la deuxième tend à paraître dans tous les contextes linguistiques où recule l'emploi de la première, même si généralement l'interrogation par SV(Q) tend à être privilégiée en premier lieu. S'agissant de l'interrogation totale, l'emploi de SV est de loin la plus sollicitée dans toutes les

configurations à arguments clitiques : *tu viens ? / tu le fais ?* Inversement, l'emploi de V-Scl apparaît surtout dans les configurations à arguments non-clitiques : *connais-tu cet étudiant ? / cela te va-t-il ?* En plus de ces contextes, l'emploi de l'inversion du sujet clitique est particulièrement favorisé dans les configurations à verbe modal : *peux-tu me répondre ?* En ce qui concerne l'emploi de *est-ce que*, il tend à apparaître d'une manière générale dans les mêmes contextes que l'inversion du sujet clitique. Mais si, dans nos données, l'inversion du sujet clitique dépasse *est-ce que*, l'emploi de la première, cependant, passe à l'arrière-plan dans tous les contextes grammaticaux où elle devient agrammaticale ou maladroite : *est-ce que ça va ? / *va-ça ? ; est-ce que je travaille ? / *travaille-je ? ; est-ce que Paul va bien ? / ? Paul va-t-il bien ?* C'est donc l'emploi de *est-ce que* qui dépasse l'inversion du sujet clitique dans ces contextes linguistiques. S'agissant de l'interrogation partielle, le choix des variantes est surtout sensible aux paramètres du mot *Q*. Ainsi, si c'est la variante SVQ *Tu fais quoi ?* qui tend à dominer, quel que soit le contexte linguistique, ce n'est plus le cas avec les mots interrogatifs *comment* et *pourquoi*. Dans nos données, l'emploi de *comment* a été réparti entre plusieurs variantes : QV SN *Comment est ton nom ?* (28 occurrences), QV-Scl *Comment vas-tu ?* (31 occurrences), QSV *Comment tu vas ?* (19 occurrences) et SVQ *Tu vas comment ?* (15 occurrences). S'agissant de l'emploi du mot *pourquoi*, il compte 3 occurrences de QSV *Pourquoi tu l'as fait ?* et 2 occurrences de SVQ *Tu l'as fait pourquoi ?* Sinon, la variabilité dans le choix des variantes SVQ, QV-Scl et QESV augmente surtout dans les configurations qui comportent le mot *Q* ayant la fonction d'objet direct : *Tu fais quoi ? , Que fais-tu ? , Qu'est-ce que tu fais ?* Enfin, l'emploi de *est-ce que* est uniquement limité à des mots interrogatifs courts : *que* et *où*. Notons à ce propos que les configurations à mot interrogatif long ($Q \geq 3$ syllabes) ont été essentiellement réalisées avec deux variantes : 54 occurrences de SVQ *On se voit à quelle heure ?* et 7 occurrences de QV-Scl *À quelle heure se retrouve-t-on ?*

Enfin, la prise en compte des paramètres sociodémographiques s'avère importante pour l'étude des interrogatives et permet de compléter les observations linguistiques. Comme c'est exactement le cas avec les contextes morphosyntaxiques, nous sommes face à un constat remarquable : tous types d'interrogation confondus, il y a une interaction entre SV(Q) *Tu vois (quoi) ?* et (Q)V-Scl *(Que) vois-tu ?* Le taux d'emploi de l'inversion du sujet clitique, qui apparaît rarement dans le groupe d'adolescents (12-19 ans), augmente progressivement dans deux autres groupes : les 20-29 ans et les 30-68 ans. Et, au contraire, l'emploi de la variante *in situ* baisse progressivement, atteignant son maximum dans le groupe le plus jeune et son

minimum dans le groupe le plus âgé. Il en résulte que, si la variante SV(Q) tend à être sélectionnée en premier lieu, l'emploi de (Q)V-Scl augmente dans tous les contextes où baisse l'emploi de la première. En ce qui concerne l'emploi de *est-ce que*, son emploi fait preuve d'une indifférence à l'âge comme au sexe des auteurs de SMS.

Nos analyses montrent ainsi que la sélection des interrogatives fait l'objet de plusieurs types de contraintes : linguistiques, interactionnelles et sociostylistiques. Au vu de ces résultats, dans quelle mesure peut-on alors envisager les structures interrogatives du français en tant que variantes ? Il nous semble que l'approche qu'on préconise ici, à savoir en termes de concurrence (Quillard 2000), apporte une bonne réponse à ce questionnement. À partir du moment où l'on accepte l'idée que chaque situation communicationnelle est caractérisée par ses propres contraintes (linguistiques et non linguistiques), nous pouvons voir que la concurrence entre les interrogatives ne reste jamais la même. Ainsi, selon tels ou tels paramètres qui leur sont propres, certaines situations énonciatives feront preuve de davantage de variabilité dans la sélection des interrogatives, alors que d'autres, au contraire, réduiront cette variabilité au minimum. Très souvent, il s'agira de trouver un bon compromis entre plusieurs types de contraintes qui sont en jeu, de sorte que les contraintes auxquelles le locuteur se montre le plus sensibilisé soient traitées en priorité. À ce propos, les réflexions de Newmeyer (2015) sont très instructives :

What then is the nature and function of the user's manual? This construct presents one face to grammatical competence and one face to the external factors that shape grammar. In a nutshell, it tells us what to do with our grammars and how often to do it. [...] These usage conventions are not totally arbitrary, of course. They are shaped by stylistic level, processing pressure, and social factors respectively. But they are not totally predictable either. Clearly language varieties differ in the degree to which one factor predominates in a particular situation. So there is a certain degree of arbitrariness in the user's manual. (Newmeyer *op. cit.* : 33-34)

En phase avec ces raisonnements, nous espérons avoir montré à notre cher lecteur que la concurrence entre variantes se manifeste simultanément sur plusieurs plans : (i) linguistique, selon les paramètres morphosyntaxiques constitutifs d'un énoncé interrogatif ; (ii) interactionnel, selon les paramètres communicatifs dont atteste le genre de discours en question ; et (iii) sociostylistiques, en fonction des facteurs sociodémographiques et des paramètres stylistiques. Il va de soi que la concurrence observée ne se limite pas uniquement à ces niveaux, mais ce sera aux études à venir de montrer la pertinence d'autres niveaux d'analyse. Dans le même temps, nous avons vu au cours de ce travail que le choix des

interrogatives est ordonné et suit les mêmes tendances qui se reproduisent d'un niveau à l'autre. Nos analyses montrent, entre autres, qu'il y aurait dans le système des interrogatives du français une opposition entre, d'un côté, la variante par maintien de l'ordre canonique et, de l'autre, les variantes par inversion du sujet clitique et par *est-ce que*. D'une manière générale, quel que soit leur contexte d'apparition, l'emploi des deux autres devient plus important dans toutes les zones où baisse l'emploi de la première ; de sorte que l'opposition dans le fonctionnement des variantes peut simultanément être observée sur plusieurs plans. Sur le plan linguistique, en lien avec les contraintes structurelles, l'emploi de la variante par maintien de l'ordre canonique est plus souple, alors que l'inversion du sujet clitique et *est-ce que* sont davantage soumises à diverses restrictions :

- (i) Tu vas *où* ? *vs* *Vas-tu *où* ? / *Est-ce que tu vas *où* ?
- (ii) Tu aimes Marie, *non* ? / *Aimes-tu Marie, *non* ? / *Est-ce que tu aimes Marie, *non* ?

Pareillement, en lien avec les contraintes linguistiques « souples » (selon les paramètres morphosyntaxiques), l'emploi de SV(Q), la plupart de temps, est plus large, n'étant vraiment limité à aucune configuration syntaxique. Inversement, l'emploi des deux autres apparaît dans un nombre limité de configurations syntaxiques. En même temps, c'est dans ce type de configurations syntaxiques que l'emploi de SV(Q) baisse.

Sur le plan discursif, contrairement à la première, l'emploi des deux autres ne peut pas apparaître dans les questions échos :

- (iii) L₁ : Je vais demain à Paris
L₂ : Ah bon, tu vas à Paris ? / *Vas-tu à Paris ? / *Est-ce que tu vas à Paris ?

Enfin, sur le plan sociostylistique, l'emploi de la première est souvent associé au registre informel, alors que les deux autres peuvent être employés à des fins de politesse. Là encore, à plus grande échelle, plusieurs études (Elsig 2009, Farmer 2015, Dekhissi 2013) montrent les mêmes tendances que celles que nous observons dans notre étude : alors que l'emploi de SV(Q) gagne du terrain, l'emploi des deux autres, pour les mêmes périodes du temps, est en régression.

Nous pensons par conséquent que, dans la perspective des études à venir, il sera instructif de voir si cette opposition dans le comportement des variantes SV(Q) *vs* (Q)V-Scl / (Q)ESV est aussi valide dans d'autres types de données. Si c'est le cas, il se peut alors que derrière la

complexité formelle des interrogatives on ait une seule opposition : entre les variantes dont la structure est celle d'un énoncé déclaratif ordinaire et les variantes qui se construisent à l'aide d'outils plus élaborés, comme l'inversion du sujet clitique et *est-ce que*. Il semble qu'en général l'emploi de la première apparaît massivement surtout dans l'oral ordinaire, alors que l'emploi des deux autres, au contraire, aurait plus de chances d'apparaître dans des situations dont les paramètres communicatifs s'éloignent de ceux de l'oral ordinaire, sachant que l'emploi de l'inversion du sujet clitique sera particulièrement favorisé dans une interaction écrite. De ce point de vue, nous montrons dans ce travail que toutes les possibilités de grammaire restent disponibles pour les locuteurs francophones : sous la pression de différentes contraintes, le locuteur choisit telle variante qui lui convient au mieux afin de parvenir à ses besoins communicatifs (Haspelmath 1999). Nous clôturerons ce travail en citant Gadet (1989) dont les propos, nous semble-t-il, résument parfaitement la situation actuelle en français :

[...] les locuteurs ont la capacité, au moins passive, de faire usage de toutes les formes offertes par la langue, et tout montre que le recours à l'une ou l'autre forme n'est pas indifférent. En outre, à part en ce qui concerne *ti*, en voie de disparition, aucun indice n'annonce une prochaine simplification du système : l'inversion reste bien implantée dans les usages pour lesquels elle se maintient. Gadet (*op. cit.* : 146)

Références bibliographiques

- ABEILLE A., CRABBE B., GODARD D., MARANDIN J.-M. (2013). French questioning declaratives: a corpus study. *Proceedings of SemDial 2012 (SeineDial): The 16th Workshop on the Semantics and Pragmatics of Dialogue*. Université Paris-Diderot (Paris 7), Paris Sorbonne-Cité, September 2012.
- ADLI, A. (2004). Distinction and syntactic optionality. In: *Proceedings of the 5th Conference on Linguistics 2001*, Mohammad Dabir-Moghaddam (ed.). Tehran: Allameh Tabatabai University.
- ADLI, A. (2006). French wh-in-situ Questions and Syntactic Optionality: Evidence from Three Data Types. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 25, 163-203.
- ADLI, A. (2013). Syntactic variation in French Wh-questions: A quantitative study from the angle of Bourdieu's sociocultural theory. *Linguistics* 51(3), 473-515.
- ADLI, A. (2015). What you like is not what you do: Acceptability and frequency in syntactic variation. In: Adli, A., García García, M. & Kaufmann, G. (éds.). *Variation in language: System- and Usage-based Approaches*. Berlin/Boston: Walter De Gruyter, 173-200.
- ADGER, D., & SMITH, J. (2005). Variation and the minimalist program. *Syntax and variation: Reconciling the biological and the social*, 265, 149.
- ANIS, J. (2004). Les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais). In: *Andrieux-Reix N. et al.*, éds, 97-112.
- ANIS, J. (2007). Neography – Unconventional Spelling in French SMS Text Messages. In: Brenda Danet and Susan C. Herring (Hrsg.). *The Multilingual Internet – Language, Culture and Communication Online*. New York: OxfordUniversity Pres, 87-115.
- ANSCOMBRE, J.C., Ducrot, O. (1981). Interrogation et argumentation. *Langue française* 52, 5-22.
- APOSTEL, L. (1981). De l'interrogation en tant qu'action. *Langue française* 52, 23-43.
- ARRIVE, M., GADET, F., GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Flammarion.
- ASHBY, W. (1977). Interrogative forms in Parisian French. *Lingua* 39, 119-137.
- ASHBY, W. (1991). When does variation indicate linguistic change in progress ? *Journal of French Language Studies* 1, 1-19.
- ASHER, N., & REESE, B. (2007). Intonation and discourse: Biased questions. *Interdisciplinary studies on information structure*, 8, 1-38.
- BALLY, C. (1950). *Linguistique générale et linguistique française*. 3^{me} éd. conforme à la 2^{me}. Francke.
- BARBARIE, Y. (1982). Analyse sociolinguistique de la syntaxe de l'interrogation en français québécois. *Revue québécoise de linguistique* 12/1, 145-167.
- BARBIERS, S. (2013). Where is syntactic variation. *Language Variation-European Perspectives IV*, 14, 1-26.
- BARRA JOVER M., (2004). Interrogatives, négatives et évolution des traits formels du verbe en français parlé. *Langue Française* 141, 101-125.

- BEGUELIN, M.-J. (sous la direction de), avec M. Matthey, J.-P. Bronckart & S. Canelas (2000). *De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, Collection Savoirs en pratique, 345 p.
- BEGUELIN, M.-J., CORMINBOEUF, G. (2005). De la question à l'hypothèse : étude d'un phénomène de coalescence. In: C. Rossari, A. Beaulieu-Masson, C. Cojocariu, A. Razgoulieva (éds). *Les Etats de la question*. Editions Nota Bene, 67-89.
- BÉGUELIN M. J. (2009), From the Confession of Ignorance to the Indefinite: what Impact for a Theory of Grammaticalization. In: C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Elsevier, *Studies in Pragmatics* 5, 35-64.
- BEGUELIN, M.-J. (2012a). La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français. In: Sandrine Caddéo, Marie-Noëlle Roubaud, Magali Rouquier, Frédéric Sabio (éds). *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Presses de l'Université de Provence, 47-63.
- BEGUELIN, M.-J. (2012 b): Le statut de l'écriture. In: Ruggero Druetta (éd.). Claire Blanche-Benveniste (1935-2010). A l'école de l'oral. Sylvain-les-Moulins: Editions GERFLINT, (Collection Essais Francophones, no1), 39-54.
- BEGUELIN, M.-J. (1998). Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices. *Cahiers de linguistique française* 20, 229-253.
- BEHNSTEDT, P. (1973). *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ? Formen und strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*. Tübingen, Narr.
- BENZITOUN, C. (2006). *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*. Thèse de doctorat. Université de Provence-Aix-Marseille I.
- BERNICOT, J., VOLCKAERT-LEGRIER, O., GOUMI, A. & BERT-ERBOUL, A. (2012). Forms and functions of SMS messages: A study of variations in a corpus written by adolescents. *Journal of Pragmatics* 44.
- BERRENDONNER, A. (1977). Le fantôme de la vérité : questions sur l'assertion. *Linguistique et sémiologie* 4, *L'illocutoire*. Lyon : PUL, 127-160.
- BERRENDONNER, A. (1981). Zéro pour la question – syntaxe et sémantique des interrogations directes. *Actes du 1er colloque de pragmatique de Genève (16-18 Mars 1981)*, 41-69.
- BERRENDONNER, A. (1987). Stratégies morpho-syntaxiques et argumentatives. *Protée* 15/3, 48-58.
- BERRENDONNER, A. (1988). Normes et variations. *La langue française est-elle gouvernable ?* sous la dir. de G. Schoeni, J.-P. Bronckart, P. Perrenoud. Neuchâtel/Paris : Delachaux & Niestlé, 43-62.
- BERRENDONNER, A. (2002a). Portrait de l'énonciateur en faux naïf. *Semen*, 15, 113-125.
- BERRENDONNER, A. (2002b). Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, 23-41.
- BERRENDONNER, A. (2004). Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral: le jeu des composantes micro-et macro-syntaxiques. In : A. Rabatel (éd.): *Interactions orales en contexte didactique*. Lyon (PUL), 249-262.
- BERRENDONNER, A. (2005). Questions et mémoire discursive. In : Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgoulieva (éds). *Les Etats de la question*. Editions Nota Bene, 147-173.
- BERRENDONNER A. (2008). Pour une praxéologie des parenthèses. *Verbum* XXX (1), 5-23.
- BERRENDONNER, A. (2011). *Rudiment de grammaire française* (support de cours, non publié). Fribourg : S.L.F.

- BERRENDONNER, A. (2018). Inversion du sujet clitique et interrogation. In : M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), *L'Interrogative en français*. Berne : Peter Lang, pp. 79-94.
- BEYSSADE, C. (2006). La structure de l'information dans les questions: quelques remarques sur la diversité des formes interrogatives en français. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* 55, 173-193.
- BIESWANGER, M. (2006). Abbreviated or not abbreviated: A contrastive analysis of different shortening strategies in English and German text messages. *SALSA XI*.
- BIESWANGER, M. (2010). Gendered language use in computer-mediated communication: Typography in text messaging. In: Bieswanger, M., Motschenbacher, H., & Mühleisen, S.. *Language in its Socio-Cultural Context. New explorations in gendered, global and media uses*. Frankfurt: Lang.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). A propos de *Qu'est-ce que c'est et c'est quoi*. *Recherches sur le français parlé*, 14, 127-146.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2013). De la nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non par la phrase: de la nécessité d'étudier les constructions verbales avec des classificateurs. Manuscrit du 25 avril 1977, K.U. Leuven, Département Linguistiek. In : ROUBAUD, M.-N. (Éd.), *Tranel*, 58, 129-138.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1999). Langue parlée et écrite : décalages en morphologie et en syntaxe. *Os múltiplos usos da língua*, D. Moura (org.), Maceió, UFAL, 16-25.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1996). Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée. *Langue française*, 111, 109-117.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). La notion de variation syntaxique dans la langue parlée. *La variation en syntaxe. Langue française* 115, 19-29.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Editions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1999). Morphological and Syntactical Complexity in French Interrogative Predicates. *Boundaries of morphology and syntax*, 159-174.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). Ponctuation et langue parlée. *Le discours Psychanalytique. Revue de l'Association Freudienne* 18, 73-109.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). Un modèle d'analyse syntaxique 'en grilles' pour les productions orales. *Anuario de psicología*, 47, 11-28.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1988). Examen de la notion de subordination. In : *Recherches sur le français parlé*, 4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & MARTIN, P. (2011): Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation. *Langue française*, 170 (2), 127-142.
- BLANCHET, P. (1995). L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethno-sociolinguistique d'interférences interlinguales. *Travaux Linguistiques du CERLICO* 8, 197-213.
- BOER DE, C. (1926). L'évolution des formes d'interrogation en français. *Romania*, 307-327.
- BOLLINGER, D. (1978 : 131). Asking more than one thing at a time. In: Hiz, H. (ed.). *Questions*. Dordrecht: Reidel.

- BONHOMME M. (2005), « Flou et polyvalence de la question rhétorique: l'exemple des Fables de La Fontaine », in C. Rossari et al. (éds), *Les états de la question*, Québec, Nota Bene, 191-209.
- BOONE, A. (1996). Les complétives et la modalisation. In : C. Müller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, 45-51.
- BORILLO, A. (1981). Quelques aspects de la question rhétorique en français. *DRLAV. Revue de Linguistique*, 25, 1-33.
- BORILLO, A. (2008). Structures de corrélation hypothétique et situations de dialogue. *Recherches ACLIF: Actes du Séminaire de Didactique Universitaire*, 5, 9-25.
- BORILLO, A. (1982). Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir. *Langages* 67, 33-53.
- BORILLO, A. (1979). La négation et l'orientation de la demande de confirmation. *Langue française* 44, 27-41.
- BORILLO, A. (1976). Les adverbes et la modalisation de l'assertion. *Langue française* 30, 74-89.
- BORILLO, A. (1978). *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Provence.
- BOUCHER, P., ROULLAND, D., FOURNIER, J.-M. (1995). *Interrogation : des marques aux actes*. Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- BROWN, A. (2002). *The language and communication of SMS: An exploratory study of young adults' text-messaging*. Unpublished BA dissertation, Cardiff University.
- BÜYÜKGÜZEL, C. (2011). Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. *Synergies Turquie*, 4, 139-151.
- BYBEE, J. (2013). Markedness: iconicity, economy, and frequency. In Jae Jung Song (ed.). *The Oxford handbook of linguistic typology*. Oxford, UK: Oxford University Press, 131-147.
- CANEL, J. (2012). *Les interrogatives in situ en français : une étude syntaxique*. Corso di Laurea Magistrale (ordinamento ex D.M.270/2004) in Scienze del Linguaggio.
- CATACH, N. (1990). Le problème des variantes graphiques : variantes du passé, du présent et de l'avenir. *Langue française* 108/1, 25-32.
- CEDERGREN, H. J. & SANKOFF, D. (1974). Variable Rules: Performance as a Statistical Reflection of Competence, *Language*, 50 (2), 333-355.
- CHANG, L. (1997). *Wh-in-situ phenomena in French* (Doctoral dissertation, University of British Columbia).
- CHENG, L. L. S. (1997). *On the typology of wh-questions*. New York: Garland Pub.
- CHENG, L. L. S. & ROORYCK, J. (2000). Licensing wh-in-situ. *Syntax*, 3 (1), 1-19.
- CHERVEL, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris: Payot.
- CHESHIRE, J. (2005). Syntactic variation and spoken language. In: L. Cornips and K. Corrigan (eds.) *Syntax and Variation: Reconciling the Biological and the Social*. Amsterdam: John Benjamins, 81-106.
- CHESHIRE, J. (1997). Involvement in "Standard" and "Nonstandard" English. In: J. Cheshire & D. Stein (eds.). *Taming the Vernacular: From Dialect to Written Standard Language*. Harlow: Longman, 68-82.
- CHEVALIER, J.-C. (1969). Registres et niveaux de langue: les problèmes posés par l'enseignement des structures interrogatives. *Le Français dans le monde* 69.

- CHOI-JONIN, I. & LAGAE, V. (2016). Les pronoms personnels clitiques. In : *Encyclopédie grammaticale du français*. Disponible : http://encyclogram.fr/notx/006/006_Notice.php
- CHOMSKY, N. (1957¹=2002²). *Syntactic structures*. Walter de Gruyter. La première édition en 1957.
- CHOMSKY, N. (2002). *Syntactic structures*. Walter de Gruyter.
- CHOMSKY, N. (1965). Aspects of theory of syntax. *Cambridge: MIT Press*.
- CLARK, H. H., & BRENNAN, S. E. (1991). Grounding in communication. In: L. B. Resnick, J. Levine, & S. D. Behrend (Eds.), *Perspectives on socially shared cognition*. Washington, DC: American Psychological Association, 127-149.
- CORMINBEUF, G. (2009). *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*. Bruxelles: De Boeck Université.
- COUGNON, L.-A. (2008). Le français de Belgique dans l'écrit spontané. Approche d'un corpus de 30.000 SMS. *Travaux du Cercle Belge de Linguistique*.
- COUGNON, L. A. (2011). Tu te prends pour the king of the world? Language contact in text messaging context. *Language Contact in Times of Globalization*. Amsterdam/New York: Rodopi, 45-59.
- COUGNON, L.-A. & LEDEGEN, G. (2009). C'est écrire comme je parle. Une étude comparatiste de variétés du français dans l'écrit sms'. In: *Les voix des Français: usages et représentations*. Colloque AFLS à Oxford en avril. Peter Lang.
- COUGNON, L.-A. & FRANÇOIS, T. (2010). Quelques contributions des statistiques à l'analyse sociolinguistique d'un corpus de SMS. In: *Actes du colloque JADT 2010*, Vol. 1, 619-630.
- COVENEY, A. (1997). L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives. *La variation en syntaxe. Langue française* 115, 88-100.
- COVENEY, A. (2011¹=2015²). L'interrogation directe. *Travaux de linguistique* 63, 112-145.
- COVENEY, A. (1996¹=2002²). *Variability in Spoken French: interrogation and negation*. Bristol: Intellect Books.
- COVENEY, A. (2011). L'interrogation directe. *Travaux de linguistique*, 63, 112-145. Disponible aussi : http://encyclogram.fr/notx/002/002_Notice.php
- COVENEY, A. (2005). Subject doubling in spoken French, *French Review*, vol. 79, no. 1, American Association of Teachers of French, 96-111.
- COVENEY, A. (2004). The alternation between *l'on* and *on* in spoken French., *Journal of French Language Studies*, vol. 14, no. 2, 91-112.
- COVENEY A. (1995). The use of QU- final interrogative structure in spoken French. *Journal of French Language Studies* 5, 143-171.
- COVENEY, A. (1996¹=2002²). *Variability in Spoken French: interrogation and negation*. Bristol: Intellect Books. La première édition en 1996.
- CREISSELS, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*. Presses Universitaires de France-PUF.
- CROFT, W. (1999). Adaptation, optimality and diachrony. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 18, 206-208.
- CROFT, W. (2013). Evolution: Language use and the evolution of languages. In: K. Smith & Ph. Binder (eds.). *The Language Phenomenon* (Springer), 93-120.
- CROFT, W. (2000). *Explaining language change: An Evolutionary Approach*. Longman.

- CROFT, W. (2001). Grammar: functional approaches. *International encyclopedia of the social and behavioural sciences*. Oxford: Elsevier Science (2001): 6323-6330.
- CRYSTAL, D. (2001). *Language and the Internet*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- DAMOURETTE ET PICHON (1911-1934). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, t.4, Paris, Éditions d'Artrey.
- DANJOU-FLAUX, N., DESSAUX, A.-M. (1976). L'interrogation en français: Données linguistiques et traitements transformationnels. *Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique. Études réunies par Jean-Claude Chevalier*. Publications de l'Université de Lille, 139-231.
- DE CAT, C. (2005). French subject clitics are not agreement markers. *Lingua*, 115(9), 1195-1219.
- DEKHISSI, L. (2013). *Variation syntaxique dans le français multiculturel du cinéma de banlieue*. Thèse de doctorat. Université d'Exeter.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. & HERMENT, S. (2018). Intonation et interprétation des questions : un puzzle pluridimensionnel. In : M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), *L'Interrogative en français*. Berne : Peter Lang, pp. 51-78.
- DEULOFEU, J. (1992). Variation syntaxique : recherche d'invariants et étude des attitudes des locuteurs devant la norme. *Langages* 108, 66-78.
- DAGNAC, A. (2013). La variation des interrogatives en français. *Document préparatoire pour contribution à la GGF*, section confiée à A. Dagnac et P. Cappeau (à paraître 2017). Manuscrit, février 2013.
- DESCLES, J. P. & GUENTCHEVA, Z. (1997). Énonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique. In : Monod Becquelin A. & Erickson P. (éds), *Les rituels du dialogue*, Nanterre, 79-112.
- DEWAELE, J.-M. (1999). Word order variation in interrogative structures of native and non-native French. *International Journal of Applied Linguistics* 123, 161-180.
- DILLER A.-M. (1984). *La pragmatique des questions et des réponses*. Tübinger Beiträge zur Linguistik.
- DRUETTA, R. (2003). Qu'est-ce tu fais ? État d'avancement de la grammaticalisation de est-ce que: Deuxième partie. *Linguae etc*, 1-21.
- DRUETTA, R. (2009). *La question en français parlé : étude distributionnelle*. Trauben Edizioni Torino.
- DRUETTA, R. (2011). Les formes interrogatives au début du XXI^e siècle : évolution ou continuité ? *L'Information grammaticale* 129, 26-34.
- DRYER, M. S. (2008). Polar questions. In: Haspelmath, M., Dryer, M.S., Gil, D., Comrie, B. (eds.), *The World Atlas of Language Structures Online*. Max Planck Digital Library, Munich.
- DUBOIS-CHARLIER, F., VAUTHERIN, B. (2008). La grammaire générative et transformationnelle: bref historique. *La Clé des Langues* (Lyon: ENS LYON/DGESCO). ISSN 2107-7029.
- Du Bois, J. W. (2003). Argument structure. Grammar in use. In: Du Bois, J. W., Kumpf, L. E. & Ashby, W. J. (éds.). *Preferred Argument Structure. Grammar as architecture for function*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 11-60.
- DUFRESNE, M. (1995). Étude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir du français médiéval. *Revue québécoise de linguistique*, 24 (1), 83-109.

- DÜRSCHIED, C. (2011). Schreibe nicht, wie du sprichst. Ein Thema für den Deutschunterricht. In: Rothstein, Björn (Hrsg.): *Sprachvergleich in der Schule*. Baltmannsweiler: Schneider Verlag Hohengehren (= Thema Sprache – Wissenschaft für den Unterricht 1), 89–109.
- ELSIG, M. (2009). *Grammatical variation across space and time: the French interrogative system*. Amsterdam: John Benjamins.
- ELSIG, M. & Poplack, S. (2006). Transplanted dialects and language change: Question formation in Québec. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 12(2), 77-90. Disponible : <http://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1678&context=pwpl>
- FAIRON, C., KLEIN, J., PAUMIER, S. (2006). *SMS pour la science. Corpus de 30.000 SMS et logiciel de consultation*. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- FAIRON, C. & PAUMIER, S. (2007). Un corpus SMS est-il un corpus comme les autres. In: Camugli Gallardo, C., Constant, M. & Dister, A. (éds.), 209-216.
- FARMER, K. L. (2015). *Sociopragmatic variation in yes/no and wh-interrogatives in hexagonal French: A real-time study of French films from 1930 to 2009*. Thèse de doctorat. Université de l'Indiana, États-Unis.
- FAYOL, M. (1997). *Des idées au texte : psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite*. Paris: Presses universitaires de France.
- FILLMORE, C. J. (1973). Pragmatics and the description of discourse. In KASHER, A. (éd.). (1998). *Pragmatics: Critical concepts*. Routledge, London.
- FOULET, L. (1921). Comment ont évolué les formes de l'interrogation. *Romania* 47, 243-348.
- FOURNIER, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- FONTANEY, L. (1991). A la lumière de l'intonation. *La question*, 113-161.
- FOURNIER, N. (2001). Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet. *Langue française*, 130 (1), 89-107.
- FREI, H. (2003). *La grammaire des fautes*. Rennes. La première édition en 1929.
- FROMAIGEAT, E. (1938). Les formes de l'interrogation en français moderne : leur emploi, leurs significations et leur valeur stylistique. *Vox Romania*, 3, 1-47.
- FUCHS, C. (1997). La problématique générale de la place du sujet. C. Fuchs (éd.) *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 7-11.
- GACHET, F. & ZUMWALD, G. (2015). L'inversion du sujet clitique. In : *Encyclopédie Grammaticale du Français*. Disponible : http://encyclogram.fr/notx/004/004_Notice.php
- GADET, F. (2007). *La Variation Sociale en Français*. Collection l'Essentiel Français. Paris : Ophrys.
- GADET, F. (1997 a). La variation plus qu'une écume. La variation en syntaxe. *Langue française* 115, 5-17.
- GADET, F. (1989). *Le Français ordinaire*. Paris : Colin.
- GADET, F. (1997 b). *Le français ordinaire* (2e éd.). Paris : Armand Colin.
- GADET, F. (1996). Variabilité, variation, variété : le français d'Europe. *Journal of French Language Studies* 6, 75-98.
- GADET F. (1992). Variation et hétérogénéité. *Langages* 108, 5-15.
- GADET, F. (1998). Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer. *Sociolinguistica*, 12, 53-71.
- GARDES-TAMINE, J. (2008). *La grammaire*. Armand Colin.

- GELUYKENS, R. (1988). On the myth of rising intonation in polar questions. *Journal of Pragmatics*, 12, 467–485.
- GODARD, D., (1992) Le programme labovien et la variation syntaxique. *Langages* 108, 51-65.
- GRESILLON, A. (1981). Interrogation et interlocution. *DRLAV* 25, 61-75.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne, Peter Lang.
- GOODY, J. (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris: Minuit.
- GOODY, J. (1986). *La logique de l'écriture*. Paris: Armand Colin.
- GREVISSE, M. (1986). *Le bon usage*. 12^e édition, refondue par A. Goosse. Gembloux : Duculot.
- GUNLOGSON, C. (2001). *True to Form: Rising and Falling Declaratives and Questions in English*. PhD dissertation, UCSC.
- GUNLOGSON, C. (2001). Rising declarative questions. In *Formal Pragmatics conference, ZAS, Berlin*.
- GURYEV, A. (2013). Comment traiter la variation dans la communication par SMS? Le cas de l'interrogation totale. In: s. éd.: JéTou 2013. *Variation et variabilité dans les sciences du langage: analyser, mesurer, contextualiser. Actes de la 4^{ème} édition des JéTou 16 et 17 mai 2013*, Toulouse, France. Toulouse: Université de Toulouse II - Le Mirail, 76-87.
- GURYEV, A. (2014). What does a corpus of text messages tell us about syntactic variation? The case of yes/no questions in European French (long abstract). Poster communication, *The NWAV 43, University of Illinois at Urbana-Champaign and University of Illinois Chicago*, October 23-26, 2014.
- GURYEV, A. (2016). Création d'attentes à l'aide de *Tu sais quoi ?*. Manuscrit non-publié.
- GURYEV, A. (2018). Du rôle des paramètres morphosyntaxiques dans la sélection des interrogatives. In : M.-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (éds), *L'Interrogative en français*. Berne : Peter Lang, pp. 153-182.
- GURYEV, A. & DELAFONTAINE, F. (2015). La variabilité formelle des questions dans les écrits SMS. In : Morel, E. & Guryev, A. (eds.). *Perspectives linguistiques sur les écrits électroniques: des textos aux conversations WhatsApp*. Tranel, 63, Neuchâtel, 129-152.
- GUY, G. R. (1997). Violable is variable: Optimality theory and linguistic variation. *Language Variation and Change* 9. Cambridge University Press, 333-347.
- GUY, G. R. (2007). Grammar and usage: The discussion continues (Letters to Language). *Language*, 83 (1), 2-4.
- GUY, G. R. (2015). The grammar of use and the use of grammar. In: Adli, A., García García, M. & Kaufmann, G. (eds.). *Variation in Language: System-and Usage-based Approaches*. Vol. 50. Walter de Gruyter GmbH & Co KG, 2015.
- HAMLAOUI, F. (2011). On the role of phonology and discourse in Francilian French wh-questions. *Journal of linguistics*, 47 (01), 129-162.
- HANSEN, M.-B. M. (2001). Syntax in interaction. Form and function of yes/no interrogatives in spoken standard French. *Studies in language*, 25 (3), 463-520.
- HARRIS, M. (1978). *The evolution of French syntax: a comparative approach*. London: Longman.
- HASPELMATH, M. (2008). Creating economical morphosyntactic patterns in language change. In: Jeff Good (ed.) *Language universals and language change*. Oxford: Oxford University Press, 185-214.

- HASPELMATH, M. (1999). Optimality and Diachronic Adaptation. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 18, 180-205.
- HASPELMATH, M. (2000). Why can't we talk to each other? A review article of Newmeyer Frederick. [1998. Language form and language function. Cambridge: MIT Press.] *Lingua* 110/4, 235-55.
- HENRY, A. (2006). Variation and Syntactic Theory. In: J. K. Chambers, P. Trudgill & N. Schilling-Estes (eds.). *The handbook of language variation and change*. Chapter 10, 267-283.
- HERMENT, S., BALLIER, N., DELAIS-ROUSSARIE, E. & TORTEL, A. (2014). Modelling interlanguage intonation: the case of questions. In N. Campbell, D. Gibbon & D. Hirst (eds.). *Proceedings of Speech Prosody* 7, Dublin: SFI & Trinity College Dublin, 492-496.
- HUDDLESTON, R. (2002). Clause type and illocutionary force. In Huddleston, Rodney and Geoffrey K. Pullum (eds.). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 851-945.
- HUOT, H. (1997). Le rôle des corpus dans la recherche linguistique. Paper presented at the AFLS Conference 'Les Descriptions du Français : Discours, Corpus, Analyses, Applications', Montpellier.
- HUTCHBY, I. & WOOFFITT, R. (2006). *Conversation analysis : principles, practices and applications*. Cambridge.
- HUKOVA, L. (2006). *La variation syntaxique des interrogatives directes en français parlé*. Mémoire de Master. Université Charles de Prague, République tchèque.
- JACOBS, G. (2008). We learn what we do: Developing a Repertoire of Writing practices in an Instant Messaging World. *Journal of Adolescent & Adult Literacy* 52/3, 203-211.
- JACOBSON, S. (1989). Some approaches to syntactic variation. In: Ralph W. Fasold & Deborah Schiffrin. *Language change and variation*. Amsterdam: John Benjamins, 381-394.
- JACQUES F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution*. Paris: PUF.
- JACQUES F. (1981). L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale. *Langue française* 52, 70-79.
- JEANNERET, T. (1999). *La coénonciation en français: Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne : Peter Lang.
- JONES, M. A. (1996¹=2005²). *Foundations of French syntax*. Cambridge University Press.
- JONES, M. A. (1999). Subject-clitic inversion and inflectional hierarchies. *French Language Studies* 9, 181-209.
- KATZ, J. (1977). *Propositional structure and illocutionary force: a study of the contribution of sentence meaning to speech acts*. Harvester press.
- KAYNE, R.S. (1983). Chains, Categories External to S and French Complex Inversion. *Natural Language and Linguistic Theory* 1, 107-139.
- KAYNE, R.S. (1972). Subject Inversion in French Interrogatives. In: J. Casagrande and B. Saciuk (eds.) *Generative Studies in Romance Languages*. Newbury House, Rowley, Mass., 70-126.
- KAISER, G. & QUAGLIA, S. (2015). In search of wh-in-situ in Romance: An investigation in detective stories. *Charting the Landscape of Linguistics: On the Scope of Josef Bayer's Work*, 92-103
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991 a). *La question*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991 b). L'acte de question et l'acte d'assertion: opposition discrète ou continuum?. *La question*, 87-111.

- KLEIN, W. (2012). The information structure of French. In: Krifka, M., & Musan, R. (éds.). *The expression of information structure*, 5. Walter de Gruyter, 95-126.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2001). Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit. *Lexicon des Romanistischen Linguistik* 1/2. Tübingen, Max Niemayer Verlag, 584-627.
- KRIFKA, M. (2004). Structural Features of Language and Language use. In: Dietrich, R., Childress, T.M. *Group interaction in high risk environments*. The GIHRE Project. ASHGATE, Burlington.
- KRIFKA, M. (2011). Questions. In Klaus von Heusinger, Claudia Maienborn & Paul Portner (eds.), *Semantics. An international handbook of natural language meaning*. Vol. 2., 1742-1758. Berlin: Mouton de Gruyter.
- KRIFKA M. (2008), "Basic notions of information structure", *Acta Linguistica Hungarica* 55 (3-4), 243-276.
- LABOV, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- LABOV, W. (1978). Where does the linguistic variable stop? A response to Beatriz Lavandera. *Sociolinguistic Working Paper* 44, 1-17.
- LABEAU, E. (2014). Quand l'analytique se fait synthétique: les formes verbales périphrastiques dans le texto. *Studii de Lingvistică*, 4.
- LABOV, W. & FANSEHL, D. (1977). *Therapeutic discourse: Psychotherapy as conversation*. Academic Pr.
- LABOV, W. (1996). When intuitions fail. In *32nd regional meeting of the Chicago Linguistics Society* (Vol. 32, pp. 76-106).
- LABOV, W. (1972). *Sociolinguistic patterns*. University of Pennsylvania Press.
- LAFONTAINE, D. & LARDINOIS, B. (1985). Les questions : quelles structures les enfants de 7 à 12 ans utilisent-ils? *Bulletin de Psychologie* 38, 63-70.
- LAMBRECHT, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse*. Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, K. (1986). *Topic, focus, and the grammar of spoken French*. PhD dissertation, University of California, Berkeley.
- LAMBRECHT, K. (1987). On the Status of SVO Sentences in French Discourse. In: Russell Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*. Amsterdam: John Benjamins.
- LAMBRECHT, K., MICHAELIS, L. (1998). Sentence Accent in Information Questions: Default and Projection. *Linguistics and Philosophy* 21, 477-544.
- LANGACKER, R. W. (1965). French interrogatives: A transformational description. *Language* 41/4, 587-600.
- LANGACKER, R. W. (1972). French interrogatives revisited. *Generative Studies in Romance Languages*.
- LANGACKER, R. W. (2010). How not to disagree: The emergence of structure from usage. *Language usage and language structure*, 213, 107.
- LANUSSE, M. & YVON, H. (1930). *Cours complet de grammaire française*. Paris.
- LARRIVÉE, P. (2016). Les interrogatives in-situ sont-elles pragmatiquement marquées en français vernaculaire ? Investigation synchronique et historique. *Conference Paper, June 2016 Kolloquium Konstanz*; Universität Konstanz.

- LAVANDERA, B. (1978). Where does the sociolinguistic variable stop? *Language in Society* 7/2, 171-182. (Revisited version of Lavandera 1977).
- LEARD, J.-M. (1996). *Ti/-tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don* : des particules de modalisation en français ? *Revue québécoise de linguistique*, 24, p. 107-124.
- LEE MYERS, L. (2007). *WH-Interrogatives in Spoken French: a corpus-based analysis of their form and function*. PhD thesis, The University of Texas at Austin.
- LEFEBVRE, C. (1982). Qui qui vient? ou Qui vient: Voilà la question. In: Claire Lefebvre (ed.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*. Tome 1. Québec: Office de la langue française.
- LEFEBVRE, C. (1989). Some problems in defining syntactic variables: the case of WH-Questions in Montreal French. In: R. Fasold and D. Schiffrin (eds.), *Language Change and Variation*. Amsterdam: John Benjamins, 351-366.
- LEFEBVRE, C. (1981). The double structure of questions in French: A case of Syntactic variation. In: Sankoff, David & Henrietta Cedergren (eds.), *Variation Omnibus*. Edmonton: Linguistic Research Inc.
- LEFEUVRE, F. & ROSSI-GENSANE, N. (2015). Interrogation. P. Larrivée et F. Lefeuve (dirs). *Projet Fracov*. <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>
- LEFEUVRE, F. (2006). *Quoi de neuf sur quoi ? : étude morphosyntaxique du mot quoi*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- LEFEUVRE, F. (2014). *Etude grammaticale du français classique*. Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle.
- LEVINSON, S. C. (2010). Questions and responses in Yéli Dnye, the Papuan language of Rossel Island. *Journal of Pragmatics*, 42, 2741-2755.
- LEVINSON, S. C. (1988). Conceptual problems in the study of regional and cultural style. In: *The sociolinguistics of urban vernaculars: Case studies and their evaluation*. De Gruyter, 161-190.
- LE GOFFIC, P. (1997). Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle. In : C. Fuchs (éd.). *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la Neuve : Duculot (Coll. « Champs Linguistiques »), 15-42.
- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la Phrase française*. Paris: Hachette.
- LE GOFFIC, P. (2002). Marqueurs d'interrogation – indéfinition – subordination : essai de vue d'ensemble, *Verbum* XXIV-4, 315 – 340.
- LE GOFFIC, P. (2002), « Marqueurs d'interrogation/indéfinition/subordination: essai de vue d'ensemble », *Verbum* XXIV (4), 315-340.
- LE GOFFIC, P. (2015). Indéfinis et interrogatifs: le cas du français. *Langue française*, (3), 111-136.
- LE QUERLER, N. (1994). La position du sujet dans l'interrogation directe. *Travaux Linguistiques du CERLICO* 7.
- LEVINSON, S. (1988). Conceptual problems in the study of regional and cultural style. In: Norbert Dittmar and Peter Schlobinski (eds.), *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*. Berlin: Walter de Gruyter, 161-190.
- MALÉCOT, A. (1972). New procedures for descriptive phonetics. In: Valdman, A. (ed.). *Papers in linguistics and phonetics to the memory of Pierre Delattre*. The Hague/Paris: Mouton.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (2003). Le français dans l'histoire. In : Yagello, M (éd.), *Le grand livre de la langue française*, 11-88.

- MARCHELLO-NIZIA, C. (1997). *La langue française aux 14ème et 15ème siècles*. Paris : Nathan.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Éditions Ophrys.
- MARTIN, R. (1985). L'interrogation comme universel du langage. In: *L'Interrogation: Actes du colloque tenu les 19 et 20 décembre 1983 par le Département de linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne*. Paris: Presses de l'université Paris-Sorbonne, 257-285.
- MASSOT, B. (2010). Le patron diglossique de variation grammaticale en français, *Langue française* 2010/4, 168, 87-106.
- MASSOT, B. & ROWLETT, P. (2013). Le débat sur la diglossie en France: aspects scientifiques et politiques. *Journal of French Language Studies*, 23 (01), 1-16.
- MATHIEU, E. (2009). Les questions en français: Micro et macro-variation. *Le Français d'Ici: Études Linguistiques et Sociolinguistiques de la Variation*, 37-66.
- MELIS, L. & DESMET, P. (1998). La grammaticalisation: réflexions sur la spécificité de la notion. *Travaux de linguistique*, 36, 13-26.
- MEYER, C. F., & TAO, H. (2005). Response to Newmeyer's 'Grammar is grammar and usage is usage'. *Language*, 81 (1), 226-228.
- MOIGNET, G. (1966). Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative. *Langages* 3, 49-66.
- MOREL, E., BUCHER, C., PEKAREK DOEHLER, S., SIEBENHAAR, B. (2012). SMS communication as plurilingual communication: Hybrid language use as a challenge for classical code-switching categories. *Linguisticae Investigationes* 35/2 (*Special issue on SMS communication: a linguistic approach*), 260-288.
- MOREL, E. & GURYEV, A. (2015). *Perspectives linguistiques sur les écrits électroniques: des textos aux conversations WhatsApp*. *Tranel*, 63, Neuchâtel.
- MULLER, C. (1996). *La subordination en français*. Paris: A. Colin.
- MÜLLER Ch. & STRUBE M. (2006). Multi-Level Annotation of Linguistic Data with MMAX2. In: Braun, S., Kohn, K. & Mukherjee, J. (eds.): *Corpus Technology and Language Pedagogy. New Resources, New Tools, New Methods*. Frankfurt (Peter Lang), 197-214. (English Corpus Linguistics, Vol.3).
- NEWMYER, F. J. (2010). What conversational English tells us about the nature of grammar: A critique of Thompson's analysis of object complements. *Language usage and language structure*, 3-44.
- NEWMYER, F. J. (2015). Language variation and the autonomy of grammar. In: Adli, A., García García, M. & Kaufmann, G. (eds.). *Variation in Language: System-and Usage-based Approaches*. Vol. 50. Walter de Gruyter, 29-45.
- OBENAUER, H.-G. (1976). *Etudes de syntaxe interrogative du français*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- OBENAUER, H.-G. (1981). Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogatives complexes. *Langue Française* 52, 100-118.
- PALMER, F. (1986). *Mood and Modality*. Cambridge University Press.
- PANCKHURST, R. (2009). Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures. In: Arnavielle T. (coord.), *Polyphonies, pour Michelle Lamvin*. Université Paul-Valéry Montpellier 3, 33-52.
- PANCKHURST, R., DETRIE, C., LOPEZ, C., MOÏSE, C., ROCHE, M. & VERINE, B. (2014). 88milSMS. A corpus of authentic text messages in French, produit par l'Université Paul-Valéry Montpellier III et

- le CNRS, en collaboration avec l'Université catholique de Louvain, financé grâce au soutien de la MSH-M et du Ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et avec la participation de Praxiling, Lirmm, Lidilem, Tetis, Viseo. ISLRN : 024-713- 187-947-8. Disponible : <http://88milsms.huma-num.fr/>
- PAOLILLO, J.C. (2002). *Analyzing Linguistic Variation: Statistical Models and Methods*. Stanford, CA: CSLI Publications.
- PATTERSON, G. W. (1972). French interrogatives: a diachronic problem. In: Jean Casagrande and Bohdan Saciuk (eds.), *Generative Studies in Romance Languages*. Rowley, MA: Newbury House.
- PEKAREK DOEHLER, S. P. (2011). Hallo! Voulez vous luncher avec moi hüt? Le "code switching" dans la communication par SMS. *Linguistik online* 48(4/11).
- POHL, J. (1965). Observations sur les formes d'interrogation dans la langue parlée et dans la langue écrite non littéraire. *Actes du Xe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Tome 2. Paris: Klincksieck.
- POLETO, C. & POLLOCK, J. Y. (2009). Another look at wh-questions in Romance. *Romance Languages and Linguistic Theory 2006: Selected Papers from 'Going Romance', Amsterdam, 7-9 December 2006*, 303, 199.
- POSNER, R. (1997). *Linguistic change in French*. Oxford University Press.
- PRICE, G. (1971). *The French language: past and present*. London: Arnold.
- PREACHER, K. J. (2001). Calculation for the chi-square test: An interactive calculation tool for chi-square tests of goodness of fit and independence [Computer software]. Université d'État de l'Ohio, États-Unis. Disponible: <http://quantpsy.org>
- QUILLARD, V. (2000). *Interroger en français parlé: études syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*. Thèse de doctorat. Université de Tours, France.
- QUILLARD, V. (2001). La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ? *Langage et société* 95, 57-72.
- RADFORD, A. (2009). *Analysing English sentences: A minimalist approach*. Cambridge University Press.
- REMI, S. (1991). Question et assertion. De la morpho-syntaxe à la pragmatique. In: Kerbrat-Orecchioni, C., *La question*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- RETTIE, R. (2009). SMS: exploiting the interactional characteristics of near-synchrony. *Information, Communication & Society* 12/8, 1131-1148.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (2003). *Grammaire Méthodique du Français*. 3^e éd. Paris : Presses Universitaires de France.
- RIGAUD N. (2013), « Construction verbale réduite à son motQ ». In : P. Hadermann *et al.* (éds), *Ellipse et fragment*, Berne : Peter Lang, 181-203.
- ROBERTS, I. G. (1993). *Verbs and Diachronic Syntax: A Comparative History of English and French*. Springer Science & Business Media.
- ROMAINE, S. (1981). The status of variable rules in sociolinguistic theory 1. *Journal of Linguistics*, 17(01), 93-119.
- ROMAINE, S. (1984). On the problem of syntactic variation and a pragmatic meaning in sociolinguistic theory. *Folia Linguistica* 18, 409-37.

- ROSSARI, C., BEAULIEU-MASSON, A., COJOCARIU, C. & RAZGOULIEVA, A. (2005). *Les États de la question*. Actes du Colloque de Fribourg, mai 2003. Québec: Editions Nota Bene.
- ROWLETT, P. (2007). *The Syntax of French*. Cambridge University Press.
- ROSSARI, C. & GACHET, F. (2014). Parenthetical verbs as a challenge for discourse units. In: Bordería, S. P. (ed.), *Discourse segmentation in Romance languages*. John Benjamins Publishing Company, 95-119.
- ROUQUIER, M. (2003). La séquence *est-ce* dans les interrogatives en *qui/que* en ancien et en moyen français. *Journal of French Language Studies*, 13 (03), 339-362.
- SABIO, F. (2006). Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé. In : Lebaud, D., Paulin, C. & Ploog, K. (éds). *Constructions verbales et productions de sens*. Actes du colloque international de Besançon (janvier 2006), Université de Franche-Comté, Presses Universitaires de Franche-Comté, 127-139.
- SADOCK, J. M., & ZWICKY, A. M. (1985). Speech act distinctions in syntax. *Language typology and syntactic description*, 1, 155-196.
- ŠAFÁROVÁ, M. (2005). The semantics of rising intonation in interrogatives and declaratives. In: *Proceedings of SuB9*, 355-369.
- SANKOFF, D. (1988). Sociolinguistics and syntactic variation. In: Newmeyer, F. (éd) *Linguistics : the Cambridge survey 4. Language : the socio-cultural context*. Cambridge: Cambridge University Press, 140-161.
- SANKOFF, G. (1980). *The social life of language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- SANTIN-GUETTIER, A.-M. (1994). Inversion et statut des opérations. *Travaux Linguistiques du CERLICO* 7. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- SHLONSKY, U. (2012). Notes on *wh* in situ in French. In: L. Brugé, A. Cardinaletti, G. Giusti, N. Munaro & C. Poletto (eds.), *Functional heads*, 242–252. Oxford: Oxford University Press.
- SPAGNOLLI, A. & LUCIANO G. (2007). Interacting via SMS: Practices of social closeness and reciprocation. *British Journal of Social Psychology* 46, 343-364.
- STARK, E. (2013). Clitic subjects in French text messages: Does technical change provoke and/or reveal linguistic change?. In: K. J. Kragh/J. Lindschouw (eds.): *Deixis and Pronouns in Romance Languages*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 147-169.
- STARK, E. (2011). La morphosyntaxe dans les SMS suisses francophones: Le marquage de l'accord sujet – verbe conjugué*. *Linguistik online* 48.
- STARK, E. (2012). Negation marking in French text messages. *Linguisticae Investigationes* 35/2 (*Special issue on SMS communication: a linguistic approach*), 341-366.
- STARK, E., UEBERWASSER, S. & RUEF, B. (2009-2014): Swiss SMS Corpus. University of Zurich. Disponible: <https://sms.linguistik.uzh.ch> (1.7.2015)
- STENIUS, E. (1967). Mood and language-game. *Synthese*, 17 (1), 254-274.
- STENSTRÖM, A.-B. (1984). Questions and Responses in English Conversation. *Lund Studies in English*, 68. Liber Förlag, Malmö.
- STRICKLAND, D. A. (2006). *The Decline of Interrogative Phonominal Inversion in the History of French*. Indiana University, Department of French and Italian.
- TAGLIAMONTE, S. A. & DENIS, D. (2008). Linguistic ruin? LOL! Instant messaging and teen language. *American speech*, 83 (1), 3-34.

- TERRY, R. (1970). Faut-il or Est-ce qu'il faut : Inversion vs. *est-ce que*. *The French Review*, 43 (3), 480-482.
- TERRY, R. (1967). The frequency of Use of the Interrogative Formula *est-ce que*, *The French Review*, 40 (6), 814-816.
- TESNIERE, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale* (Vol. 1965). Paris: Klincksieck.
- THURLOW, C., & BROWN, A. (2003). Generation Txt? The sociolinguistics of young people's text-messaging. *Discourse analysis online* 1/1.
- TRAUGOTT, E. C. (2008). 'All that he endeavoured to prove was': On the emergence of grammatical constructions in dialogical and dialogic contexts. In: COOPER R. and KEMPSON R. *Language in Flux. Dialogue Coordination, Language Variation, Change and Evolution*. Volume 1. UK: College Publications, 143-179.
- TSENG, J. (2008). L'inversion pronominale : histoire et analyse. *Congrès Mondial de Linguistique Française*. EDP Sciences.
- VALDMAN, A. (2000). Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux États-Unis. *French Review*, 648-666.
- VAN RAEMDONCK, D. & DETAILLE, M. (2011). Le sens grammatical : référentiel à l'usage des enseignants. GRAMM-R. *Études de linguistique française*, 10. Bruxelles : Peter Lang.
- WANDRUSZKA, M. (1969). Réflexions sur la polymorphie de l'interrogation française. *Revue de linguistique française* 33, 65-77.
- WEINRICH H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Didier/Hatier, Paris.
- WILMET, M. (2010). *Grammaire critique du français*. 5e éd. Bruxelles: De Boeck Université.
- WINFORD, D. (1996). The problem of syntactic variation. In: Jennifer Arnold et al. (eds.), *Sociolinguistic variation: Data, theory and analysis*. Selected papers from NWAVE 23. Stanford: Center for the Study of Language and Information, 177-192.
- ZAVITNEVICH-BEAULAC O. (2005), "On wh-movement and the nature of wh-phrases—Case re-examined", *Skase Journal of Theoretical Linguistics* 2 (3), 75-100.
- ZELDES, A., LÜDELING, A., RITZ, J., & CHIARCOS, C. (2009). ANNIS: A search tool for multi-layer annotated corpora. *Proc. Corpus Linguistics*, Liverpool, UK, July 2009, 20-23.
- ZRIBI-HERTZ, A. (2011). Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques. *Journal of French Language Studies*, 21 (02), 231-256.
- ZUMWALD, G. (2010). *Traiter la diversité des formes interrogatives en français : apports et limites de l'approche variationniste*. Mémoire de licence. Université de Neuchâtel. Disponible : <http://doc.rero.ch/record/20611>
- ZUMWALD, G. (*in prep.*). *Variation et clitiques sujets*. Thèse de doctorat. Université de Fribourg.
- ZUMWALD, G. & GURYEV, A. (2015). Cela n'est-il qu'une question de style ? L'inversion du sujet clitique et sa (non) représentation dans les ouvrages de référence (sous forme de présentation). Deuxième colloque international Dia du français actuel *Approches sémantiques et morphosyntaxiques de la variation en français actuel. Traitement idéal des données dans les ouvrages de référence (dictionnaires/grammaires)*. Université de Neuchâtel, en collaboration avec les Universités de Gand et de Sherbrooke, 4-6 novembre 2015.

Annexes : Schémas d'annotation

Schéma 1 : Types de questions

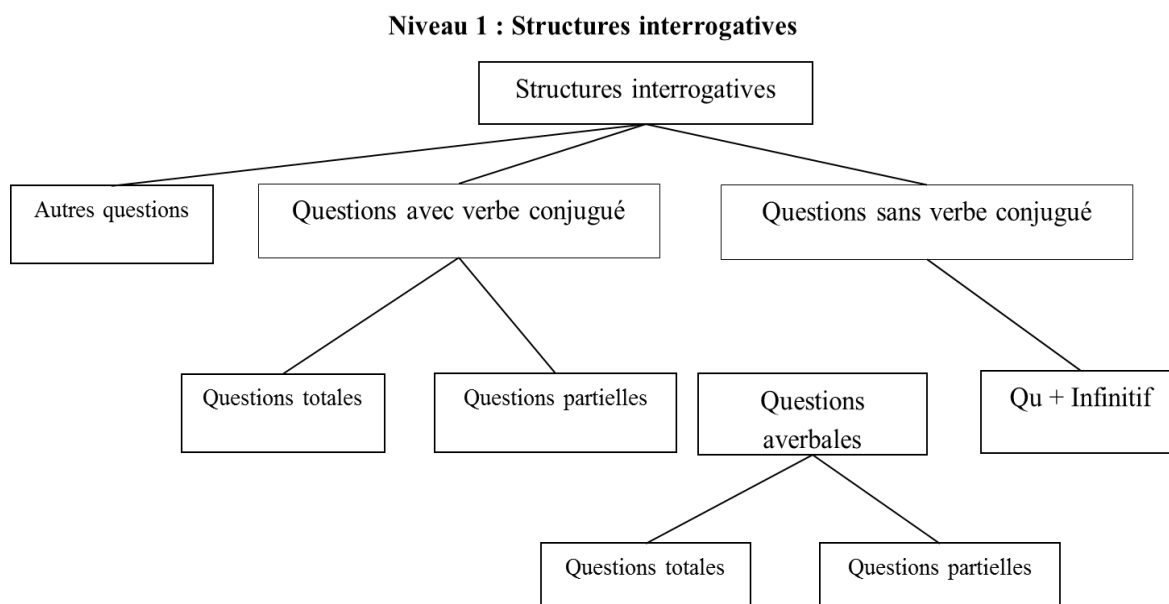


Schéma 2 : Paramètres des questions averbales

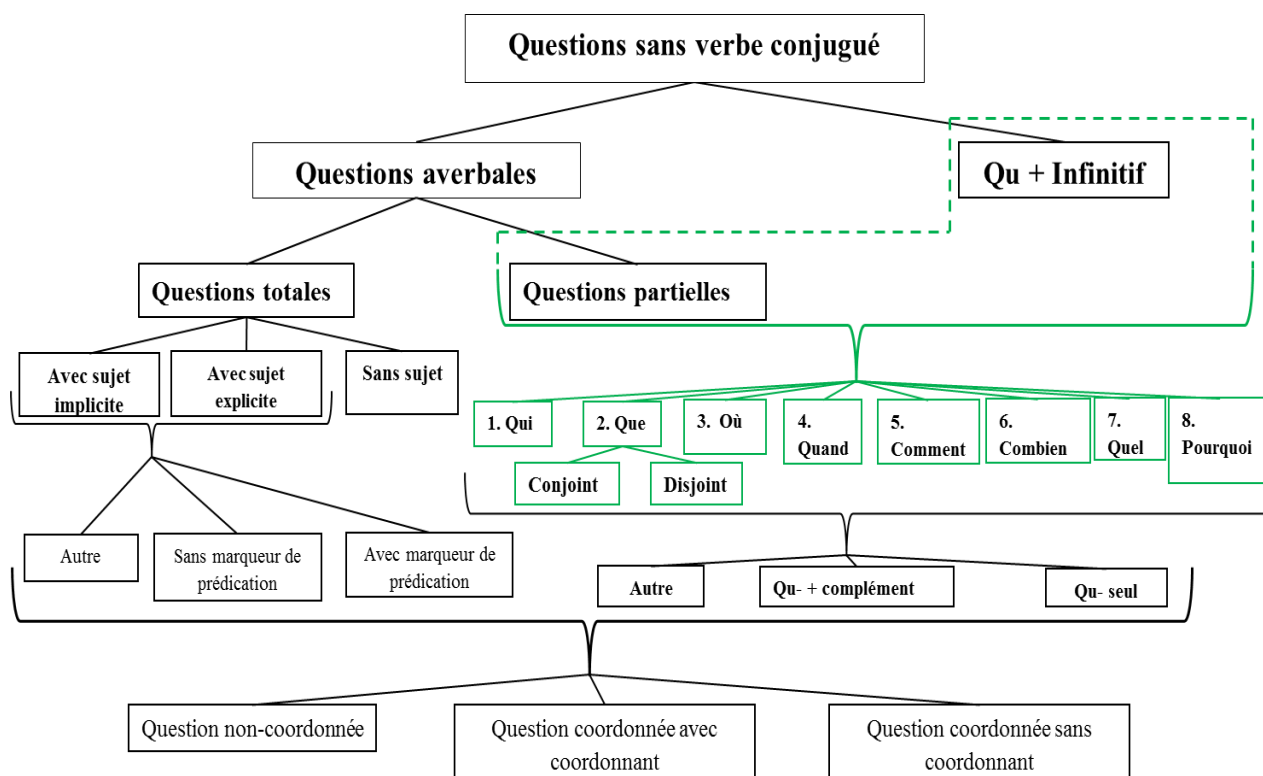


Schéma 3 : Paramètres des questions totales à verbe fini

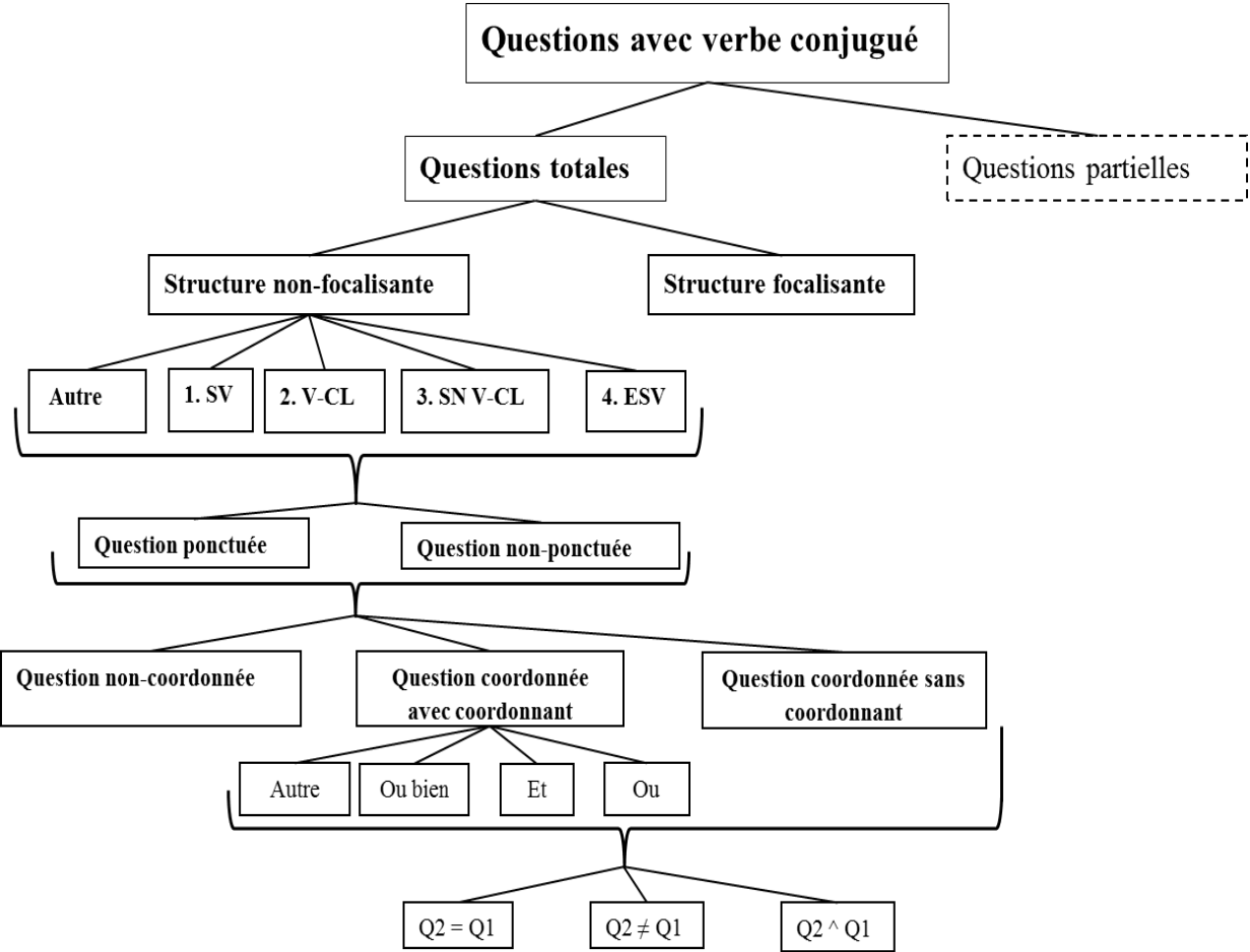


Schéma 4 : Paramètres des questions partielles à verbe fini

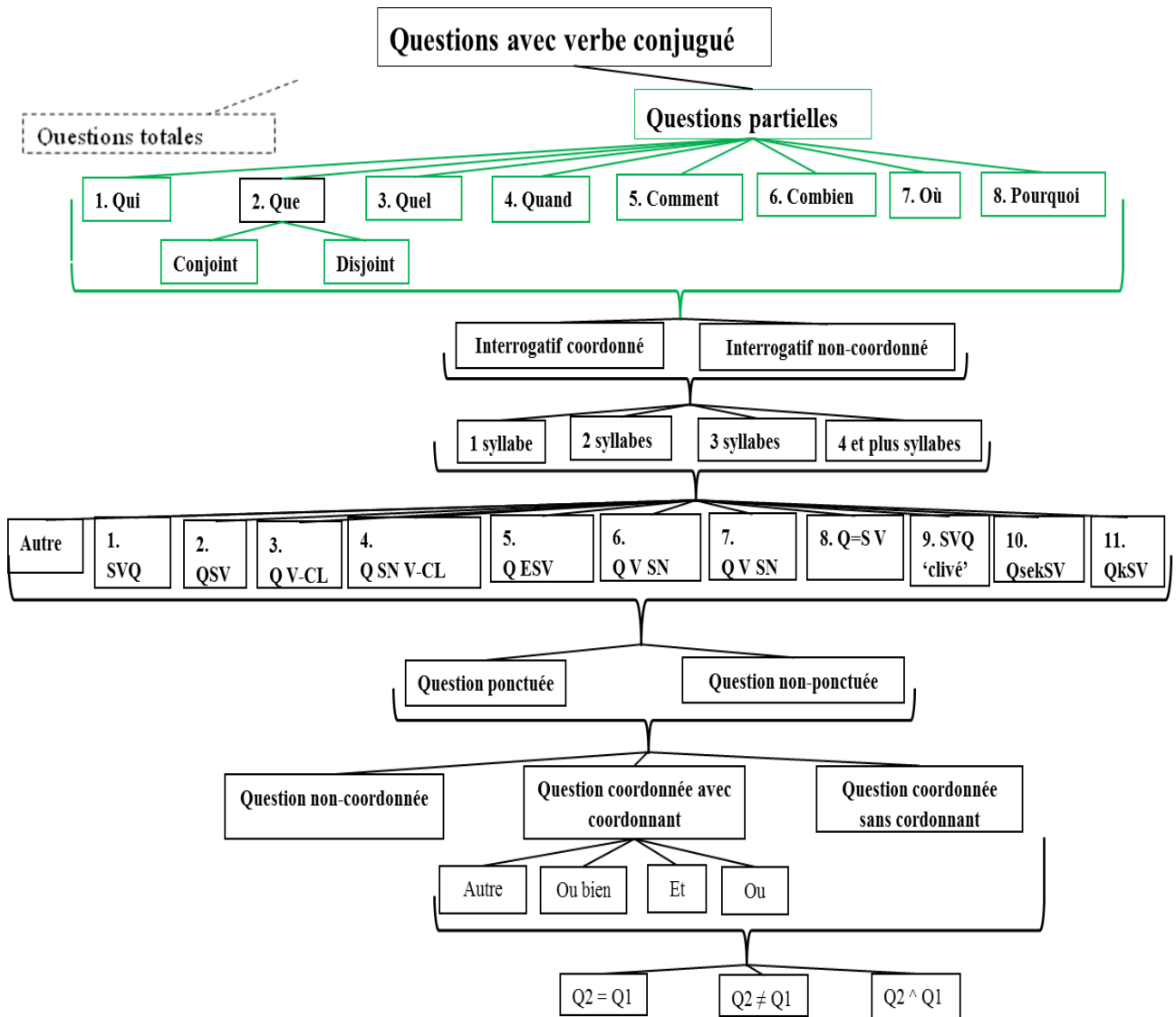


Schéma 5 : Paramètres morphosyntaxiques d'un énoncé interrogatif à verbe fini

Niveau 2 : Paramètres morphosyntaxiques des questions avec verbe conjugué

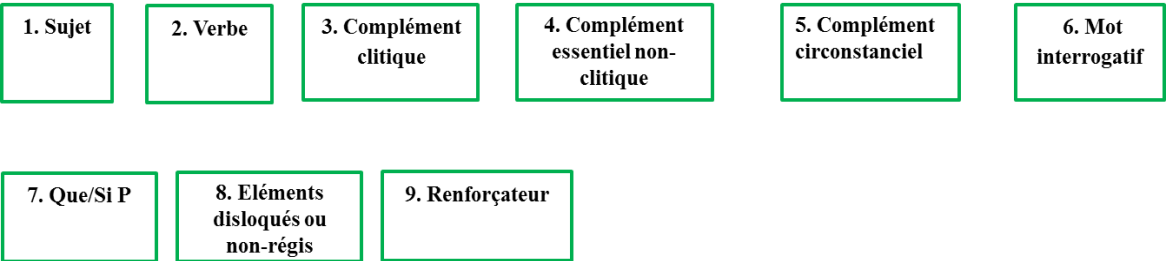


Schéma 6 : Paramètres morphosyntaxiques du sujet

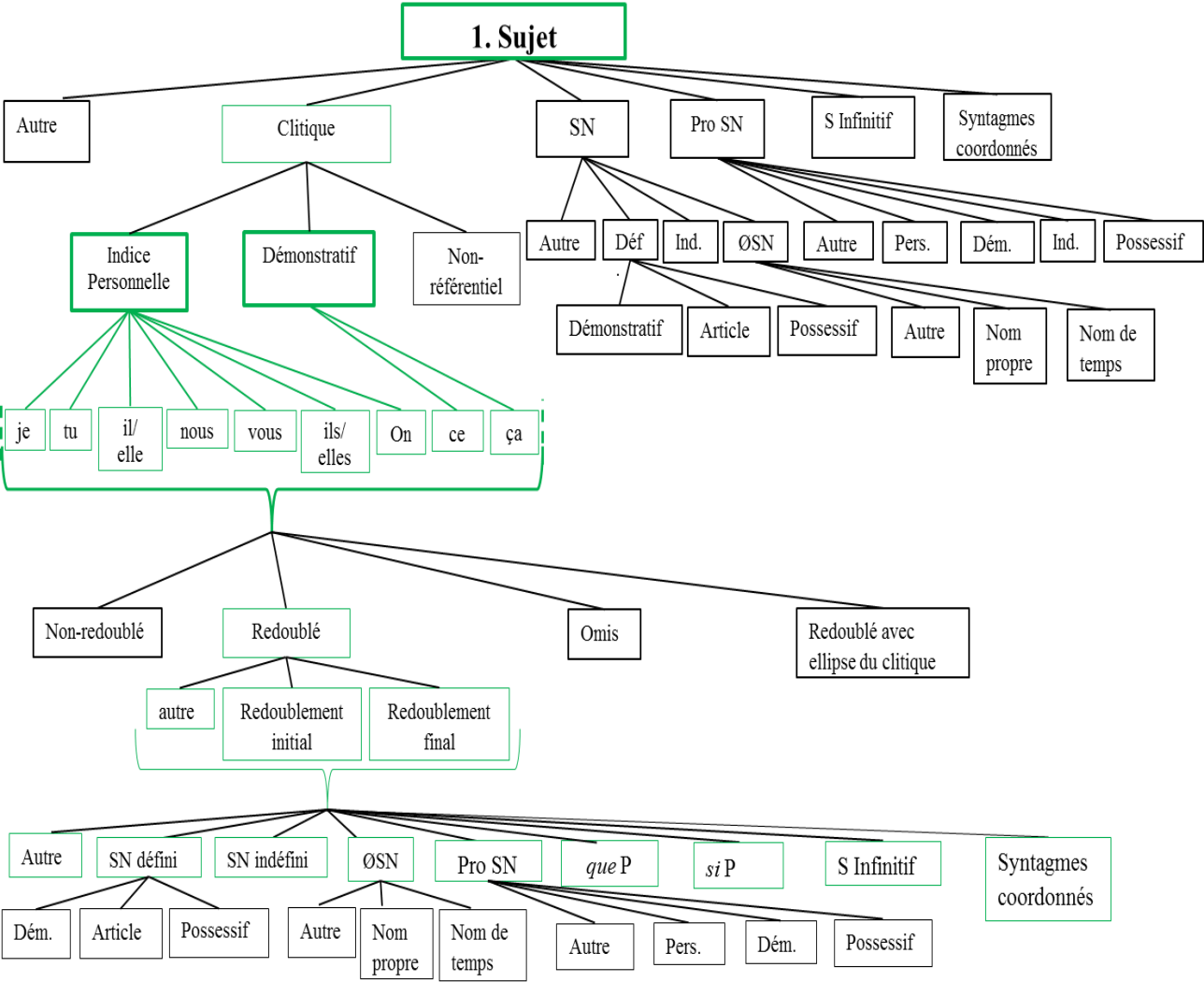


Schéma 7 : Paramètres morphosyntaxiques du verbe

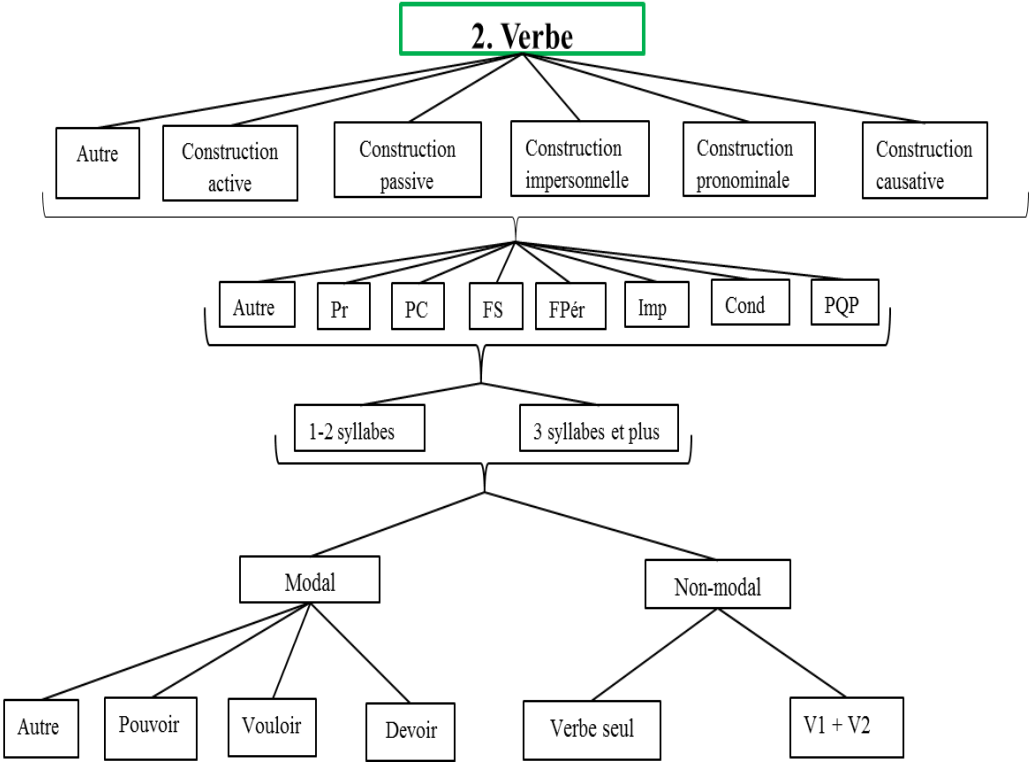


Schéma 8 : Paramètres morphosyntaxiques du complément clitique

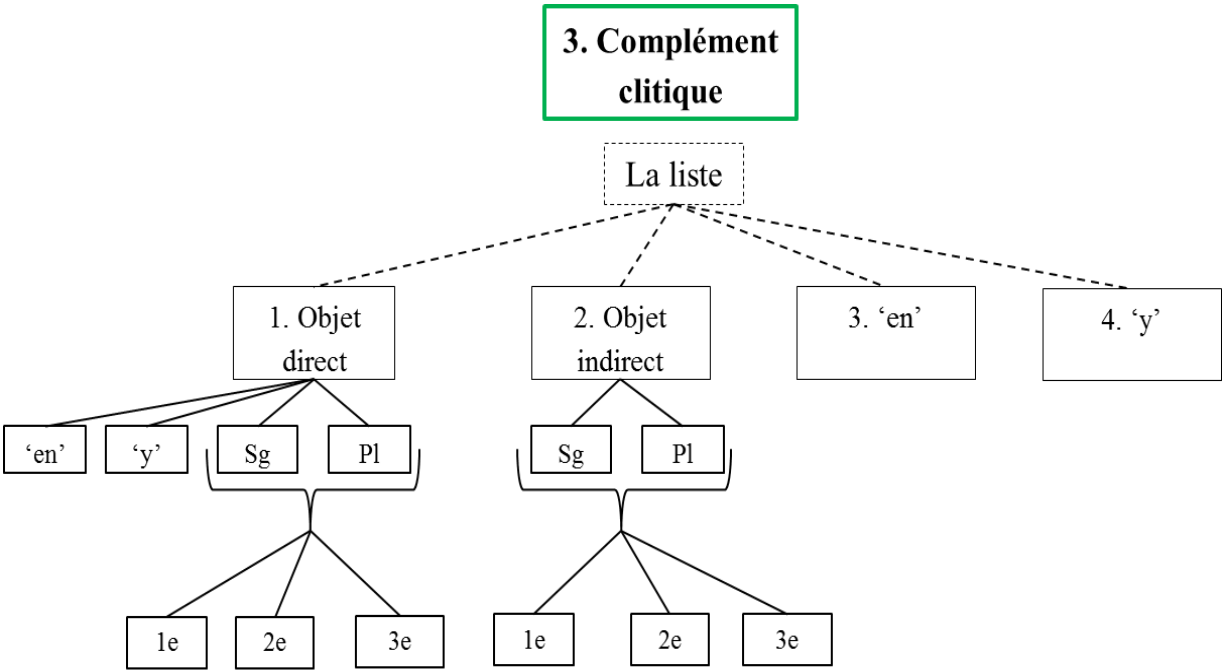


Schéma 9 : Paramètres morphosyntaxiques du complément verbal non-clitique

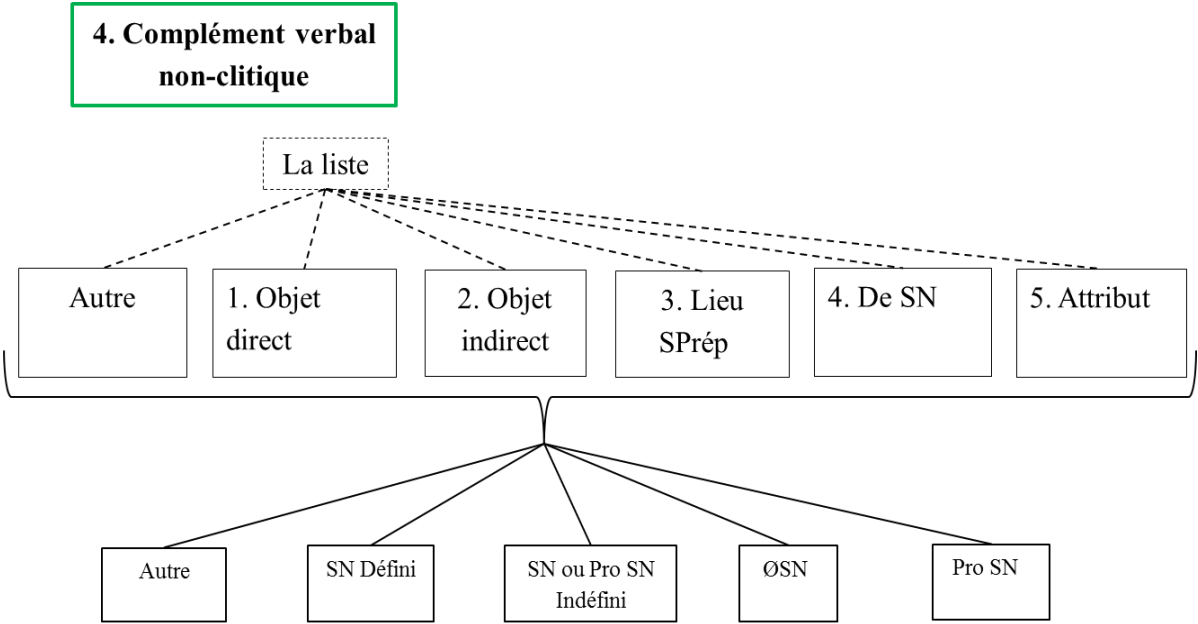


Schéma 10 : Paramètres morphosyntaxiques du complément circonstanciel

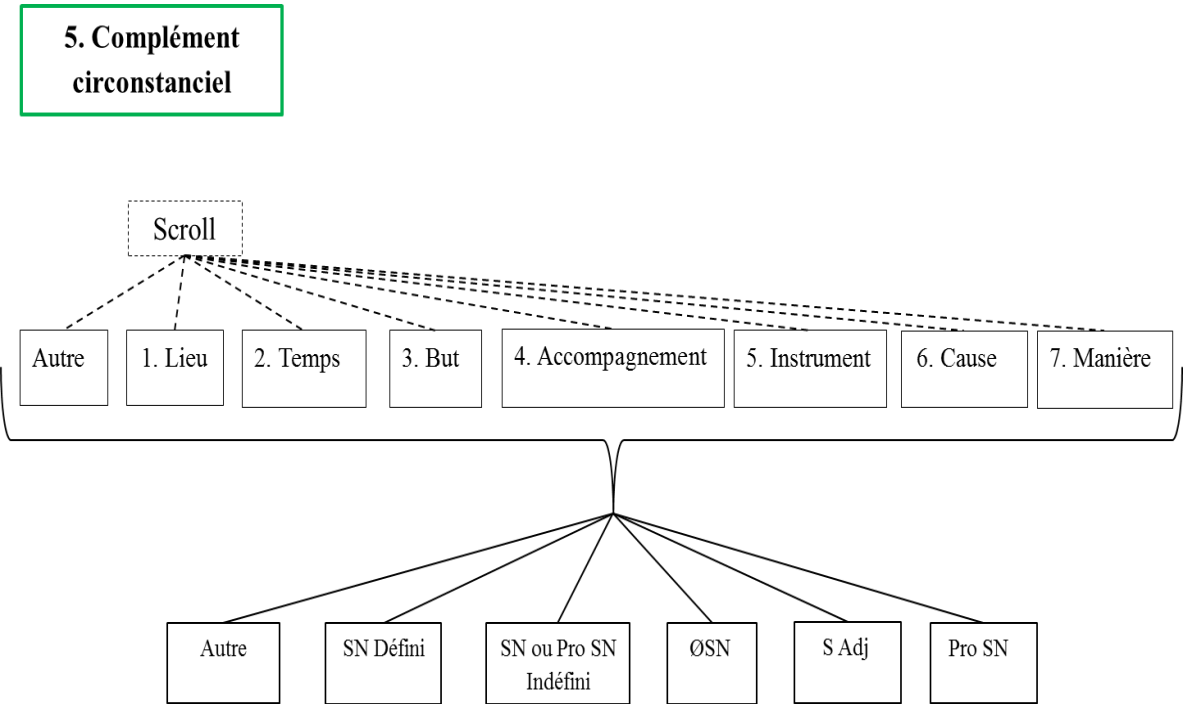


Schéma 11 : Paramètres morphosyntaxiques de la proposition subordonnée

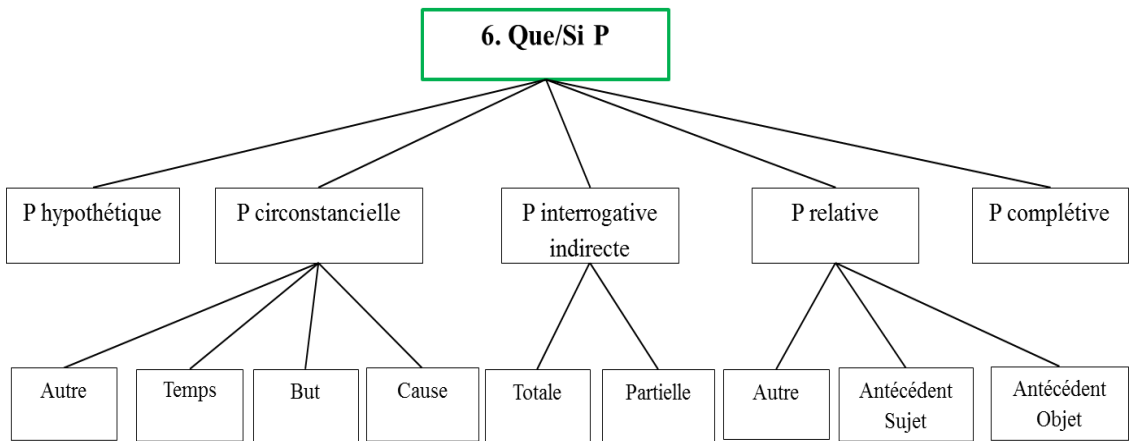


Schéma 12 : Paramètres morphosyntaxiques du mot interrogatif

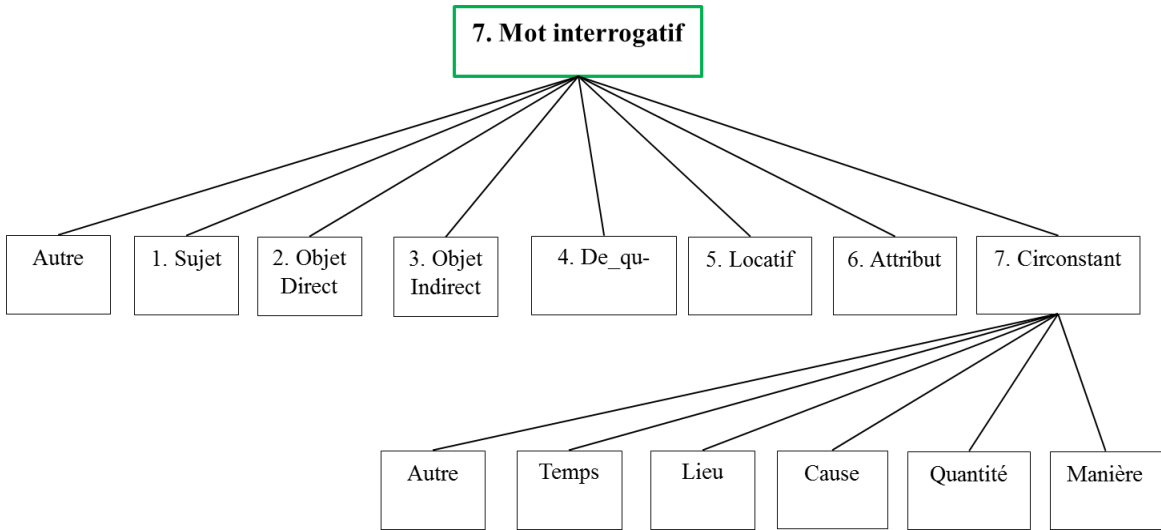
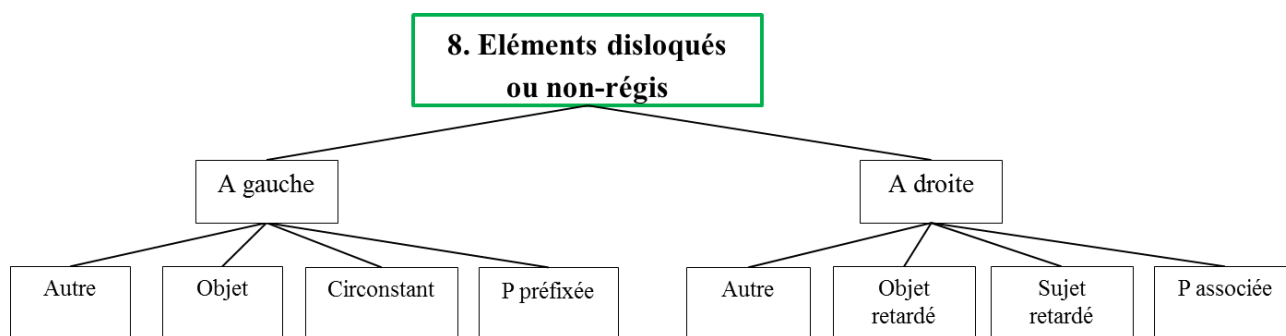


Schéma 13 : Paramètres morphosyntaxiques des constituants disloqués



Rem. : Font partie de cette catégorie tous les éléments antéposés par rapport au noyau 'Sujet-Verbe' (2, 3), ainsi que les éléments disloqués (1, 4, 5) ou non-intégrés hiérarchiquement (6).

1. A gauche

- (1) **Objet** : Alors *la rédaction d'al*, tu as bien réussie ?
- (2) **Circonstant** : *Pour ce soir*, as-tu prévu qch ?
- (3) **P préfixée (au sens même du GARS)** : *Quand tu es de retour*, tu peux m'appeler ?

2. A droite :

- (4) **Objet retardé** : Tu *lui* as parlé, *au père de Marie* ?
- (5) **Sujet retardé** : *Il* ne comprend rien, *le père de Marie* ?
- (6) **P associée** : Tu veux un dessert, *parce que j'ai encore fait du fromage* ?

Schéma 14 : Paramètres morphosyntaxiques du renforçateur dans une position initiale

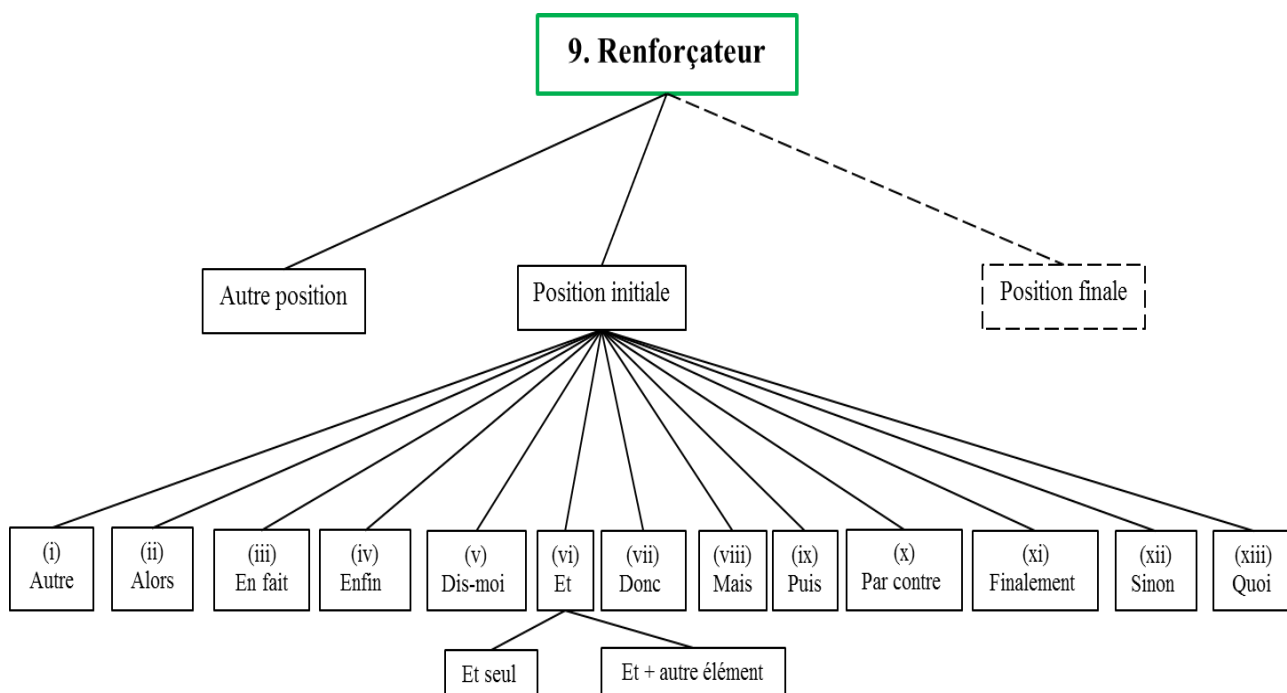


Schéma 15 : Paramètres morphosyntaxiques du renforçateur dans une position finale

